TRENTE-SEPTIÈME ANNÉE — Nº 10 890 — SAMEDI 2 FÉVRIER 1980

En Espagne

Six gardes civils assassinés près de Bilbao

LIRE PAGE 38



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

2,00 F

Algérie, 1,30 DA ; Maroc, 2 dir. ; Tunisie, 2 m. ; Allemagne, 1,30 DM ; Autriche, 13 sch. ; Belgique, 15 f. ; Canada, $ 0,95 ; Côte-d'Ivoire, 220 F CFA ; Danemark, 4,50 kr. ; Espagne, 50 pes. ; Grande-Bretagne, 30 p. ; Grèce, 35 dr. ; Iran, 95 rls. ; Italie, 600 L. ; Liban, 275 p. ; Luxembourg, 15 fr. ; Norvège, 3,75 kr. ; Pays-Bas, 1,25 fl. ; Portugal, 30 esc. ; Sénégal, 190 F CFA ; Suède, 3,50 kr. ; Suisse, 1,20 fr. ; U.S.A., 95 cts ; Yougoslavie, 20 din.

Tarif des abonnements page 12

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C. C. P. 4207 - 23 Paris
Télex Paris nº 650572
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Vingt-cinq ans de violence au Guatemala

Accaparée par les événements du Nicaragua depuis deux ans, *puis du Salvador* ces derniers mois, l'actualité latino-américaine projette brutalement au premier plan une autre petite République d'Amérique centrale : le Guatemala. L'action insensée de la police, donnant l'assaut à l'ambassade d'Espagne occupée pacifiquement par des paysans, a provoqué, le *31* janvier, un véritable holocauste.

C'est au Salvador *que*, ces derniers mois, s'étaient multipliées les attaques de bâtiments diplomatiques. L'ambassadeur de France lui-même avait été détenu trois semaines, en mai dernier, à San-Salvador, par des révolutionnaires. Le représentant de l'Afrique du Sud y a été enlevé, et demeure menacé de mort par ses ravisseurs d'extrême gauche. Un drame, dans ces conditions, constitue une éventualité contre laquelle les pays occidentaux, Etats-Unis, Grande-Bretagne, France, *ont entendu se prémunir* en réduisant leurs représentations.

Or c'est au Guatemala voisin qu'a éclaté la tragédie. Mais celle-ci n'est que la face visible de la réalité quotidienne. Depuis l'échec, en 1954, du mouvement progressiste du colonel Arbenz, l'oligarchie foncière et la bourgeoisie industrielle n'ont jamais cessé de traquer *jusqu'aux* plus modestes idées réformistes, pourchassant impitoyablement ceux qui les professaient ou les défendaient sur le terrain : selon les sources les moins contestables, *il y aurait eu, ce dernier quart* de siècle, environ vingt mille morts par suite de faits de violence politique.

Les victimes se comptent nombreuses parmi les paysans pauvres, périodiquement victimes de massacres, généralement à l'occasion de prises de terres. Mais les responsables syndicaux, ruraux et urbains, des intellectuels, et même des personnalités politiques de premier plan, progressistes ou libérales, sont fréquemment choisis pour cibles. Les jésuites ont récemment fait l'objet de graves menaces.

Cette répression est le fait non seulement des forces armées et de la police, qui comptent parmi les plus brutales et les plus conservatrices d'Amérique latine, mais aussi de groupes parallèles d'extrême droite, successeurs de la sinistre Main blanche, qui a largement fait école *dans le sous-continent.*

Les Etats-Unis ont longtemps tacitement encouragé cette situation. Depuis l'arrivée au pouvoir du président Carter, ils la dénoncent, sans toutefois exercer sur les autorités du Guatemala les pressions qui pourraient seules les contraindre à démocratiser *le* pays.

L'élément nouveau est, évidemment, la victoire sandiniste au Nicaragua, qui a redonné aux deux groupes d'extrême gauche guatémaltèques (Forces armées rebelles et, surtout, Armée des guérilleros des pauvres) la conviction qu'une issue révolutionnaire était inéluctable. Ils ont accru ces derniers mois leur implantation dans les campagnes surpeuplées des hauts plateaux. Les forces de l'ordre qui les traquent s'en prennent, selon un processus classique, aux paysans soupçonnés de les aider. Cette répression aveugle incite évidemment ces derniers à participer à des actions illégales. Et voilà comment quarante personnes peuvent brûler dans une ambassade européenne d'Amérique centrale un jour de janvier 1980.

(Lire nos informations page 7.)

En Tunisie

L'ARMÉE S'APPRÊTE A INVESTIR LES SOUKS DE GAFSA OU SE DISSIMULERAIENT DES REBELLES

LIRE PAGE 8

L'aggravation de la crise afghane

• Nouvel avertissement américain à l'U.R.S.S.
• Sévère mise en garde soviétique au Pakistan

M. Zbigniew Brzezinski, conseiller du président Carter pour les questions de sécurité nationale, est arrivé vendredi 1er février à Islamabad pour discuter de l'aide économique et militaire américaine au Pakistan. Cette visite intervient au lendemain d'une déclaration d'un autre responsable américain, M. Clifford. A New-Delhi, où il s'étati entretenu avec Mme Gandhi, l'envoyé spécial du chef de la Maison Blanche avait en effet affirmé jeudi : « Les Soviétiques doivent savoir que, si *leur* plan est de se diriger vers le golfe Persique, cela veut dire la guerre. »

A Moscou, la « Pravda » de jeudi a lancé de son côté une mise en garde au Pakistan contre l'utilisation de son territoire par les rebelles afghans.

La diplomatie soviétique s'emploie par ailleurs à colmater les brèches au sein du camp socialiste face à l'Occident, comme le montrent la visite impromptue de M. Gromyko jeudi en Roumanie et l'annulation, sur la pression de Moscou, de la visite que M. Puja, ministre hongrois des affaires étrangères, devait faire en Allemagne fédérale le 7 février.

Moscou tente de colmater les brèches du camp socialiste

De notre correspondant en Europe centrale

Vienne. — Moscou est maintenant décidé à imposer à ses alliés une solidarité sans failles dans la crise qui l'oppose à l'Ouest depuis le début de l'affaire afghane. L'arrivée impromptue de M. Gromyko à Bucarest, le jeudi 31 janvier dans l'après-midi, et l'annonce quelques heures plus tard de l'ajournement de la visite à Bonn de M. Puja, ministre hongrois des affaires étrangères, sont autant d'expressions de cette volonté de reprise en main.

Lundi dernier, le voyage surprise de M. Gierek à Prague et le communiqué commun de *« solidarité avec le peuple afghan »* signé avec M. Husak avaient déjà formellement aligné la Pologne sur les « durs » du camp — Tchécoslovaques et Bulgares. C'est maintenant au tour de l'autre pays « tiède », la Hongrie — *empêchée* de mener ses contacts propres avec les pays de l'Ouest —, et de la Roumanie « rebelle » d'être soumis à la pression de l'U.R.S.S.

L'ajournement, d'évidence imposé par Moscou, de la visite de M. Puja a peut-être toutefois une signification supplémentaire. Après le report des visites du ministre ouest-allemand des affaires étrangères à Prague, et de M. Schmidt en R.D.A., il semble bien destiné à signifier à l'Allemagne fédérale qu'elle a à choisir entre le maintien de son Ostpolitik et la solidarité atlantique.

Pour Bonn, le défi politique et économique est de taille. Mais il est aussi risqué pour Moscou dans la mesure où — sans parler de la Roumanie — la Pologne, la Hongrie et la R.D.A. attachent un vif intérêt au maintien de la détente en Europe, et en particulier de leurs liens économiques et politiques avec la R.F.A. Le double durcissement manifesté jeudi par l'U.R.S.S. risque de provoquer un sérieux malaise à Budapest et semble déjà se heurter aussi à la détermination de M. Ceausescu.

A en juger par le bref compte rendu diffusé dans la nuit de jeudi à vendredi par l'agence roumaine Agerpress, le premier « échange d'opinions » entre le numéro un roumain et son hôte a été particulièrement froid.

BERNARD GUETTA.

(Lire la suite page 3.)

L'attentat contre M. Fontanet

L'ancien ministre est très grièvement blessé

M. Joseph Fontanet, ancien ministre, a été très grièvement blessé par deux balles de pistolet tirées par un ou plusieurs inconnus alors qu'il se trouvait devant son domicile parisien, vendredi 1er février, peu après minuit. Les policiers chargés de l'enquête n'avaient encore, en fin de matinée, aucun élément permettant de dire s'il s'agit d'un attentat prémédité.

En fin de matinée, les chirurgiens, anesthésistes et réanimateurs s'affairaient toujours autour de M. Fontanet dans la salle d'opération du pavillon Lombard, à l'hôpital Laënnec, où il avait été hospitalisé en urgence dans le service de chirurgie viscérale du professeur Aurousseau. Une équipe de chirurgiens s'efforce, autour du professeur Debesse, de parer aux conséquences des délabrements thoraciques très graves causés par les coups de feu et de sauver la vie — qui est en jeu — de leur patient.

M. Joseph Fontanet était allé, jeudi soir 31 janvier, donner une conférence à Viarmes (Val-d'Oise). C'est à son retour qu'il a été victime d'un attentat dont les circonstances ne sont pas encore clairement établies.

Après avoir, peu après minuit, garé son véhicule devant son Augier, à Paris (16e), il a commencé à transporter l'important matériel qu'il utilise pour ses *conférences jusqu'à son* appartement, situé au deuxième étage. Il a effectué plusieurs voyages. C'est au moment où il s'apprêtait à fermer le coffre de sa voiture, l'opération de transbordement terminée, que deux coups de feu ont été tirés, vraisemblablement d'une voiture.

Les deux projectiles ont touché M. Fontanet au thorax. Il s'agirait de balles de calibre 11,43, mais aucune douille n'a été retrouvée sur les lieux de l'agression, précise-t-on à la brigade criminelle.

L'attentat n'a pas eu de témoin. La gardienne de l'immeuble a bien entendu les détonations mais elle a cru qu'il s'agissait d'un bruit d'échappement de voiture. *Un habitant de l'immeuble* a également entendu les coups de feu mais n'a rien vu.

Ce sont deux passant qui sortaient d'une réception, au 38, boulevard Emile-Augier, qui ont découvert M. Fontanet gisant sur le trottoir. Les amis de ceux-ci, M. et Mme Emmanuel Las Cases, ont immédiatement appelé police-secours au commissariat de la rue de la Pompe. Il était 0 h. 25. Les secours sont arrivés très vite et M. Fontanet a été transporté à l'intérieur d'un véhicule du SAMU. Il a déclaré au médecin qui le soignait : *« On a tiré sur moi d'une voiture. »* Transporté ensuite à l'hôpital Laënnec, M. Fontanet a été opéré.

(Lire la suite page 12.)

Deux points de vue sur la drogue

La controverse sur l'inocuité ou les dangers des drogues dites « douces » a *rebondi jeudi 31 janvier avec le désaveu,* en termes mesurés, de la distribution de tracts à la porte des établissements du bureau national du SGEN-C.F.D.T., le jour même où des adhérents de ce syndicat procédaient à une nouvelle distribution, au lycée de Noisy-le-Sec, en Seine-Saint-Denis (nos dernières éditions). Pour expliquer sa position, le bureau national du syndicat invoque le « climat passionnel » qui entoure cette affaire et qui ne lui parait pas propice à un débat serein.

M. André Henry, secrétaire général de la FEN, a déclaré jeudi à France-Inter *qu'il était « contre ceux qui se battent* aux portes des écoles et qui se battent maladroitement ». M. Henry a rappelé que sa fédération demande depuis trois ans au ministre de l'éducation d'imaginer des « répliques » appropriés à ce danger.

Cette préoccupation est perceptible *dans la décision de M. Christian Beullac* de désigner « très prochainement » un ou deux « missi dominici » chargés d'assurer une liaison permanente entre le ministère de l'éducation et les « messieurs antidrogue », pour la plupart mé*decins scolaires*, placés depuis un an auprès des recteurs.

Le débat continue sur le plan politique. Le R.P.R. affirme qu'« il s'opposera à toute évolution tendant à faciliter ou à légaliser la toxicomanie ». Mme Monique Pelletier, ministre délégué à la condition féminine et auteur du rapport sur la drogue en 1978, a souligné jeudi à Antenne 2 qu'il ne fallait pas créer un courant de « panique » et estimé que les médias avaient créé un « climat » à partir d'un « débat politique local ».

Haschisch, science et politique

par le docteur CLAUDE OLIEVENSTEIN (*)

Le haschisch pose trois types de problèmes : clinique, scientifique et social. Je ne suis pas un homme de laboratoire, et, à ce titre, mon expérience s'appuie essentiellement sur la clinique et sur la sociologie, mais je dois dire que depuis que le problème du haschisch se pose pour un responsable de la lutte contre la toxicomanie, j'ai dépouillé d'innombrables articles scientifiques sur la question : le moins que l'on puisse dire, c'est que les opinions avancées par le professeur Nahas (1) ne sont pas reprises à leur compte par la grande majorité de cliniciens œuvrant sur le terrain et par une grande part de la communauté scientifique.

Pour prendre un exemple, le professeur Salomon Snyders, la plus haute autorité internationale en matière de drogue, se situe à l'opposé des thèses de M. Nahas. Il convient donc de bien situer le problème :

● SUR LE PLAN CLINIQUE. — Quatre arguments sont avancés ou sous-entendus par l'argumentation de M. Nahas.

L'escalade serait automatique. Or, pour ne prendre que l'exemple des Etats-Unis, depuis vingt ans, il y a là-bas quarante millions de fumeurs, il n'y a que sept cent mille à huit cent mille héroïnomanes. Nous sommes donc dans la tranche des 5 %, chiffre que nous avons toujours avancé, et non dans le cadre de l'escalade automatique.

Aucune statistique sérieuse dans les pays de haut développement médical n'a réussi à relier « la baisse de la fécondité » à l'utilisation du cannabis. Par contre, les peuples les plus prolifiques du monde comme les habitants de l'Inde ou les Marocains fument depuis des générations.

Pour ce qui concerne *la diminution des défenses immunitaires* aucune statistique, ni des organismes officiels pour la lutte contre la drogue, ni l'Organisation mondiale de la santé, ne montre un rapport indiquant une augmentation de maladies graves chez les fumeurs de haschisch. A l'inverse, il suffit de regarder aux Etats-Unis pour voir que les gens qui fument ne portent ni plus ni moins de malformations ou de cancers que la moyenne de la population.

(*) Médecin-chef du centre médical Marmottan, à Paris.

(1) *Le Monde* du 26 janvier.

(Lire la suite page 13.)

Je persiste et signe

par PIERRE ZARKA (*)

Le moins qu'on puisse dire, c'est que la position du Mouvement de la jeunesse communiste, appelant les jeunes à rejeter et à combattre la drogue, fait beaucoup de bruit. Et c'est bien. Il aurait été dommage, grave même, qu'une lutte de cette *importance passe inaperçue.*

Je ne reviendrai pas ici sur les aspects médicaux des destructions qu'entraîne la drogue. C'est clair pour tout le monde. Seuls certains, qui ont décidé de ne rien voir et ne rien entendre, tentent aujourd'hui d'opposer la méthode Coué aux dé*monstrations scientifiques ou à l'expérience* de l'histoire.

Je voudrais faire plusieurs remarques :

1) Nous assistons, depuis quelque temps, à une véritable campagne de banalisation prenant appui sur les arguties les plus acrobatiques. Par *exemple, cette comparaison* lancinante avec l'alcool. Outre que c'est là vouloir nous faire un bien mauvais procès, il est malhonnête de comparer alcool et drogue.

(*) Secrétaire général du Mouvement de la jeunesse communiste de France, député (P.C.) de la Seine-Saint-Denis.

(Lire la suite page 13.)

AU JOUR LE JOUR

La sueur du grisbi

A la télé, une amusante publicité de la Caisse d'épargne des P.T.T. nous montre actuellement des Corneille en tee-shirts marqués 100 F, accomplissant de pénibles exercices de culture physique, sous la férule d'un sportif en survêtement jaune postal, qui annonce : « On fait travailler votre argent ».

Evidemment, comme dans toute publicité, ce sont là des messages optimistes, car les terribles efforts que nous accomplissons quotidiennement pour freiner la fuite éperdue des Corneille hors de nos porte-monnaie nous entraîneraient plutôt à pousser le cri des sociétés avancées : « Notre argent nous fait travailler ».

BERNARD CHAPUIS.

SOCIOLOGIE DU POUVOIR

Renaissance de la théorie de l'Etat ?

Voilà près d'un siècle que l'Etat dépérit dans la théorie en prospérant dans la pratique. Le défendre aujourd'hui, c'est aller contre les idées reçues. Pêle-mêle, Marx, la sociologie américaine, les libéraux économiques, les libéraux politiques, les anarchistes, les gauchistes, les régionalistes, les européistes, le vilipendent à qui mieux mieux. Même si quelques hirondelles ne font pas le printemps, on ne peut négliger ce signe nouveau qu'est la publication presque simultanée de deux livres dégagés de ces tabous habituels. D'accord pour orienter leurs recherches vers l'histoire, l'un et l'autre l'utilisent de façons très différentes.

Bertrand Badie et Pierre Birnbaum proclament que cette démarche peut seule fonder une nouvelle « Sociologie de l'Etat », mais ils consacrent la moitié de leur travail à la définir, d'après la trinité Marx-Durkheim-Weber et les auteurs anglo-saxons qui ont redécouvert l'Etat dans les années 60. Traditionnel ou moderne, aucun de ces maîtres n'a pratiqué l'histoire. Tous généralisent quelques faits puisés de-ci de-là. L'analyse comparative des sociétés du passé ne peut se réduire ainsi à compiler des idées recueillies dans des travaux de seconde main. Ni le sociolog › ni l'historien ne doivent s'effacer l'un devant l'autre. Le premier peut seul poser les questions auxquelles le second peut seul répondre dans le cadre de l'époque relevant de sa spécialité.

MAURICE DUVERGER.

(Lire la suite page 29.)

Le Monde

idées

CULTURE

EN HAUT DU SYCOMORE

par GABRIEL MATZNEFF

LA théologie spéculative ne vaut que par la manière dont nous l'exprimons dans notre vie quotidienne. Une science qui ne serait que livresque ne présenterait qu'un médiocre intérêt. Pratiquer les pères grecs et latins, être capable de commenter saint Basile ou saint Augustin, voilà qui est certes important ; mais il est plus important d'allumer un cierge devant une icône. Il n'y a pas de culture chrétienne en dehors de la foi chrétienne. Ceux qui pensent pouvoir écrire sur le Christ et l'Eglise comme ils écriraient sur Freud, Marx ou Heidegger, font fausse route. Nous devrions avoir toujours en mémoire l'adage fameux d'Evagre le Pontique : « Est théologien, celui qui a l'oraison pure ; et a l'oraison pure, celui qui est théologien. »

Le christianisme est une passion, et il n'a de sens que s'il est vécu passionnément. Théologiser, c'est d'abord s'incorporer à la vie liturgique et sacramentelle de l'Eglise. En religion comme en amour, la connaissance abstraite n'est rien, ou presque rien : ce qui importe, c'est l'expérience vitale. Dans le christianisme, qui est fondé sur l'incarnation, notre corps a une part aussi grande que notre esprit et notre cœur. Le premier acte que doit accomplir celui qui se mêle d'écrire sur les mystères divins est celui de Zachée : monter en haut du sycomore pour voir passer Jésus. Ce n'est pas une position confortable, mais le Christ n'est pas mort sur la croix pour notre confort. Si brillant intellectuel parisien que l'on soit, il ne faut pas confondre le Golgotha et le bar du Pont-Royal.

Il n'y a, en définitive, qu'une théologie, qui est le kérygme, c'est-à-dire le témoignage de la foi. Dans ses Entretiens de Moscou (1), *notre cher père Dimitri Doudko déclare :* « La foi en Christ doit être une flamme en nous, un cierge allumé qui éclaire tout le monde dans la maison. Que le christianisme soit une lumière, voilà ce que je veux. » *Le Père Dimitri, qui a survécu huit ans dans les camps de concentration staliniens, et qui se trouve aujourd'hui à la prison, affreusement célèbre, de Lefortovo, n'a pas la culture théologique de ces érudits qui campent jour et nuit à la Bibliothèque nationale ; mais son témoignage a pour nous, qui ne sommes que de pauvres pécheurs, plus de poids que celui de bien des doctes. C'est l'archevêque orthodoxe de Bruxelles, Mgr Basile Krivochéine, qui disait justement :* « Qu'apporte l'Eglise russe aux chrétiens d'Occident ? Elle leur apporte le charisme du martyre, qui est le plus grand des charismes du Saint Esprit. »

(1) Editions du Seuil, 1976.

Une marque déposée ?

par LUCIEN SFEZ (*)

L'INTELLECTUEL est sollicité de partout. On a besoin de son nom, de son label. Sans lui, les marchandises ne « passent » pas. Il faut qu'il couvre, par exemple, la liberté de la presse, en même temps que sa mise en surveillance. A droite, comme à gauche, il doit signer. Bien sûr, il est « pour » la liberté, c'est même son job. Il ne peut y faillir, mais il est aussi « pour » le respect des personnes privées. Il signe encore, prié de porter secours à la fois aux hommes politiques attaqués par les médias, et aux médias critiqués par les hommes politiques.

Il est vrai que l'élection présidentielle n'est pas loin. Les deux partis de gauche déploient leurs charmes, un peu usés. Le giscardisme ne se contente pas de déjeuners à l'Elysée. Il tente de séduire par cent organismes et mille moyens. En temps de crise, les gouvernants de la majorité ou de l'opposition ne sont plus que de mauvais sorciers, ne trouvent que de mauvaises recettes. Les politiciens s'avisent, mais un peu tard, que l'intellectuel est indispensable à l'organisation du consensus. On veut son label, son estampille. Tout à la fois, on décrie l'intellectuel et on le sacralise. Flattés, peu sûrs d'eux, certains se prêtent au jeu avec naïveté, alors même qu'on les transforme en simples instruments, bons à être mis au placard, l'opération finie.

C'est que les élites françaises sont désormais coupées en deux : technocrates qui envahissent la direction des affaires privées, des partis politiques, des instances gouvernementales, voire des *mass media* et intellectuels sans corps constitué, incertains de leur rôle dans la société. A la limite, les uns sont dépourvus de culture critique, les autres sans enracinement dans les pratiques. L'un fait, l'autre pense. Celui-ci n'a que son écriture qu'il défend jalousement à l'abri de l'intérêt général, mais appelé de l'extérieur par la majorité ou l'opposition à donner des idées, tandis qu'existe celui-là, un pur manager, capable de diriger les affaires. Coupure idéologique s'il en est, fort éloignée de la réalité sociale d'aujourd'hui, mêlée, aux connections multiples.

Mais comme il arrive souvent, on a beau savoir que cette coupure ne correspond à *rien*, l'imprégnation idéologique survit, et les pratiques restent liées à la vieille idée de séparation. Tout à la fois on sait et on ne sait pas qu'il n'en est pas de même en Italie, ni en Amérique du Sud, ni dans celle du Nord, ni en Europe du Nord, et que, même en France, il n'en a pas toujours été ainsi.

Tous ceux qui invoquent encore ce sacré feraient bien de s'aviser de son lieu de naissance dans nos sociétés modernes : le système royal qui l'a produit, le jansénisme qui l'a reproduit à son tour, tout en le dénonçant. Peu importe que le sacré joue, selon les cas, en faveur des gouvernants ou en leur défaveur. Il reste religieux, théocratique, monarchique, dans ses configurations comme dans son mode d'exercice. Rares sont les élus investis (par qui ?) de la terrible puissance de parler pour les autres. Circonstance aggravante : cette vision se nourrit de la spécialisation hiérarchique ultra-élitique — à ce titre bien *française* — entre les grandes écoles mises sur le pavois et les universités porteuses de vieille culture, en déclin. Aux uns de diriger, aux autres de penser, avec le dédain attaché à ce mot et son contraire : le respect pour les forces spirituelles, démunies, donc puissantes.

Le jour est venu de jeter ces pieuses imageries. Les faits sont têtus, brisant les frontières et les dichotomies bien intéressées. Car cette conception de l'intellectuel n'a rien à voir avec la démocratie d'aujourd'hui. Elle ne constitue qu'une survivance. Il faut en proposer une autre, plus adaptée aux réalités de ce temps. Il convient d'élargir la notion d'intellectuel à tout « représentant » engagé dans les affaires publiques. Un animateur local ou un syndicaliste, un haut fonctionnaire comme un journaliste, un instituteur comme un académicien, tous ceux qui « verbalisent », énoncent une des vérités du temps, c'est-à-dire la fixent en la distanciant du présent, lui donnent *forme* et obtiennent un retour de tel ou tel milieu. Aujourd'hui la gestion des images appartient à tous. En ce sens, la hiérarchie spécialisée du savoir n'a plus cours.

De l'historiographe à l'animateur

Louis XIV aimait s'entourer d'historiographes. Racine fut l'un d'entre eux. On lui renvoyait sa copie lorsqu'elle n'était pas bonne. Il s'agissait de donner une image cohérente et forte des actions du monarque, de créer par là une morale de l'histoire. Plus tard, le système représentatif se développe dans le champ politique. Il n'est plus entre les mains de quelques élites. Le relais est alors assuré par un plus grand nombre. C'est l'idéologie de la figure du peuple ou de la nation en 1789, dans sa version homogène, totalitaire, ou dans sa version libérale.

Le mouvement s'accentue aujourd'hui. La représentation intellectuelle n'est plus chasse gardée de la grande bourgeoisie ou des professions libérales. La démocratie se généralise, impose ses figures, pluralistes, contrastées. On peut dire que l'intellectuel comme instrument d'Etat, élite indispensable au pouvoir royal dont les stratégies ponctuelles et éclatées ont besoin d'un recodage permanent, est un moment historique qui s'efface dans nos sociétés libérales où la représentation devient peu à peu l'affaire de tous. S'efface aussi lentement la conception de l'intellectuel de classe, « représentant littéraire de la bourgeoisie » chère au Marx de *l'Idéologie allemande* ; tandis que s'efface encore l'idée d'intellectuels organiques d'un parti ou d'une société civile réconciliée avec elle-même. Point commun à toutes ces conceptions : le pouvoir « sacré » de l'intellectuel, qui énoncerait la vérité de son temps, par pure prophétie, ou analyse « neutre », « scientifique » des faits sociaux.

L'enjeu actuel : la démocratie

Les modèles s'érodent les uns les autres, et le public, depuis longtemps lassé des joutes politiciennes, se détourne peu à peu des joutes intellectuelles. Plutôt que de pleurer sur un passé perdu, nous pouvons en partie nous réjouir. Car le rôle des intellectuels centralistes est désormais assuré par de nombreux intellectuels périphériques. Ou, si l'on veut, les périphéries ont déjà fait éclater le centre. Il suffirait seulement de les renforcer.

De nombreux Français sont devenus intellectuels-praticiens critiques. Ils observent, apprécient, jugent, avec grand bon sens. Devrions-nous déplorer leur lucidité ?

Ils observent la confusion et, en ce sens, on peut parler de crise, là où les connections sont difficiles à repérer, là où les points stratégiques de changements sont multiples et absents : *l'Humanité* et *l'Aurore*, contredisant leurs propres pratiques, présentent de concert la même déontologie de la presse, exigeant des journalistes une prudence qui confinerait au silence ; des libéraux répressifs, faisant feu de tout bois, exhibent leur vocation démocratique mais manipulant la justice et le droit, l'opinion et les médias ; une gauche et une droite officielles qui s'affrontent, mais pétries par la même rationalité — 1789, travail, *famille*, patrie — des mêmes technocrates, issus de mêmes « grandes » écoles ; des autogestionnaires centralistes enfin. Ce dernier point mérite une mention spéciale. Il ne s'agit pas tant ici de l'autogestion vue par Georges Marchais, sorte d'affaire à capital variable avec une maison mère et des succursales, comme l'indique Yvon Bourdet (1). On vise ici tous ces intellectuels technocratisés qui crient à la décentralisation, au polycentrisme, en invoquant les dieux du local comme remèdes à nos maux.

D'où parlent-ils donc, insistants et de bonne foi, sinon d'un lieu central, *le plus souvent parisien ou* d'une grande métropole régionale, à l'abri d'un parti politique national, de grandes maisons d'édition, ou de grands quotidiens ? Les Français sentent alors — sans en faire toujours l'analyse — qu'il existe un vice, de moins en moins caché : un hiatus immense entre les discours au contenu généreux, et la place, la position, occupée par ceux qui les énoncent. Or la place domine le contenu, le déplace jusqu'à l'annuler. Les intellectuels centralistes *sont de moins en moins crédibles.* « Paroles, paroles », comme dit Dalida. En face, les intellectuels au *sens large*, qui sont légion, qui occupent des terrains plus réels, provoquent des changements de fourmis, modifiant en profondeur le paysage de la France, loin du sacré et des pompes des prêtres organiques de toute obédience.

Triple avantage de cette vision large de l'intellectuel : elle permet d'abord de surmonter plus facilement la coupure intellectuels/technocrates. Un journaliste comme un syndicaliste national ou local, un travailleur social comme un professeur ou un *instituteur, certains hauts fonctionnaires* comme certains patrons, participent déjà des deux, praticiens lecteurs et hommes d'écriture à la fois. Autant le reconnaître, les conforter dans leurs pratiques, encore souterraines et peu connues. Rabattre alors la superbe des paladins centralistes et des grands débats qui nous agitent l'espace d'une saison.

Second avantage : elle permet d'en finir avec l'instrumentalisation de l'intellectuel prié de se porter garant de tel candidat aux présidentielles, de tel programme législatif. S'il ne s'agit plus de monstres sacrés, qui le sont de moins en moins... on n'aura plus tendance à les ériger en porte-fanion. Tous ceux qui animent, pensent et écrivent pourraient alors plus facilement lier leur action à celle des organisations politiques et des mouvements sociaux, aidant alors à leur renouvellement. Troisième avantage : apprendre alors que beaucoup, dans l'espace exigu qui leur est laissé, changent eux-mêmes, et font changer. On ignore toujours si le socialisme et la démocratie passent par l'appropriation collective des moyens de production, et desquels. Ce dont on peut être sûr : ils n'ont de sens que dans une appropriation collective des *moyens de la mémoire et de la conscience politique.* Ce mouvement est déjà là. Consolidons-le.

Nous nous sommes déjà privés de monarques, avec bien des remords. Privons-nous sans regret des intellectuels, à marque déposée.

(*) Directeur du Centre de recherches sur la décision politique à l'université Paris-Dauphine.

(1) Dans *Qui a peur de l'autogestion ?* « Cause commune » 10,18, Christian Bourgois.

L'OREILLE VOIT

par CHRISTIAN ZIMMER

L'OBSESSION — consciente ou non — du réalisme ne serait-elle pas l'un des traits essentiels par lesquels se manifeste, dans l'art, ce qu'on appelle (à tort) le « cartésianisme » de la pensée moderne, occidentale, et qui n'est peut-être que peur du rêve, de l'imaginaire ? C'est-à-dire, en un sens de la liberté ? Dans le domaine du cinéma, la chose paraît particulièrement frappante. Mais on a vite fait de vous expliquer qu'il s'agit avant tout d'être cru, d'être immédiatement lisible, et, par conséquent, « vraisemblable ». Comme si vraisemblance était synonyme de réalisme. Comme si la croyance n'avait pas des racines infiniment plus profondes, plus mystérieuses, et qu'il faut sans doute chercher, au contraire, dans un besoin de nier, de refuser la réalité.

Aussi nous semble-t-il que les louanges adressées à Joseph Losey pour avoir, dans son *Don Giovanni*, débarrassé l'opéra de ses conventions ne sont peut-être pas aussi fondées qu'on pourrait le croire. Car les liens qui unissent celles-ci à celui-là paraissent, à la réflexion, plus profonds, plus nécessaires qu'on pourrait le penser.

Quel rôle joue la convention dans le théâtre, et particulièrement dans le théâtre lyrique ? Disons qu'elle se présente comme un jeu entre le *caché* et le *montré* : cacher pour montrer, montrer pour cacher. Dans l'opéra, la convention *cache* le réel pour *montrer la musique, mais*, en un certain sens, *cache* aussi la musique, pour montrer son envers, c'est-à-dire les mots, la pensée conceptuelle, le dire qui s'oppose à l' « indicible » de la musique. La parole, garante du sens, du sérieux et de la sécurité des significations, se retrouve donc ici associée au chant, incarnation de la pureté idéale du non-conceptuel, du symbolique, de l'affectif sublimé et surévalué par rapport à l'impureté du signifiant. Le mot, la phrase, le dit verbal sont comme des amarres qui assurent ma relation au réel et me retiennent dans ma plongée au sein de l'inconnu.

Or, quelle est la tentation du cinéaste, en face de l'opéra, sinon le réalisme ? Sinon celle de privilégier le signifié du texte, autrement dit ce qui renvoie directement au réel ? Tentation toute naturelle, puisque le cinéma est précisément le moyen de remplacer l'espace symbolique, limité et conventionnel de la scène par une représentation réaliste de l'espace et des choses. Et tentation d'où découle fatalement une autre : celle du *plus* d'images, du « trop plein d'images », comme dit Catherine Clément (1), bref celle de *montrer* plus qu'il ne convient. Au risque de détruire la magie propre à l'opéra, que celle-ci soit ou non supplantée par une autre (celle des images cinématographiques). Car cette magie tient à ce *moins* d'images qu'est la convention, porte ouverte, invitation au rêve. Et on ne manquera pas de constater que cette magie resurgit, lorsque l'artifice théâtral s'impose à nouveau pleinement, comme dans la scène des masques.

La tentation réaliste

Certes, Losey n'a pas cédé de façon aveugle à la tentation réaliste : Frédéric Edelmann a pu, non sans raison, remarquer que le décor « naturel » qu'il a choisi est lui-même d'essence théâtrale, et qu'en définitive c'est en quelque sorte un espace scénique *en extension* qu'il a substitué à l'espace scénique originel (2). Il n'est reste pas moins que ce parti pris va à l'encontre de ce qu'exprime la limitation rigoureuse du champ théâtral. Et les expériences de *transposition* de la scène à l'écran le prouvent amplement : c'est toujours en *resserrant* ce champ par le travail de la caméra beaucoup plus qu'en le faisant éclater que le cinéaste a servi le texte, et, par-là, l'œuvre elle-même (l'exemple le plus mémorable demeurant celui des *Parents terribles*, filmes par Cocteau lui-même).

Sans doute s'agit-il ici de musique, et pas seulement de théâtre. Le problème ne diffère guère pour autant : le texte musical n'en exige pas moins que le texte dramatique. Avec cette différence toutefois — et c'est là presque affirmer un truisme — que filmer la musique, plus encore que filmer le verbe, c'est avant tout filmer le temps. On peut, comme l'a fait Jean-Marie Straub dans *la Chronique d'Anna-Magdalena Bach*, filmer en fait un espace, mais un espace fixe, strictement délimité et délibérément choisi : l'espace de production de la musique, celui de son mode de production, celui où elle se produit en tant qu'événement. Ce qui revient, du reste, à filmer le temps, puisque c'est d'un événement, donc de durée, qu'il est question (et non du produit, de l'image de cet événement).

Mais Losey, cela saute aux yeux, s'intéresse à l'espace beaucoup plus qu'au temps. Dans son *Don Giovanni*, il cherche constamment, avec une espèce de persévérance rageuse — est-ce malgré lui, ou en raison d'un point de vue de nature plus ou moins politique ? — à enraciner l'opéra dans un espace aussi *vrai*, aussi *réaliste* que possible (encore que celui-ci soit nécessairement l'espace cinématographique, naturellement polymorphe et fantastique, comme on sait). Ses personnages ne cessent, par leur évolution, de décrire, de définir, d'étendre cet espace, d'en réaffirmer et d'en redoubler l'existence.

L'hiératisme, le caractère ritualisé de l'opéra, cèdent la place à une espèce de vertige du mouvement, à une véritable frénésie ambulatoire. Est-ce que, pour Losey, la musique ne serait pas vie, et qu'il faudrait, pour pallier cette absence, fabriquer de la vie à partir, autour, ou en marge de la partition ? La musique, aux yeux du cinéaste, ne créerait-elle pas son propre univers, son propre environnement imaginaire ? Est-ce pour cette raison qu'un autre environnement encombre ici à ce point l'image ? Paysannes d'opérette rencontrées dans les rues, convives attablés pendant la réconciliation de Zerline et de Masetto, présences matérielles insistantes : fruits, légumes, viandes, etc. Sans parler, bien entendu, du décor lui-même, et même d'une ou deux nudités féminines (pour *donner* en quelque sorte un objet au regard de don Giovanni : Mozart aurait-il oublié de lui en donner un ?).

On dirait, en somme, que Losey n'arrive pas à faire confiance à la musique : si dona Anna chante ainsi le sang répandu sur le cadavre de son père, n'est-ce pas précisément pour qu'on ne voie pas ce sang, *parce qu'on* ne le voit pas, ou plutôt parce que c'est avec un autre œil qu'il faut le voir, ce qui rend parfaitement pléonastique le plan rapproché et sanglant que nous inflige le cinéaste ? Losey, en fin de compte, ne retrouve la juste mesure du visible que lorsque la dramaturgie le lui impose (dans la scène de l'échange des identités, par exemple, puis dans celle où Leporello est démasqué). Puisque c'est de Mozart qu'il s'agit, il faut bien le croire, et on ne regarde les images de ce film — film de riche, de la pléthore, du gaspillage visuels — que par respect pour la musique. Il n'empêche qu'on voudrait bien, souvent, et plus ou moins consciemment, les écarter, pour que la musique puisse respirer, produire ses propres images. L'œil écoute, disait Claudel : est-il juste de déposséder l'oreille de son regard ?

Ce regard-là, on ira donc le chercher, plutôt que dans le *Don Giovanni* de Losey, dans le *Schubert*, de Titus Leber, plus discrètement lancé sur le marché. Ce n'est pas là un film qui *traduit* la musique en images, propos absurde, puisque, pour qu'il y ait *traduction*, il faut qu'il y ait un langage à deux niveaux, un signifiant et un signifié, donc un référant fixe, un « roc référentiel », et que la musique est sens de part en part, langage à un seul niveau, ne renvoyant à aucun objet précis. Mais c'est un film qui tente de recueillir, de cerner, de déchiffrer ces images, ces fantasmes, plus ou moins informels, plus ou moins indéfinissables, que la musique produit en nous, quel que soit notre degré de culture, et qui ne peuvent être découverts qu'en s'enfonçant dans le clair-obscur de la semi-conscience ou les ténèbres de l'inconscient.

(1) In *Opera International*, cité par *le Monde* du 22 novembre 1979 (« Les spécialistes sont divisés »).
(2) « Voir Mozart, écouter Palladio » (*le Monde* du 22 novembre 1979).

Le Monde

étranger

LA CRISE AFGHANE

M. Babrak Karmal appelle la jeunesse à la mobilisation contre les «mercenaires étrangers»

M. Babrak Karmal, président du Conseil de la révolution, a lancé jeudi 31 janvier un appel à la jeunesse afghane à laquelle il a demandé de *« former des détachements de volontaires pour protéger les routes, les ponts et les cols, ainsi que les camions et convois transportant des vivres et des marchandises de première nécessité que les bandes de mercenaires étrangers, agents de l'impérialisme, empêchent de parvenir dans les villes et les villages »*.

Il a exhorté dans le même message la population à *« labourer et ensemencer à temps toutes les terres fertiles pour qu'aucun lopin de terre ne reste inculte »*. Cette attention portée à la *« question alimentaire »* paraît confirmer les difficultés croissantes de ravitaillement dans le pays.

Tandis que la situation dans les provinces se détériore, le rythme des réfugiés passant au Pakistan continue d'être élevé : dix mille à vingt mille par semaine. Selon l'organisation Médecins sans frontières, qui vient d'envoyer une équipe sur place, le bilan sanitaire dans les camps est « alarmant ». La mortalité infantile est importante et chez les adultes les cas de dénutrition, parasitose, gastro-entérite et tuberculose très nombreux. Dans un communiqué, l'association déclare que *« cet état misérable, loin de s'améliorer, est rendu encore plus dramatique par l'afflux de nouveaux réfugiés »*. Vu l'urgence de la situation, Médecins sans frontières s'apprête à envoyer de nombreuses équipes médicales, du matériel sanitaire et des médicaments au Pakistan.

A Washington, M. Bloomfield, membre du Conseil national de sécurité, a estimé jeudi que le chiffre de 500 000 réfugiés afghans était sans doute inférieur à la réalité. Après une nouvelle « rallonge » de 5,3 millions de dollars alloués jeudi par le président Carter, le total de l'aide humanitaire des Etats-Unis au Pakistan s'élève à 21 millions de dollars.

Sur le plan militaire, le général Qader, membre du Conseil de la révolution, a affirmé dans le journal *Kaboul Times*, que *« des centaines de camions, transportant des armes et des explosifs, approvisionnent régulièrement les rebelles »*.

Selon le *Times of India*, des militaires américains seraient déjà arrivés au Pakistan pour entraîner les guérilleros. Le journal, qui se réfère à des *« milieux de services de renseignements »*, ajoute que des conseillers chinois et américains travaillent aux côtés des Pakistanais, en vue d'unifier les rebelles sous un commandement unique, mais se heurteraient à des difficultés, en raison des querelles tribales qui opposent les chefs des divers groupements rebelles. Selon Radio-Moscou, les troupes afghanes, dont une partie auraient été réarmées par les Soviétiques, auraient capturé dans le nord de l'Afghanistan, deux *« instructeurs militaires »* chinois.

Des réfugiés prêts au combat

De notre envoyé spécial

Azakhail. — *« Visite au camp de réfugiés afghans d'Azakhail. »* L'invitation est tout ce qu'il y a d'officiel. Elle émane du département de l'information du gouvernement pakistanais. Et à première vue elle s'explique. *Dans la documentation que* l'on remet ici au voyageur, figure, entre une brochure sur le programme nucléaire et une autre sur le tourisme, un opuscule entièrement consacré aux réfugiés afghans avec cette formule : *« Après la tragédie du Boat People, maintenant celle du Moutain People. »* Depuis trois ans, le Pakistan les a vus arriver. Depuis décembre 1979, le monde entier entend parler d'eux et s'émeut. Le Pakistan aussi, qui ne sait plus trop comment faire face et en appelle à l'aide internationale. Il a besoin qu'on parle des camps. Il y conduit tous ses hôtes. Mais c'est aussi une arme à double tranchant car, dans les camps, on ne parle que de résistance, de lutte armée contre les Soviétiques. Et l'aide humanitaire peut y prendre alors un tout autre sens. A preuve Azakhail.

C'est à deux heures et demie de route d'Islamabad. Posé sur la plaine aride, au-delà du remblai d'une voie ferrée, le camp mêle sur deux bons kilomètres tentes et cahutes dans un semblant d'alignement. Mais on n'y surprendra pas la vie réelle. La visite, maintenant, est devenue un rite. Sur le sol et dans un assez large espace, on a étendu des tapis. Sur les tapis, on a disposé une rangée de fauteuils de bois. Devant les fauteuils, assis, jambes croisées, en demi-cercle, une cinquantaine de religieux, de chefs de village, *pareils à un conseil des anciens*.

A la vue des visiteurs, tous se lèvent et, ensemble, psalmodient : *« Allah est grand ! Les Russes sont des barbares ! »* C'est comme un chant métallique et répété. Il annonce le reste. Sous le turban et le bonnet brodé, le mollah Mourmir Nour Mahrmar parle : *« Nous sommes ici sept mille, tous prêts au combat. Mais nous n'avons pas d'armes. Donnez-nous cent mille armes, de tous les pays islamiques. »*

Il célèbre les frères restés de l'autre côté et qui se cachent dans des grottes troglodytes, *« parce que les villages ont été bombardés, rasés, brûlés »*. Sur l'un des fauteuils siège le professeur Amanula Rassul, écouté contre un oracle. Il a fondé un comité afghan pour une unité *humanitaire islamique*. Il se situe en dehors des mouvements politiques de la résistance. Mais il est de cœur avec eux. Il suffit d'écouter. *« Il y a ici des enfants. Mais il y en a aussi toujours au cœur de l'Afghanistan. Ils sont notre avenir. C'est sur eux que nous comptons. Pouvoir résister à la faim, au froid, c'est pouvoir résister à l'ennemi qui veut nous anéantir. Vous savez que les Russes ont commencé la guerre chimique ?*

— Vous avez des preuves ?

— Non, pas encore, malheureusement, nous les cherchons. Nous savons que, dans un village, on a retrouvé des animaux aveugles et des plantes brûlées. »

« Les pays de l'islam doivent passer aux actes »

Il est vain de le questionner sur les conditions de vie du camp. *« Non, il n'y a pas d'électricité. Oui, nous manquons de beaucoup de choses. Mais l'aide que nous demandons, c'est de toute façon une aide pour les combattants. Le gouvernement pakistanais donne 4 roupies (2 francs) par jour et par personne. Ça s'est arrêté un moment. Ça reprend. Ce n'est pas cela qui compte. Nous avons ici quarante chefs de guérilla. »*

— Qu'attendez-vous, des armes ou de l'argent ?

— *Chargé d'une organisation humanitaire, je ne peux, moi, que parler d'argent. Avec l'argent, on a des armes. Les combattants ont déjà des Kalachnikov, des fusils-mitrailleurs, des roquettes antichars pris à l'armée afghane. »*

Mais ils n'ont pas de munitions. Rien non plus contre les hélicoptères blindés, qui leur font le plus de mal. La conférence islamique d'Islamabad ? Amanula Rassul en est satisfait. La résolution sur l'Afghanistan lui convient : *« Ce sont là des conclusions positives pour nous. Forcément, on attend toujours plus. Les pays de l'islam doivent passer aux actes maintenant. »*

Tout a été dit devant les gens du département de l'information pakistanaise, devant des soldats, des policiers.

« Au fait, pourquoi sont-ils là ? Ils vous contrôlent ? — Non, ils nous protègent. Des éléments communistes afghans pourraient s'infiltrer. »

De l'autocar, le chauffeur appelle. La visite est finie. L'assemblée des religieux et des chefs se lève, crie de nouveau la grandeur d'Allah et la barbarie des Soviétiques. A l'écart la foule terne des humbles fait la haie et salue de la main.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

« Si le plan des Soviétiques est de se diriger vers le golfe Persique cela veut dire la guerre », déclare M. Clifford, envoyé spécial de M. Carter en Inde

M. Brzezinski, conseiller du président Carter pour la sécurité nationale, est arrivé vendredi 1er février à Islamabad pour *discuter avec les dirigeants pakistanais* du renforcement des liens militaires et économiques avec les Etats-Unis. M. Brzezinski s'entretiendra samedi et dimanche avec le général Zia, chef de l'Etat pakistanais.

● A NEW-DELHI, M. Clark Clifford, envoyé spécial du président Carter en Inde, a averti jeudi l'Union soviétique que tout mouvement de troupes soviétiques en direction du Golfe, après les événements d'Afghanistan, conduirait à une guerre avec les Etats-Unis. *« Ils doivent savoir que si leur plan est de se diriger vers le golfe Persique, cela veut dire la guerre »*, a déclaré l'ancien secrétaire américain à la défense, au cours d'une conférence de presse, à l'issue d'un entretien avec le premier ministre indien Mme Gandhi.

« L'occupation » soviétique continuera à affecter les relations Etats-Unis-U.R.S.S. *« tant que les Soviétiques resteront en Afghanistan »*, a ajouté M. Clifford. Il a indiqué que les Etats-Unis continuaient à chercher les moyens de convaincre Moscou de la nécessité de retirer ses troupes. M. Clifford a ajouté que l'entrée *« brutale »* des troupes soviétiques en Afghanistan *faisait* partie d'une escalade militaire continue caractérisée par un accroissement des activités soviétiques au Proche-Orient et dans l'océan Indien. Il a souligné que les autres pays devaient aussi réagir. *« S'il n'y a pas de réplique des autres pays*, a-t-il dit, *la tentation de l'U.R.S.S. sera grande de poursuivre »* l'escalade.

M. Clifford a ajouté que la disparition de l'Afghanistan comme Etat-tampon avait amené les troupes soviétiques à environ 480 kilomètres du Golfe, et que cette région — source d'approvisionnement de l'Occident en pétrole — devait rester en dehors de l'orbite soviétique.

Au sujet du Pakistan, M. Clifford a déclaré que la décision américaine de réarmer ce pays faisait partie d'un plan destiné à empêcher tout nouveau mouvement de troupes soviétiques dans la région. Le réarmement du Pakistan est nécessaire, a-t-il dit, pour deux raisons : il constitue, premièrement, une nouvelle *« mise en garde »* à l'U.R.S.S. et, deuxièmement, doit permettre au Pakistan de repousser toute incursion de troupes soviétiques à sa frontière afghane. Se référant, à plusieurs reprises, aux craintes exprimées par l'Inde, M. Clifford a souligné que l'équilibre militaire entre l'Inde et le Pakistan est *« tellement à l'avantage de l'Inde »* que la fourniture d'armes au Pakistan ne bouleversera pas le *statu quo*.

« Il y va de l'intérêt de la paix » d'envoyer des armes américaines au Pakistan, a ajouté M. Clifford. Il a également insisté sur le fait que toute utilisation de ces armes à des fins non défensives sera considérée comme une *« affaire très grave »* par les Etats-Unis.

En conclusion, M. Clifford a déclaré que l'intervention soviétique en Afghanistan constituait un *« changement radical »* dans la politique de Moscou, dans la mesure où elle a été dirigée contre un pays n'appartenant pas au pacte de Varsovie et membre du mouvement des non-alignés.

Le président cubain Fidel Castro (actuel président du mouvement des non-alignés) a fait lire, jeudi, devant l'Organisation des Nations unies pour le développement industriel (ONUDI), actuellement réunie à New-Delhi, un message où il déclare notamment : *« Les événements d'Iran et d'Afghanistan prennent une dimension dramatique qui concerne tous ceux qui recherchent la paix fondée sur le droit des peuples à leur souveraineté, leur intégrité et leur indépendance. »*

Une mise en garde de la « Pravda » au Pakistan

● A MOSCOU, La *Pravda*, commentant, jeudi, la visite de M. Brzezinski à Islamabad, a mis en garde le Pakistan contre l'utilisation de son territoire par les rebelles afghans. *« Le problème qui se pose est la véritable agression lancée contre l'Afghanistan par des dizaines de milliers de mercenaires qui se servent du Pakistan ; or cette agression se produit dans le voisinage immédiat de l'U.R.S.S. »*, écrit l'organe du P.C. soviétique. La *Pravda* ajoute que le conseiller du président américain va au Pakistan en tant qu'*« instigateur, créateur et exécutant de plans n'ayant absolument rien de commun avec la garantie de la paix »*. Selon le journal, il fera entendre *« de nouveau le cliquetis des armes »*.

Les « organisations musulmanes d'Union soviétique » ont décidé, jeudi, d'organiser en septembre à Tachkent (Ouzbékistan soviétique), une « conférence islamique » à l'occasion de la célébration du quinzième siècle de l'Hégire. Dans une déclaration, citée par l'agence Tass, le « comité préparatoire » lance un appel aux *« fidèles de l'islam et des autres religions, à tous les hommes de bonne volonté »*, et les exhorte à *« soutenir les transformations révolutionnaires en Iran et en Afghanistan »*.

● A GENÈVE. — Le Comité international de la Croix-Rouge et la Ligue des sociétés de Croix-Rouge ont lancé, mercredi, à Genève, un appel pour la fourniture d'une aide de 14,5 millions de francs suisses (plus de 36 millions de francs français) aux cinq cent mille réfugiés afghans au Pakistan.

● A BERNE. — M. Pierre Aubert, ministre suisse des affaires étrangères, a suspendu ses projets de visite cette année en U.R.S.S.

● A BONN. — Le chancelier Schmidt a réuni jeudi, pour la deuxième fois en moins de trois semaines, le Conseil de sécurité de l'Allemagne fédérale.

● A VIENNE, la conférence Est-Ouest sur la réduction des forces en Europe (M.B.F.R.) a repris, jeudi, ses travaux suspendus à la mi-décembre. Parlant au nom de l'OTAN, M. Molitor (Luxembourg) a évoqué, sans prononcer le nom de l'Afghanistan, *« les changements qui, survenus dans d'autres régions du monde, ont jeté leur ombre sur le processus de détente »*. Ces changements, a-t-il souligné, *« diminuent la confiance mutuelle, qui est un élément essentiel pour un progrès dans les négociations sur le contrôle des armements »*. Pour les pays du pacte de Varsovie, M. Strulak (Pologne) a répondu qu'il n'y a *« aucun rapport entre l'Afghanistan et la conférence de Vienne »*. *« Si les événements d'Afghanistan devaient se répercuter sur la négociation, ce serait le fait de cercles ennemis de la détente »*, a-t-il dit.

Moscou tente de colmater les brèches du camp socialiste

(Suite de la première page.)

En réponse à l' « exposé » de M. Gromyko sur l' « état des relations soviéto-américaines », M. Ceausescu n'a en effet rien fait d'autre que « présenter l'appréciation de la Roumanie sur la situation internationale actuelle », exprimer la « préoccupation » que lui cause l'aggravation de la tension et « souligner la nécessité d'agir pour assurer la poursuite de la politique de détente ». Significativement, tous les thèmes abordés que cite Agerpress — la sécurité européenne, le Proche-Orient, l'Asie du Sud-Est et d' « autres problèmes internationaux actuels » — sont des sujets de divergence soviéto-roumains, et il n'est donc fait logiquement mention d'aucun point d'accord.

Après avoir multiplié depuis un mois les critiques implicites mais claires de l'intervention soviétique, le chef de l'Etat roumain vient, en début de semaine, de faire un nouveau pas vers l'Ouest en recevant coup sur coup, lundi et mardi derniers, le sous-secrétaire d'Etat américain aux affaires politiques, M. Newson, et le chef de l'opposition ouest-allemande, M. Strauss (*le Monde* du 30 janvier). Les communiqués publiés à l'issue de ces deux rencontres avaient mis en valeur la concordance de vue entre M. Ceausescu et ses interlocuteurs sur l' « importance du respect des principes de l'indépendance nationale, de la non-ingérence et du non-recours à la force », autrement dit sur la condamnation de la politique menée *par l'U.R.S.S. à Kaboul*.

Quelles que soient ses suites, le voyage de M. Gromyko, sèchement présenté à Moscou comme une « brève visite », a maintenant valeur d'avertissement pour M. Ceausescu, dont le pays — frappé entre autres maux par des difficultés d'approvisionnement pétrolier — est économiquement fragile. Mais, même si le ministre soviétique des affaires étrangères *obtenait que le chef de l'Etat* roumain renonce à des manifestations aussi éclatantes de dissidence (elles seraient d'ailleurs maintenant superflues), on voit mal comment il pourrait le faire rentrer totalement dans le rang.

Avec la Hongrie, le problème est apparemment moins grave. M. Kadar est un allié fidèle. Mais *il faut noter la vigueur que* Budapest a mise à assurer Bonn du fait qu'un ajournement ne changeait rien aux relations entre les deux capitales, dont on souhaite toujours le renforcement.

C'est un pénible auto-camouflet qu'a dû s'imposer jeudi le gouvernement hongrois, dont les diplomates, trois heures avant que la nouvelle ne tombe, ne doutaient pas que la visite de M. Puja aurait lieu, comme prévu, le 7 février. La discipline au sein du « camp » l'a emporté, mais les divergences d'intérêts et de tactiques entre Budapest et Moscou sont étalées au grand jour.

Il suffit pour s'en convaincre de reprendre les réponses données dimanche dernier aux auditeurs de la radio hongroise par M. Janos Berecz, le chef du département de politique étrangère du comité central, expliquant que la tension entre Moscou et Washington ne menaçait pas les relations économiques de la Hongrie avec les pays de l'Ouest. M. Berecz avait notamment déclaré : *« Même dans les trois dernières années (...), les relations de la Hongrie avec les Etats-Unis ont continué à s'améliorer et d'importantes mesures ont été prises (...) qui ont exigé du président américain une évaluation réaliste, mais aussi du courage (...). L'Union soviétique, dont le principe de base est la coexistence pacifique, approuve et soutient ces rapports américano-hongrois (...). »*

Puis, après *avoir critiqué* les réactions de M. Carter en termes pesés (*« Le gouvernement américain réagit à une mesure régionale concrète de l'U.R.S.S. en donnant une raison doctrinaire qui concerne l'humanité entière »*), et avoir conseillé à Washington de garder le même sang-froid pragmatique que Moscou pendant *la guerre* du Vietnam, M. Berecz avait laissé son adjoint, M. Gyula Horn, conclure l'émission en ces termes :

« Nous tenons à poursuivre le processus de la détente. Cela est un de nos intérêts fondamentaux. Dans ces conditions, nous n'avons ni raisons de principe ni raisons pratiques de nous en éloigner. Nous allons, conformément à nos plans et à nos accords, entretenir des rapports de haut niveau avec les Etats-Unis et les autres pays de l'Ouest dans les domaines politique, économique, scientifique, technique, etc. Nous comptons poursuivre sur cette voie. »

BERNARD GUETTA.

● *M. Georges Séguy*, secrétaire général de la C.G.T., et M. Marcelino Camacho, secrétaire général des Commissions ouvrières espagnoles, n'ont pas fait allusion à l'intervention soviétique en Afghanistan dans le communiqué commun publié jeudi 31 janvier à Paris à l'issue de leurs entretiens. Mais M. Camacho a fait état de certaines « nuances » entre les positions de la C.G.T. et celles des Commissions ouvrières.

La C.G.T. à Kaboul sur TF1, A2 et France-Inter

L'Union syndicale des syndicats C.G.T. de Paris proteste, dans un communiqué publié jeudi 31 janvier, contre *« le silence de la presse écrite et parlée organisé délibérément par le pouvoir à l'encontre des déclarations faites par la délégation C.G.T. à son retour de Kaboul »*. *« Quoi que l'on puisse penser des événements récents*, ajoute le communiqué, *le véritable pluralisme implique une information impartiale permettant à l'opinion publique de se faire elle-même une idée. Nous exigeons que TF 1, A 2, FR 3, la radio et l'ensemble des médias respectent le droit à l'information et publient les interviews de notre délégation, et nous engageons nos directions à protester auprès des directions concernées. »*

A TF1, on s'étonne de la réaction du syndicat et l'on rappelle qu'un représentant de la C.G.T. s'est exprimé sur la chaîne le mercredi 30 janvier ; de même, M. Louis Bériot, rédacteur en chef d'Antenne 2, tient pour *« invraisemblable »* la réaction de l'union syndicale C.G.T. et précise que M. J.-C. Larozel, membre de la délégation C.G.T. envoyée en Afghanistan, a été interviewé pendant dix minutes au cours du journal de 13 heures du mercredi 30 janvier. A France-Inter, on fait également remarquer que M. Pierre Gensous, autre membre de la délégation, était l'invité du journal de 13 heures le 29 janvier.

LE SYNDICAT DES CORRECTEURS A DÉSAPPROUVÉ L'INTERVENTION

Le Syndicat des correcteurs C.G.T. fait savoir qu'il a vainement tenté de présenter une motion désapprouvant l'intervention soviétique en Afghanistan, lors du congrès de l'union C.G.T. des syndicats de Paris, qui s'est tenu du 22 au 25 janvier. Le porte-parole des correcteurs a pu s'exprimer à la tribune, mais le vote sur la motion a été écarté.

Dans la décade qui avait précédé, plusieurs organisations de la C.G.T. avaient désapprouvé *l'opération de Kaboul : la Fédération* nationale des personnels pénitentiaires-justice, le Syndicat de la direction générale des impôts, la Fédération nationale de la chimie.

Selon certaines informations, un bon nombre d'organisations cégétistes ont renoncé à prononcer une appréciation claire sur l'intervention soviétique, les militants hésitant entre la réprobation et le respect de la discipline vis-à-vis de la position officielle de la C.G.T.

LA CRISE AFGHANE

M. Santiago Carrillo critique l'« hégémonisme » et l'« expansionnisme » de l'U.R.S.S.

De notre correspondant

Madrid. — M. Santiago Carrillo a critiqué, le mercredi 30 janvier, la présence militaire soviétique en Afghanistan dans des termes beaucoup plus durs que ceux du communiqué officiel de son parti au lendemain de l'intervention. Au cours d'un déjeuner avec la presse étrangère, il a affirmé que l'U.R.S.S. avait fait preuve d'« *hégémonisme* » et d'« *expansionnisme* ». Le communiqué du P.C.E., publié le 3 janvier, se contentait d'indiquer que « *l'entrée des troupes d'un pays dans un autre violait les principes de souveraineté et d'indépendance et contribuait à tendre les relations internationales créant de nouveaux dangers pour la paix mondiale* ».

Avec cette nouvelle déclaration, le dirigeant communiste a atténué quelque peu le déséquilibre qu'on avait pu observer dans les analyses du P.C.E. ces dernières semaines. Certes, les communistes espagnols ont critiqué sans équivoque le coup de Kaboul, mais ils l'ont fait avec une certaine modération. En revanche, dès que M. Carter a commencé sa politique de représailles contre Moscou, ils ont concentré le tir sur l'« *impérialisme américain* » et l'ont accusé, par son « *bellicisme* », de « *mettre le monde au bord du précipice* ». Ils ont donc donné l'impression que, pour eux, le responsable du retour à la guerre froide n'était pas le pays qui avait déclenché les opérations, mais celui qui tentait de lui répliquer.

Sans doute le P.C.E. est-il tenu à une certaine prudence à l'égard de l'Union soviétique qui n'a guère relâché sa pression depuis deux ans pour tenter de ramener les communistes espagnols à l'orthodoxie. Les délégations de « partis frères » d'Europe orientale se sont succédé à Madrid, et de nombreux militants espagnols ont été invités à faire le pèlerinage en sens contraire. Néanmoins, le principal danger pour M. Carrillo réside dans les résistances qu'il rencontre au sein de son propre parti. La condamnation de l'intervention soviétique n'a pas fait l'unanimité, par exemple, au sein du parti communiste de Catalogne.

M. Santiago Carrillo a répondu dimanche dernier en Galice aux militants qui se sont « *offusqués* » ou qui ont « *souffert* » de la position du P.C.E. sur l'Afghanistan. La révolution ne peut s'exporter à l'aide des baïonnettes étrangères, a-t-il dit.

Selon lui, les conséquences de l'expédition afghane risquent d'être lourdes : « *L'impérialisme américain va retrouver le leadership qu'il commençait à perdre.* » Pour peu que Washington fasse les concessions nécessaires, le monde arabe peut « *se retourner contre l'Union soviétique, alors qu'il est actuellement à ses côtés* ». Dans son intervention de dimanche, M. Carrillo a utilisé un de ses arguments favoris pour désarmer les éléments pro-soviétiques de son parti : les meilleurs défenseurs de l'Union soviétique, a-t-il dit, c'est nous, « *car nous voulons éviter qu'elle soit isolée* ».

« Le boycottage une politique imbécile »

A propos des événements d'Afghanistan, M. Carrillo s'est expliqué dans les termes suivants devant la presse étrangère : « *Il y a sans doute eu interférence préalable de la C.I.A. et des Américains. Mais répliquer à une telle action par une invasion militaire, c'est tout de même exagéré. Ce qui est tragique, quand un pays intervient militairement dans un autre pays, c'est qu'il lui est ensuite difficile de se retirer. Je ne dis pas qu'il faille donner des garanties à l'U.R.S.S. pour qu'elle rapatrie ses troupes d'Afghanistan. Mais peut-être faudrait-il donner l'assurance que l'indépendance de l'Iran sera préservée.* »

M. Carrillo a expliqué que ses récents entretiens avec M. Berlinguer avaient eu pour objet de dégager une « *troisième voie* ». Il pense que les sociaux-démocrates et les forces chrétiennes progressistes peuvent s'associer aux partis eurocommunistes dans cette tentative. Les conclusions que M. Giscard d'Estaing a tirées de ses entretiens avec Mme Gandhi lui semblent aller dans le même sens.

Sur le boycottage des Jeux olympiques, le dirigeant communiste est formel. « *C'est une politique imbécile,* dit-il. *Elle ne servira qu'à renforcer les citoyens soviétiques dans l'idée que leur pays est victime d'un blocus.* »

CHARLES VANHECKE.

LA MENACE DE BOYCOTTAGE DES J.O.

M. MARTIN (P.C.F.) ACCUSE Mme VEIL D'ÊTRE ASSERVIE AUX ÉTATS-UNIS

M. Maurice Martin, député (P.C.F.) à l'Assemblée européenne, a déclaré, jeudi 31 janvier, que les déclarations de Mme Simone Veil en faveur du boycottage des Jeux olympiques de Moscou apportent « *une caution* » à M. Jimmy Carter et « *aux champions du retour à la guerre froide* ».

M. Martin, membre de la délégation qui accompagnait Mme Veil à Washington, s'était désolidarisé des déclarations de la présidente de l'Assemblée européenne et avait quitté les Etats-Unis en signe de protestation (*le Monde* du 31 janvier). Il estime que le comportement « *intolérable* » de Mme Veil est « *plus qu'une allégeance, plus qu'un alignement ; c'est de la servilité* ».

M. Martin s'étonne que Mme Veil ait pu répondre de cette façon « *au coup de sifflet de Jimmy Carter, le « big boss » américain* ». Il s'agit d'un « *coup monté* », a-t-il dit. Il a expliqué que, « *bien avant* » l'intervention soviétique en Afghanistan, les Etats-Unis cherchaient déjà, par des « *manœuvres* », à provoquer « *la mise à mort des Jeux olympiques* ».

Pour sa part, dans *l'Humanité* du 1er février, Mme Marie-Claude Vaillant-Couturier, qui fut déportée en Allemagne pour son action dans la Résistance et qui a été député (P.C.) de 1946 à 1973, s'élève contre le fait que Mme Veil ait « *assimilé la tenue des Jeux en 1936, et en 1980 à Moscou ; le régime nazi et celui de l'Union soviétique ; un régime qui a fait disparaître dans ses chambres à gaz plusieurs millions d'hommes, de femmes et d'enfants, et voulait réduire les peuples à l'état d'esclaves incultes, et le régime soviétique qui a permis à des peuples analphabètes vivant dans la misère d'élever de façon spectaculaire leur niveau de vie et d'atteindre les sommets de la culture* ». Mme Vaillant-Couturier ajoute : « *Je trouve cela particulièrement scandaleux de la part de quelqu'un qui doit la vie, entre autres, aux sacrifices de vingt millions de Soviétiques.* »

● *M. Couve de Murville*, député R.P.R., président de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale, estime, dans une interview à *Ouest-France*, le 31 janvier : « *Boycotter les Jeux olympiques, c'est se définir davantage en fonction des Etats-Unis que par rapport aux événements d'Afghanistan. Les Etats-Unis ont lancé leur offensive parce qu'ils ont, peut-être provisoirement, mais complètement, changé leur ligne de conduite à l'égard de Moscou.* »

● *M. Michel Jobert*, président du Mouvement des démocrates, a déclaré à Europe 1 : « *Après avoir dit que nous allions aux J.O., nous essayons maintenant de prendre la tangente d'une façon qui, bien entendu, se croit habile et qui, à mon sens, est un peu sordide.* » Il a ajouté : « *L'esprit d'Helsinki est frère de l'esprit de Munich. Nous avons accepté en 1975 la capitulation de l'Europe. On s'est laissé prendre au piège. D'un côté les droits de l'homme et il n'y avait rien dans la corbeille, de l'autre la reconnaissance par l'Europe des partages territoriaux au profit de l'U.R.S.S., et aujourd'hui l'on s'étonne qu'il y ait Kaboul et que l'on se compte difficilement pour savoir ce que l'on fait.* »



(Dessin de PLANTU.)

Le secrétariat national du P.S. critique la position de M. Rocard

M. Michel Rocard a commenté jeudi 31 janvier au micro de France-Inter la résolution prise par le bureau exécutif du P.S. réaffirmant l'hostilité des socialistes au boycottage des Jeux olympiques de Moscou. M. Rocard a notamment déclaré : « *C'est une décision qui sera appliquée par discipline ; je crois qu'elle n'est pas assez préparatrice de l'avenir.* » Le député des Yvelines a ajouté : « *Nous ne pouvons pas faire comme si les Jeux olympiques allaient se dérouler normalement ; quelle que soit la décision que nous prendrons, nous ne pourrons pas faire comme si l'Afghanistan n'avait pas été envahi (...). Il faut savoir que les Jeux de Moscou n'auront pas la signification des Jeux olympiques complets. Il faut dès maintenant que les politiques, au lieu de se mêler d'aller régler les problèmes des sportifs, ouvrent la voie à la recherche d'un olympisme nouveau, moins marqué de nationalisme ; il faudra donc probablement accepter qu'il n'y ait plus ni drapeaux ni hymnes, et que le lieu des Jeux soit un lieu respecté en tant que tel.* » M. Michel Rocard a, dans cet esprit, proposé la Grèce, la France ou un pays neutre.

Ces prises de position du député des Yvelines confirmant celles qu'il avait défendues, avec succès, devant le bureau exécutif, ont conduit le secrétariat national à publier jeudi une mise au point dans laquelle on lit notamment : « *Contrairement aux déclarations faites à la radio par M. Rocard, la position prise collectivement le 30 janvier par le bureau exécutif du parti socialiste sur les Jeux olympiques est bien préparatrice de l'avenir.*

» *Le bureau exécutif, en constatant l'altération grave de l'esprit olympique, la dégradation de la signification des Jeux, a en effet souhaité* « qu'ils redeviennent une fête culturelle, universelle et fraternelle et qu'ils ne soient pas une confrontation de nationalismes par l'intermédiaire d'athlètes ».

» *Le bureau exécutif s'est déclaré prêt, dans cet esprit, à* « examiner pour l'avenir les propositions allant dans ce sens, que ce soit par la suppression des hymnes et des drapeaux ou par la création d'une enclave olympique, au choix du comité international olympique » (...). *Sur proposition de M. Lionel Jospin, le bureau exécutif, après en avoir délibéré collectivement, a refusé d'une façon argumentée de s'associer à la campagne du boycottage. C'est une question difficile ; elle appelle une réponse positive ou négative. Il n'est pas possible en tout cas de l'éluder et il n'est pas responsable de faire comme si elle ne se posait pas.* »

D'autre part, les dirigeants socialistes soulignent que lors de la réunion du bureau exécutif, un vote est intervenu sur le principe du boycottage. Seul M. Yves Durand, secrétaire national adjoint, s'est prononcé en faveur du boycottage, les amis de M. Michel Rocard s'abstenant.

Enfin, au cours de la discussion, mercredi soir, M. Jospin a reproché à M. Rocard d'avoir présenté les récents propos de M. Mitterrand hostiles au boycottage comme une prise de position personnelle, alors que le bureau exécutif avait été appelé à se prononcer, sans que cela suscite des critiques.

● *Le Club socialiste des droits de l'homme* a dénoncé, mardi 29 janvier, « *la résurrection des forces réactionnaires et antinationales* » provoquées par l'intervention soviétique en Afghanistan et les mesures prises à Moscou à l'encontre de l'académicien Sakharov.

Ce mouvement, qui « *condamne* » ces deux événements, fait remarquer, que « *cette nouvelle divine surprise permet en particulier aux amis centristes du président de la République d'en appeler explicitement au retour de la France au bercail Atlantique ainsi qu'au boycottage des Jeux olympiques, alors que les Français ne veulent ni l'un ni l'autre* ».

Le Club socialiste suggère qu'à l'avenir, « *tant pour des raisons politiques que d'économie, les Jeux olympiques se déroulent toujours dans un même pays : la Grèce ou la France, qui a restauré les Jeux grâce à Pierre de Coubertin* ».

DES ATHLÈTES FRANÇAIS REFUSENT « D'ÊTRE LES OTAGES DE LA POLITIQUE »

Une soixantaine de champions français ont signé un appel à l'initiative du perchiste Patrick Abada et du judoka Jean-Luc Rougé. « *Pour nous, cette grande fête du sport est une manifestation irremplaçable, permettant la confrontation pacifique de sportifs de tous les pays sans distinction de races, de religions ou d'opinions politiques. Participer aux J.O. est un objectif que chaque sportif souhaite atteindre, c'est le couronnement d'une carrière* », dit le texte. « *Ce sont les raisons pour lesquelles nous refusons d'être les otages de la politique.* »

Constatant que « *les J.O. ont toujours disparu en même temps que la paix* », les signataires se félicitent de « *la prise de position du comité international olympique (C.I.O.), qui a décidé que les J.O. auront lieu comme prévu à Lake-Placid et à Moscou dans le respect de la charte olympique* ».

DÉCLIN DU SPORT AMÉRICAIN EN 1972 ET EN 1976

Après l'arrivée en force des athlètes soviétiques et africains aux Jeux olympiques, l'hégémonie américaine dans les disciplines athlétiques vola en éclats une première fois en 1972 à Munich, puis en 1976 à Montréal.

Alors qu'on s'attendait à un redressement du sport américain sur son continent, devant un public « en or », les Américains ont, en fait, perdu du terrain à Montréal, ne profitant pas de l'« abstention » des athlètes africains. Au total, les Etats-Unis ne rapportaient que trente-quatre médailles d'or contre quarante-sept à l'Union soviétique et quarante à la République démocratique allemande. Le déclin était particulièrement net dans la discipline reine des Jeux, l'athlétisme : à Munich, on comptait six médailles d'or et vingt-deux en tout pour les Etats-Unis ; neuf médailles d'or et vingt-trois en tout pour la R.D.A. ; huit médailles d'or et treize en tout pour l'U.R.S.S. A Montréal, les Etats-Unis faisaient le même score, mais la R.D.A. totalisait onze médailles d'or et vingt-sept en tout, tandis que l'U.R.S.S. obtenait quatre médailles d'or et dix-neuf en tout. La domination des pays de l'Est avait été particulièrement vive dans les disciplines féminines.

Cet échec a conduit les Américains à revoir les conditions de préparation de leurs athlètes. Les premiers résultats se sont faits sentir lors de la dernière Coupe du monde d'athlétisme disputée à Montréal (« le Monde » du 28 août 1979).

● *La flamme olympique* est arrivée le 31 janvier aux Etats-Unis, sur l'aéroport militaire de Langley (Virginie). Transportée par bateau jusqu'à Yorktown, elle sera acheminée par cinquante-deux coureurs à Lake-Placid, où le vice-président américain, M. Walter Mondale, assistera à la cérémonie d'ouverture des Jeux d'hiver le 13 février, le président Carter ayant jugé bon de s'abstenir « *en raison de la situation internationale* ».

ASIE

Cambodge

L'ORGANISATION DE LA « MARCHE POUR LA SURVIE »

HANOÏ : il s'agit d'une « provocation »

Hanoï, par le biais du journal du P.C., le *Nhan Dan*, a attaqué, vendredi 1er février, les organisateurs de la « marche pour la survie du Cambodge », dont les participants doivent partir dimanche pour Bangkok. L'organe vietnamien qualifie cette manifestation de « *provocation visant à porter un nouveau coup à un pays qui a pourtant déjà eu sa part de souffrances* ». Jeudi, *le Quotidien de l'armée* avait accusé les participants à la marche, qui doit avoir lieu le 5 février, d'être « *manipulés par la C.I.A.* ».

D'autre part, des accrochages continuaient d'opposer vendredi des groupes de Khmers rouges aux Vietnamiens autour de Phnom-Chat, non loin de Poipet, près de la frontière thaïlandaise. Cette opération engagée mercredi par les troupes de Hanoï et qui semble leur avoir permis de s'emparer d'une importante base khmère rouge pourrait avoir été lancée, estime-t-on à Bangkok, en raison du déroulement de la prochaine « marche pour la survie ».

POINT DE VUE

Le moyen d'une « prise de conscience »

par le docteur RONY BRAUMAN (*)

LORSQU'UN blessé comateux ouvre un œil, le pronostic reste lié à l'état des fonctions vitales, pas à l'ouverture de l'œil. Cinq ans de bombardement, quatre ans de démence meurtrière, c'est plus qu'il n'en fallait pour atteindre gravement les fonctions vitales du Cambodge.

A l'heure où la polémique fait rage, où s'affrontent comptes rendus lénifiants et déclarations catastrophiques, les Cambodgiens se nourrissent de leur maigre récolte de janvier et du poisson qu'ils peuvent encore pêcher dans les ruisseaux et les rizières.

Dans quelques semaines, les ressources seront épuisées : la récolte, estimée à 20 % ou 30 % de la normale, ne permettra pas de tenir au-delà des mois de mars-avril. Le pays sera alors totalement sec, et la pêche impossible.

Peut-être quelque chose a-t-il bougé dans cet organisme profondément touché, mais le pronostic reste grave, car des questions fondamentales demeurent sans réponse.

Pourquoi, par milliers, les gens traversent-ils le pays pour se procurer de la nourriture à la frontière de la Thaïlande ? Pourquoi, dans le même temps, apprend-on que les rats sont les principaux bénéficiaires des 50 000 tonnes de riz qui engorgent les entrepôts de Kompong-Som? Pourquoi n'autorise-t-on pas des équipes médicales à venir travailler? Médecins sans frontières, pour sa part, en a fait l'offre à de nombreuses reprises, depuis un an, sans obtenir de réponse. Pourquoi des spécialistes du génie civil n'ont-ils pu rester que quarante-huit heures à Phnom-Penh ?

Cambodge - Marche pour la survie a pour unique objet de faire prendre conscience de la gravité de ces questions. La solution la plus simple aurait consisté à lancer une campagne de pétitions, chacun restant confortablement installé chez soi. Nous avons préféré une action demandant un engagement physique « sur le terrain » à des personnalités de tous horizons politiques et culturels, qui pourront ainsi témoigner. Cet appel a été entendu et notre démarche bien comprise : nous serons donc plus d'une centaine à nous présenter, mardi 5 février, au pont d'Aranyaprathet.

Nous avons demandé aux autorités de Phnom-Penh, par l'intermédiaire des ambassades du Kampuchéa à Moscou et à Hanoï ainsi que de l'ambassade du Vietnam à Paris, les autorisations pour nous rendre au Cambodge. Nous n'entrerons, nous le répétons, que si nous y sommes invités.

Notre seul but est d'apporter une aide efficace, en techniciens aussi bien qu'en moyens, au peuple cambodgien. C'est cette volonté de solidarité qui animera, au-delà des controverses, le rassemblement de personnalités qui, dans quelques jours, se regrouperont à la frontière du Cambodge.

(*) Président de l'association Cambodge-Marche pour la survie.

M. LAURENT (P.C.F.) : une « répugnante opération ».

M. Paul Laurent, membre du secrétariat central du P.C.F., a rendu publique, le jeudi 31 janvier, une déclaration condamnant la « marche pour la survie », annoncée pour le 5 février par Médecins sans frontières et visant à obtenir des autorités en place au Cambodge qu'elles permettent aux organisations d'aide d'accéder aux populations, à qui cette aide est destinée.

« L'organisation pro-gouvernementale Médecins sans frontières va tenter de se livrer, à la frontière de la Thaïlande, à une grossière provocation contre le Cambodge, déclare M. Laurent, qui constate que le P.S. et les radicaux de gauche apportent leur soutien à « cette répugnante opération ». « L'argument utilisé pour son déroulement, ajoute-t-il, consiste en l'affirmation que l'aide internationale au Cambodge ne serait pas distribuée à la population de ce pays, mais détournée sur le Vietnam. » Pour M. Laurent, « il est particulièrement odieux que soit exploitée à des fins politiciennes la tragédie d'un peuple qui commence à revivre ». En participant à cette « basse manœuvre », conclut-il, le P.S. « se place à nouveau du côté des forces du colonialisme ».

ASIE

Inde

Mme Gandhi accuse ses prédécesseurs d'avoir usé à son égard de méthodes « dignes de l'Angleterre médiévale »

De notre correspondant

New-Delhi. — Parlant de politique intérieure dans la déclaration qu'elle a faite le 30 janvier devant la Chambre basse (*le Monde* du 1er février), Mme Gandhi a tenu à réaffirmer la volonté de son gouvernement de ne manifester aucun esprit de vengeance, mais elle a révélé certains faits : « *Ainsi*, a-t-elle déclaré, *trente-quatre commissions d'enquête ont été constituées dans le but de nuire à ma famille, à mes collaborateurs et à moi-même. Ces commissions*, a-t-elle observé, *ont conduit leurs investigations dans une atmosphère digne de l'Angleterre médiévale et de l'Amérique de Mc Carthy et dans un climat d'hystérie diffusé par les moyens d'information contrôlés par le précédent gouvernement.* » « *Shame ! shame !* » *(C'est une honte)* se sont exclamés, à l'écoute de de ces propos, les membres du Congrès I, la formation de Mme Gandhi.

Cette dernière a poursuivi : « *Les fonctionnaires qui m'étaient favorables ont été harcelés, leurs familles ont été traquées, leurs résidences perquisitionnées, leurs coffres bancaires scellés et leurs passeports saisis. Des ambassadeurs se sont vu ordonner de détruire mes photos et mes écrits ainsi que ceux de mon père. L'un d'eux me l'a personnellement rapporté.* »

M. Vajpayee, ministre des affaires étrangères dans le précédent gouvernement, a alors interrompu le premier ministre : « *Dites-moi qui a donné ces instructions ? Si je suis coupable, je suis prêt à en assumer les conséquences. Un premier ministre ne doit pas faire de telles déclarations sans apporter la preuve de ses accusations.* » Mme Gandhi a simplement répondu : « *Je ne sais pas qui a donné ces instructions et cela ne m'intéresse pas. Ces faits m'ont été rapportés par un ambassadeur dont je n'ai aucune raison de mettre la parole en doute. Je puis toutefois vous affirmer qu'il n'appartient pas à mon parti.* »

Après avoir précisé que l'ambassadeur en question avait refusé de suivre les instructions qui lui étaient données, elle a ajouté : « *Tout a été fait pour m'humilier. Des ambassadeurs étrangers m'ont déclaré avoir été interrogés après m'avoir rendu visite.* » Elle a ajouté que le ministre de l'information avait détruit les films réalisés au cours de ses déplacements.

Le premier ministre a poursuivi : « *L'emprise du R.S.S.* (branche paramilitaire du Jan Sangh, l'aile droite nationaliste et hindouiste du Janata) *sur l'administration était évidente. Il y occupait des positions-clés, notamment dans l'éducation et dans la police.* » Selon Mme Gandhi, son expulsion du Lok-Sabha, la Chambre basse, après qu'elle ait été élue, le 5 novembre 1978, à Chikmagalur, a constitué « *une véritable insulte à la démocratie* ».

Critiques et éloge

Pour terminer, Mme Gandhi s'est attachée à souligner les réalisations accomplies pendant les trente années de gestion du parti du Congrès et s'est une nouvelle fois livrée à une sévère critique de la politique menée par le précédent gouvernement. Chacun a toutefois relevé son éloge du discours prononcé au cours du débat par le *leader* du Janata, M. Jagjivan Ram, discours dont elle a tenu à souligner l'esprit constructif et la sobriété.

Affirmant ne pas comprendre pourquoi l'opposition continuait à se dépenser en pure perte *(« To flog a dead horse. »)* en invoquant sans cesse l'état d'urgence, elle a estimé que la période 1975-1977 appartenait à l'histoire, et qu'il convenait à présent de répondre aux défis de l'ère nouvelle dans laquelle le pays venait d'entrer.

PATRICK FRANCÈS.

Philippines

Le parti gouvernemental remporte une large victoire aux élections régionales

Le parti gouvernemental Mouvement pour la nouvelle société (K.B.L.) est sorti victorieux des élections aux Philippines, l'opposition n'ayant remporté que quelques-uns des sièges à pourvoir pour dix-sept mille postes de responsables locaux dans soixante-treize provinces.

Des victoires des adversaires de M. Marcos ont cependant été enregistrées dans quelques provinces importantes. Ainsi, dans la province de Pampaga, au centre de l'île de Luzon, le candidat de la coalition d'opposition Union pour la libération au poste de gouverneur, M. Jose B. Lingad, est en passe de battre le candidat du K.B.L., le général Stelito Mendoza, membre du cabinet et protégé du président Ferdinand Marcos.

Les deux plus grands partis politiques philippins, le Pouvoir du peuple (Laban) et le parti libéral (L.P.), ont boycotté les élections, affirmant qu'« elles ont été trafiquées de manière à maintenir le président Marcos au pouvoir ».

La grande agitation du clan Laurel

De notre envoyé spécial

Tanauan. — Ils sont tous là : José B. Laurel, l'ancien président de la Chambre basse, l'un des plus habiles manœuvriers de la vie politique des Philippines depuis trente ans ; Salvador, le sénateur, membre de l'Assemblée nationale intérimaire ; les frères, les cousins, toute la famille et les notables de la région réunis dans la grande maison de Natatas, le berceau du clan Laurel. Même le patriarche, José P. Laurel, le fondateur de la dynastie, qui fut président de la IIe République des Philippines et dont on évoqua la combativité et le sens de l'honneur, semble présent pour soutenir de l'au-delà le plus jeune, José B. Laurel V, qui, au nom du clan, défie M. Marcos en se présentant pour le poste de gouverneur de la province de Batangas contre le candidat présidentiel. Autour de la grande table ronde, que régulièrement viennent regarnir des domestiques portant des tee-shirts barrés d'un « *Votez Laurel !* », l'atmosphère est tendue, et l'on s'emporte.

Alors que presque partout on connaît les résultats des élections locales du 3 janvier, à Batangas, sur ordre de Manille, le dépouillement a été interrompu dix-huit heures après la clôture du scrutin à la suite d'une plainte du candidat opposé à Joye Lauel, Léviste, pour irrégularités électorales. « *Nous avions gagné : les résultats partiels donnaient à Joye 80 % des voix.* » « *Même dans sa ville natale, Malvar, Léviste est battu* », affirme en tapant sur la table de sa grosse main un notable bedonnant au visage de marchand levantin. « *Marcos a le pays, qu'il nous laisse notre province* », tonne pour sa part l'ancien président de la Chambre basse.

A quelques kilomètres, à Tanauan, le « peuple » manifeste, organisant des processions à la *chandelle*, scandant le nom de Laurel et se couchant devant les camions de l'armée, qui a reçu ordre de transporter les urnes *s en lieu sûr* », c'est-à-dire dans la caserne de la capitale provinciale de Batangas. « *C'est un affront à la démocratie !* », hurle un commerçant. Les Laurel avaient prévenu : « *Si Joye n'est pas élu, ce sera une tuerie.* » A Batangas, on a le sang chaud : « *La population n'attend qu'un ordre des Laurel, et ce sera la guerre civile* », affirment en cœur les notables, et l'on rappelle que, en 1949, lorsque le fondateur de la dynastie ne fut pas réélu à la présidence, la province entra en rébellion pendant des mois. « *Ici, il n'y a pas de Chinois, que des vrais Philippins : le général Malvar, qui fut le dernier à se rendre aux Américains ; Mabini, l'esprit de la résistance au colonialisme, sont tous deux de Batangas.* » Finalement, sur un coup de téléphone de José Laurel à son « *ami Ponce Enrile* », ministre de la défense, l'armée ramènera les urnes qui avaient déjà été « soustraites » au contrôle du peuple. Elles auront tout de même transité toute la nuit sur les routes...

Les partisans des Laurel n'auront pas eu à sortir leur balisong — couteau courbe, — comme dit-on à Tanauan, ils étaient prêts à le faire. L'affaire des élections de Batangas devait être examinée, ce vendredi, par la Cour suprême. coupe ? Sans doute.

Pourquoi ce « scandale » ? Bataille pour un fief que le pouvoir central veut mettre sous sa coupe ? sans doute.

Une emphase latine

Laisser « leur » province aux Laurel, c'était « démontrer » la liberté des élections puisque même des « opposants » à Marcos pouvaient gagner, mais les Laurel, ce n'est pas seulement une province, c'est une force politique. Le parti nationaliste que fonda en 1907 José Laurel et qui jusqu'à aujourd'hui formait le cœur du K.B.L., la coalition pro-Marcos, est un peu leur propriété. Marcos doit beaucoup aux Laurel : c'est l'ancien président qui, lorsqu'il était à la tête de la Cour suprême, le « lava » d'une accusation de meurtre. C'est encore lui qui le sauva des Japonais. Même son *élection, en 1969, à la présidence* de la République, M. Marcos la doit en partie aux Laurel : alors, José B. Laurel, président de la Chambre basse, négocia son passage du camp des libéraux à celui des nationalistes. « *Marcos s'acharne contre le petit-fils de l'homme qui le sauva, contre le neveu de celui qui lui permit de se hisser là où il est* », laisse tomber le sénateur Laurel. La révolte des Laurel est cependant récente.

En juin dernier, c'est José Laurel qui fut à l'origine de la coalition des forces pro-Marcos (K.B.L.). Alors, dit-on, il négocia aussi l'avenir de son frère, Salvador, le sénateur, comme éventuel successeur. Aujourd'hui, semble-t-il, le clan ne fait plus confiance à Marcos : « *Il cherche à saborder le parti nationaliste* », dont officiellement il est le président, tranche pour sa part le vice-président du principal parti philippin. Les Laurel, qui n'avaient guère souligné les manœuvres du K.B.L. lors des élections de 1978 — tout aussi suspectes dans leur déroulement que celles-ci, — dénoncent aujourd'hui « *un régime où le seul droit que l'on a est d'acquiescer* ».

M. Marcos, de son côté, vitupère contre les « *ingrats* » qui ont profité de sa bienveillance. Derrière cette querelle de famille, où se mêlent les grandes déclarations sur l'honneur, les intrigues et le jeu des intérêts et des ambitions, dans une tradition très latine, il y a surtout un enjeu : celui de la succession de M. Marcos. « *Il ne supporte pas que l'on se mette sur sa route* », dit l'ancien président de la Chambre basse. « *Sur quelle route ?* » « *Celle de la succession* » gronde l'assistance autour de la table. En prenant position pour un processus que certains appellent la « *normalisation* » du régime, les *Laurel se mettent surtout sur la* route de la « première dame », Mme Marcos, à qui on prête les plus grandes ambitions. « *Marcos est un politique, il sait jusqu'où il peut aller. Imelda est une femme qui tape du pied et refuse de céder* », dit un notable.

Les Laurel sont assurément des « *outsiders* » dans la course à la succession, dont le grand arbitre sera l'armée. Ils n'en comptent pas moins jouer un rôle. Il faut tenir compte des ambitions de M. Ninoy Aquino, le rival du président que celui-ci a pris soin d'emprisonner depuis sept ans, et avec lequel il se livre périodiquement à un marchandage pour la liberté et de celles du fidèle Tatad, ancien ministre de l'information qui s'oppose à son maître, aujourd'hui. Le puissant clan des Laurel est politiquement et économiquement lié aux Japonais : plus sans doute que les subversions armées (des communistes ou des musulmans), c'est cette rébellion de ses « barons » qui gênera le plus M. Marcos dans les prochains mois. La première et imminente conséquence sera, *selon le sénateur Laurel, une « scission dans le parti nationaliste »* et son retrait du K.B.L.

PHILIPPE PONS.

Chine

UN MILLIARD D'HABITANTS

Pékin (A.F.P.). — La Chine a effectivement dépassé le cap du milliard d'habitants, a indiqué jeudi 31 janvier un haut dirigeant chinois, le vice-premier ministre Kang Shien, à Pékin.

La population chinoise, a poursuivi M. Kang Shien, pourrait compter deux cent millions d'habitants de plus en l'an 2000. M. Kang Shien a fourni ces indications en recevant une délégation norvégienne dirigée par le vice-ministre du commerce et de la navigation, M. Olberg, a-t-on appris de source norvégienne.

Le vice-premier ministre, l'un des principaux responsables du développement, a explicitement confirmé que la population chinoise avait dépassé depuis « quelque temps déjà » le milliard d'habitants, mais n'a pas fourni son chiffre exact.

EUROPE

République fédérale d'Allemagne

LE PROCÈS DE KURT LISCHKA

Un millier de Juifs français ont défilé dans les rues de Cologne

Bonn. — Tandis que les avocats de Kurt Lischka entamaient leurs plaidoiries devant le tribunal de Cologne, la vieille cité rhénane a été le cadre, jeudi 31 janvier, d'une impressionnante démonstration de la communauté juive de France. Les habitants de Cologne ont vu défiler en silence plus d'un millier de juifs venus de France non pas pour une manifestation d'hostilité, mais pour une cérémonie à la mémoire de soixante-dix mille de leurs coreligionnaires déportés.

De notre correspondant

C'est la première fois depuis la fin de la guerre que la communauté juive de France, en tant que telle, se rendait à l'étranger. A l'origine, cette manifestation avait été prévue pour le dernier jour du procès Lischka-Hagen-Heinrichsohn afin de marquer clairement qu'il ne s'agissait en aucune manière de faire pression sur le tribunal de Cologne. Mais le procès a été prolongé pour une semaine au moins et les organisateurs n'ont pas pu, semble-t-il, annuler leurs préparatifs.

Il faisait encore nuit lorsque le train spécial venant de Paris est arrivé à Cologne. Des groupes de jeunes, arborant un macaron « Juif de France » sur leurs blousons, s'installaient devant la gare en récitant leurs prières avec ferveur. Puis la masse des manifestants se rendit devant la cathédrale où le cortège fut mis en place.

En tête se trouvaient les personnalités éminentes de la communauté juive en France, parmi lesquelles figurait le baron Alain de Rothschild, président du consistoire et du CRIF (Conseil représentatif des institutions juives de France).

Sous une pluie battante, le cortège s'ébranla à travers la vieille ville, précédé et encadré par des voitures et des motards de la police, mais sur un trajet qui ne passait que dans des rues secondaires où la population n'avait guère de chances d'assister en grand nombre à l'événement. Le cortège atteignit la grande synagogue reconstruite à l'emplacement de l'ancienne, brûlée par les nazis en 1938.

Pendant le service religieux, qui comportait la lecture de nombreux extraits littéraires en allemand et en français rappelant des horreurs des camps d'extermination, le baron Alain de Rothschild eut une déclaration au nom de la délégation de toutes les organisations et associations juives de France. Avec ce voyage, la délégation souhaite *« témoigner de l'importance que les juifs de France attachent au fait que la culpabilité des principaux organisateurs de la déportation et de la mort de plus de soixante-quinze mille juifs français soient enfin irrécusablement établie et sanctionnée. C'est une exigence morale et un acte de réparation posthume non seulement envers les Juifs et les résistants français assassinés, mais aussi envers toutes les victimes de l'holocauste, de l'intolérance et du racisme. Ecartant tout sentiment de haine et tout esprit de vengeance, les juifs de France attendent du verdict qui va être prononcé la réfutation implicite de toutes les tentatives de falsification de l'histoire et la condamnation de toutes les idéologies totalitaires. »*

Pendant ce temps, les défenseurs de Kurt Lischka demandaient l'acquittement de leur client. Mᵉ Millinger a même affirmé qu'en 1973 les représentants du parquet avaient déclaré devant une commission du Bundestag que toute poursuite contre Lischka ne pourrait se terminer que par un non-lieu. Le Parlement examinait à cette époque l'accord franco-allemand de 1971 qui permet aux autorités de la R.F.A. de poursuivre des criminels condamnés en France par contumace. Le parquet de Cologne a cependant fait savoir que si son attitude a changé, c'est qu'en 1973 la plupart des documents produits maintenant au procès n'étaient pas connus.

D'une façon générale, Mᵉ Millinger a soutenu qu'aucun reproche concret n'avait été formulé à l'encontre de Lischka et que c'est au mépris de toutes les règles que l'accusé se voit obligé de démontrer son innocence. Selon l'avocat, aucun témoin n'a été en mesure d'établir de façon quelconque que Lischka connaissait le sort réservé aux déportés.

D'autre part, le défenseur a affirmé que le procès s'est déroulé dès le début dans *« un climat de condamnation »*. Préparant déjà le terrain pour une demande en cassation, Mᵉ Millinger a indiqué enfin que, si le tribunal déclarait son client coupable, il demanderait la comparution de plus d'une douzaine de témoins, dont Helmut Knochen, qui fut le supérieur de Lischka à Paris, et qui serait en mesure de confirmer que Lischka ignorait tout du meurtre des juifs dans les camps d'Europe orientale. Le verdict devrait être rendu après le 8 février.

JEAN WETZ.

● *Les avocats ouest-allemands* Arndt Mueller et Armin Newerla, défenseurs de la première heure du groupe Baader-Meinhof, ont été condamnés, jeudi 31 janvier, par le tribunal de grande instance de Stuttgart respectivement à quatre ans et huit mois et à trois ans et six mois de prison. Les peines sont assorties d'interdictions d'exercer de cinq ans pour soutien à association terroriste. — (A.F.P.)

Union soviétique

Mme Sakharov est convoquée par le procureur de Moscou alors que Mme Guinzbourg gagne Paris

De notre correspondant

Moscou. — Mme Irina Guinzbourg, femme d'Alexandre Guinzbourg (qui avait été échangé en avril dernier avec quatre autres dissidents contre deux espions soviétiques détenus aux Etats-Unis), a quitté Moscou ce vendredi 1ᵉʳ février pour Paris, où elle devait arriver à la mi-journée. Responsable du fonds d'aide aux prisonniers politiques et à leurs familles, Mme Guinzbourg s'était jusqu'alors refusée à quitter l'U.R.S.S. sans le fils adoptif de la famille, Serguei Chibaiev, 19 ans, qui accomplit actuellement son service militaire. Contrairement aux accords passés au printemps dernier avec les autorités américaines prévoyant que les dissidents échangés pourraient désigner librement les membres de leur famille autorisés à les accompagner, les Soviétiques ont refusé de laisser émigrer le jeune homme. Mme Guinzbourg est partie avec ses deux enfants et la mère de son mari, Mme Ludmilla Guinzbourg, âgée de soixante-douze ans.

D'autre part, alors que l'hebdomadaire *Temps nouveaux* publie ce même jour un article au ton menaçant contre M. Sakharov, la femme de l'académicien, Mme Helena Bonner, a été convoquée par le procureur de Moscou. Elle craint d'être assignée à résidence à Gorki, comme son mari, alors qu'elle se proposait de faire régulièrement le voyage entre la ville interdite aux étrangers et la capitale soviétique pour rompre l'isolement dans lequel se trouve l'académicien.

Temps nouveaux reprend les accusations portées par les *Izvestia* contre M. Sakharov, qui aurait été *« complice des organes impérialistes dans leurs activités visant non seulement tel ou tel aspect de la politique officielle de l'U.R.S.S., mais les intérêts vitaux de tout le peuple soviétique (...). Il a été établi ces derniers temps qu'il avait transmis ou essayé de transmettre à l'étranger des renseignements ayant trait aux problèmes les plus sérieux de notre capacité défensive »*. L'hebdomadaire brandit la menace d'une condamnation quand il ajoute : *« Le parquet d'U.R.S.S. dispose de tous les documents nécessaires pour saisir de ces accusations les organes judiciaires. Néanmoins, bien que l'activité de Sakharov tombe sous le coup de la loi et soit susceptible de poursuites, le présidium du Soviet suprême d'U.R.S.S. a décidé pour le moment de se limiter à une mesure administrative qui consiste à l'envoyer hors Moscou. »*

Le fait que le dossier soit déjà prêt ainsi que l'expression « *pour le moment* » constituent une tentative d'intimidation visant à dissuader le prix Nobel de la paix et sa femme de poursuivre leurs activités en faveur du mouvement pour les droits de l'homme.

Les amis de l'académicien continuent pour leur part de protester contre les sanctions qui le frappent. L'écrivain Vladimir Voïnovitch, qui avait signé la déclaration des seize intellectuels (*le Monde* du 30 janvier) a envoyé une lettre aux *Izvestia*, qui avaient publié les premières accusations contre M. Sakharov : *« Permettez-moi*, écrit-il, *d'exprimer, par l'intermédiaire de votre journal, mon dégoût pour toutes les organisations collectives d'employés d'entreprises et aussi pour les camarades agissant individuellement, y compris les ouvriers d'avant-garde, les artistes de la phrase, les maîtres de la scène, les héros, les académiciens, les lauréats et les députés qui ont déjà pris ou vont prendre part à la persécution du meilleur homme de notre pays, André Sakharov. »*

DANIEL VERNET.

Pays-Bas

La reine Juliana abdiquera le 30 avril 1980 en faveur de sa fille Beatrix

La Reine Juliana des Pays-Bas a annoncé le jeudi 31 janvier, dans la soirée, qu'elle abdiquerait le 30 avril 1980, jour de ses soixante et onze ans, en faveur de sa fille aînée la princesse Beatrix.

« Il ne serait pas responsable de continuer à exercer plus longtemps ma tâche, car tôt ou tard les forces humaines diminuent, et il ne m'est plus possible d'assumer mes fonctions comme auparavant », a indiqué la souveraine dans une brève déclaration qu'elle a lue à la télévision et à la radio néerlandaises.

La reine a ajouté que sa fille avait accepté de reprendre sa tâche, « à laquelle elle est bien préparée ».

Le premier ministre, M. Andreas Van Agt, est apparu aussitôt après à la télévision, pour exprimer le respect du gouvernement à la souveraine. « L'affection que nous portons à notre reine nous rend la proximité de son départ difficile à accepter », a-t-il dit.

Plusieurs hommes politiques se sont déclarés surpris et émus par la décision de la souveraine. L'ancien premier ministre socialiste, M. Joop den Uyl, a souligné le souci de démocratie manifesté par la reine. « Pour cela, elle était des nôtres », a-t-il dit. De son côté, le chef du groupe parlementaire démocrate-chrétien s'est déclaré désemparé : « J'ai à présent, a-t-il dit, la nostalgie du temps de Juliana. »

En revanche, le député Leo Jansen, du parti radical (extrême gauche chrétienne), a déclaré que la succession au trône « n'était pas une affaire importante ».

La fin d'une certaine monarchie

La princesse Juliana est née le 30 avril 1909. Fille unique du prince Hendrik et de la reine Wilhelmine, son enfance se passe dans une atmosphère « victorienne ». Protégée du monde par un entourage vigilant de gouvernantes et de précepteurs, elle n'a même pas le droit de jouer avec d'autres enfants. Une zone particulière de l'étang du palais lui est réservée pour patiner en hiver. Personne d'autre ne peut y accéder. Avec une mère sévère et un père lointain, elle n'est pas une petite fille comme les autres.

Quand elle commence ses études à Leyde, en 1927, elle habite une maison de campagne avec quelques autres jeunes filles de bonne famille. Elle y vit à l'écart des autres étudiants. En 1937, un parti convenable lui est trouvé en la personne du prince Bernhard, prince de Lippe-Biesterfeld, protestant comme elle. A l'époque, il était exclu qu'un prince non protestant ou quelqu'un issu de la petite noblesse puisse épouser la princesse Juliana. Sa mère, qui règne depuis 1898, n'est pas vraiment aimée par la population : elle est plutôt respectée comme le symbole de la monarchie.

Une monarchie dont, avant 1940, seuls les socialistes contestent le principe. En revanche, les protestants souscrivent à une conception religieuse du trône : pour eux, l'autorité royale émane directement de Dieu. Les catholiques, de leur côté, respectent la reine : ils ont oublié l'origine très protestante de la monarchie d'Orange.

Cette situation change profondément en 1940. Quand les Allemands envahissent le pays, Wilhelmine prend d'elle-même la décision de quitter le royaume et de s'installer à Londres avec son gouvernement. Ses ministres, cependant, hésitent jusqu'au dernier moment à partir. Ainsi, les drames provoqués par le roi des Belges, Léopold, demeurant en Belgique sous l'occupation allemande, ou par le maréchal Pétain en France ne se produisirent pas aux Pays-Bas : le gouvernement et la reine représentant, à Londres, le gouvernement légitime des Pays-Bas.

La princesse Juliana, elle, se rend au Canada avec ses deux enfants, Béatrix, née en 1938, et Irène, née en 1939. Elle aura deux autres enfants, encore des filles.

La reine et sa famille deviennent le symbole de la résistance, acceptée par tous les Néerlandais, socialistes et communistes inclus. Après la guerre, la reine Wilhelmine a du mal à se résigner à ses fonctions limitées de reine constitutionnelle. A Londres, elle avait souvent fait seule des choix politiques face à un premier ministre assez docile et sans contrôle parlementaire.

Le « secret de Soestdijk »

A partir de 1945, le nouveau gouvernement et le nouveau Parlement lui font sentir les limites de ses initiatives personnelles. Constitutionnellement, la reine ne peut prendre aucune initiative politique, sauf pour la nomination d'un nouveau premier ministre. En plusieurs occasions pourtant la reine Wilhelmine refuse de contresigner des décisions gouvernementales, ce qui crée des tensions dans les relations entre la couronne et le gouvernement. En 1947, la reine se retire dans son palais de Hetloo, près d'Apeldoorn.

La princesse Juliana assume la régence et, en 1948, elle monte sur le trône. Le grand mérite de la reine Wilhelmine aux yeux de l'histoire restera d'avoir assuré l'« unité de notre peuple contre le tyran allemand pendant la guerre », déclare alors le premier ministre, M. Drees.

La reine Juliana acquiert rapidement une connaissance approfondie des dossiers de l'Etat. Le premier ministre lui rend visite tous les lundis matin, à La Haye. Elle a le droit d'être informée et peut tenter d'infléchir l'action du gouvernement. Mais elle ne peut pas marquer son désaccord avec une décision gouvernementale déjà prise. Elle joue cependant un rôle important dans la formation des gouvernements de coalition que la multiplicité des partis néerlandais rend nécessaire : c'est elle qui désigne le premier ministre, mais en tenant compte de la majorité parlementaire.

Aujourd'hui encore, toutes les relations entre la reine et le premier ministre sont couvertes par « le secret de Soestdijk » *(le nom du palais de la famille royale). Les opinions de la reine ne sont donc jamais officiellement connues du public. Compte tenu de sa position constitutionnelle inviolable, ses opinions ne peuvent effectivement dépasser les murs du palais ou les oreilles du ministre. Mais la souveraine connaît maintenant depuis plus de vingt-cinq ans aussi bien les dossiers que les hommes politiques, et elle a des opinions politiques bien arrêtées.*

Par exemple, en 1973, elle était nettement favorable à un gouvernement de centre gauche, et elle a fait pencher le choix du premier ministre en faveur du leader socialiste, M. Den Uyl. A l'époque, les socialistes étaient depuis quatorze ans dans l'opposition, et la reine se montrait inquiète de la polarisation de la vie politique entre socialistes et libéraux conservateurs. Cet aspect constitutionnel de la monarchie montre que la reine des Pays-Bas dispose d'un peu plus de pouvoirs que, par exemple, la reine d'Angleterre, qui doit accepter le chef de la majorité parlementaire.

Après l'indépendance de l'Indonésie en 1949, la monarchie connaît une grande popularité. L'enthousiasme pour la reine ne semble pas connaître de limites et ses déplacements fréquents sont suivis par des milliers de personnes. L'ouverture du Parlement par la reine, le troisième mardi de septembre, donne alors lieu à des manifestations d'attachement un peu oubliées aujourd'hui.

Mais des événements inconnus du grand public montrent déjà la position très difficile d'une reine constitutionnelle moderne qui doit être un exemple pour tout le monde. Ainsi, la reine refuse-t-elle de contresigner l'application de la peine de mort pour un criminel de guerre. Elle emporte la décision contre ses ministres.

Après la naissance de sa quatrième fille, Christina, en 1948, la reine commence à consulter une voyante, Grete Hofmans, pour guérir une maladie oculaire très grave de l'enfant. Grete Hofmans, qui habite le palais de Soestdijk, prend peu à peu une influence politique. Souvent, elle fait tenir à la reine des propos étranges en matière de politique internationale. En 1952, le ministre des affaires étrangères intervient pour que la souveraine modifie le discours jugé trop neutraliste et anti-OTAN qu'elle doit prononcer aux Etats-Unis. C'est le journal allemand Der Spiegel *qui révèle l'affaire Hofmans. Alerté par un ami du prince, M. Sefton Delmer, directeur du quotidien anglais* Daily Express, *Mme Hofmans quitte le palais.*

La presse néerlandaise ne parle pas de l'affaire : le premier ministre a demandé aux journaux néerlandais de s'imposer une autocensure presque absolue. Les journaux obéissent.

Le mariage de la princesse Irène avec un catholique, le prétendant espagnol carliste Charles-Hugues de Bourbon-Parme, en 1964, crée d'autres problèmes. Le gouvernement insiste pour que la princesse abandonne ses droits au trône. La reine n'y consent que très difficilement. Mais c'est surtout le mouvement assez large qui commence en 1965-1966, après l'annonce du mariage de la princesse héritière Béatrix avec M. Claus Von Amsberg, qui commence à changer les choses. Les milieux issus de la résistance ne peuvent accepter qu'un ancien militaire allemand devienne l'époux de la future reine. Le mariage, le 10 mars 1966, donne lieu à de grandes manifestations à Amsterdam, et la calèche royale traverse des nuages de gaz lacrymogènes. Certains leaders socialistes remettent en question l'institution monarchique.

Avec l'avènement des Provos (1), l'idée d'une république se répand dans le pays, mais cette tendance disparaît assez vite, à mesure que le prince Claus gagne en popularité.

Bien que l'existence de la monarchie ne soit plus au centre des débats, le caractère de l'institution change définitivement à partir de 1968. La vénération d'autrefois s'efface devant l'acceptation raisonnée d'un système qui est jugé le meilleur possible pour les Pays-Bas.

En 1973, à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire du règne de la reine, la monarchie avait regagné un certain crédit : « Cela nous donne la force de continuer », déclarait, à cette occasion, la souveraine. Mais la crise la plus grave éclatait en août 1976, lorsqu'un rapport officiel déshonorera son mari, impliqué dans l'affaire des pots-de-vin de la firme Lockheed. Juliana avait accepté les conclusions de la commission d'enquête, mais une blessure était restée...

MARTIN VAN TRAA.

(1) Le mouvement « provocateur » de contestation de la société bourgeoise et industrielle a rassemblé de nombreux jeunes Néerlandais en 1965 et 1966.

Une princesse volontaire

Jeune femme énergique, au gai sourire, la princesse Beatrix, âgée de quarante-deux ans, forme avec son mari, d'origine allemande, le prince Klaus, ce qu'il est convenu d'appeler un couple dynamique. L'un et l'autre multiplient, ensemble ou séparément, les apparitions en public.

Les mauvaises langues ont même pris prétexte de cette politique de présence pour prêter au couple une ambition teintée d'impatience. Et une partie de la presse néerlandaise n'a pas hésité à prétendre que la reine Juliana s'était maintenue au pouvoir au-delà de son soixante-dixième anniversaire pour faire la leçon à sa fille.

Beatrix s'était un peu effacée après l'épreuve que son mariage avait constitué, le 10 mars 1966, pour la monarchie néerlandaise. L'opinion néerlandaise conservait un vif ressentiment à l'égard de l'Allemagne. Lorsque la jeune princesse avait annoncé qu'elle entendait épouser un Allemand, les professions de foi républicaines s'étaient multipliées.

Fille aînée de la reine Juliana et du prince Bernhard, Beatrix est née le 31 janvier 1938 au palais royal de Soestdijk, près d'Utrecht. Le 15 mai 1940, face à l'invasion nazie, elle quittait les Pays-Bas avec sa famille pour se réfugier à Londres, puis au Canada.

Rentrée aux Pays-Bas, elle fait des études éclectiques : sculpture et musique, droit, économie, histoire parlementaire, sociologie. L'université de Leyde lui a décerné, en 1961, un doctorat d'études libres.

En 1962, elle a effectué un tour du monde, interrompu tragiquement par le décès de sa grand-mère, la princesse Wilhelmine. Le dernier voyage du couple princier, à Pékin, remonte à 1977.

Elle a trois enfants : Alexander, né en 1967 ; Friso, né en 1968, et Constantin, né en 1969.

La princesse Beatrix est douée d'un goût artistique prononcé et a transformé l'austère château de Drakesteyn, où elle s'est installée dès 1963, en une sorte de cercle pour jeunes intellectuels avancés. Ayant hérité de sa grand-mère une stricte piété calviniste, elle appartient à l'aile libérale de l'Eglise réformée néerlandaise.

Belgique

Le F.D.F., exclu du gouvernement appelle les Bruxellois à la « résistance »

De notre correspondant

Bruxelles. — *« Non, Bruxelles ne sera pas une colonie flamande du C.V.P. »* Sous un immense calicot, le parti fédéraliste francophone bruxellois a appelé, le jeudi 31 janvier, les habitants de la capitale à la « résistance » au cours d'un meeting organisé pour protester contre l'exclusion du F.D.F. du gouvernement le 16 janvier.

Deux mille personnes, environ, ont écouté, dans la grande salle de la Madeleine, les discours enflammés des dirigeants du parti.

Pour M. Persoons, les francophones doivent s'unir face au *« triomphalisme flamand du C.V.P. »*. Le C.V.P. est le parti social-chrétien flamand, principal partenaire de la majorité, et qui avait toujours souhaité le retour du F.D.F. dans l'opposition. Selon M. Persoons, l'éviction de son parti est *« une défaite pour l'ensemble des fédéralistes et l'ensemble de la communauté francophone »*.

M. Lagasse, très applaudi, a accusé les autres partis francophones de *« mollesse »* et d'avoir *« préféré les avantages du pouvoir à la lutte pour leur communauté »*. M. Outers, ancien ministre du commerce extérieur, a recommandé la vigilance. La présidente du parti, Mme Antoinette Spaak, a défini la nouvelle stratégie du F.D.F. après son retour dans l'opposition : *« Nous entamons une nouvelle phase de notre action pour que sans conteste les Bruxellois soient maîtres chez eux. »* Le F.D.F. va resserrer ses liens avec le Rassemblement wallon et tenter d'opérer un nouveau rapprochement avec les socialistes francophones de M. André Cools, qui ont été, dans la majorité, les meilleurs alliés du parti fédéraliste. Car, a été la conclusion de beaucoup d'orateurs, *« la résistance ne doit pas être synonyme d'isolement »*. — P. de V.

AMÉRIQUES

États-Unis

M. George Bush se pose en principal concurrent de M. Reagan pour l'investiture du parti républicain

La victoire éclatante remportée le 31 janvier par M. Carter sur le sénateur Kennedy, lors des « caucus » démocrates de l'Iowa, a quelque peu éclipsé la redistribution des cartes, presque aussi spectaculaire, qui s'est opérée le même jour et au même endroit dans le camp adverse, chez les républicains. Alors que M. Reagan était considéré depuis plusieurs mois comme le favori dans la course à l'investiture du Grand Old Party pour l'élection présidentielle, c'est M. George Bush, encore mal connu du grand public, malgré ses états de service dans les administrations Nixon et Ford, qui a devancé nettement l'ancien gouverneur de Californie. M. Reagan, si sûr de lui qu'il n'avait même pas daigné participer, le 5 janvier, à un débat télévisé dans l'Iowa opposant les principaux candidats républicains, n'a obtenu que 27 % des suffrages contre 34 % à M. Bush. M. Howard Baker, leader de la minorité républicaine au Sénat, était troisième et M. John Connally, ancien gouverneur du Texas, habitué au second rang juste derrière M. Reagan, n'est arrivé qu'en quatrième position.

Le protégé de M. Nixon

Le succès de M. Bush est le résultat d'un long et minutieux travail sur le terrain, qu'il est évidemment impossible de reproduire à l'échelle du pays tout entier. Depuis un an, M. Bush sillonnait les petites routes et les bourgs isolés de cet Etat agricole qu'est l'Iowa. Il a serré la main de presque tous les électeurs républicains « enregistrés » comme tels sur les listes électorales ; les Rotary Club et les chambres de commerce locales n'avaient plus de secret pour lui. Face à la superbe de M. Reagan, auquel son refus de participer au débat télévisé du 5 janvier a beaucoup nui, cette méthode a porté ses fruits. Les 3,3 millions de dollars (13,2 millions de francs) consacrés par M. Bush à sa campagne dans l'Iowa ont été, de toute évidence, un bon placement, puisqu'ils lui ont permis d'acquérir enfin cette « crédibilité » qui, jusqu'ici, lui faisait défaut.

L'homme n'est pourtant pas, à cinquante-cinq ans, un nouveau venu sur la scène politique. Originaire d'une famille patricienne de la côte Est (son père a été sénateur du Connecticut), éduqué dans les meilleures écoles et les plus prestigieuses universités, il s'est fixé, après une guerre brillante dans l'aéronavale, au Texas, où il a fondé sa propre société, une entreprise de forages pétroliers *off shore*. Très vite, il acquiert des responsabilités dans les organisations républicaines de son Etat d'adoption. Une première tentative pour un siège de sénateur, en 1964, est un échec. Elu représentant d'une circonscription de Houston, en 1966, et réélu en 1968, il s'affirme comme un défenseur de « la loi et l'ordre ». Vivement encouragé par M. Richard Nixon, qui l'a remarqué, il se présente à nouveau au Sénat — sans plus de succès — en novembre 1970.

Ce deuxième échec aurait dû lui être politiquement fatal. Mais le président Nixon, qui l'a entraîné dans cette aventure (alors que son siège de représentant était pratiquement assuré), se montre princier. A la surprise générale, il le nomme, un mois après sa défaite électorale, et alors qu'il n'a aucune expérience diplomatique, représentant permanent auprès de l'O.N.U. M. Bush apparaît alors comme le « protégé », promis envers et contre tous à un brillant avenir par la seule volonté de son « patron ».

Le nouvel ambassadeur s'acquitte consciencieusement de sa tâche. Il est chargé d'appliquer la politique — en cours d'évolution rapide — de M. Nixon à l'égard de la Chine. Il lui échoit notamment le rôle difficile de battre le rappel des « amis » des Etats-Unis *pour éviter l'expulsion de* Taïwan de l'organisation au moment même où M. Kissinger prépare à Pékin le premier voyage en Chine du président... M. Bush, qui en 1964 affirmait que les Etats-Unis devaient quitter l'O.N.U. si la Chine populaire y entrait, manifeste la souplessse nécessaire pour suivre l'évolution des esprits sans mécontenter ni *la droite conservatrice, dont il* est issu, ni les Chinois, qui, en 1974-1975, l'accueillent comme chef du bureau de liaison américain à Pékin.

Entre-temps, il a traversé le Watergate avec dignité malgré sa position difficile de président du GOP lors de la période la plus aiguë de l'affrontement entre son ancien « patron » et l'ensemble des institutions américaines. M. Bush est de ces républicains qui, sans renier M. Nixon, ont su prendre leurs distances. Ses tournées à l'intérieur du pays pour remonter le moral des dirigeants locaux du parti, accablés par l'ampleur du scandale, font merveille. C'est vers lui que se tourne le président Ford, en novembre 1975, pour une nouvelle mission de confiance : reprendre les rênes de la C.I.A., démoralisée par les manipulations de M. Nixon, la méfiance à peu près totale de l'opinion et les entraves apportées à son fonctionnement par le Congrès. Même s'il est difficile à M. Bush de remonter le courant et de redonner courage à une institution discréditée, il parvient au moins à gérer sans trop de heurts les affaires courantes. Quand il quitte la centrale, après l'élection de M. Carter, il peut se vanter d'avoir su mettre à profit ses talents de pacificateur et de conciliateur.

Des prises de position conservatrices

On l'oublie un peu dans les premiers temps de l'administration Carter : il n'est plus qu'un millionnaire texan (sa fortune est estimée à environ 2 millions de dollars) parmi d'autres. Mais très vite, dès 1978, M. Bush reprend ses contacts au sein du parti républicain. Il décide de faire comme M. Carter en 1975-1976 : sillonner le pays, multiplier les réunions locales. Quand il annonce officiellement en mai dernier son intention de briguer l'investiture républicaine, il ne surprend personne dans son parti, mais ne fait pas non plus la « une » des journaux.

Ses prises de position demeurent nettement conservatrices. Fidèle à ses amitiés parmi les pétroliers texans, M. Bush prône la libération totale des prix du pétrole et du gaz naturel produits aux Etats-Unis (alors que M. Carter, favorable à une libération progressive, réclame l'établissement simultané d'impôts sur les super-profits ainsi réalisés). Il propose, s'il est élu, un « budget en équilibre » dans les trois premiers mois de son administration et une réduction de 20 milliards des impôts. En politique étrangère, il réclame une attitude plus ferme à l'égard de Cuba (à propos de la « brigade de combat » soviétique), mais, d'une façon générale, s'affirme à peun près d'accord avec les nouvelles orientations de M. Carter telles qu'elles ont été définies dans le récent message sur l'état de l'Union, notamment à propos de l'intervention soviétique en Afghanistan . .

Entre les ultras du parti et l'aile libérale, moribonde depuis la disparition de M. Nelson Rockefeller, M. Bush occupe en fait la place laissée vacante par M. Gerald Ford, qui n'avait lui-même obtenu que de justesse en 1976 l'investiture du GOP face à la concurrence acharnée de M. Reagan. M. Bush peut-il espérer renouveler le 26 février dans le New-Hampshire et le 4 mars dans le Massachusetts son exploit de l'Iowa ? Certains font remarquer que son travail inlassable de porte à porte lui permet certes de remporter des succès locaux, dans les Etats qu'il a le mieux « travaillés », mais qu'il conserve un handicap sérieux par rapport à M. Reagan, spécialiste des campagnes nationales à la télévision, et qui reste en tête des sondages. « *Il y a beaucoup de lièvres dans la course, mais je suis la tortue qui les dépassera* », rétorque M. Bush.

DOMINIQUE DHOMBRES.

● M. ANDRE GIRAUD, ministre français de l'industrie, a commencé jeudi 31 janvier une visite de deux jours aux Etats-Unis, consacrée principalement aux problèmes de l'énergie. Cette visite fait suite à celle que le secrétaire américain à l'énergie, M. Duncan, avait effectuée à Paris à l'automne dernier. Le ministre devait notamment visiter un centre de recherches du département de l'énergie à Boston et rencontrer, outre M. Duncan, des dirigeants de la Commission fédérale de réglementation nucléaire. — (*A.F.P.*)

Guatemala

La police a pris d'assaut l'ambassade d'Espagne occupée par des paysans : 40 morts

Environ quarante personnes ont péri au Guatemala, le jeudi 31 janvier, dans les locaux de l'ambassade d'Espagne, où un incendie avait éclaté après l'assaut de la police contre le bâtiment occupé, auparavant, par un groupe de paysans qui réclamaient la constitution d'une commission d'enquête sur la répression de l'armée dans la province du Quiche au nord-ouest de la capitale.

Une vingtaine de personnes, dont plusieurs femmes, s'étaient introduites, jeudi matin, à l'ambassade d'Espagne. Précisant que leur occupation était pacifique, mais armés de machettes, d'un ou deux revolvers et de quelques cocktails molotov, les protestataires retenaient en otages une quinzaine de personnes présentes : des diplomates espagnols, des employés espagnols et guatémaltèques et des visiteurs.

Des discussions étaient, semble-t-il, en cours entre les diplomates, dont l'ambassadeur, M. Maximo Cajal, et les occupants, lorsque deux cents policiers ont, soudain, donné l'assaut, défonçant portes et fenêtres à coups de hache. Malgré les objurgations de l'ambassadeur, les forces de l'ordre pénétraient dans les locaux. Les paysans, réfugiés dans la salle des archives, ont alors lancé un cocktail molotov, qui a déclenché un incendie.

Selon un bilan publié à Madrid, trente-sept cadavres ont été retirés des décombres. « *Toutes les victimes ont péri brûlées ou asphyxiées* », a précisé M. Carlos Robles Piquer, secrétaire d'Etat espagnol aux affaires étrangères.

L'ambassadeur de Madrid a pu sauter par une fenêtre et n'est que légèrement blessé. Le premier secrétaire, en revanche, M. Jaime Ruiz del Arbol, est mort, ainsi que le premier chancelier, de nationalité guatémaltèque, M. Felipe Saenz, et sept employés de l'ambassade. Parmi les victimes figurent aussi deux importantes personnalités guatémaltèques en visite à l'ambassade, MM. Adolfo Molina, ancien ministre des affaires étrangères, et Eduardo Caceres, ancien vice-président de la République.

Depuis la clinique où il a été hospitalisé, l'ambassadeur espagnol a qualifié de « *brutale* » et d' « *insensée* » l'intervention de la police. M. Cajal a ajouté que l'action des forces de l'ordre était une violation des règles les plus élémentaires du droit international. Le diplomate a précisé qu'il avait, en vain, tenté d'obtenir des membres du gouvernement guatémaltèque que la police se retire. Celle-ci, selon lui, est « *responsable de la tournure qu'ont prise les événements* ». « *Les revendications des paysans*, en effet, *étaient raisonnables, et de peu de portée. Ils réclamaient la présence d'un représentant de la Croix-Rouge et de journalistes. Ils demandaient d'être conduits à l'université de San-Carlos.* »

M. Cajal, après avoir échappé à l'incendie, a été arrêté par les forces de l'ordre, qui l'ont détenu dans un fourgon cellulaire, avant de l'autoriser à se faire soigner. Aucune autorité guatémaltèque ne l'avait encore visité, a-t-il indiqué, ce vendredi 1er février dans la matinée.

Les autorités du Guatemala, de leur côté, assurent que les forces de l'ordre ont été appelées par un fonctionnaire de l'ambassade. Selon elles, les occupants étaient des « *fanatiques de la terreur et de la violence* » et des « *extrémistes psychopathes* », dirigés par une femme âgée de vingt-cinq ans.

Les occupants étaient en réalité pour la plupart des paysans sans terre, venus la semaine précédente de leur province du Quiche dans la capitale, afin de protester contre la répression « *impitoyable* » exercée, selon eux, par les forces de l'ordre, qui les accusent de soutenir des guérilleros d'extrême gauche opérant dans la région. Ils entendaient en particulier obtenir par leur action des informations sur des membres de leurs familles disparus.

A Madrid, le chef du gouvernement, M. Adolfo Suarez, a convoqué, dans la soirée de jeudi, une réunion afin de discuter de l'affaire. Un haut fonctionnaire du ministère des affaires étrangères devait arriver ce vendredi à Guatemala.

Selon Amnesty International, près de deux mille personnes sont mortes, ces dix-huit derniers mois, victimes d'actes de violence politique.

DIPLOMATIE

AU CONSEIL DE L'EUROPE

Le ministre syrien des affaires étrangères dénonce la « véritable alliance » entre l'Égypte, Israël et les États-Unis

De notre correspondant

Strasbourg. — L'Assemblée du Conseil de l'Europe (« l'Europe des vingt et un ») a poursuivi le jeudi 31 janvier l'examen de la situation au Proche-Orient avec l'audition de MM. Khaddam, vice-premier ministre, ministre des affaires étrangères de Syrie, et Kasem, ministre d'Etat aux affaires étrangères de Jordanie. Tous deux ont réitéré avec force les conditions préalables posées par leurs gouvernements à un règlement au Proche-Orient : évacuation immédiate de tous les territoires occupés par les forces israéliennes, réalisation de l'autodétermination des Palestiniens, mise en route sous contrôle de l'ONU d'un processus de négociation globale réunissant toutes les parties au conflit, y compris l'O.L.P., « *seule représentante du peuple palestinien* ». On a remarqué le ton beaucoup plus tranchant de M. Khaddam, qui s'est livré à de vives attaques contre le président Sadate, le comparant à Pétain, et a dénoncé « *la véritable alliance qui se noue entre l'Egypte, Israël et les Etats-Unis (...), grave menace pour la paix et la sécurité internationale ainsi que pour la sécurité et l'avenir des peuples de la région* ».

Plus modéré dans le ton sinon sur le fond, le ministre jordanien admit implicitement le droit à la sécurité de l'Etat hébreu en déclarant : « *Quand nous envisageons un règlement global, nous estimons qu'il faut assurer la sécurité de chaque Etat ainsi que la souveraineté et l'intégrité de chaque participant à l'accord.* »

M. Khaddam rappelant que les troupes syriennes demeurent au Liban avec l'accord des autorités de Beyrouth, a notamment déclaré : « *Dès que nous en recevrons la demande formelle nous retirerons nos troupes.* » Le représentant syrien rejeta sur les Européens la responsabilité de l'enlisement du dialogue euro-arabe dû, selon lui, à leur refus de reconnaître l'O.L.P. « *comme unique représentant du peuple palestinien* ».

Tenant ensuite une conférence de presse, M. Khaddam refusa de répondre à un journaliste israélien. Quand le ministre jordanien, M. Kasem, s'adressa à la presse à son tour et prit la même attitude les journalistes protestèrent. Le ministre ayant répliqué qu'il ne répondrait « *qu'aux Européens* », la plupart des journalistes quittèrent la salle.

JEAN-CLAUDE HAHN.

● *Le français en Europe.* — Les parlementaires européens membres du « *groupe d'étude et d'action pour la langue française* » à l'Assemblée de Strasbourg ont été, le jeudi 31 janvier à Paris, les invités d'un dîner organisé par l'Union internationale des journalistes et de la presse de langue française (U.I.J.P.L.F.). A cette occasion, l'archiduc Otto de Habsbourg, président du groupe « francophone » de l'Assemblée européenne, a prononcé une allocution, assurant que la défense de la langue française servait « *le maintien de l'âme même du continent européen* », et suggérant de la rétablir dans « *sa fonction diplomatique du dix-huitième siècle* ». M. Maurice Druon, député DEP (Démocrate européen de progrès) à l'Assemblée de Strasbourg, a rappelé, pour sa part, que l'effort du groupe d'étude et d'action « *n'était dirigé contre personne* », mais recherchait pour le français en Europe une place plus large et un « *rôle de* primus inter pares ».

AFRIQUE

Rhodésie

M. SMITH SE RALLIE A M. NKOMO

Au cours d'une réunion électorale à Bulawayo, jeudi 31 janvier, M. Ian Smith s'est prononcé en faveur de M. Nkomo, estimant que le chef de la ZAPU-F.P. représentait le « moindre mal » pour gouverner un Zimbabwe indépendant après le scrutin de fin février. Cette prise de position de l'ancien premier ministre a créé une légère surprise car il a ignoré, dans son allocution, l'évêque Muzorewa, son principal partenaire du « règlement interne » de mars 1978, lequel a qualifié d'« incroyables » les propos de M. Smith.

Jeudi également, M. Mugabe a rencontré à Salisbury pour la première fois Lord Soames. Le gouverneur britannique a demandé au secrétaire général de la ZANU-F.P. d'intervenir pour mettre fin au « terrorisme politique », soulignant ainsi l'inquiétude britannique face aux violations du cessez-le-feu par des guérilleros de la ZANU qui n'auraient pas gagné les camps de

Enfin, à New-York, le Conseil de sécurité a reporté à vendredi un débat entamé mercredi sur la Rhodésie afin de tenter de trouver un compromis entre les Africains, qui accusent Londres de violer les accords de Lancaster House, et les Britanniques. — (A.F.P., Reuter.)

● L'ETHIOPIE ET LE SOUDAN ont décidé la reprise des travaux de leur commission frontalière conjointe, a annoncé, jeudi 31 janvier à Addis-Abeba, M. Woldegiorgis, au retour d'une mission à Khartoum, où il a été reçu par le maréchal Nemeiry. Cet émissaire du Derg, la junte militaire éthiopienne, a également déclaré que M. Abdel Magid Hamid Khalil, vice-président soudanais, se rendrait prochainement en Ethiopie. De son côté, le président soudanais a affirmé que l'Ethiopie avait accepté la médiation de Khartoum dans le conflit érythréen en vue de créer une « *Erythrée autonome* », information qui n'a pas été confirmée par Addis-Abeba. — *(A.F.P.)*

APRÈS L'ATTAQUE CONTRE GAFSA

Les États-Unis vont accélérer la livraison de matériel militaire à Tunis

Les livraisons d'armes américaines à la Tunisie — initialement prévues pour 1981 — vont être accélérées, a déclaré à Washington, jeudi 31 janvier, M. Harold Brown, secrétaire à la défense. Elles comprendraient principalement des hélicoptères et des engins blindés de transport de troupes. Cette décision a été prise à la suite des incidents de Gafsa, alors que le général Boubaker Balma, directeur de la sécurité militaire tunisienne, se trouvait depuis une semaine aux Etats-Unis, dans le cadre d'une visite prévue de longue date. L'aide militaire américaine, qualifiée de « modeste » *par le Pentagone, s'est élevée à environ 30 millions de dollars en 1979.*

A Paris, l'ambassadeur de Tunisie, M. Hedi Mebrouk, devait être reçu à 17 h. 15 ce vendredi 1er février, par le président Giscard d'Estaing.

Pour sa part, M. Michel Jobert a déclaré à Europe 1 que « la France est une puissance méditerranéenne », *qu'elle* « ne doit pas laisser déstabiliser le Maghreb » *et qu'elle n'a pas à être gênée d'être* « intervenue militairement à la demande du gouvernement tunisien ».

De notre correspondant

Tunis. — « *L'assistance d'un pays ami et méditerranéen* » : ainsi présentait-on, jeudi 31 janvier, dans les milieux politiques, l'aide militaire française dépêchée en Tunisie après l'attaque de Gafsa. Dès dimanche soir, les autorités avaient demandé à Paris l'envoi d'appareils pour transporter des renforts de troupes dans la ville et ses environs, mais, lorsque les trois Transall et les deux Puma arrivèrent lundi matin, les assaillants avaient déjà été réduits et, assure-t-on, ils ne servirent qu'à l'évacuation des blessés.

Les Tunisiens démentent formellement que les appareils français soient intervenus directement dans les opérations de nettoyage et se montrent très discrets sur la présence — qu'ils ne démentent cependant pas — des trois navires de guerre français au large du golfe de Gabès.

La réponse positive et rapide de Paris aura eu au moins pour effet, dans l'immédiat, de tranquilliser le gouvernement, qui a aussi reçu l'assurance d'une « *aide militaire urgente* » des Etats-Unis, dont l'ambassadeur à Tunis s'est entretenu jeudi avec le premier ministre, M. Hedi Nouira. On croit savoir que le Maroc a aussi offert son assistance. Pour le moment, la plupart des pays arabes et islamiques, dont les représentants étaient réunis à Islamabad, se sont bornés à faire part de leur solidarité au chef de la délégation tunisienne à la conférence.

Le gouvernement prépare également à l'intention de la Ligue arabe un dossier complet sur l'affaire qui sera présenté d'abord à titre d'information. On ignore encore si la Tunisie demandera à l'organisation panarabe de prendre position.

Au fur et à mesure qu'avance l'enquête ouverte dimanche, les responsabilités libyennes dans l'agression se préciseraient. Dans les cercles politiques, on paraît de plus en plus persuadé que l'opération de Gafsa, par les problèmes qu'elle devait créer en Tunisie, tendait en premier lieu à une déstabilisation de cette région de la Méditerranée.

L'influence grandissante de Moscou

Depuis longtemps, les Tunisiens s'inquiètent de l'« *influence grandissante* » de Moscou auprès des dirigeants de Tripoli et de l'« *arsenal soviétique* » installé à leur frontière est. Les événements d'Afghanistan, le fait que la plus grande partie de l'armement dont était pourvu le commando de Gafsa était d'origine soviétique, n'ont fait qu'accroître leurs préoccupations. « *Dans cette affaire, Kadhafi n'est-il qu'un exécutant ?* » s'interrogent-ils.

Lors du conseil des ministres hebdomadaire de jeudi, le gouvernement a arrêté « *les mesures de sécurité et de défense qu'appelle la situation* ». Celles-ci n'ont pas été précisées, mais l'on croit savoir qu'elles consisteraient à maintenir l'armée en état d'alerte et à renforcer ses potentialités en matériel, en effectifs et en cadres, ainsi que celles de la police et de la garde nationale (gendarmerie). M. Nouira avait d'ailleurs annoncé la veille que le pays se trouvait désormais dans la nécessité de réviser ses priorités politiques en augmentant les crédits réservés à la sécurité, au détriment du développement économique et social qui avait jusqu'ici la priorité absolue. On n'exclut pas que les budgets des ministères de la défense nationale et de l'intérieur, qui ont respectivement progressé de 17,5 % et de 10.3 % cette année, soient exceptionnellement réajustés en cours d'exercice.

Bien que des rebelles soient encore dissimulés dans les souks, le calme semblait revenu à Gafsa, où Mme Bourguiba s'est rendue au chevet des blessés. Un calme absolu paraît régner dans le pays, notamment à Gabès et à Sfax, villes qui, selon l'agence libyenne de presse, étaient le théâtre « *d'un soulèvement populaire victorieux* ». L'agence, qui a annoncé la mort dimanche du maire de Gafsa — que l'on a vu mercredi à Tunis — se réfère dans ses informations à des communiqués de « *la Résistance armée tunisienne* » qui a revendiqué lundi l'opération de Gafsa. Ce mouvement, totalement inconnu jusqu'ici, serait uniquement constitué de Libyens appartenant aux services spéciaux et installés à Paris et à Rome, indiquent les milieux gouvernementaux.

La Tunisie célèbre, ce vendredi, une « *journée de solidarité nationale* » qui sera marquée par des prières dites dans les mosquées à la mémoire des morts de Gafsa et par des meetings populaires appelant à la vengeance. « *Tous les Tunisiens doivent aujourd'hui se sentir concernés. C'est une nécessité lorsque la patrie est en danger* », nous a déclaré un membre du gouvernement.

MICHEL DEURÉ.

L'armée s'apprête à investir les souks où se dissimuleraient des rebelles bien armés

De notre envoyé spécial

Gafsa. — Avec le soleil, la ville paraît avoir retrouvé le calme en cette matinée de jeudi 31 janvier. D'abord timidement, les habitants se sont risqués sur les trottoirs, puis l'animation a repris peu à peu. Mais la troupe demeure partout massivement présente et certains quartiers font encore l'objet d'un passage au peigne fin. Le plus difficile de cette opération reste toutefois à faire dans les souks, où l'on redoute qu'une poignée de rebelles bien armés demeurent dissimulés.

En attendant, la population paraît soulagée. A un barrage à l'entrée de la ville, trois gardes nationaux prennent connaissance des journaux relatant les propos tenus la veille par le ministre de l'intérieur sur le « *complot venu de Libye* ». Sur les photos des « *bandits* », ils ont la surprise de reconnaître, qui un ami, qui un voisin.

Les quelques dizaines d'Européens — principalement des Français — qui vivent à Gafsa où ils travaillent soit au titre de la coopération, soit sur des chantiers, accueillent avec une satisfaction plus grande encore la trêve des combats. Une partie d'entre eux la mettent d'ailleurs à profit pour quitter la ville, au moins momentanément, grâce à un accord des autorités obtenu par le consul de France à Sfax, qui se trouve sur les lieux depuis mardi soir. « *On ne voulait pas nous laisser partir*, explique l'un d'eux, *d'une part parce que l'armée tunisienne craignait que l'on parle, que l'on raconte ce que nous avons vu ; d'autre part parce qu'elle ne pouvait garantir la sécurité minimale que nous lui demandions pour sortir de Gafsa.* » Jusqu'au dernier moment, les militaires ont multiplié les gestes de mauvaise volonté : ainsi à quelques minutes du départ de l'hôtel Jugurtha où ils avaient été rassemblés pour leur dernière nuit, ils sont allés jusqu'à faire ouvrir les bagages des résidents en partance pour les fouiller. Ces hommes, ces femmes et ces enfants entamaient pourtant leur cinquième jour de captivité forcée au cours desquels ils vécurent des instants dramatiques, principalement ceux qui habitaient le quartier des Jeunes, non loin du lycée qui fut le théâtre d'affrontements farouches dimanche 27 janvier, jour où tout commença.

« *Lorsque les assaillants ont tiré au mortier sur la caserne du centre de la ville et sur le commissariat, à 2 h. 15, certains d'entre nous ont cru à un tir de mines dans une carrière proche, d'autres à des manœuvres militaires, d'autres encore à des explosions de gaz. Nous étions à cent lieues de nous douter de ce qui nous attendait le lendemain* », explique un cadre d'une entreprise travaillant sur un chantier au sud de la ville. Les rues abandonnées par toutes les forces légales appartenaient à une poignée d'hommes en treillis, en position, aux abords des principaux bâtiments. Tandis qu'une voiture haut-parleur sillonnait les rues, clamant le slogan « *Révolution tunisienne* », d'autres rebelles distribuaient des armes aux éléments de la population acceptant de les suivre et « *il y en avait pas mal* ».

Des sympathies dans la population

« *Du côté du lycée on entendait des cris, puis, en fin de matinée, des salves de fusils : les assaillants exécutaient ceux des prisonniers militaires qu'ils avaient faits dans la nuit dans une caserne à l'entrée nord de Gafsa et qui refusaient de se retourner contre le régime* », racontent encore des témoins qui précisent que c'est seulement vers 16 heures que l'armée tunisienne est arrivée. *Les combats durèrent toute la soirée et une partie de la nuit, essentiellement pour libérer les otages et les bâtiments officiels. Mais personne parmi les forces de l'ordre n'a semblé s'apercevoir que certains rebelles se réfugiaient parmi la population, où ils comptent d'indéniables sympathies, principalement dans les souks.* »

Dès dimanche soir, en tout cas, les Européens commencent à se terrer, devinant que l'incident n'est pas aussi bénin que les autorités veulent le laisser croire. Dans le quartier des Jeunes on se replie sur les villas disposant du téléphone, rassemblant les vivres disponibles, dressant des matelas devant les ouvertures.

Mardi matin, le calme revient peu à peu. Il est temps : chez certains, la nourriture commence à faire défaut. En fin de matinée, une voiture haut-parleur de l'armée autorise les gens à sortir : en un clin d'œil, la cité retrouve son agitation.

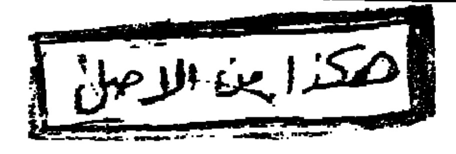
Il est 15 heures, ce même mardi, lorsque, dans les souks, un soldat pénètre dans une bicoque : soudain une rafale et c'est, instantanément, l'embrasement. Un résident français s'y trouve précisément : « *Tout le monde se met à tirer sur n'importe quoi. Les militaires paniquaient complètement ; il y a eu certainement là de nombreuses victimes. Avec quatre autres Français, j'ai été précipité dans un hôtel proche où nous sommes restés allongés par terre pendant une heure et demie avant de pouvoir rentrer chez nous.* » Une nouvelle claustration commence. On tire sur tout ce qui bouge. Certains rebelles présumés sont exécutés, à genoux, d'une balle dans la nuque. « *Nous redoutions, devant l'acharnement des combats, d'être pris en otage*, explique une femme, *et pendant ce temps nous entendions la radio — pratiquement notre seul lien avec l'extérieur — affirmer que la situation était redevenue complètement normale à Gafsa...* » Le plus souvent, il nous fallait vivre accroupi ou couché pour ne pas servir de cible aux tireurs d'on ne sait quel bord. « *Mais nous disposions d'informations selon lesquelles les rebelles s'étaient engagés à ne pas toucher aux Européens* », dit quelqu'un.

Nouvelle nuit de couvre-feu et de combats, nouvelle nuit d'angoisse pour les « prisonniers » du camp retranché du quartier des Jeunes. Mercredi matin, tout semble s'apaiser une nouvelle fois. Mais nul ne se hasarde à l'extérieur.

Toutefois, certains notent que la tension nerveuse et psychique commence à monter parmi ces gens entassés sur quelques dizaines de mètres carrés dans des conditions très précaires. L'arrivée du consul de France à Sfax, au plus fort des fusillades du mardi après-midi, avait apporté quelque réconfort, mais tout le monde trouve que l'autorisation de quitter la ville tarde à venir.

Ceux qui le désirent sont évacués mercredi soir vers l'hôtel Jugurtha, à quelques kilomètres au sud de la ville, où ils pourront passer leur première nuit sans coups de feu depuis le week-end précédent, d'autres, tablant sur un proche retour au calme, demeurent chez eux. La nuit est encore marquée par des tirs et jeudi matin il est à nouveau possible de sortir pour faire quelques provisions. Le ravitaillement de la ville, qui soulevait quelques craintes lundi et mardi, est tant bien que mal assuré. Mais en cette journée l'armée paraît encore hésiter à entamer la plus délicate des tâches de « pacification » qui l'attend : l'investissement des souks, refuge idéal des fuyards traqués, avec son dédale de ruelles, de couloirs, et avec sa population énigmatique, mais nullement insensible à ce qui s'est passé depuis dimanche.

JAMES SARRAZIN.



PROCHE-ORIENT

Iran

Le président élu, M. Bani Sadr, est la cible de violentes attaques de l'extrême droite et des communistes

Des dizaines de milliers de personnes sont descendues dans les rues de Téhéran, ce vendredi 1er février, pour célébrer le premier anniversaire du retour de l'imam Khomeiny en Iran.

Jeudi on indiquait dans la capitale que cinq personnes avaient été fusillées la veille à Amol, Arak et Ispahan pour viol et vol, portant à sept cent quarante-cinq le nombre des exécutions depuis l'instauration des tribunaux islamiques en février 1978. Par ailleurs, une nouvelle flambée de violence au Kurdistan aurait fait au moins cinquante morts au cours des deux derniers jours, à Kamyaran, Bijar et Payeh.

L'Iran aura l'occasion d'exposer ses griefs au sujet des « crimes » commis par le régime du chah devant la commission des droits de l'homme de l'ONU qui ouvrira, lundi, une session d'un mois à Genève. D'autre part, la Banque centrale iranienne a plaidé jeudi à Paris dans un nouveau référé demandant que la Bank of America-Paris restitue à l'Iran quelque 103 millions de dollars. Enfin, à Washington, le gouvernement a demandé, jeudi, aux fabricants américains de matériel pétrolier de ne pas vendre de pièces détachées aux raffineries iraniennes tant que les otages de l'ambassade des Etats-Unis n'auront pas été libérés.

De notre envoyé spécial

Téhéran. — M. Bani Sadr serait-il un *« égocentrique assoiffé pouvoir »*, un *« incapable »*, un *« mal élu »*, un *« représentant du Bazar »* (la bourgeoisie), un *« aventurier »* en matière de politique étrangère, un *« ennemi du clergé »* ? Le premier président élu de la République islamique d'Iran serait tout cela à la fois, si l'on devait croire hommes politiques et journalistes qui, de l'extrême droite à l'extrême gauche, tirent sur lui à boulets rouges, avant même qu'il n'entre en fonctions.

La campagne pour l'élection du futur Parlement est, de toute évidence, ouverte. Les adversaires de M. Bani Sadr, qui sont nombreux, sont résolus à gagner les élections et, partant, à le neutraliser. Les prérogatives du chef de l'Etat, ici, sont en effet comparables à celles du président de la République fédérale d'Allemagne, et donc très limitées. Cependant, s'il devait disposer d'une majorité de partisans à l'Assemblée nationale, il aurait, en fait, le contrôle non seulement du législatif mais aussi des pouvoirs exécutif et judiciaire. La *« tentation totalitaire »* serait-elle alors irrésistible, comme l'insinuent certains éditorialistes ?

Pour l'instant, toutefois, ce sont les seules options économiques et politiques du futur président qui font l'objet d'attaques convergentes, notamment du Toudeh et du Parti de la République islamique dirigé par l'ayatollah Behechti. Ce dernier, habituellement circonspect, a multiplié les mises en garde, d'une manière allusive — dans la bonne tradition persane — mais claire à tout un chacun. L'imam Khomeiny, dit-il — apparemment hors de propos, — avait choisi, il y a un an, M. Mehdi Bazargan comme chef du gouvernement provisoire afin d'accélérer la chute de la monarchie. « Or, poursuit-il, *l'imam, comme moi-même, nous savions qu'il n'était pas pour autant un homme capable de gérer une société en état de révolution, mais nous l'avions désigné faute de mieux.* »

Le « danger du libéralisme »

« Nous nous heurtons à l'heure actuelle au même problème », ajoute pudiquement le vénérable ayatollah. Hier comme aujourd'hui, le *« danger du libéralisme »* subsiste. Le mot de « libéral » est ici péjoratif, dans la mesure où il désigne tout à la fois l'économie capitaliste, le penchant à composer avec l'*« impérialisme »* et les *« mœurs dissolues »* de l'Occident. *« On est bien obligé d'admettre qu'il existe plusieurs millions d'Iraniens qui préfèrent un gouvernement libéral à celui de l'islam militant »*, confesse à ce propos l'ayatollah Behetti. D'où la menace qui pèse sur l'avenir.

Dès le lendemain de ces déclarations, des publications proches du Parti de la République islamique rappelaient opportunément que M. Bani Sadr, lors des débats à l'Assemblée constituante, avait cherché à restreindre les pouvoirs du « Faguih », la tutelle de l'imam Khomeiny), avant de s'abstenir de voter l'article l'instituant, ce que M. Bani Sadr nie vigoureusement.

« Un complot se trame contre notre Constitution, avant même que ne sèche l'encre avec laquelle elle a été rédigée », écrit le nouveau journal islamique *Azandegan*. *« Des manœuvres sont en cours pour écarter les véritables forces islamiques, en particulier le clergé »*, renchérit *Joumhouri Islami*, organe central du P.R.I. (Parti de la République islamique). Qui serait responsable de ces sombres intrigues, sinon *« celui qui est aveuglé par la vanité, l'égocentrisme, la soif du pouvoir »* ? Le lecteur répondra sans difficulté.

L'ayatollah Behechti déclare, dès lors, que le P.R.I. soutiendra le chef de l'Etat *« pour autant qu'il s'alignera sur le positions islamiques révolutionnaires »*, et ajoute : *« Dans le cas contraire, nous lui adresserons des avertissements, nous le critiquerons et, au besoin, nous le combattrons. »* Reprenant les termes d'un message de l'imam Khomeiny à la veille de la consultation, le chef du P.R.I. a ajouté que *« le peuple enverra au diable »* un président qui ne lui donnerait pas satisfaction.

L'analyse du « Toudeh »

Pour sa part, le Toudeh ne se prive pas, pour une fois, de s'en prendre nommément et sans ménagement à M. Bani Sadr. Dans une longue déclaration diffusée le jeudi 31 janvier, le comité central du parti communiste iranien commence par minimiser la signification et l'importance des suffrages qui ont désigné le président de la République. La participation électorale, constate le document, a été bien inférieure à celle des trois consultations antérieures (référendums sur la République islamique et la Constitution et élection des membres de la Constituante) : quelque deux millions de votants en moins, malgré le million de *« réactionnaires »* qui, s'étant abstenus lors des dernières consultations, ont pris part cette fois-ci à la désignation du chef de l'Etat.

Trois millions de *« travailleurs »* donc, selon l'analyse du Toudeh, ont boudé par scepticisme l'élection, tandis que les *« contre-révolutionnaires »* donnaient leurs voix à l'amiral Madani et qu'une partie de la *« bourgeoisie libérale »* accordait les siennes à M. Bani Sadr (ainsi identifié à des hommes tels que M. Bazargan). Le nouveau président, poursuit la déclaration du comité central, a distribué aux capitalistes, lors de son passage au ministère de l'économie et des finances *« des privilèges fiscaux et bancaires, notamment sous la forme de prêts à bas intérêts »*, ces *« cadeaux »* étant puisés *« dans les poches du peuple laborieux »*.

M. Bani Sadr, concèdent les communistes, a malgré tout recueilli les suffrages d'une partie non négligeable des couches modestes de la population, *« non pas grâce à son exceptionnelle personnalité »*, déclare le comité central avec un pointe d'ironie, mais en raison du mécontentement populaire suscité par les *« abus du clergé réactionnaire ou extrémiste, par les sabotages perpétrés par des ennemis infiltrés dans les organes révolutionnaires, tels les comités islamiques, les gardiens de la révolution et les tribunaux révolutionnaires. »*

A quoi s'ajoutent les erreurs et les dissensions au sein du Parti de la République islamique, les fautes tactiques commises par la gauche. Parmi tous les candidats, deux personnalités seulement étaient bien connues du grand public : l'amiral Madani, soutenu par les *« contre-révolutionnaires »*, et M. Bani Sadr. *« Pris de panique »* devant le péril d'une restauration déguisée, le peuple a donc voté utile. Le Toudeh est encore plus sévère quand il attaque l'*« aventurisme »* de M. Bani Sadr en matière de politique étrangère. Se référant sans doute à ses dénonciations de l'intervention soviétique en Afghanistan, le comité central n'hésite pas à déclarer que *« Carter, Sadate et Begin pourraient bien applaudir M. Bani Sadr »* pour ses récentes déclarations.

Les éloges prodigués par la presse américaine à M. Bani Sadr — *Newsweek* le désigne comme étant le *« candidat favori »* des Etats-Unis — et surtout ceux de Pékin confirment les communistes dans leur hostilité. Les félicitations adressées par le gouvernement chinois au nouveau président — qui contrastent avec le silence persistant de l'U.R.S.S. et de la quasi-totalité des démocraties populaires — ont été publiées dans la presse locale en même temps qu'une offre d'aide économique formulée par Pékin. L'organe du parti maoïste, *Randjbar*, pour sa part, salue en M. Bani Sadr un *« champion de la lutte contre le social-impérialisme de l'U.R.S.S. »*.

Malgré tout, les communistes du Toudeh ne condament pas sans appel le nouveau président. Ils invitent à renoncer à ses *« prises de position irrationnelles »* pour revenir à *« la ligne anti-impérialiste de l'imam »*, qui consiste à considérer les Etats-Unis comme étant le *« principal ennemi »* du peuple iranien. En attendant, le Toudeh, comme d'autres formations de gauche ou islamiques, ainsi que nombre de personnalités indépendantes, fourbissent leurs armes en vue des prochaines élections législatives. Leur objectif commun : faire jouer au bouillant président le rôle d'une potiche.

ERIC ROULEAU.

LE HÉROS DU JOUR AU CANADA

M. Kenneth Taylor, l'ambassadeur du Canada à Téhéran, qui a hébergé clandestinement, pendant près de trois mois, six diplomates américains avant de leur fournir les faux passeports nécessaires à leur sortie d'Iran, a reçu, dans la nuit de jeudi à vendredi, sur un aéroport militaire près d'Ottawa, un accueil chaleureux du ministre canadien des affaires étrangères, Mme Flora MacDonald. « Vous avez fait naître une profonde fierté chez tous les Canadiens », *lui a dit Mme Flora MacDonald.*

M. Taylor, un jeune diplomate de quarante-six ans, dont Téhéran était le premier poste, venait de Paris, où il était resté depuis mardi, apparemment pour se reposer de ses émotions. Il est devenu le héros du jour au Canada. Le gouvernement conservateur, qui expédie les affaires courantes dans l'attente des élections du 18 février, n'a pas manqué d'exploiter ce climat. Et M. Trudeau, pour la première fois de la campagne, a dû reconnaître que son adversaire, le premier ministre conservateur, M. Clark, avait bien manœuvré dans cette affaire.

LA BANQUE NATIONALE D'IRAN DEMANDE LA RESTITUTION D'UN DÉPOT DE 104 MILLIONS DE DOLLARS A LA BANK OF AMERICA DE PARIS

Malgré le jugement du 17 janvier qui l'a déboutée en référé de sa demande de restitution d'un dépôt de 51 733 404,06 dollars (210 millions de francs) à la Citibank Paris, la Banque centrale de l'Etat iranien, la Bank Markazi Iran, a engagé une autre instance similaire pour réclamer la restitution d'un dépôt de 103 963 294,96 dollars (415 millions de francs) à la Bank of America Paris.

A titre subsidiaire, Me François Chéron, le 31 janvier, a invité le tribunal de Paris, présidé par Mme Simone Rozès, à nommer un séquestre de la somme en la personne du bâtonnier de l'ordre des avocats à la Cour de Paris en son compte à la Carpa, avec la mission de conserver cette somme jusqu'à ce qu'il soit autrement statué.

En défense, Me Jacques de Villeneuve a invoqué encore *l'executive order* du président Carter du 21 novembre 1979 prescrivant le gel des avoirs iraniens aux Etats-Unis. Allant plus loin que ne l'avait fait l'avocat de la Citibank Paris dans l'affaire précédente, il n'a pas hésité à présenter la Bank of America — pourtant société française, soumise officiellement à la loi française — comme une véritable succursale de la Bank of America de New-York et relevant comme telle de la législation américaine. Il a donc soutenu que la loi américaine était applicable en l'espèce et qu'à ce titre on pouvait opérer une compensation entre la dette de la Bank of America Paris, simple bureau parisien d'une société américaine, avec une créance possédée aux Etats-Unis par la maison mère sur la Banque iranienne.

Le tribunal de Paris dira le 11 février s'il est exact qu'une société apparemment française n'est qu'une firme dépendant en fait d'un établissement étranger.

Israël

Le meurtre d'un jeune Israélien accroît la tension à Hébron (Cisjordanie)

De notre correspondant

Jérusalem. — Le meurtre d'un jeune Israélien, le 31 janvier, dans la casbah d'Hébron, principale ville du sud de la Cisjordanie, provoque une certaine inquiétude en Israël et dans les territoires occupés. Le couvre-feu a été imposé par le gouvernement militaire dans le centre de la ville et il est encore en vigueur ce vendredi matin.

La nouvelle agglomération israélienne de Kyriat-Arba, créée depuis le début de l'occupation aux portes de la ville arabe, a été bouclée par l'armée, afin notamment d'empêcher toute manifestation de la part des habitants en colère.

Le gouverneur militaire de Cisjordanie s'est rendu à Kyriat-Arba pour inviter la population à garder son calme. La victime de ce meurtre, dont les causes et les circonstances ne sont pas encore connues, est un jeune homme de vingt et un ans, qui était étudiant dans un séminaire juif de Kyriat-Arba.

A Hebron, les forces de sécurité israéliennes ont procédé à de nombreuses interpellations pour interrogatoire. D'autre part, pour éviter tout incident, la décision a été prise d'annuler, le 1er février, toutes les prières au caveau des patriarches, la mosquée qui abrite les tombeaux d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, et où, depuis 1967, musulmans et juifs se côtoient, au prix de fréquentes disputes pour se partager les lieux de culte.

Le maire d'Hébron, M. Fahed Kawasmeh, qui est l'un des dirigeants du Mouvement national, favorable à l'O.L.P., a déclaré à propos de cette affaire ses *« regrets »* et sa *« profonde tristesse »*.

Pour une population arabe de près de quarante mille personnes à Hébron, Kyriat-Arba compte plus de trois mille habitants. C'est, de loin, la plus importante implantation israélienne dans les territoires occupés (si l'on exclut les nouveaux quartiers israéliens de Jérusalem-Est). C'est aussi le fief des militants du Goush Emounim (le Bloc de la foi), qui regroupe les colons les plus activistes.

Au cours des dernières semaines, la tension latente qui existe entre Kyriat-Arba et Hébron a été aggravée par plusieurs incidents. Des pierres ont été souvent lancées contre des véhicules israéliens, tandis que les colons tentaient une nouvelle fois d'agrandir Kyriat-Arba en occupant les terres appartenant à des Arabes. Des travaux d'extension viennent de commencer et les propriétaires des terrains ont entamé une action en justice devant la Cour suprême, pour que soit déclarée illégale l'implantation, comme cela a été le cas dans l'affaire d'Ellon-Moreh.

En avril 1979, un groupe de femmes de Kyriat-Arba était venu *« réoccuper »* en plein centre d'Hébron les ruines de l'ancien hôpital juif (abandonné en 1929 après une révolte arabe durant laquelle soixante-dix juifs avaient été tués). Cette occupation continue. Le gouvernement de M. Begin a condamné cette manifestation mais n'a jamais voulu faire évacuer les lieux. C'est depuis cette affaire, considérée comme symbolique par les habitants d'Hébron, que la tension s'est sensiblement aggravée entre Arabes et Israéliens.

FRANCIS CORNU.

A TRAVERS LE MONDE

Espagne

● LE ROI JUAN CARLOS se rendra, probablement dans quelques jours, aux Etats-Unis pour une visite à New-York, a annoncé, mercredi 30 janvier à Madrid, l'agence Europa Press, citant des sources proches de la maison royale. Sa visite aurait pour objet une visite à son père, comte de Barcelone, qui est hospitalisé à New-York. Le roi d'Espagne pourrait profiter de ce voyage pour s'entretenir avec le président Jimmy Carter. — *(A.F.P.)*

Guinée

● M. ALASSANE DIOP, ancien ministre emprisonné depuis 1971, a été libéré et se trouve actuellement au Sénégal, a-t-on appris jeudi 31 janvier, à Dakar. D'origine sénégalaise, M. Diop était, en 1958, fonctionnaire de l'OCORA (Office français de coopération en matière de radiodiffusion) et, à ce titre, il occupait les fonctions de directeur de Radio-Conakry. Il avait été nommé le 2 octobre de la même année, jour de l'indépendance de la Guinée, sous-secrétaire d'Etat à l'information et avait occupé jusqu'en 1971 divers postes ministériels. Il avait été alors inculpé dans le procès de la « cinquième colonne », le 29 juillet 1971, faisant suite à l'attaque menée contre Conakry, le 22 novembre 1970, par des troupes portugaises et des exilés guinéens. — *(A.F.P.)*

Italie

● UN GARDIEN DE L'USINE FRAMTEK (groupe Teksid-Fiat), près de Turin, a été tué et un autre grièvement blessé jeudi 31 janvier, dans la soirée, par un groupe de terroristes. Ils ont lancé plusieurs cocktails Molotov qui ont provoqué un début d'incendie. L'attentat a été revendiqué par les Noyaux communistes territoriaux, organisation apparue au début de l'année 1979. — *(A.F.P.)*

Pologne

● UNE CENTAINE D'EMPLOYES d'un atelier des chantiers navals de Gdansk, port polonais de la Baltique, ont observé, jeudi 31 janvier, une grève de quatre heures pour protester contre la mutation dans une autre section d'une ouvrière connue pour ses affinités avec l' « opposition ». Ils ont cessé leur mouvement après avoir obtenu la promesse que la décision concernant l'ouvrière serait rapportée. — *(A.F.P.)*

Portugal

● LE COMMANDANT OTELO SARAIVA DE CARVALHO a annoncé, jeudi 31 janvier, la fondation d'un nouveau mouvement et a laissé entendre qu'il se présentera à l'élection présidentielle. Son mouvement de l'unité populaire regroupe huit petites organisations d'extrême gauche. — *(A.P.)*

R.D.A.

● TENTATIVE DE DETOURNEMENT D'AVION. — Deux inconnus ont tenté de détourner, le mercredi 30 janvier, un avion de ligne est-allemand effectuant un vol intérieur, de Berlin-Est à Erfurt. Ils ont été maîtrisés par l'équipage et des passagers, a annoncé l'agence de presse officielle A.D.N. — *(A.P.)*

Union soviétique

● M. YOUSTAS PALETZKIS, ancien président du présidium du Soviet suprême de Lithuanie, et ancien président du conseil des nationalités — l'une des deux chambres du Soviet suprême de l'U.R.S.S., est décédé, samedi 26 janvier, à l'âge de quatre-vingt-deux ans. M. Paletzkis avait formé, en 1940, le « gouvernement populaire » lithuanien, sur recommandation du comité central du P.C. lithuanien. — *(A.F.P.)*

AU CONGRÈS DE LA JEUNESSE COMMUNISTE

Le P.S. ne fait de bonnes choses que contraint et forcé
déclare M. Zarka

Le congrès national du Mouvement de la jeunesse communiste de France (M.J.C.F.) s'est ouvert jeudi matin 31 janvier à Vitry-sur-Seine (Val-de-Marne) en présence de M. Charles Fiterman, secrétaire du comité central du P.C.F.

Le thème central de ce congrès est consacré à « la nécessité de changer la vie, de s'attaquer à tout ce qui ne va pas », *ainsi que l'a défini M. Zarka, secrétaire général du M.J.C.F. Les mille quatre cents délégués du Mouvement doivent discuter durant quatre jours du projet de manifeste intitulé* « Vive la révolution ». *Interrogé mercredi 30 janvier sur Antenne 2, M. Zarka a notamment souligné que son mouvement était autonome par rapport au parti communiste, ajoutant :* « Nous ne recevons pas d'ordre de la place du Colonel-Fabien » *(siège du P.C.F.). Il a toutefois précisé qu'il ne s'était jamais trouvé en désaccord avec les positions prises par le parti.*

La matinée de jeudi a été consacrée au rapport de M. Zarka. Dans son intervention, le secrétaire général du M.J.C.F. a réaffirmé les positions traditionnelles du P.C.F., notamment en ce qui concerne l'Afghanistan, estimant à ce sujet que la non-ingérence n'a rien à voir avec la non-intervention. Il a également dressé un bilan positif de la situation des pays socialistes et noté que partout où le parti socialiste était au pouvoir, il n'avait pas édifié le socialisme. En lisant les cent dix-huit pages de son rapport, M. Zarka n'a évoqué à aucun moment l'union du parti communiste et du parti socialiste, ni appelé à un renforcement des forces de gauche.

Justifiant l'intervention soviétique en Afghanistan, M. Zarka a notamment déclaré :

« *Nous sommes aux côtés de ce peuple qui se libère, qui met fin au droit de cuissage, à la possibilité qu'avaient les hommes de vendre leurs femmes et leurs enfants pour rembourser leurs dettes. Nous ne suivons pas ceux, même s'ils se disent de gauche, qui ne manquent pas une occasion pour cracher sur la libération des peuples, sous des prétextes divers. Nous comprenons que l'Union soviétique, à la demande du peuple afghan, soit venue prêter main forte aux forces de progrès contre les visées des anciens seigneurs, organisés par l'impérialisme américain. C'est le contraire qui nous aurait choqués, parce que c'est le rôle des pays socialistes d'aider les peuples, comme ils l'ont fait en Chine, au Vietnam ou en Corée, à se libérer de la dictature et de l'oppression (...). La non-ingérence, à laquelle nous sommes attachés, n'a rien à voir avec la non-intervention.* »

Le secrétaire général du M.J.C.F. a ensuite dressé un bilan de l'état des pays socialistes, indiquant : « *Les quatorze peuples qui continuent d'édifier le socialisme vont de l'avant. Ils sont de notre temps, mais déjà ils ne connaissent plus ni chômage, ni exploitation, ni vie chère, ni sélection sociale à l'école ou devant la culture (...). Partout où il se construit, le socialisme satisfait, au fur et à mesure, les besoins exprimés.* » « *Le socialisme,* a-t-il ajouté, *c'est la paix.* »

Reconnaissant que les sociétés socialistes ne peuvent pas être parfaites, M. Zarka a indiqué : « *Quand nous apprenons que des gens sont mis en prison pour leurs idées ou pour avoir joué de la pop music, cela nous fait mal au cœur. C'est tellement contraire à l'idéal du socialisme, tellement nuisible à sa cause et à son évolution.* »

Dénonçant les partis de droite « *qui appellent à leur aide le parti socialiste* » et exaltant d'autre part cette « *grande et magnifique fête du sport et de la jeunesse* » que sont, selon lui, les Jeux olympiques, M. Zarka a dénoncé les partisans du boycottage des jeux qui veulent « *entretenir artificiellement une campagne antisoviétique, de tension du monde au grand profit de leurs idées de désespérance* ». M. Zarka a estimé que le journal *Libération* était « *au cœur de cette stratégie de la désespérance* » et faisait office d'« *organe central* », et de « *plaque tournante* ».

Le chômage et la condition des jeunes

Après avoir longuement défendu l'énergie nucléaire dont « *la puissance fantastique peut aider à raccourcir la durée du travail* », stigmatisé le phénomène « *inquiétant* » de la drogue, M. Zarka a affirmé que le socialisme ne pouvait être ni importé, ni imposé. Sur ce thème il a critiqué l'attitude du parti socialiste, affirmant : « *Nulle part dans le monde où ils sont au pouvoir les socialistes n'ont édifié le socialisme. Au contraire ils font la même politique que Giscard (...). La leçon à tirer est claire : le parti socialiste ne fait de bonnes choses que contraint et forcé.* »

Dans l'après-midi, de nombreux délégués ont pris la parole et ont évoqué des problèmes concrets qui tiennent essentiellement au chômage, à la difficulté d'assumer leur condition de jeunes, que ce soit au collège, à l'université ou à l'usine. Les jeunes communistes ont également manifesté un net souci d'ignorer la « *propagande gauchiste* » et, d'autre part, de prendre leurs distances à l'égard de tout ce qui pourrait prêter le flanc à d'éventuelles campagnes « anti-jeunes ». Ainsi de la violence, de la drogue et de la pornographie. Sur ce thème, M. Zarka fut longuement applaudi dans la matinée lorsqu'il dénonça « *l'idéologie dominante qui fait tout pour donner de la femme une image dégradante, pour la transformer en bête à plaisir* ».

Mais, plus que tout, ce qui préoccupe les jeunes communistes, c'est le problème des licenciements et celui de la difficulté pour les jeunes de trouver un emploi. A ce sujet, nombreux furent ceux qui, en relatant leur expérience, dénoncèrent les stages en entreprise, qui n'assurent qu'une sécurité de l'emploi temporaire. « *Les patrons,* déclara un orateur, *veulent asservir notre formation à leur seul profit.* » « *Les stages Barre,* assura un autre, *sont bidons.* »

Sur un plan plus politique, l'intervention de M. Zarka a manifestement reflété la profonde méfiance des militants à l'égard du P.S. L'attitude des élus socialistes dans les municipalités de gauche fut critiquée à maintes reprises, certains n'hésitant pas à déclarer que les représentants du P.S. manifestent une opposition systématique lorsqu'il s'agit de faire « *quelque chose* » pour les jeunes. Un jeune délégué a ainsi résumé l'attitude nouvelle du P.C.F. à l'égard de ses anciens alliés, en déclarant : « *Nous ne pouvons plus commettre l'erreur de faire confiance au parti socialiste.* »

Le manifeste « Vive la révolution ! », qui, selon un délégué, doit être « *l'antidote de notre jeunesse contre la drogue et la violence* », reprend la plupart des thèmes qui ont été abordés jeudi après-midi et indique notamment que les jeunes communistes sont « *animés* » par « *le souffle de mai 68* ». La discussion doit se poursuivre jusqu'au dimanche 3 février, date à laquelle le congrès s'achèvera par une intervention de M. Georges Marchais.

LE BUREAU POLITIQUE DU P.C.F. EXPRIME SA « SOLIDARITÉ FRATERNELLE » A L'ÉGARD DE M. MARCHAIS

Le bureau politique du P.C.F. dénonce, dans une déclaration adoptée le jeudi 31 janvier, la façon dont la presse a rendu compte du jet, dans la fosse aux ours du Jardin des plantes, du mannequin en cire de M. Georges Marchais, dérobé au musée Grévin par des militants d'extrême droite (*le Monde* du 1er février). Cette déclaration, publiée vendredi en première page de *l'Humanité*, sur deux colonnes et sous le titre « Recours à la haine », affirme notamment : « *D'une façon générale, chacun sur son registre propre, l'ensemble des journaux, du* Figaro *à* Libération, *en passant par le* Matin, *n'émettent ni protestation ni même la moindre réserve à l'égard de cette mascarade macabre qui prend l'allure d'un véritable appel au meurtre* (1). »

Le bureau politique du parti communiste évoque également la manifestation organisée mercredi, devant l'ambassade d'Union soviétique à Paris, par le comité Europe-Droits de l'homme-Moscou 80, manifestation à laquelle s'étaient joints des militants de la même formation d'extrême droite (le Parti des forces nouvelles). Des heurts s'étaient produits entre ces militants et des manifestants d'extrême gauche, appartenant à l'Organisation communiste des travailleurs. Le bureau politique du P.C.F. observe que « *toute la presse* » a rendu compte de cette manifestation, « *souvent de façon élogieuse* » et sans « *prendre ses distances* » par rapport aux « *slogans d'hystérie anticommuniste* » entendus au cours de cette manifestation (notamment, selon le P.C.F., le cri de « Marchais assassin ! »).

« *Le bureau politique du parti communiste français,* conclut la déclaration, *est certain de traduire le sentiment de l'ensemble des communistes, de l'opinion progressiste de notre pays, de tous les hommes et les femmes de cœur, en manifestant son indignation et son écœurement devant une telle campagne à l'égard du parti et de son secrétaire général, et en exprimant sa solidarité fraternelle à l'égard de Georges Marchais.* »

(1) *Le Monde* est également mis en cause, le bureau politique du P.C.F. affirmant que ce journal « *savoure en connaisseur et fait preuve d'une délicate ironie en plaignant les ours* ».

UNE DÉLÉGATION DE LA COMMISSION DES FINANCES REÇUE A L'ÉLYSÉE

Le président de la République a reçu, jeudi 31 janvier, une délégation de la commission des finances de l'Assemblée nationale pour faire le point sur la session parlementaire d'automne et recueillir son avis sur la préparation de la session de printemps. La commission des finances, que préside M. Robert-André Vivien (R.P.R.), est la première des douze commissions de l'Assemblée nationale et du Sénat dont M. Giscard d'Estaing doit recevoir des délégations. M. Vivien, qui était accompagné de M. Fernand Icart (U.D.F.), rapporteur général de la commission, et de MM. Henri Ginoux (U.D.F.), Pierre Ribes (R.P.R.), et Maurice Tissandier (U.D.F.), vice-présidents, s'est félicité de cet entretien qu'il a qualifié de « *très complet et très franc* ». Le président de la République, a souligné M. Vivien, s'est également intéressé à une mission de contrôle d'une dizaine de jours que les membres de la commission des finances vont effectuer prochainement dans des pays qui concurrencent fortement l'industrie de main-d'œuvre française (Singapour, Formose, Corée du Sud, Djakarta).

Interrogé, d'autre part, sur le projet de création d'une commission de travail, autour du premier ministre, chargée de proposer des économies budgétaires, M. Vivien a déclaré qu'il n'était pas favorable à ce projet. En revanche, M. Icart a indiqué qu'il y était favorable, précisant qu'il s'agissait d'« *une affaire éminemment politique* », la commission ne pouvant se prononcer seule si elle n'est pas suivie par les formations de la majorité.

La situation dans les DOM

M. Julia (R.P.R.) maintient ses accusations contre le consul des États-Unis en Martinique

M. Didier Julia, député de Seine-et-Marne, chargé de mission du R.P.R. pour les départements d'outre-mer, renouvelle, dans la *Lettre de la Nation* du vendredi 1er février, les accusations qu'il avait portées, le 3 janvier, contre les activités du consul des Etats-Unis en Martinique (*le Monde* du 9 janvier) (1). Il affirme notamment que celui-ci, nommé avant les élections législatives de 1978, avait reçu pour mission de « *prendre la meilleure attache avec les milieux autonomistes pour assurer la transition en douceur pour les intérêts américains aux Antilles* » [en cas de victoire de la gauche].

M. Julia reproche au consul américain d'avoir ainsi accordé aux dirigeants autonomistes « *des bourses d'études, des voyages gratuits, des financements de festivals où l'on retrouve au nombre des « minorités aliénées » nos associations culturelles occitanes. Les élections passent, mais le pli est pris,* ajoute le député, *le cher consul est coincé dans un engrenage.* »

M. Didier Julia écrit, d'autre part, à propos de la situation économique : « *Le mois dernier, la semaine dernière, hier encore des grévistes en « col blanc » ont brisé des ordinateurs appartenant à des compagnies d'assurances ; des transporteurs ont bloqué toutes les activités du port de Fort-de-France ; des entreprises ont vu des commandos interdire à leurs ouvriers l'accès à leurs locaux ou à leurs chantiers. A-t-on aperçu une seule réaction des forces de police, une seule « présence » de la France démocratique pour assurer la liberté du travail ? Non.*

» *Alors ce sont les investisseurs qui s'interrogent sur la volonté réelle du gouvernement et qui se demandent dans quels délais le gouvernement ne s'occupera plus du tout des D.O.M. (...).*

» *L'objectif du R.P.R. est le suivant : au lieu de distribuer des indemnités de chômage à fonds perdu, comment utiliser cette somme à créer des emplois ?* »

Le chargé de mission du mouvement gaulliste annonce que sa formation tiendra deux grands congrès régionaux, le premier du 1er au 3 avril en Guadeloupe, le second du 2 au 4 mai en Martinique, avec la participation de M. Bernard Pons, secrétaire général.

(1) M. Harold T. Robinson, consul des Etats-Unis à Fort-de-France, avait qualifié de « *ridicules* » et « *dénuées de tout fondement* » les déclarations faites par M. Julia. M. Paul Dijoud, secrétaire d'Etat aux DOM-TOM, avait estimé que le député R.P.R. s'était montré « *un peu léger* » dans ses accusations.

M. FRANÇOIS BUJON DE L'ESTANG A LA DIRECTION DU CABINET DE M. GIRAUD

M. François Bujon de l'Estang, actuellement directeur des relations internationales au Commissariat à l'énergie atomique (C.E.A.), prendra, le 1er mars prochain, la direction du cabinet de M. Giraud, ministre de l'industrie, en remplacement de M. Charles de Croisset, inspecteur des finances, qui va entrer au Crédit commercial de France comme secrétaire général.

[Né le 21 août 1940 à Neuilly-sur-Seine, M. Bujon de l'Estang, major de la promotion de 1966 à l'ENA, est diplomate. Chargé de mission au secrétariat général de la présidence de la République de 1966 à 1969, il a été successivement en poste dans les ambassades de France à Washington et à Londres, avant d'être nommé conseiller pour les affaires internationales à la Délégation générale de l'énergie, puis directeur des relations internationales au C.E.A.]

M. Lech, directeur de l'IFOP certains sondages sont truqués pour des raisons politiques

M. Jean-Marc Lech, directeur général de l'IFOP, a donné, jeudi 31 janvier, à l'Institut d'études contemporaines une conférence sur le thème « les sondages en question ». Après avoir indiqué, en réponse à une question, que l'on devient directeur d'un institut de sondage « *en éliminant les autres* », il a assuré que « *ce sont les hommes politiques qui détournent les résultats des enquêtes. L'actuel président de la République et le premier ministre ont, en effet, tendance à s'adresser directement à l'opinion par-dessus les relais normaux que sont les assemblées élues. Les hommes politiques n'utilisent les sondages qu'à des fins de conservation de leur propre pouvoir* ». Il a ajouté : « *La réglementation des sondages témoigne de la médiocre estime dans laquelle la majorité au pouvoir tient l'opinion publique.* »

M. Lech a encore déclaré : « *Certains sondages sont truqués en raison de la non-indépendance de l'organisme qui le réalise, en raison de la médiocrité du personnel, et aussi pour des raisons politiques. Les grandes entreprises de sondages ne sont pas à l'abri d'une série de difficultés* (1). *Mais il ne faut pas tirer sur le pianiste, et je conseille de regarder ce qui se passe chez les autres. N'importe qui peut aujourd'hui trafiquer des résultats de sondages, il suffit d'être sûr de la discrétion de son personnel.* » Pour illustrer son propos, M. Lech a demandé : « *Si j'étais à la SOFRES et qu'Hersant me demandait quelque chose, est-ce que je pourrais dire non ?* » Alors que les personnes sondées fournissent gratuitement par leurs réponses la matière première des instituts de sondages, M. Lech a précisé « *qu'il est difficile de sonder les médecins sans les payer.* »

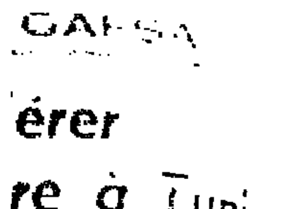
(1) En octobre 1977, les résultats d'un sondage relatif à l'attitude des Français vis-à-vis des travailleurs immigrés avaient été « rectifiés » par M. Lech avant d'être transmis au secrétariat d'Etat aux travailleurs immigrés qui l'avait commandé. L'IFOP avait alors été radié de la Chambre des sociétés d'études *et de conseil. Le fondateur de* l'IFOP, M. Jean Stoetzel, avait donné sa démission du conseil d'administration en août 1978, alors que M. Lech avait été nommé directeur général en octobre 1978, ce qui avait notamment entraîné la démission de Mme Riffault, président-directeur général (*le Monde* daté 12-13 août 1979).

● *La fédération des Vosges du parti socialiste* a élu, mercredi 30 janvier, ses nouvelles instances dirigeantes. Mme Marie-France Bazin, 31 ans, professeur d'anglais à Epinal (tendance Mitterrand), succède, dans les fonctions de premier secrétaire, à M. Robert Bernard (minoritaire), qui avait remis sa démission (*le Monde* du 29 janvier). Le nouveau secrétariat fédéral compte six représentants du courant Mitterrand et trois du CERES.

● ERRATUM. — C'est par erreur que nous avons indiqué dans nos éditions du 29 janvier que M. Christian Pierret, député des Vosges et conseiller général, est maire de Saint-Dié. Le maire de cette ville est M. Maurice Jeandon (divers majorité).

● *Le groupe DIFE*, qui réunit les candidats de la liste conduite par M. Chirac aux élections européennes, publie un bulletin mensuel, *la Lettre de Strasbourg*. Dans le premier numéro de janvier, M. de la Malène, président du groupe des Démocrates européens de progrès, indique que cette lettre précisera les motivations des membres du groupe DEP, qui compte les élus de la liste DIFE, ceux du Fianna Fail irlandais, du Parti du progrès danois et un représentant écossais.

La Lettre de Strasbourg, groupe DEP, Centre européen, plateau de Kirchberg, Luxembourg. Tél. : 43-001.



érer
re à Tunis

les souks
s bien arme



Le Monde

société

L'ATTENTAT CONTRE M. JOSEPH FONTANET

De la Résistance au gouvernement

M. Joseph Fontanet est âgé de cinquante-neuf ans, il est marié et père de cinq enfants. Né le 9 février 1921 à Frontenex (Savoie) il a milité dès 1937 au sein de la jeunesse étudiante catholique alors qu'il poursuivait, à Lyon puis à Paris, des études qui devaient le conduire à H.E.C. puis à obtenir un doctorat en droit. Réfractaire au service du travail obligatoire il rejoint un maquis de résistance en Savoie en 1943, puis gagne l'Afrique où il entre dans les rangs des Forces françaises libres.

A la Libération, M. Joseph Fontanet entre dans la vie politique : il adhère en 1946 au Mouvement républicain populaire dont il sera, cinq ans plus tard, le secrétaire général adjoint; responsabilité qu'il assumera jusqu'en 1956. Il obtient son premier mandat électif aux élections cantonales d'octobre 1951 dans le canton de Moutiers (Savoie). Il est élu — par l'Assemblée nationale — conseiller de l'Union française et occupera bientôt les fonctions de secrétaire de cette Assemblée. En 1956, il entre à l'Assemblée nationale comme député de Savoie. Il sera réélu à ce siège à chaque élection législative jusque — et y compris — celle de 1973.

La carrière ministérielle de M. Fontanet a commencé avec le retour au pouvoir du général de Gaulle en 1958. Il occupe successivement les postes de secrétaire d'Etat à l'industrie et au commerce, de secrétaire d'Etat au commerce intérieur et de ministre de la santé publique. Le 15 mai 1962 il est au nombre des ministres M.R.P. qui quittent le gouvernement après la conférence de presse dans laquelle le général de Gaulle a dénoncé les dangers de l'intégration de l'Europe.

Il est élu président du conseil général de la Savoie en mars 1964 (il le demeure jusqu'à octobre 1976) et maire de Saint-Martin de Belleville en 1965 (jusqu'en mars 1977).

En 1965, le M.R.P. est mis en sommeil après l'élection présidentielle et le lancement, par M. Jean Lecanuet, du Centre démocrate. M. Fontanet est bientôt en désaccord avec l'ancien candidat à la présidence de la République sur l'attitude oppositionnelle que celui-ci fait adopter au mouvement centriste. En 1969 il sera, avec Jacques Duhamel, l'un des fondateurs du Centre démocratie et progrès dont il sera le premier vice-président, qui regroupe les centristes ayant rallié Georges Pompidou et la majorité, alors que le centre démocrate demeure dans l'opposition.

La victoire de Georges Pompidou à l'élection présidentielle ramène M. Fontanet au gouvernement. Ministre du travail de l'emploi et de la population dans le cabinet de M. Jacques Chaban-Delmas, de 1969 à 1972, c'est sous sa responsabilité qu'est créé le salaire minimum interprofessionnel de croissance (SMIC), qu'est instituée la mensualisation des rémunérations des ouvriers et que sont votées des lois importantes relatives notamment à la formation professionnelle.

Ministre de l'éducation à partir de juillet 1972 dans le premier gouvernement de M. Pierre Messmer, il demeurera à ce poste quand le chef du gouvernement modifiera son équipe en avril 1973 et en mars 1974. Il met alors en œuvre une réforme d'ensemble de l'enseignement primaire et secondaire qui soulève un grand nombre d'oppositions et dont la réalisation sera compromise après la mort de Georges Pompidou.

En 1974, en effet, M. Fontanet et le C.D.P. soutiennent, au premier tour de l'élection présidentielle, la candidature de M. Chaban-Delmas. L'élection de M. Giscard d'Estaing marque le déclin d uCentre démocratie et progrès dont la représentation au gouvernement est réduite à un seul poste de secrétaire d'Etat. M. Fontanet n'est plus ministre. Il échoue en septembre 1974 dans sa tentative pour reconquérir, à l'occasion d'une élection partielle, son siège de député de la seconde circonscription de la Savoie. Il assiste sans y participer à la fusion de son parti avec le Centre démocrate de M. Lecanuet, au sein du Centre des démocrates sociaux (C.D.S.). Il se retire en fait de la vie politique après avoir créé en 1975 le « Club de Paris », centre de réflexion qui n'atteindra pas au rayonnement espéré. Il ne se présente aux élections cantonales ni en 1976 ni en 1977. En septembre 1977 il se lance dans l'aventure journalistique et échoue : le quotidien « J'informe » cesse de paraître après un peu moins de trois mois d'existence.

Depuis août 1978, M. Fontanet est directeur du développement à la Société d'études et de réalisation pour les équipements collectifs (SODEREC), qui dépend de la Confédération du Crédit Mutuel.

L'ANCIEN MINISTRE EST TRÈS GRAVEMENT ATTEINT

(Suite de la première page.)

Les mobiles de cet attentat restent très mystérieux. Mme Fontanet a affirmé que son mari n'avait reçu *« ni lettre ni menace »*. Son frère, M. Pierre Fontanet a qualifié cet attentat de *« complètement incompréhensible »*, soulignant que que l'ancien ministre, bien qu'ayant joué un rôle politique de tout premier plan, est un *« homme droit et loyal qu'appréciaient ses adversaires »*. Les policiers de la brigade criminelle ont procédé aux premières investigations. Vendredi en fin de matinée, ils n'étaient pas encore en mesure de dire s'il s'agissait bien d'un attentat.

M. Joseph Fontanet qui, depuis sa retraite politique, est administrateur de la société Soderec, filiale du Crédit mutuel, est un spécialiste des problèmes de crédit. Il était notamment chargé de rechercher la meilleure utilisation des fonds du Crédit mutuel pour le développement régional. C'était là, semble-t-il, son activité essentielle.

[En 1974, une petite bombe avait été placée devant la porte d'entrée de la villa de M. Fontanet à Brison-Saint-Innocent (Savoie). La maison, qui n'était pas habitée au moment de l'attentat, fut endommagée. Cette action ne fut pas revendiquée ; elle survenait au moment d'une vive agitation des commerçants de la région Rhône-Alpes, et l'on avait attribué à l'époque cette action à des commerçants mécontents.

En 1969, alors qu'il était président du conseil général de la Savoie, M. Fontanet avait été très critiqué au sujet de l'aménagement de la vallée des Bellevilles. Le conseil général approuva à une forte majorité le projet d'équipement de Val-Thorens, mais surtout du glacier de Val-Chavière, situé dans le parc de la Vanoise. Ce projet fut accepté par le conseil d'administration du parc, présidé alors par M. Pierre Dumas, député (U.D.R.). L'opposition des protecteurs de la nature et des amis du parc devait amener le gouvernement à refuser ce projet en juin 1971. M. Chaban-Delmas, alors premier ministre, refusa la création de la station de Chavière, située à l'intérieur du parc.]

A l'hôpital Laënnec

DES BLESSURES PARTICULIÈREMENT GRAVES

Alertée par la police dans la minute où elle avait été elle-même appelée, une ambulance hautement équipée du SAMU de Paris (Service d'aide médicale urgente) est arrivée devant le domicile de M. Fontanet avec une rapidité remarquable.

Les spécialistes du SAMU constatèrent immédiatement que le blessé — dont ils ignoraient l'identité — agonisait, en raison d'hémorragies foudroyantes comprimant la totalité du thorax, et du collapsus circulatoire qui en résultait.

Ils placèrent à même le trottoir, deux drains thoraciques permettant d'évacuer le sang qui comprimait le cœur et les poumons, et de rétablir les possibilités respiratoires. Dans le même temps, une perfusion accélérée continue était mise en place. Il n'est pas douteux que, sans cette intervention relevant de personnels médicaux spécialisés, le blessé serait mort dans les dix minutes suivantes.

Les membres du service d'anesthésie-réanimation et de chirurgie viscérale (professeur Aurousseau, hôpital Laënnec) ont poursuivi cette réanimation dès l'arrivée du blessé, qui souffre de deux blessures sérieuses dues aux projectiles qui ont traversé le thorax et pourraient avoir atteint la colonne vertébrale.

Les médecins ne peuvent encore se prononcer sur les chances de survie de M. Fontanet, pas plus que sur l'importance des séquelles que pourraient laisser ses blessures, s'ils réussissent à sauver le blessé. Il se trouvait toujours en salle d'opération en fin de matinée, vendredi, où une équipe de chirurgiens (sous la direction du professeur Debesse) et d'anesthésistes-réanimateurs poursuivaient l'intervention entreprise.

● *On indique à l'Hôtel Matignon* que *« M. Raymond Barre, qui connaît de longue date M. Fontanet, se tient informé de son état de santé »*. Le premier ministre *« a fait part vendredi matin à Mme Fontanet de la profonde émotion que son épouse et lui-même avaient éprouvée en apprenant cet attentat »*.

FAITS DIVERS

Dans les Alpes-Maritimes

UN DIRECTEUR DE SOCIÉTÉ VICTIME D'UN ENLÈVEMENT

(De notre correspondant)

Nice. — M. Guy Pitoun, quarante et un an, administrateur de la société d'ameublement et d'électroménager Global-Antibes, à Antibes (Alpes-Maratimes), a été enlevé par des inconnus, mercredi 29 janvier, dans la soirée, alors qu'il regagnait son domicile à Valbonne (Alpes - Maritimes). Un guet-apens avait été tendu, semble-t-il, à l'homme d'affaires sur une petite route qui traverse un massif boisé, non loin de son domicile. A cet endroit la voiture de M. Pitoun, une Mercedes 450 SL, a été retrouvée, portes ouvertes, quelques heures plus tard par les gendarmes. Moins de dix minutes après l'enlèvement, un homme à l'accent étranger a prévenu l'épouse de M. Pitoun : *« Votre mari vient d'être enlevé Nous vous ferons connaître nos conditions plus tard. Surtout ne prévenez pas la police. »*

Depuis lors, les ravisseurs ne se sont pas manifestés et n'ont réclamé aucune rançon. Pour les policiers, il ne fait aucun doute qu'il s'agit d'un rapt crapuleux, la fortune de M. Pitoun étant de nature à susciter un tel projet. Les enquêteurs de la police judiciaire sont chargés de l'enquête. — M. V.

● *Un joaillier niçois a été tué*, jeudi soir 31 janvier, d'une balle dans la nuque dans le parkink de son immeuble, en plein centre de la ville. Selon les enquêteurs, M. Pierre Rascle, cinquante-six ans, propriétaire de la bijouterie Maurik, n'avait reçu aucune menace et son assassinat est encore inexpliqué. Un témoin, M. Albert Rémy, soixante-six ans, qui a lui-même été blessé d'une balle à la cuisse, affirme avoir vu s'enfuir deux hommes, dont l'un portait une cagoule.

TROIS EXPERTS ARCHIVISTES SONT INCULPÉS DE VOLS DE DOCUMENTS

Trois experts archivistes viennent d'être inculpés par M. Alain Sauret, premier juge d'instruction à Paris, de recel de certains des huit à dix mille documents dérobés, de 1971 à 1978, au service historique de l'armée de terre, à Vincennes, par M. Jacques Vaissier, qui a été détenu pendant six mois après avoir été inculpé de vol en décembre 1978 (« le Monde » du 19 décembre 1978).

Il s'agit de MM. André Faure, soixante-dix ans, expert près la cour d'appel de Paris, exploitant un magasin de livres anciens et autographes, 5, rue Drouot, Paul Roulleau, soixante-dix-huit ans, expert près la Compagnie des commissaires-priseurs, 106, rue Saint-Honoré, et Thierry Bodin, trente et un ans, lui aussi expert près la Compagnie des commissaires-priseurs.

Depuis six ans en France

SIX PERSONNALITÉS VICTIMES D'ATTENTATS

En dehors de diplomates ou d'hommes politiques étrangers, six personnalités ont été victimes d'attentats en France depuis six ans.

● BERNARD-JOSEPH CABANES, rédacteur en chef de l'A.F.P., meurt le 14 juin 1975 des suites d'un attentat à la bombe. L'engin déposé le 13 juin devant la porte de son appartement à Garches (Hauts-de-Seine) visait son homonyme, alors rédacteur en chef du « Parisien libéré ».

● JACQUES CHAINE, président-directeur général du Crédit lyonnais, est assassiné le 14 mai 1976 devant le siège de la banque, boulevard des Italiens, à Paris. Son meurtrier, Jean Bilski, se suicide aussitôt après.

● JEAN DE BROGLIE, député (républicain indépendant) de l'Eure, ancien ministre, est assassiné le 24 décembre 1976, rue des Dardanelles, à Paris (7e). L'enquête sur ce crime se poursuit. De nombreux points restent inexpliqués.

● FRANÇOIS DUPRAT, membre du bureau politique du Front national, est tué, le 18 mars 1978, dans l'explosion de sa voiture en Seine-Maritime.

● HENRI CURIEL, réfugié politique apatride, d'origine égyptienne, est assassiné à Paris, le 4 mai 1978. Un « commando Delta » revendique l'attentat. La police révèle que l'arme utilisée est la même que celle qui a tué Laïd Sebai.

● PIERRE GOLDMAN est assassiné à Paris le 20 septembre 1979. Un réseau « Honneur de la police » revendique cet assassinat. Ce groupe avait déjà revendiqué un attentat contre la voiture d'un responsable des services d'ordre de la C.G.T.

Faits et jugements

Les fraudes au casino d'Annecy.

Grenoble. — Après la découverte d'une importante affaire de fraude au casino d'Annecy (Haute-Savoie), portant sur 3 millions de francs, et qui met en cause la presque totalité des vingt employés de la roulette (nos dernières éditions du 1er février), M. Francis Oget, juge d'instruction au tribunal d'Annecy, a inculpé pour vol et recel quatre personnes. Il s'agit de MM. Maurice Ayache, quarante-trois ans, caissier, Roland Grattarola, trente-deux ans, Patrick Crèvecœur, trente-trois ans, et Roger Bueil, quarante-sept ans, tous trois croupiers.

Les trois premiers ont été écroués. M. Bueil étant, pour sa part, placé sous contrôle judiciaire ; un autre caissier, M. Collegia, devait être présenté à M. Oget ce vendredi 1er février. Les croupiers sont accusés d'avoir détourné des plaques et partagé avec les autres employés le montant de leurs larcins.

Le casino d'Annecy occupe la trente-huitième place sur la liste des établissements français pour l'exercice 1978-1979, avec un produit brut des jeux de 3 164 000 F. — *(Corresp.)*

● *Pour avoir jeté des cailloux* dans la direction des forces de l'ordre lors des obsèques de Pierre Goldman, le 27 septembre, devant le cimetière du Père-Lachaise, M. Serge Sanchez, vingt ans, dirigeant une petite entreprise de mécanique, a été condamné, le 31 janvier, par la vingt-quatrième chambre correctionnelle de Paris, à deux mois d'emprisonnement avec sursis et 500 F d'amende. La condamnation ne sera pas inscrite au casier judiciaire.

● *Importations frauduleuses de vins : peines confirmées en appel.* — La neuvième chambre de la cour d'appel de Paris a confirmé, le 31 janvier, les peines prononcées le 17 mars 1977 par la onzième chambre correctionnelle de Paris, dans l'affaire de l'importation frauduleuse de vins fabriqués à Anvers à partir de moûts bulgares. MM. Paul Crémieux, négociant, Claude Brouyer, œnologue, Pierre Ramel et Alain Veille avaient été respectivement condamnés à un mois, trois mois et deux mois d'emprisonnement avec sursis. Les frères Euripide et Michel Anagnostopoulos ont été relaxés, et la cour a déclaré l'action publique éteinte pour ce qui concerne M. François Boiron, décédé depuis.

Le commandant Bertolini transféré à l'hôpital des prisons à Fresnes.

Le commandant Pierre Bertolini, qui avait été séquestré par des autonomistes corses du 6 au 13 janvier (*le Monde* du 15 janvier), a été transféré le 24 janvier à l'hôpital des prisons, à Fresnes, a annoncé, jeudi 31, la chancellerie.

Inculpé pour transport d'armes et de munitions sans motif légitime, le commandant Bertolini — que les autonomistes accusent d'être l'un des chefs du mouvement Francia (Front d'action nouvelle contre l'indépendance et l'autonomie) — était jusqu'alors détenu à l'infirmerie de la maison d'arrêt d'Ajaccio, en raison de son mauvais état de santé. La nécessité de procéder à des confrontations avec des autonomistes détenus à Paris pourrait avoir motivé le transfert du commandant Bertolini.

● *Accusés d'avoir organisé un trafic de jeunes Thaïlandaises*, livrées à la prostitution dans des cabarets d'Allemagne de l'Ouest, et de Suisse, M. Wladimir Tcheremissinoff, 54 ans, directeur des Ballets Arapoff et sa femme, née Monique Bernachon, 44 ans, artiste chorégraphe et Mme Lilette Voland, 54 ans, agent artistique, ont été placés sous mandat de dépôt le 30 janvier par M. Roger Danlault, juge d'instruction à Paris, qui les a inculpés de proxénétisme.

● *M. Robert Ariès est mis en liberté.* — Poursuivi pour avoir exercé un chantage à l'encontre des laboratoires Boehringer-Ingelheim France et de la branche allemande de cette société, M. Robert Ariès, soixante ans, ingénieur chimiste, avait été condamné, le 19 décembre, à deux ans d'emprisonnement et 30 000 francs d'amende par la treizième chambre correctionnelle de Paris (*le Monde* du 21 décembre), qui avait décerné contre lui un mandat de dépôt, exécuté à l'audience. Le condamné ayant fait appel, la dixième chambre de la cour a fait droit, le 30 janvier, à la demande de mise en liberté présentée par son défenseur, Me Henri Leclerc. Elle a prononcé l'annulation du mandat de dépôt. L'affaire sera examinée au fond à une date ultérieure.

JUSTICE

DEUX DIRIGEANTS D'AGENCES BANCAIRES POURSUIVIS A PROPOS D'UNE AFFAIRE DE CARAMBOUILLE

Au terme d'une enquête ouverte au mois d'avril 1978 par M. Emmanuel Binoche, juge d'instruction au tribunal de Pontoise (Val-d'Oise), et par la brigade financière de la police judiciaire de Versailles, à propos d'une affaire de carambouille (escroquerie consistant à revendre une marchandise non payée) et de fausses factures (*le Monde* du 21 avril 1978), deux directeurs d'agences bancaires parisiennes ont été inculpés de *« complicité de banqueroute »* et placés sous contrôle judiciaire, avec interdiction d'exercer leur profession.

Entre 1975 et 1978, la Société de récupération et de traitement des métaux de Domont (R.T.M.D.), à Domont (Val-d'Oise) et la COENCAS, société dont le siège était à Rosny-sous-Bois (Seine-Saint-Denis), avaient réussi à ne pas régler 16 millions de francs de T.V.A. à l'Etat, par le jeu de fausses écritures, la deuxième fournissant à la première des factures fictives en échange de chèques dont elle lui restituait le montant, moyennant une forte commission.

En mars 1978, les dirigeants de la R.T.M.D. avaient disparu après avoir acquis, avec des traites à trente et quatre-vingt-dix jours, des matériels de travaux publics d'occasion revendus à moitié prix avant d'être payés.

L'un des deux inculpés, M. Michel Beauze, âgé de cinquante-cinq ans, directeur de la succursale de la Société Générale de la rue de Bercy, à Paris, se voit reprocher d'avoir fait régler des chèques à la COENCAS, qui avait un compte ouvert à cette succursale, alors que la société avait été déclarée en banqueroute. Le second, M. Jean-Marc Doborovici, âgé de cinquante ans, directeur de l'agence Rivaud du boulevard Mac-Donald, à Paris, est accusé pour sa part d'avoir favorisé l'ultime carambouille de la R.T.M.D. en fournissant des renseignements favorables à son sujet aux négociants qui lui avaient vendu pour trente millions de francs de matériels de travaux publics, en échange de traites qui ne devaient pas être honorées par la suite.

Selon les estimations de la brigade financière, les dirigeants de la R.T.M.D. auraient dissimulé au fisc, entre 1969 et 1978, plus de cinq cents millions de chiffres d'affaires.

A Reims

DEUX DIRECTEURS CONDAMNÉS A UN MOIS DE PRISON POUR ENTRAVE AU FONCTIONNEMENT DU COMITÉ D'ÉTABLISSEMENT

De notre correspondant

Reims. — L'ancien directeur du magasin Monoprix de Reims, M. Dominique Kremer, et le directeur du personnel de la Société des magasins populaires du Haut-Rhin, M. Jean Lenoble, ont été condamnés, mercredi 30 janvier, à un mois d'emprisonnement pour entrave au fonctionnement normal du comité d'établissement. Le tribunal n'a pas délivré de mandat d'amener à l'audience.

MM. Kremer et Lenoble avaient comparu le 12 décembre 1979 devant le tribunal de grande instance de Reims sur plainte de quatre anciens membres du comité d'établissement et de la C.G.T. Il leur était reproché d'avoir empêché le comité d'établissement de disposer d'informations prévues par le code du travail. A ces griefs s'ajoutait celui de ne pas avoir organisé une réelle concertation à l'occasion de la réunion extraordinaire du comité d'établissement au cours de laquelle fut annoncée la fermeture de la succursale rémoise de Monoprix, à compter du 1er septembre 1979.

Le tribunal a aussi motivé son jugement : *« S'il existe en la cause des circonstances atténuantes, il n'en demeure pas moins que les agissements pénalement répréhensibles de MM. Kremer et Lenoble ont apporté un grave trouble à l'ordre public, économique et social, dans une période où tout reclassement professionnel s'avère particulièrement délicat, voire même périlleux... »*

MM. Kremer et Lenoble ont été en outre condamnés à payer solidairement cinquante-trois amendes de 1 000 francs (autant que d'employés) et à l'affichage du jugement à la porte de l'établissement ainsi que sa publication dans trois journaux. Il a accordé 1 000 francs de dommages et intérêts aux quatre employés et à l'Union du syndicat C.G.T. de la distribution du commerce et des services, qui s'étaient portés partie civile. — H. P.

LES MOTOCYCLISTES D'AUREILHAN PORTENT PLAINTE A STRASBOURG

(De notre correspondant.)

Tarbes. — Une association de défense des libertés individuelles et de lutte contre tous les excès de pouvoir qui revêtent une forme légale, réglementaire ou de décision bureaucratique à l'échelon de la décentralisation vient de se créer à Aureilhan, une localité faisant partie du Grand Tarbes.

Cette association est née d'une récente décision du préfet des Hautes-Pyrénées de déclarer illégal un arrêté pris par le maire d'Aureilhan, enseignant, membre du conseil économique et social de Midi-Pyrénées et usager lui-même, pour tous ses déplacements quotidiens, d'un cyclomoteur de moins de 50 cm3. Le maire avait décidé, avec tout son conseil municipal, de dispenser, sur le territoire de sa commune, du port du casque tous les conducteurs de cyclomoteur, astreints à cette mesure depuis le début de l'année.

L'association a pris l'appellation de Gavroche, en hommage au gamin frondeur des « Misérables », mais dont elle fait aussi un sigle : Groupement d'action volontariste pour l'opposition et la chasse aux excès.

Dès sa constitution officielle, le groupement s'est adressé à la Cour européenne des droits de l'homme à Strasbourg, afin que celle-ci se prononce pour demander au gouvernement français d'accepter de rapporter une mesure jugée autoritaire, attentatoire à la liberté individuelle par l'obligation faite à tous les cyclomotoristes de coiffer un casque pour conduire des cyclomoteurs d'une cylindrée de moins de 50 cm3.

Les difficultés de l'Olympique de Marseille

LA CONSTITUTION DE PARTIE CIVILE DE LA F.F.F. CONTRE M. LECLERC EST JUGÉE IRRECEVABLE

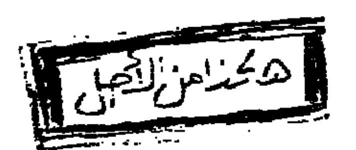
Dans un arrêt rendu jeudi 31 janvier, la cour d'appel de Nîmes a rendu irrecevable la constitution de partie civile de la Fédération française de football (F.F.F.) dans le procès qui avait opposé l'Olympique de Marseille (O.M.) à son ancien président, M. Marcel Leclerc.

Acusé d'avoir détourné à son profit la somme de 5 260 000 F, M. Marcel Leclerc avait été condamné, en première instance, en juillet 1976, à dix-huit mois d'emprisonnement avec sursis et à une amende de 3 200 000 F. La cour d'appel d'Aix-en-Provence avait réduit cette amende à 1 900 000 F, mais maintenu la peine d'emprisonnement avec sursis. Devant la cour d'appel de Nîmes, après pourvoi en cassation, M. Marcel Leclerc a été condamné à payer à l'O.M. la somme de 417 000 F, dans le même temps que la constitution de partie civile de la F.F.F., qui réclamait aussi des dommages-intérêts, était déclarée irrecevable.

UNE INFORMATION JUDICIAIRE EST OUVERTE CONTRE M. GALLIAN

(De notre correspondant.)

Marseille. — A la suite d'une enquête de la brigade financière du S.R.P.J., le parquet de Marseille vient d'ouvrir une information judiciaire concernant M. René Gallian, ancien président de l'O.M. (et qui demeure membre du conseil d'administration), et de son épouse, tous deux propriétaires de deux maisons de retraite, « le Clos Saint-Michel » à Marseille et « le château de l'Aumône » à Aubagne (Bouches-du-Rhône). Il leur est reproché d'avoir, à l'aide de fausses factures, « gonflé » les charges de leurs établissements pour augmenter le prix de journée réglé par la direction départementale de l'action sanitaire et sociale (D.T.A.S.S.).



SOCIÉTÉ

DEUX POINTS DE VUE SUR LA DROGUE

Haschisch, science et politique

(Suite de la première page.)

S'agissant des troubles psychiques, il est indéniable que la consommation régulière des dérivés du cannabis entraîne des troubles de la mémoire et des troubles de la synthèse mentale. Par contre, l'examen scientifique de ce que l'on appelle les psychoses cannabiques montre que dans l'immense majorité des cas il s'agit de personnalités fragiles posant au préalable des problèmes dans cette sphère.

On ne peut pas néanmoins écarter sans discussion le problème *du risque* de décompensation psychique.

● SUR LE PLAN SCIENTIFIQUE. — Depuis de nombreuses *années*, M. Nahas procède d'une curieuse façon. Il affirme un danger et, quand ce danger vient à être controversé, il en découvre d'autres. *Soyons sérieux : on nous* a d'abord parlé de la dépendance. En effet, le problème majeur des drogues qui entrent dans leur définition par l'O.M.S. est une dépendance et une augmentation de la tolérance.

Or, en aucun cas, on n'a pu démontrer la dépendance au T.H.C. Des auteurs aussi opposés à l'usage du cannabis qu'Isbell et Jasinski l'ont démontré dans *des expériences sur l'homme*.

Nous avons déjà parlé du problème de la psychose souvent mis en avant. Déjà, le rapport Laguardia mettait en garde contre toutes les assimilations abusives. D'une manière objective une expérience scientifique sur soixante-douze volontaires prisonniers soumis à une intoxication d'un mois au Welfare Island Hospital ne montra que six « mauvais voyages », *une crise* d'épilepsie chez un épileptique donné, une dépression résiduelle de quelques jours et une seule schizophrénie évolutive, qui paraît individuellement être attachée au produit. Voilà la vérité scientifique.

M. Nahas récidive sur les dangers *de la conduite* automobile et les troubles de la perception. Ces informations sont pourtant infirmées par les travaux extrêmement *sérieux de nombreux auteurs, et* notamment de Clark et Nakashima, publié par l'*American Journal of Psychiatry*, et de Weil, publié dans le *New England Journal of Medicine*, toujours au niveau de la conduite automobile ; il en va de même avec les travaux de Crancer. Bien plus, un chercheur, Reese Jones, remplaçant le cannabis par un placebo, note le même pourcentage d'erreurs dans les deux cas.

Pour ce qui concerne les expériences sur les animaux, nous ne sommes pas, répétons-le, un homme de laboratoire, mais d'autres le sont, et Snyders, qui l'est, dit clairement : « *La validité d'explication du comportement humain à partir des effets de la drogue sur la souris et le rat n'est pas particulièrement éclairante.* »

Jusqu'à preuve du contraire, l'importance de la clinique l'emporte, et nous avons montré plus haut que rien ne justifie le glissement induit par M. Nahas tablant, par ailleurs, sur les phantasmes les plus inavoués de la population, comme la diminution des testicules *ou* la stérilité.

● L'ASPECT SOCIAL. — Malgré la publication d'innombrables rapports comme celui de la commission Schaffer, aux U.S.A., ou Ledain, au Canada, tout se passe à chaque fois comme si le groupe social avait besoin d'un bouc émissaire pour conjurer ses peurs. Dans le contexte français actuel, l'utilisation de la peur légitime des parents en ce qui concerne la drogue sert à détourner les gens de problèmes réels comme l'inexistence d'une politique de la jeunesse, les carences de l'appareil *scolaire, les problèmes économiques*, les scandales, etc. A ce titre, cinquante mille toxicomanes graves ne sont pas suffisants pour *créer une peur collective*. En revanche, le haschisch peut mobiliser des centaines de milliers de gens, anxieux de l'avenir de leurs *enfants*.

Le résultat est que, en 1979, dix mille jeunes ont été interpellés par les forces de police, au risque de les faire entrer dans une filière médico-policière qui nuira souvent définitivement à leur avenir. Des dizaines de milliers d'autres se sentent menacés et solidaires des premiers.

Sur le plan politique, c'est une erreur grave, sur le plan humain, c'est une catastrophe, sur le plan de la drogue, c'est une monstruosité : déjà l'alcoolisme des jeunes fait un énorme bond en avant, des produits parfaitement légaux, comme des détachants ou la colle, sont utilisés avec des risques infiniment plus graves. Quand cessera donc cette folie ?

Ou alors faut-il penser que le haschisch n'est qu'un prétexte pour faire faire un pas de *plus* à la fascisation de notre pays.

Dr CLAUDE OLIEVENSTEIN.

Je persiste et signe

(Suite de la première page.)

C'est l'abus d'alcool qui fait mal et la « moindre consommation » de drogue qui abîme. *Prendre un verre n'est pas fuir, un « joint » si*, et c'est fait pour ça. Enfin nous réagissons à une campagne en faveur de la drogue. Si quelqu'un appelait les jeunes à faire de l'ivrognerie un moyen d'évasion, nous réagirions également ;

2) A qui profite une telle campagne ? *Pas à ceux qui en meurent* ou qui s'esquintent. Peut-être, par contre, à tous ceux qui, parce que ce sont des exploiteurs, préfèrent *voir les gens fuir dans l'imaginaire* plutôt que de leur disputer le terrain réel. Oui, la drogue est un moyen d'oppression pour le grand capital. *Je rappelle que notre raison* d'être, à nous, communistes, c'est justement de lutter jusqu'à extinction des injustices. Et il faut être aveugle pour *ne pas remarquer comment le pou*voir et la grande presse, qui ont tout fait contre le gaspi, à propos du pétrole et des pays arabes, pour la ceinture de sécurité et l'obligation de rouler en codes... sont si discrets sur les conséquences de la consommation de drogue. Les ergoteurs n'ont toujours pas su expliquer par quelle faiblesse des avant-gardistes, aussi sympathiques que Nixon et ses successeurs, autorisent la consommation de drogues... Peut-être est-ce pour eux une solution aux explosions de colère de Harlem ?

3) Qui s'est senti visé s'est mouché. *Je n'y puis rien.* Mais je tiens à redire que nombre de jeunes, de travailleurs, d'enseignants, sont scandalisés par ce chantage : « *Si vous, communistes, vous dites que vous êtes contre la drogue, alors vous agressez telle ou telle catégorie socio-professionnelle.* » On se demande *bien pourquoi. Ainsi nous* devrions nous réfugier dans un silence lâche et complice et laisser les jeunes subir l'agression que constituent *la drogue, son trafic*, sa banalisation. C'est mal nous connaître

Il y a dans ces cris indignés, suite à mon article paru dans *l'Humanité*, quelque chose qui ressemble à une minable manœuvre politicienne. Mon article est paru dans *l'Humanité* du 25 octobre. Novembre passe, décembre aussi, sans que personne bronche. Et, tout à coup, en janvier, certains de s'exclamer : « *Zarka nous menace* » Je suis heureux que ce ne soit pas là la rapidité avec laquelle les travailleurs manuels, intellectuels, défendent leurs libertés ;

4) *Enfin*, je constate que *depuis* que mes camarades et moi-même avons fait de la drogue quelque chose que l'on peut combattre et non pas un fléau auquel on assiste impuissants, des jeunes, des parents, des enseignants, des médecins, décident de lutter contre cet empoisonnement.

C'est certainement ce processus qui amène tour à tour des ministres gênés à sortir du silence. Oui, nous sommes bien décidés à lutter pour la vie.

PIERRE ZARKA.

Les effets biomédicaux du cannabis

Une erreur de manipulation a amputé l'article du professeur Gabriel Nahas (le Monde du 26 janvier) intitulé « Les effets biomédicaux du cannabis » et en a fait disparaître la conclusion. La voici :

Chez le singe Rhésus, l'inhalation de fumée de marihuana pendant six mois entraîne des altérations persistantes des tracés électro-encéphalographiques de la région limbique. L'ultrastructure de cette région du cerveau, examinée au microscope électronique, met en évidence des anomalies, en particulier au niveau de la synapse et du noyau.

Une tolérance considérable au cannabis se développe chez toutes les espèces animales (c'est-à-dire la nécessité d'augmenter la dose afin d'obtenir l'effet initial). Cette tolérance explique la consommation quotidienne de dix à vingt cigarettes (200 à 400 mg de T.H.C. observée chez l'homme lorsque le cannabis est aisément disponible (Maroc, Jamaïque, Californie). Il n'y a pas de syndrome de sevrage comparable à celui produit par l'interruption de la prise des opiacés. S'il n'existe *pas de dépendance physique* marquée avec le cannabis, il y a une dépendance « psychologique » comme pour toutes les drogues psychotropes *euphorisantes*.

L'une des conséquences de la tolérance au cannabis est la tendance qu'ont certains fumeurs à augmenter leur consommation ou à utiliser des drogues plus puissantes. Une étude prospective sur cinq mille lycéens de première et de terminale de l'Etat de New-York a rapporté que l'usage de la marihuana constitue pour l'adolescent l'« *étape cruciale qui précède l'usage des autres drogues illicites, tels le L.S.D., les amphétamines, les barbituriques et les opiacés* » : 26 % des jeunes *fumeurs journaliers* de marihuana vont progresser vers l'usage de l'une de ces drogues (alors qu'elles ne seront utilisées *que par 1 % des lycéens qui n'ont* jamais fumé du haschisch).

Le T.H.C. a une tolérance croisée avec l'alcool et présente des interactions avec toutes les drogues psychotropes, augmentant leurs effets dépresseurs ou diminuant leurs effets stimulants.

Des applications thérapeutiques

Alors que le T.H.C. peut induire des crises épileptiques, le cannabidiol (cannabinoïde non psychoactif) a des effets anticonvulsivants analogues à ceux de la phénylhydantoïne. Par contre, à cause de ses effets secondaires et de sa toxicité chronique, il est peu probable que le T.H.C. soit utilisé d'une façon courante en thérapeutique pour ses *propriétés* : antiémétique, antiglaucome et tranquillisante.

La « nabilone » est un cannabinoïde de synthèse qui possède des propriétés antiémétiques, anxiolytiques et antiglaucome sans avoir les effets psychotropes du T.H.C. ; toutefois, la toxicité de ce produit a nécessité l'interruption de son usage clinique.

De nombreux travaux scientifiques ont *donc établi que les substances* contenues dans le haschisch ont des effets biologiques nocifs sur le poumon, *les glandes sexuelles* et le cerveau, mais seules des études épidémiologiques au long cours pourront associer chez l'homme l'usage *du cannabis à une pathologie irréversible*. A cet égard, il a fallu plus de cinquante ans pour associer statistiquement l'usage du tabac au *cancer du poumon et aux maladies cardiovasculaires*. On pourrait s'attendre dans les années à venir que les manifestations morbides du cannabis soient révélées chez les usagers chroniques au niveau du poumon, de la fonction de reproduction, de la descendance et de la pathologie mentale.

Dès à présent, les trois experts appelés à témoigner en juillet dernier devant une commission parle*mentaire de la Chambre des représentants* des Etats-Unis étaient d'accord pour mettre en garde contre l'usage du cannabis : les adolescents *dont les fonctions neuro-endocrines* et cérébrales si vulnérables au T.H.C *sont en train de se structurer* ; les femmes enceintes ; les sujets ayant *une maladie pulmonaire ou bronchique* ; les sujets ayant une atteinte cardiaque ; les sujets ayant une tendance à la schizophrénie et aux maladies *mentales* ; *les épileptiques*.

Par ailleurs, ces experts reconnaissent qu'il était dangereux de

Comme l'a déclaré, après le symposium de Reims sur la marihuana (1).

Comme l'a déclaré, après le symposium de Reims sur la marihuana, le professeur Tuchmann-Duplessis : « *Considéré par certains comme une drogue légère, sinon anodine, le cannabis est incontestablement nocif pour l'homme.* »

(1) *Le Monde* du 25 juillet 1978.

CATASTROPHES

APRÈS LE PASSAGE DU CYCLONE HYACINTHE

La Réunion sous les eaux

Saint-Denis-de-la-Réunion. — En quittant jeudi 31 janvier au soir l'île de la Réunion, M. Paul Dijoud, secrétaire d'Etat aux départements et territoires d'outre-mer, a estimé qu'il faudra une période d'un mois et demi pour que ce département retrouve « un visage normal ». Afin de dresser un bilan précis des dégâts causés par Hyacinthe et fixer un ordre de priorité dans les travaux à entreprendre, une mission interministérielle est attendue vendredi 1er février dans l'après-midi à la Réunion. Dirigée par M. Albert Séité, sous-directeur aux affaires économiques au secrétariat d'Etat des DOM-TOM, cette mission, composée de dix-sept personnes, comprendra un représentant de la Communauté économique européenne (« le Monde » du 31 janvier).

D'autre part, les secours en direction des cirques montagneux de l'île s'organisent. Deux colonnes de C.R.S. montagnards sont parties mercredi 30 janvier avec 400 kilogrammes de vivres et de médicaments vers le cirque de Mafate, complètement isolé.

De notre envoyé spécial

La vie a repris sous de gros nuages de coton gris dans la capitale de la Réunion. De la montagne qui domine Saint-Denis, dévalent toujours des paquets d'eau qui se rebellent contre les digues et les dunes bâties sous l'autorité de la direction départementale de l'équipement. Le thermomètre, qui affiche 30 degrés, n'y change rien.

Depuis trois jours, les « hauts » de la Réunion crachent les stocks d'eau bourbeuse accumulés depuis onze jours. Elle arrive de partout, afflue en force et s'étale dans les ravines restées sèches depuis près de deux ans. Pêle-mêle, l'eau a charrié des blocs de basalte, équarri et raboté des troncs de palmiers, culbuté et traîné des camions et leur chargement aux portes de Saint-Denis, dont le centre-ville, construit en dur, a pour sa part été épargné.

Etrange paysage ! Des trois ponts qui reliaient la capitale à son aéroport, à l'est de l'île, un seul subsiste. Les deux autres ont été arrachés et comme dissous dans la ravine dite des Patates, à Durand. L'épreuve de force entre la mer, refoulant les eaux venues de l'île, et le torrent, crachant de grosses pierres, a eu raison d'eux. Les eaux de la ravine du Chaudron ont gagné la zone industrielle et pénétré dans une scierie et une imprimerie qui, aujourd'hui, tente de sauver ce qu'elle peut de son papier. La piscine municipale du Butor est enfouie sous une boue alluviale.

Partout, des pans de bidonvilles ont disparu. Certaines maisons en dur ont de même été brisées, aujourd'hui privées d'un mur : maisons subitement devenues « publiques » avec leur mobilier, de plastique et de bois, pauvre offert aux regards. Dans la nuit du samedi 26 au dimanche 27, puis dans la journée de dimanche, la compagnie des C.R.S. de la Réunion est intervenue cent cinquante fois, repêchant ici des jeunes au bord de la noyade dans des caniveaux éventrés devenus torrents, secourant là des Réunionnais réfugiés sur les toits en tôle ondulée de leur maison.

Dans les seuls quartiers de la Providence et de la Camelia, mille personnes ont été évacuées ; dans la ravine du Butor, deux cents habitants ont été sauvés, etc. Mais aujourd'hui, il n'est plus question d'« apocalypse » Les ménagères trouvent même du bon à ces eaux sauvages qui s'écoulent. Accroupies au bord des torrents, elles battent leur linge au milieu de leur marmaille.

Il reste que la circulation entre les différentes parties de l'île n'est pas toujours possible. Elle demeure hasardeuse et très lente. Les « hauts » (zone agricole en montagne) ne sont pas encore bien desservis et les trois cirques montagneux restent isolés par la route. Les rotations d'hélicoptères permettent d'approvisionner la population en vivres et en médicaments. Si progressivement, l'électricité, le téléphone et l'eau courante sont rétablis, des zones en sont encore privées, de plus en plus rares, il est vrai. Ainsi, la ville de Saint-Pierre n'a-t-elle toujours pas d'eau. Il est recommandé dans d'autres communes de faire bouillir l'eau dix minutes ou d'ajouter cinq gouttes d'eau de javel par litre et d'agiter, au choix, avant de boire.

Le sort des bidonvilles

Sur le pourtour de l'île, les populations, qui ont le plus souffert de Hyacinthe, ont été les plus démunies, souvent les « cafres » (descendants d'esclaves). Sans ressources, ces personnes s'installent en effet dans des cases faites de bric et de broc à l'extérieur des villes, dans les zones inondables. Ce sous-prolétariat, souvent sans travail, a tout perdu dans la destruction de ses *« maisons »* et de ses jardinets.

La question qui se pose à présent est de savoir si les pouvoirs publics vont laisser renaître les bidonvilles (1). M. Paul Dijoud, secrétaire d'Etat aux départements et territoires d'outre-mer, nous a déclaré qu'il serait absurde de laisser reconstruire ces cases à l'identique. Bref, il s'agirait de saisir l'opportunité qui se présente pour résoudre en partie le problème du logement à la Réunion. Il faudra en fait compter avec la rareté relative des terrains autour des villes — le littoral étant fort mince — et avec le coût que cela représente. Plusieurs communes ont déjà fait savoir, au cours d'une réunion regroupant les élus, qu'elles disposaient de terrains viabilisés.

Parallèlement à cette perspective — serait-elle même un peu utopique. — de nombreux observateurs estiment aujourd'hui que, après un premier temps, l'effet de Hyacinthe pourra se retourner et devenir bénéfique pour l'économie réunionnaise. L'île compte, en effet, beaucoup sur les aides promises et l'injection d'argent frais pour faire notamment tourner les entreprises de bâtiment et de travaux publics qui, pour certaines d'entre elles, traversaient de sérieuses difficultés ces derniers temps.

Le chômage endémique que connaît la Réunion pourrait diminuer, en partie notamment grâce à l'appoint des « chantiers de développement ». Sorte de pansement sur la plaie du chômage, ces chantiers emploient les personnes sans travail qui se déclarent alors *« travailleurs chômeurs »*. En 1976, dix mille cent soixante et une personnes avaient ainsi été employées au moins quinze jours. Lors du dernier conseil des ministres, le gouvernement a ouvert un crédit de 10 millions de francs pour ces chantiers. Ainsi parle-t-on d'une possible « relance » d'une économie dont on ne veut pas envisager l' « effondrement ».

LAURENT GREILSAMER.

(1) Un rapport sur l'habitat social en 1976 indiquait que, sur cent cinq mille résidences, soixante-trois mille étaient « insuffisantes ». Ces maisons, estimait la direction départementale de l'équipement, devaient être démolies ou améliorées.

LA SOLIDARITÉ AVEC L'ILE

● LA SOCIETE SAINT-VINCENT-DE-PAUL, qui a quarante équipes travaillant en permanence à la Réunion, lance un appel en faveur des sinistrés de l'île, 5, rue du Pré-aux-Clercs, 75007 Paris, C.C.P. Paris 6199-21 H. Préciser « Réunion ».

● LA C.G.T. a débloqué un premier secours de 10 000 francs pour les sinistrés réunionnais. Elle demande que les Réunionnais travaillant en métropole bénéficient de voyages gratuits et de congés supplémentaires pour leur permettre de se rendre à la Réunion.

● *La Commission européenne* a décidé mercredi d'accorder une aide d'urgence de 300 000 unités de compte (soit 1,7 million de F.F.) au département français de la Réunion pour aider ce pays à faire face aux difficultés provoquées par le passage du cyclone Hyacinthe, apprend-on à Bruxelles, de source proche de la Commission européenne.

La Commission a également donné une aide de 300 000 U.C. à l'île Maurice touchée elle aussi par le cyclone. Elle prévoit une aide ultérieure supplémentaire pour ce pays, associé à la C.E.E. par la convention de Lomé.

● F.O. a adressé à la population de la Réunion, et plus particulièrement aux travailleurs, *« son soutien le plus total et son entière solidarité »*.

« Une dépression tropicale vicieuse »

De notre envoyé spécial

Saint-Denis-de-la-Réunion. — *Un cyclone-boomerang, savez-vous ce que c'est ? Ce fut, du 16 au 27 janvier, Hyacinthe. « Une dépression tropicale »*, corrige M. Marcel-Jean Malick, chef du service météorologique de la Réunion : *« une dépression »* pas banale qui, durant onze jours, *« a fait l'andouille et joué au ping-pong entre Madagascar et la Réunion »*. En dix-huit ans de bons et loyaux services sur l'île, M. Malick n'avait jamais observé ça. Mieux, il n'a pas retrouvé dans ses archives, depuis 1935, d'épisode aussi pluvieux. Hyacinthe, de toute évidence, a été un phénomène rarissime. Les Réunionnais ont vu les mêmes nuages passer au-dessus d'eux, crever trois fois et s'en aller regrossir pour mieux revenir. Du jamais vu !

Ingénieur en chef de la météorologie nationale, âgé de cinquante-deux ans, M. Malick a son franc-parler : Hyacinthe, *« dépression tropicale vicieuse »*, s'est avant tout distingué par des *« intensités pluviométriques remarquables »* (*le Monde* du 30 janvier). Les nuages se sont accrochés aux trois cirques de l'île — Mafate, Salazie et Cilaos. De là, l'eau a dégringolé sur les *« hauts »*, puis vers le littoral. Or, la Réunion est d'abord une montagne. M. Malick renvoie à leur manuel de géographie ceux qui pourraient prendre des *torrents pour des rivières. Durant* onze jours, des torrents sauvages ont charrié de l'eau bourbeuse et des troncs d'arbres vers la mer. Les torrents se sont transformés en cascades violentes pour, finalement, se ruer dans les ravines et autres cônes de déjection.

Les moyens ont-ils manqué pour prévoir le slalom de Hyacinthe ? Peut-être. Mais la détection n'entraîne pas, en la matière, la prévention. La dépression tropicale, née dans la nuit du 15 au 16 janvier au nord de l'île Maurice, a été observée grâce aux trois stations météorologiques de la Réunion (Gillot, le Port et Saint-Pierre), à une station de radio-sondage à l'île Maurice et, enfin, à deux photographies fournies quotidiennement par un satellite météorologique américain. C'est peu. Précisons cependant que le satellite géostationnaire européen Météosat se trouvait en panne, tout comme un autre satellite américain, et qu'il manquait un quartz de réception au service de météorologie pour recevoir les données des satellites soviétiques.

Jeudi 31 janvier, alors que les alertes numéros un, deux et trois étaient levées, Hyacinthe piquait plein sud et passait sur les îles Kerguelen. — L. G.



ÉDUCATION

Le voyage de M. Giscard d'Estaing en Franche-Comté

Le président de la République a commencé, vendredi 1er février, son voyage dans le département du Doubs en visitant le lycée d'enseignement professionnel (LEP) de Baume-les-Dames, où il a prononcé un discours sur la formation professionnelle des jeunes. M. Giscard d'Estaing était accompagné par le ministre de l'éducation, M. Christian Beullac.

Les lycéens modèles de Baume-les-Dames

De notre envoyé spécial

Baume-les-Dames. — Le nez collé sur la vitre, des élèves en bleu de travail contemplent — narquois — les employés municipaux qui fixent des drapeaux tricolores sur les lampadaires. Ils suivent des yeux les techniciens qui s'affairent autour du grand chapiteau pour installer la sonorisation. Dans quelques années, peut-être ce sera leur tour. Avec beaucoup de curiosité et un rien d'amusement, les lycéens « du technique » observent les techniciens au lycée...

Un groupe de filles — élèves de deuxième année du brevet d'études professionnelles comptabilité — suit le manège des hélicoptères de la suite présidentielle venus en reconnaissance. *« Maintenant, on peut être tranquille*, dit l'une d'elles. *On aura des crédits débloqués. Mais on ne sera plus là, nous ! »*

Et tandis que les élèves se livrent ainsi au persiflage, les adultes se préparent fébrilement en cette veille de visite présidentielle. Trop fébrilement parfois, comme ce commissaire des renseignements généraux de Besançon qui, dans sa hâte a reconnaître le terrain avec sa voiture de service, a percuté un paisible couple en 2 CV.

Les syndicats aussi sont sur les dents, en particulier le S.N.E.T.P.-C.G.T., dont la section est la mieux implantée au lycée d'enseignement professionnel de Baume-les-Dames. Une vive discussion s'est engagée entre des militants pour savoir s'il fallait *« respecter l'élu du suffrage universel »* ou bien faire la grève et manifester. C'est finalement la grève qui l'emporte. Mais nul ne sait encore quelle forme prendra la manifestation prévue. Tout dépendra du nombre... En attendant, tous les professeurs de l'établissement ont été invités à remplir un cahier de doléances à remettre à M. Beullac.

Les professeurs non syndiqués regrettent ces initiatives. *« Pour une fois qu'on s'intéresse à l'enseignement technique... Ce n'est pas le moment de se plaindre, même si tout ne va pas pour le mieux »*, dit une femme professeur de comptabilité. *« Je pense qu'on a de la chance, c'est formidable ! »*, ajoute une autre, qui enseigne le secrétariat depuis dix ans à Baume. Le proviseur, M. Gilbert Grillot, est de cet avis : *« La visite du président est une bonne chose. »* Non pas pour lui-même, qui est à quelques mois de la retraite, mais *« pour l'enseignement technique, pour les LEP et pour la ville »*.

Les stages en entreprise ? *« Pas de problème*, dit le proviseur. *Nous avons actuellement dix-sept élèves en place; ils sont contents. »* Les dix-sept sont des élèves qui préparent le BEP d'agent administratif. A ce titre, ils sont répartis entre les mairies, les bureaux de poste et les agences bancaires ou d'assurances de la région. Leur « séquence » a été limitée à quinze jours *« pour ne pas gêner leur scolarité »*. Quant aux tourneurs-fraiseurs en deuxième année de C.A.P., ils vont commencer leur stage le 3 mars prochain, sans rechigner. *« Ce sont de petits moutons »*, dit leur professeur de mécanique. *« Rien à voir avec les LEP de Besançon et Montbéliard. Là-bas, on retrouve les outils cassés à la poubelle. Ici, ils viennent s'excuser. »*

De fait, le LEP de Baume-les-Dames a un recrutement très rural qui en fait un établissement privilégié sur le plan de la discipline et des résultats. *« La preuve que c'est un lycée modèle, c'est la venue de Giscard »* dit un maître d'internat, étudiant en philosophie. Un établissement moderne, peut-être pas, mais on avait quand même trouvé trois élèves *« bien sous tous les rapports »* pour déjeuner en compagnie du président de la République à la salle des fêtes d'Arbois. Le déjeuner n'aura pas lieu. *« On est un peu déçu, mais aussi soulagé »*, avoue Frédérique, l'un des trois élus — pour rien. Elle ne regrette qu'une chose : avoir perdu l'occasion de dire au président ce qui préoccupe le plus ses camarades : leur avenir professionnel, et donc le chômage.

ROGER CANS.

UNE ENQUÊTE DU « MONDE DE L'ÉDUCATION »

« La gym, c'est super ! »

« On assiste en France à une véritable explosion de la pratique sportive », notait récemment M. Jean-Pierre Soisson, ministre de la jeunesse, des sports et des loisirs, en commentant les résultats d'une enquête sur les Français et le sport. Effectivement, le nombre de licenciés des fédérations a été multiplié par cinq en trente ans. Au total on estime à quinze millions le nombre des *« sportifs »*, compte tenu du développement des pratiques sauvages telles que le jogging, la planche à roulettes et la planche à voile. Cette fringale d'exercice s'explique généralement par l'amélioration du niveau de vie et l'augmentation des loisirs des citadins, jadis sédentaires, mais auxquels un ensemble de considérations médicales et psychologiques ont fait prendre conscience de l'effet salutaire de l'activité physique.

Pourtant il apparaît clairement aux sociologues que le niveau de pratique physique est directement proportionnel au niveau culturel, autrement dit aux diplômes : le pourcentage de ceux qui pratiquent un sport régulièrement toute l'année passe de 2,8 % chez ceux qui n'ont aucun diplôme à 31,3 % chez ceux qui ont un diplôme d'études supérieures.

L'école est-elle pour autant un lieu privilégié pour les exercices corporels ? L'enquête réalisée par les collaborateurs du *Monde de l'éducation* (1) montre qu'il y a loin du désir à la réalité.

Dans le secteur primaire, la moitié seulement des écoliers reçoivent leur *« dose »* d'éducation physique, essentiellement en raison du manque de formation des instituteurs, qui se soucient plus, dans leur ensemble, des têtes bien faites que des corps sains.

Dans le secondaire, les élèves sont un peu mieux servis. Durant l'année 1978-1979, 63 % des classes des collèges ont fait trois heures d'éducation physique par semaine, 69 % des classes dans les lycées en ont eu deux heures. L'objectif de cinq heures hebdomadaires pour tous reste loin, bien qu'il ait été au programme de presque tous les gouvernements depuis la libération.

Les professeurs et les équipements manquent. Faute d'une volonté politique ferme, les ministres successifs ont été réduits aux expédients (plan de relance et sport optionnel) pour faire face aux besoins sans cesse croissants des élèves. Car, comme les maths et l'histoire, la « gym » a fait sa révolution, mais une révolution silencieuse, dont tout le monde n'a pas encore pris conscience. Fini le *« prof sifflet-chronomètre »*, qui terminait dans une cour d'école une carrière souvent commencée dans une cour de caserne. *« Les enseignants en éducation physique ont fait opérer à cette discipline une formidable mutation »*, souligne *le Monde de l'éducation*. *« Ils sont jeunes — moyenne d'âge trente ans — et beaucoup se passionnent pour leur discipline. »*

Chercher à mettre les enfants à l'aise dans leur corps est la préoccupation essentielle de cette génération de professeurs qui souffrent pourtant d'une moindre considération que les enseignants des disciplines intellectuelles. Mais malgré tout, Anne, une élève de cinquième à Paris, peut dire : *« La gym, c'est super ! »*

ALAIN GIRAUDO.

(1) *Le Monde de l'éducation*, no 58, février 1980, 7 francs.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	174 F	298 F	422 F	545 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	300 F	550 F	800 F	1 050 F
ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	203 F	355 F	508 F	660 F
II. — SUISSE - TUNISIE	250 F	450 F	650 F	850 F

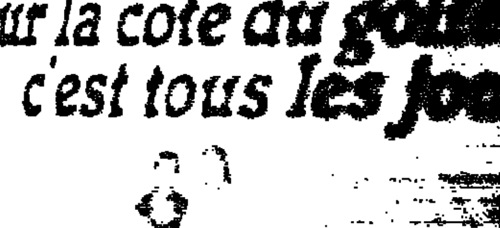
Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

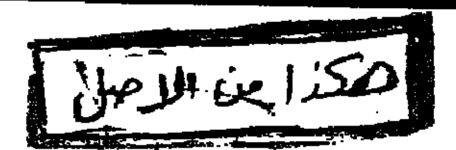
Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.







SPORTS

Omnisports

LES « PLANS DE CARRIÈRE » POUR 1980

La commission sportive de haut niveau, réunie le 30 janvier, a reconduit, pour 1980, cinquante-huit plans de carrière sur les soixante-neuf qu'elle avait approuvés en 1979. Huit ont fait l'objet d'une décision de non-reconduction pour cette année : Pierrick Thessard, François Tracanelli et Yves Leroy (athlétisme), Alain Acart et Jean-Paul Cézard (canoé-kayak), Jean-Pierre Mercader (lutte), Joël Pons (sports équestres) et Yves Prouzet (tir).

Trois autres n'ont pas été renouvelés à titre individuel, mais intégrés dans des programmes collectifs de préparation : Marc Madiot (cyclisme sur route), Jean-Pierre Harment (cyclisme sur piste) et Hervé Godignon (sports équestres). La commission a donné un avis favorable à la présentation de dix nouveaux plans de carrière : Claude Cappelle (boxe), Claude Bénézit, Hervé Madore et Gilles Zok (canoé-kayak), Michel Cortinovis (cyclisme), Thierry Lacour (sports équestres), Christian Dyot, Thierry Rey et Michel Sanchis (judo) et Christophe Andanson (lutte).

Le principe de huit autres plans de carrière a été adopté pour 1980 : Chantal Rega, Philippe Lejoncour, Alex Gonzalez, Christian Valétudie, Philippe Deroche (athlétisme), Pascal Jolyot (escrime), Patrick Birocheau et Christian Martin (tennis de table).

La commission s'est rangée, à la proposition de M. Claude Collard, président du comité national olympique et sportif français (CNOSF), concernant *« la liberté individuelle totale »* laissée aux athlètes qui seront sélectionnés pour les Jeux olympiques. Si certains d'entre eux renonçaient à leur sélection, ils ne seraient nullement pénalisés et leur plan de carrière, notamment, ne serait pas remis en cause.

TENNIS. — *En match de classement pour la septième place de la Coupe du Roi, la France a battu, jeudi 31 janvier à Gloucester, la Grande-Bretagne 2 à 1. Dominique Bedel a battu Andrew Jarrett 6-7, 6-4, 6-1 ; Pascal Portes a battu Robin Drysdale 6-2, 6-2 ; et le double Portes-Bedel a été battu par la paire Lloyd-Jarrett 6-4, 6-2. Le match retour aura lieu dimanche au Mans.*

CARNET

Naissances

— François PLOTTIN et Marie-France, née Manes, Thomas, Frédéric, sont heureux d'annoncer la naissance de

Marion.

210, cours de la Libération,
38100 Grenoble.

Décès

— Le professeur Simon Sigal, Mme et leurs enfants ont la douleur de faire part du décès de leur mère et grand-mère,

Mme Rudel BITKOWER,

survenu le 8 janvier 1980.

Les obsèques ont eu lieu le 14 dans la plus stricte intimité.

— M. et Mme Yves Brunsvick, leurs enfants et petits-enfants, ont la douleur de faire part de la mort de

M. Jean BRUNSVICK,
ancien rédacteur en chef
à l'Agence France-Presse,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,

survenue le 29 janvier 1980, dans sa quatre-vingt-huitième année.

107, avenue du Général-Leclerc,
75014 Paris.

[Né à Saint-Mandé en 1892, Jean Picard-Brunsvick entre à l'Agence Havas en 1939. Rédacteur au service politique de l'A.F.P., au lendemain de la guerre, il devient chef de ce service en 1946, avant de représenter l'Agence à l'Union européenne à partir de 1949 jusqu'à sa retraite en 1957.

Jean Picard-Brunsvick était titulaire de la croix de guerre 1914-1918 et officier de la Légion d'honneur au titre de la Résistance.]

— La cérémonie religieuse et les obsèques de

Me Marcel DARD,
commissaire-priseur honoraire
à Orléans,

décédé le 11 janvier 1980, à l'âge de quatre-vingt-huit ans, ont été célébrées le 15 janvier dans l'intimité à Sancoins (Cher).

De la part de :
M. Pierre Dard,
Me Jean Dard et Mme,
Le général et Mme Jacques Dard,
Le docteur et Mme Bernard Faucher,
Leurs enfants et petits-enfants,
Et des familles Dard, Guiot, Murat et Riffet.

13, rue Parisie, 45000 Orléans.
3, rue des Deux-Gares,
92500 Rueil-Malmaison.

— Nous apprenons avec peine le décès de

Mlle Rose DUPONT,

ancienne collaboratrice du « Monde », survenu le 27 janvier 1980.

17, rue Saint-Gilles, 75003 Paris.
174 bis, Grande-Rue,
92380 Garches.

[Née le 30 août 1893, Mlle Rose Dupont a collaboré au « Monde » de 1944 à 1955 en qualité de téléphoniste.

« Le Monde » présente à sa famille ses sincères condoléances.]

— Sèvres.

M. et Mme Albert-André Fernique,
Mme Jacqueline Fernique,
M. et Mme Emmanuel Fernique,
M. Robert Fernique,
Et toute la famille,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme veuve Georges FERNIQUE,
née Marthe Laurent,

survenu à Saint-Germain-en-Laye, le 30 janvier 1980, dans sa quatre-vingt-cinquième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 4 février 1980, à 10 h. 45, en l'église Saint-Romain de Sèvres, suivie de l'inhumation au cimetière de Sèvres dans la sépulture de famille.

Réunion et remerciements à l'église.

96, rue de Ville-d'Avray,
92310 Sèvres.

— M. Paul Gregory, ses enfants et petits-enfants ont la grande peine de faire part du décès de

Mme Paul GREGORY,
née Cécile Aeschlimann,

survenu en son domicile le 27 janvier 1980 dans sa quatre-vingt-treizième année.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité familiale.

47, rue de l'Université,
75007 Paris.

— M. et Mme Stephen Kovacs et leurs enfants,
Mlle T. Khosrovian,
Les familles Hartounian, Hovakimian, Aghassian, Ter Gazarian, Khosrovian, Arménian, Ipékian, Khérian, Boudakian, Diradourian, Arteen, Serkis,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Henri IPÉKIAN,
agrégée de lettres,
écrivain,
historienne,
romaniste et arméniste,
bio-bibliographe,

survenu à Paris le 24 janvier 1980.

Selon ses dernières volontés, ses obsèques furent célébrées dans l'intimité.

L'inhumation a eu lieu le 29 janvier dans la sépulture familiale au cimetière parisien de Bagneux.

— Mme Alice Crocq, née Lacladère,
M. Ivan Merckling,
M. et Mme Jean Belkhir,
M. et Mme Michel Thibaut,
M. et Mme Jérôme Merckling et leurs enfants,
M. et Mme Franz Merckling,
M. Benjamin Merckling,
Mlle Pascale Merckling,

ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Ivan MERCKLING,
née Crocq,

leur fille, épouse, mère et grand-mère, à la suite d'une longue et douloureuse maladie.

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. Paul POINDRON,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur national du Mérite,
commandeur
des Palmes académiques,
commandeur des Arts et Lettres,
inspecteur général
des Bibliothèques de France,
adjoint au directeur du Livre,
directeur des études
de l'Institut national de la technique
et de la documentation,
archiviste paléographe,

le 30 janvier 1980.

De la part de :
Mme Paul Poindron, son épouse,
M. et Mme Dominique Poindron,
Mlle Catherine Poindron,
ses enfants,
M. Gilles Adler,
M. Michel Louët, son beau-frère,
Et Mme Michel Louët,
M. et Mme Philippe Louët,
Le comte et la comtesse Régio de Chabanne la Palisse,
ses neveux,
Des familles de Fournas, Fabrezan, de Bauglaudre, de Kerros, de Chevigné, Le Grand, Bolte, d'Asnières de Salins, Hardouin, Enaud, Blays, Soulier, Jumelais, Pasquin, Belin, de Dastein, de Hédouville, Le Vavasseur, Bellenand, ses cousins par alliance.

Une messe sera célébrée par le Père Blanc, mardi 5 février 1980, à 17 h. 30, en l'église Saint-Germain-des-Prés.

Cet avis tient lieu de faire-part.
28, rue Bonaparte, 75006 Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès du

Père Louis SANTROT S. J.

Les obsèques auront lieu vendredi 1er février 1980, à 13 h. 30, en l'église Saint-François-d'Assise, à Toulouse.

Caousou, 42, avenue Emile-Pujol, Toulouse.

— Dieu a rappelé à Lui

Mlle SOUPAULT,
née Suzanne Pillard,

le mercredi 30 janvier 1980, dans sa quatre-vingt-cinquième année.

Les obsèques auront lieu à la chapelle de la Fondation Greffulhe, 115, rue Chaptal, à Levallois-Perret, le lundi 4 février, à 9 heures.

L'inhumation se fera dans l'intimité familiale au cimetière de Rhuis (Oise).

De la part de :
Nicole et Louis Bardon,
Sophie et Didier Bloch,
Alice et Emmanuelle,
Véronique et Louis-Antoine Prat,
Caroline et Jacques Hennes,
Thomas et Charles-Louis,
Hélène et Stéphane Lehembre,
Julien et Simon,
ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,

26, rue de Villiers,
92300 Levallois-Perret.

Remerciements

— Mme Jacques Helft, ses enfants et toute sa famille, dans l'impossibilité de répondre à tous ceux qui se sont associés à leur peine, lors du décès de

M. Jacques HELFT,

les remercient sincèrement et leur expriment leur profonde gratitude.

— M. Henri Puissant et toute la famille, très touchés des marques de sympathie qui leur ont été témoignées, adressent leurs sincères remerciements.

Anniversaires

— Le 2 février 1977,

Pierre BLONDE

quittait les siens. Il est demandé une pensée à ceux qui ont conservé son lumineux souvenir.

« Et que la mort soit l'absolu de la présence. »
Pierre Emmanuel.

— A l'occasion du dixième anniversaire de la mort du

général Marcel HERREMAN,

une pensée est demandée à ceux qui l'ont connu et restent fidèles à son souvenir.

Avis de messe

— L'Union nationale des combattants en Afrique du Nord fera célébrer le dimanche 3 février, à 11 h. 30, en l'église Saint-Louis des Invalides, sa messe solennelle annuelle à l'intention de tous les soldats « Morts pour la France » en Algérie, Tunisie, Maroc.

Au bénéfice de l'Institut de Cancélorogie de Haïfa, le B'nai B'rith de Paris organise un dîner dansant sous la présidence de monsieur de ministre plénipotentiaire Scheer, samedi 2 février 1980, à 20 heures.

Hôtel SOFITEL - SEVRES
8, rue Louis-Armand,
75015 PARIS.

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez téléphoner au 763-27-16 ou 346-88-50.

MODE

LES COLLECTIONS DE PRINTEMPS

En finale avec Mme Grès

Carven, c'est, pour le public, la couturière qui a passé les contractuelles au bleu. Un nen cocardière, elle préconise « la vie en tricolore », à base de faux tailleurs à jupes animées d'écharpes nouées en ceinture dans la soie des blouses. Les robes d'après-midi effleurent le corps, en mélange de couleurs mordantes avec des oppositions entre le corsage et la jupe. Les robes du soir suggèrent messidor ou les guinguettes de Renoir.

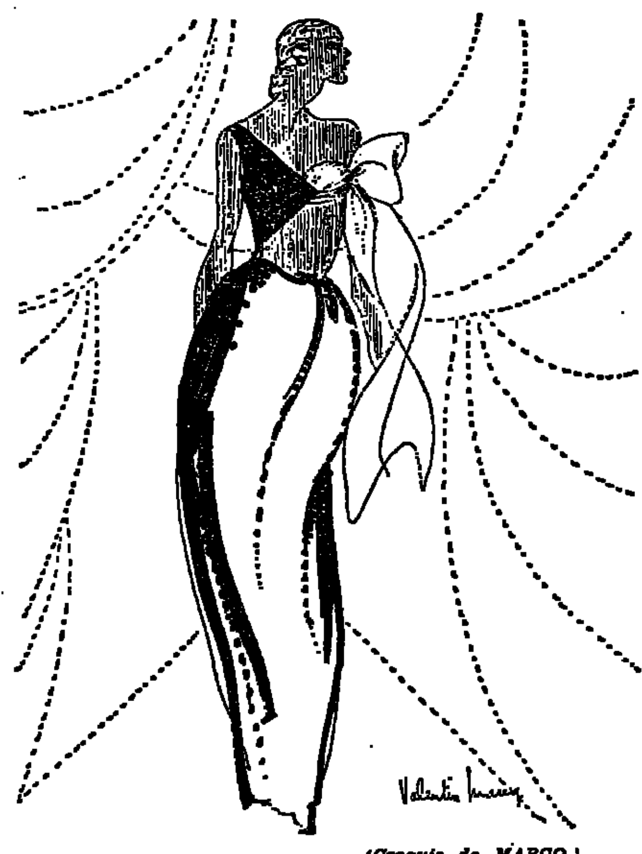
Hanae Mori brise les lignes de sa silhouette en faveur de mouvements non symétriques. Ainsi, les tailleurs blancs n'arborent-ils qu'un seul revers bleu ou rouge et les robes de fin de journée un ourlet profilé allongé jusqu'au mollet, tantôt à droite, tantôt à gauche. Je leur préfère ses robes habillées, si raffinées, en soie noire, à fines bretelles, aux corsages ourlés de fleurs pailletées et brodées, ou ses mousselines changeantes en tons de soleil couchant obtenus par de subtiles superpositions.

En cette saison où les couturiers ont choisi, on les comprend, la sobriété sécurisante, *Per Spook* appuie trop sur le folklorique. C'est un remarquable coloriste et tous les tons du spectre entrent dans ses dessins un peu byzantins, avec des super-rayures aux couleurs complémentaires, taillés en caftans et jupes plissées surmontés de toques académiques, de « lampions » de pandore italien ou de bonnets de marin rehaussés en pailles lisses et dures.

Et voici, en finale, *Mme Grès*, qui sculpte véritablement les vêtements sur le corps. Ses ensembles d'après-midi à charmantes vestes ajustées et ceinturées sur des jupes à plis succèdent aux nouvelles redingotes à grands cols sagement arrondis, à double boutonnage et léger bombé aux côtes. D'autres permettent tous les effets de manches tant leur ampleur est calculée.

Ses robes à danser, courtes, en taffetas de soie, à bustes travaillés, précèdent les modèles à spirales, composés de volants asymétriques et les drapés de jersey blanc et marron, rouge ou bleu nuit.

NATHALIE MONT-SERVAN.



(Croquis de MARCQ.)

GRES : robe du soir asymétrique au corsage contrastant. Un côté triangulaire en organdi de soie de Taroni avec un drapé en mousseline de soie rouge vif de Châtillon, finissant en pan noué. Coiffure en natte-chignon plate de Laurent Gaudefroy, tressée sur la nuque.

LÉGION D'HONNEUR

EDUCATION

Est nommé chevalier : M. Armand Lachapelle, agent contractuel dans un lycée technique.

VENTE A VERSAILLES

« DÉ D'OR » A UNGARO. — Emmanuel Ungaro s'est vu décerner le *huitième « Dé d'or » de la haute* couture française par un jury de vingt rédactrices de la presse internationale. Lancé en 1976 par « le Quotidien de Paris », sur une idée de P.-Y. Guillen, ce trophée, parrainé par Helena Rubinstein, récompense la collection « la plus créative » de la saison.

EAU DE FLEURS. — « Eau de fleurs » vient de sortir chez Nina Ricci, en finale de la très belle collection de Gérard Pipart. Il s'agit, évidemment, d'une eau de toilette avec une harmonie de roses, de jasmin et d'iris, corsée d'une note ambrée.

RELIGION

Composé des cardinaux Willebrands et Garrone et de Mgr Bluyssen

Un conseil épiscopal fera appliquer les conclusions du synode néerlandais promulguées par Jean-Paul II

Le synode néerlandais s'est achevé à Rome, le 31 janvier, après quinze jours de travaux, *par une célébration liturgique présidée par le* pape à la chapelle Sixtine. Cérémonie très dépouillée à laquelle n'assistait qu'un public restreint. Jean-Paul II a prononcé une homélie tandis qu'étaient distribuées dans la salle de presse du Vatican les conclusions du synode : vingt et un feuillets suivis de la signature de tous les pères du synode. Les quarante-six articles qui composent ces conclusions ont été adoptés soit à une forte majorité, soit à l'unanimité, après une série d'amendements. On ignore la nature des amendements et le détail des scrutins.

Ce document se termine ainsi : « En vertu du pouvoir apostolique que je tiens du Christ, j'approuve ces conclusions qui ont plu aux pères du synode et j'ordonne que, pour la gloire de Dieu, ce qui a été établi synodalement soit *promulgué.* »

Il est précisé, d'autre part, qu'un conseil synodal composé de deux membres élus par le synode (le cardinal Willebrands et Mgr Bluyssen) et d'un membre nommé par le pape (le cardinal Garrone) sera chargé de veiller à l'exécution des conclusions de l'assemblée.

Le même jour, le cardinal Willebrands, archevêque d'Utrecht, Mgr Danneels, archevêque de Malines-Bruxelles, et Mgr Tomko, secrétaire général du synode permanent, ont réuni une conférence de presse.

Dans son homélie, prononcée la veille à la chapelle Sixtine lors de la messe de clôture (nos dernières éditions du 1er février), Jean-Paul II avait notamment déclaré : « Nous avons réaffirmé notre accord sur le contenu de la foi catholique selon l'enseignement du magistère de l'Eglise et nous en avons tiré les conclusions qui s'imposent quant à la fonction de l'évêque comme docteur de la foi et comme pasteur, de chaque évêque dans son diocèse et de tous les évêques ensemble au sein de la conférence épiscopale. »

Pour terminer, Jean-Paul II en a appelé « à un œcuménisme sans timidité, parce qu'authentique ». — H. F.

L'introduction des conclusions du synode néerlandais mentionne à la fois la présidence « stimulante » du pape et la « gravité » des problèmes de l'Eglise des Pays-Bas, ainsi que la « menace de rupture » qui pourrait en résulter. Elle note que la communion de l'Eglise catholique présente à la fois un caractère « local et universel », « institutionnel et spirituel ».

● *Première partie : les évêques.* — Il est exprimé la volonté unanime d'approfondir des rapports *cordiaux et de le prouver par* diverses initiatives. « *Ni les évêques ni les prêtres ne sont les délégués des fidèles, mais les ministres de Jésus-Christ. Les évêques doivent veiller à ce que la diversité dans les expressions de la foi n'engendre pas la « confusion ».*

Il a été reconnu qu'il existe des « difficultés » entre la Curie romaine et les évêques. Des liaisons plus étroites doivent être instaurées. D'autre part, les évêques demandent que « *les informations ou les accusations envoyées à leur insu à Rome soient vérifiées auprès de l'intéressé ou de la conférence épiscopale* ».

Une étude d'une nouvelle délimitation des diocèses néerlandais (qui peut être plus ou moins progressive) devra être entreprise.

La restructuration de la conférence épiscopale des Pays-Bas, actuellement à l'étude, pourrait aboutir à un plus grand nombre de membres et permettre aux évêques d'avoir des contacts plus suivis avec leurs fidèles. En même temps, les évêques pourront veiller personnellement au fonctionnement des commissions actuelles, qui ne sont pas toujours suffisamment reliées à l'autorité.

● *Deuxième partie : les prêtres et les associations.* — Le sacerdoce ministériel a un caractère « permanent » et il est « essentiellement distinct » du sacerdoce des baptisés. « *Les évêques sont unanimes à suivre fidèlement les décisions des papes en matière de célibat ecclésiastique.* » Dans chaque diocèse sera érigé un conseil spécial pour favoriser les vocations.

Une importante précision concerne d'éventuelles « associations de prêtres ». « *Si ces associations prenaient un caractère syndical, elles seraient incompatibles avec l'esprit et les structures de l'Eglise* » (1).

A propos des questions sexuelles, « *les membres du synode ont été unanimes à rejeter une sorte de troisième voie vécue comme un état ambigu entre le célibat et le mariage* ». Ils estiment néanmoins que « *l'amour pour Dieu et pour le Christ peut beaucoup contribuer à intégrer le besoin d'affection dans l'amour fraternel* ».

● *Troisième partie : les laïcs.* — Les groupes dits « critiques », qui comprennent aussi des prêtres, exercent parfois, a-t-il été remarqué, une pression trop grande. De même d'ailleurs que plusieurs périodiques. « *Certaines critiques sont en partie fondées* », mais elles deviennent abusives en cas de « généralisation », de « fanatisme » et « d'agressivité ». Les évêques se réservent de dénoncer ces écarts.

● *Quatrième partie : les « travailleurs pastoraux ».* — Une commission épiscopale va étudier l'activité de ces collaborateurs (*le Monde* du 26 janvier). Il s'agit « *d'éviter la création d'un clergé parallèle qui se présenterait comme une alternative au sacerdoce et au diaconat* ».

« *Le prêtre marié,* rappelle-t-on d'autre part, *ne doit pas être admis à exercer des fonctions sacerdotales.* »

Enfin, les conclusions soulignent que la liturgie ne doit pas s'écarter des livres officiels et que l'absolution collective doit garder un caractère exceptionnel. — H. F.

(1) On touche ici un point très sensible. Il est déjà arrivé que tel religieux enseignant marié soit licencié par l'autorité ecclésiastique. A la suite d'un procès civil, la hiérarchie a été obligée de verser une somme considérable au prêtre intéressé (400 000 F). C'est pourquoi l'Eglise des Pays-Bas y regarde à deux fois avant de licencier un ecclésiastique marié. Il est évident que Rome souhaite — pour ne pas dire exige — le renvoi des prêtres mariés qui enseignent actuellement dans les facultés. Mais les conclusions n'en parlent qu'en termes voilés. En tout cas, une commission d'évêques va enquêter : elle devrait remettre ses conclusions en janvier 1981.

Les lendemains incertains de l'Église des Pays-Bas

De notre envoyé spécial

Rome. — Voici déjà revenu le temps des hyperboles et des clivages. Enthousiasme spontané — ou de commande — des uns, discrètement sceptique des autres. La ligne de partage de ces opinions passe par un attachement inconditionnel au pape ou par une certaine méfiance ; par la nostalgie de Vatican II, dont il est question à tout bout de champ, ou par la détestation des conséquences du concile ; par la sympathie pour une Eglise des Pays-Bas pleine d'initiatives et d'audaces ou, au contraire, par l'effroi devant certaines témérités jugées sacrilèges ou délétères.

« Nous venons de vivre un moment historique », a affirmé, au cours d'une conférence de presse, le nouvel archevêque de Malines-Bruxelles, Mgr Godfried Dannells, coprésident. *« Si l'on sait choisir des ecclésiastiques de qualité pour mettre en œuvre, au sein de l'Eglise des Pays-Bas, les décisions que nous venons de prendre à Rome, de telle sorte qu'elles apparaissent comme la prolongation des objectifs de Vatican II, ce synode peut, dans un deuxième ou troisième temps, susciter l'enthousiasme »*, estime, pour sa part, le cardinal Willebrands, primat des Pays-Bas.

Pour d'autres, qui ne sont pas les acteurs, les conclusions du synode néerlandais représentent une manière élégante de juguler l'originalité des Eglises locales et de les mettre à l'heure romaine. Bien plus, elles viseraient, non sans perversité, à « casser » le dynamisme créé par le concile. « *Tuer en quelque sorte Vatican II, au nom de Vatican II* », comme on l'entendait dire férocement dans les couloirs de la salle de presse...

L'ambiguïté déjà remarquée du pontificat trouve ici un nouvel appui. Ce pape ne cesse de répéter qu'il veut appliquer le concile, et rien que le concile. Pourtant, ce sont les évêques traditionnels avec lesquels il s'entend le mieux et auxquels il fait appel, par exemple pour diriger la Congrégation romaine du clergé.

D'où la perplexité actuelle. En convoquant l'épiscopat des Pays-Bas à Rome, Jean-Paul II l'a mis au pied du mur. Il lui demande, en 1980, d'appliquer dans ses diocèses des normes datant de 1962-1965. Du même coup, les deux évêques néerlandais les plus réactionnaires jubilent et les cinq autres font grise mine. Ce n'est pas par hasard... Le synode néerlandais est peut-être une date très importante dans l'Eglise *romaine de cette fin de siècle,* car beaucoup d'autres Eglises locales ont des problèmes analogues. Celles-ci pourront s'appuyer sur les conclusions actuelles pour donner un coup de frein. C'est sûrement ce que désire le pape. La tradition, le droit canon, la primauté des institutions ou des structures, redeviennent les piliers d'une Eglise catholique dont des théologiens d'un sérieux incontesté avaient affirmé, à Vatican II, que « *l'ère de la contre-Réforme était terminée* ». En conséquence, l'élan œcuménique se trouve, on le sait, compromis.

L'Eglise romaine commençait à peine à se familiariser avec l'idée que l'unité *n'était pas l'uniformité* et qu'il fallait laisser au génie de chaque peuple la latitude nécessaire pour être chrétien à sa manière. Le synode néerlandais porte un certain coup à cette légitime diversité (même si on prétend le contraire), diversité qui a donné tant de fil à retordre au cardinal Alfrink, ancien archevêque d'Utrecht, écartelé entre les consignes de Rome et les aspirations de ses propres fidèles.

Un effort va être fait pour niveler : des commissions vont enquêter, dénoncer les abus. Aboutiront-elles ? Faut-il compter avec le poids des habitudes ou bien miser sur l'efficacité des contrôles ? A la limite, *on peut craindre — ou espérer —* que le synode aura presque été une assemblée pour rien. Une sorte de frein qui pourrait patiner sur la réalité. Les Néerlandais ont une fière devise : « *Je maintiendrai.* »

HENRI FESQUET.

Les progressistes manifestent leur amertume

De notre correspondant

La Haye. — « Si les évêques s'attendaient à une solution claire ils l'ont eue, mais c'est une solution décevante pour la majorité d'entre eux. » Telle est l'opinion générale des quotidiens néerlandais sur les résultats du synode à Rome.

Malgré cette clarté et une relative communion des membres du Synode, quelques évêques ne cachent guère leur déception et la majorité des catholiques avancés manifestent leur amertume. Le Père Andrei Lascaris, dominicain, va jusqu'à prononcer le mot redouté de « Schisme » ; mais il est le seul. Les autres prêtres progressistes ainsi que les laïcs ne parlent pas d'une séparation mais proclament leur volonté de poursuivre sans relâche l'expérience catholique telle qu'elle s'est développée dans les communautés de base.

C'est la raison pour laquelle les solutions *imposées* par Rome à l'Eglise et à ses évêques ne se réaliseront pas sans difficultés, d'autant que les exigences romaines, aux yeux de nombreux religieux, sont en contradiction avec l'Evangile. Les communautés de base ne veulent pas seulement continuer coûte que coûte les expériences œcuméniques, mais elles veulent aussi que les prêtres mariés continuent à exercer leur ministère. Le maintien du célibat est considéré comme un choix irréaliste qui va à l'encontre « du salut de l'homme », comme l'a remarqué un aumônier d'étudiants.

Une organisation de travailleurs pastoraux *dans le diocèse* de Rotterdam a annoncé, avant même l'issue du synode, qu'elle s'opposait vivement au célibat imposé aux religieux.

« A présent, la lutte ne se concentre plus sur des évêques néerlandais et de la curie romaine, mais sur des évêques et un groupe qui se trouve en marge de l'organisation ecclésiastique », ont déclaré, pour leur part, quelques aumôniers.

C'est à peine si les porte-parole de tendance plus conservatrice ont réagi aux décisions prises à Rome. Ils paraissent vouloir entendre d'abord les explications que les évêques néerlandais vont donner dans les jours à venir. Mais ils nourrissent l'espoir que l'ordre sera enfin rétabli dans cette province de l'Eglise, où, selon eux, le désordre régnait depuis la fin de Vatican II.

PAUL VAN VELTHOVEN.

MÉDECINE

UNE CAMPAGNE NATIONALE D'INFORMATION

La prévention systématique du cancer du col de l'utérus peut éviter quatre mille décès par an

D'après les statistiques de l'INSERM (Institut national de la santé et de la recherche médicale), plus de quatre mille femmes sont mortes en 1976 d'un cancer du col de l'utérus. Or cette lésion (troisième cause de décès par cancer chez la femme après ceux du sein et du côlon-rectum) peut être dépistée à un stade très précoce et même préliminaire de son évolution.

On pourrait donc voir sa fréquence diminuer nettement si une prévention systématique était réalisée auprès des femmes. Tel est précisément l'objectif de la Ligue nationale française contre le cancer, qui vient de lancer une campagne d'information de plusieurs mois dont le coup d'envoi a été donné au cours d'une émission-débat sur les antennes d'Europe 1 et au cours d'une conférence de presse.

C'est à la suite d'une expérience du comité des Hauts-de-Seine, de septembre 1978 à mai 1979, que la Ligue française contre le cancer a décidé d'organiser une campagne nationale d'information sur la prévention du cancer du col de l'utérus. Selon un sondage réalisé au mois de novembre 1979 (1), un *fort* pourcentage de femmes interrogées s'accordent pour penser que les cancers du sein et du col *de l'utérus sont* les *plus* fréquents dans la population féminine, mais près de la moitié d'entre elles (44 %) ne savent pas quel est l'examen qui permet le dépistage précoce du second, et 52 % ont précisé ne jamais avoir eu d'examen gynécologique avec frottis cervico-vaginal.

Or, ce seul examen permettrait, — si sa pratique était généralisée — de disposer d'une arme efficace dans la lutte contre ce type de lésion cancéreuse. Il consiste à effectuer au niveau de la zone de jonction entre le col de l'utérus et le vagin différents prélèvements (un au niveau de l'endocol, un au niveau de l'exocol et un prélèvement vaginal) qui, fixés sur une lame seront ensuite examinés en laboratoire. La lecture de ces *frottis* donne, en effet, d'importants renseignements — par l'intermédiaire des cellules prélevées — sur l'état de l'épithélium cervico-vaginal, zone élective de formations cancéreuses. Cette lecture permet surtout le diagnostic très précoce de ces formations (alors appelées dysplasies bénignes) à un stade où les chances de guérison sont pratiquement de 100 % alors que le traitement est très simple.

L'objectif principal de la campagne entreprise est d'amener progressivement l'ensemble des femmes françaises à consulter leur médecin (le généraliste de préférence) pour qu'il pratique un « frottis » tous les cinq ans dès l'âge de vingt ans, et tous les trois ans, à partir de quarante ans. « *Il ne s'agit plus,* a précisé le professeur Denoix, directeur de l'Institut Gustave-Roussy (Villejuif), *de dire aux femmes : allez consulter votre médecin pour savoir si vous avez un cancer, mais bien au contraire : allez consulter votre médecin pour ne pas avoir de cancer.* »

Pour les responsables de cette campagne, une telle entreprise se justifie aussi par ses avantages financiers. Si un « frottis » revient à environ 110 francs, une conisation (2) coûte 2 600 francs, une hystérectomie (3) 6 500 francs, et le traitement du cancer invasif (envahissant les tissus voisins) environ 54 000 francs.

S'il est évident que l'on ne peut discuter les objectifs financiers d'une telle campagne d'information et s'il est vrai que la fréquence du cancer du col de l'utérus pourrait diminuer nettement, il reste que l'on doit s'interroger sur les moyens à mettre en œuvre. Inciter les femmes à consulter leur médecin est, sans aucun doute, nécessaire, mais cela ne saurait cependant résoudre l'ensemble des problèmes qui se posent, dès lors que l'on veut *généraliser* la pratique d'un examen à intervalles répétés de l'ensemble de la population féminine française.

La réalisation du « frottis » cervico-vaginal, si elle n'est pas complexe, nécessite une certaine habitude, d'autant plus indispensable qu'elle conditionne totalement la lecture du prélèvement et partant, la fiabilité du résultat. Or, de nombreux médecins généralistes avouent ne pas pratiquer couramment un tel geste. On leur conseille, dans ce cas, d'adresser leur patiente à un spécialiste de gynécologie. Ceux-ci pourront-ils « absorber » le surcroît de demandes qu'entraînera la campagne d'information ?

La spécificité de l'examen pose aussi quelques problèmes. Il s'agit en effet — à la différence de la plupart des dosages biologiques, actes « quantifiables » — *d'un* acte interprétatif dont la valeur ne repose, une fois le prélèvement correctement effectué, que sur la compétence du cytologiste interprétateur. On comprend, dès lors, l'importance d'une « bonne lecture » et les dangers des résultats erronés « faux positifs » ou « faux négatifs ». Malheureusement, de l'avis unanime des spécialistes — même s'il est impossible de les chiffrer, — les mauvais laboratoires existent.

L'interprétation des prélèvements est remboursée par la Sécurité sociale (B 70) à 87,50 F. Cette dernière — tout comme le ministère de la santé — n'est pas s'en préoccuper de la campagne actuelle, dont le coût risquerait de peser sur son budget, alors, estime-t-elle, qu'il devrait plutôt incomber à une action spécifique de prévention financée par des crédits spéciaux.

Pour toutes ces raisons, il apparaît qu'une meilleure articulation serait souhaitable entre les campagnes d'information et les conditions pratiques de leur réalisation. Pour le docteur Jean Chaume, chef du service d'anatomopathologie du centre hospitalier de Versailles, *la solution* serait peut-être dans une planification nationale du dépistage, liée à une véritable « sectorisation » de celui-ci, l'ensemble des actes (prélèvement et lecture) étant réalisés gratuitement par un personnel permanent, dont l'expérience et la compétence ne pourraient être mises en doute. Il serait, alors, plus aisé de suivre la chronologie des examens et des résultats pour une même femme, et il serait également plus facile de définir celles qui, faisant partie de la population « à risque » (plus de trente-cinq ans, classes sociales défavorisées, vie sexuelle et grossesses précoces, nombreux enfants et nombreux partenaires, hygiène *défaillante et infections génitales* récidivantes), devraient être surveillées plus fréquemment.

Force est de constater que les quelques exemples réussis de prévention et de dépistage en France, comme celui réalisé à Tours à la fondation Métadier (par le professeur Emile Aron) ou en Haute-Garonne (par l'équipe des professeurs Combes et Carton, au centre Claudius-Regaud) ont conduit, de fait, à l'établissement d'une sectorisation du dépistage.

JEAN-YVES NAU.

(1) Enquête SOFRES réalisée du 10 au 20 novembre 1979 auprès de mille femmes âgées de quinze ans et plus.

(2) Conisation : ablation pour cause de cancer d'une partie du col de l'utérus taillée en forme de cône.

(3) Hystérectomie : ablation de la totalité de l'utérus à la suite d'un cancer.

Un modèle tourangeau

En 1955, à l'appel du professeur Emile Aron, Tours et le département d'Indre-et-Loire se mobilisent pour la création d'un institut régional de lutte contre le cancer. Provenant de dons individuels, de legs et donations, les fonds recueillis représentent 17 millions de francs de l'époque. L'hôpital de Tours fournit le terrain. Ainsi naquit l'Association Paul-Métadier. Le dépistage du cancer du col utérin a été le premier objectif de cet institut. Pour débuter, il fallait faire appel à des groupes organisés. Ce furent les enseignantes adhérentes de la Mutuelle générale de l'éducation nationale (M.G.E.N.). Les examens sont faits au siège de la mutuelle par des gynécologues du C.H.U. et par des spécialistes exerçant en ville et attachés à la M.G.E.N. Les médecins de l'association organisent des séances d'information sur les lieux de travail ou dans des villages du département.

Les généralistes sont systématiquement associés à ces réunions. Les femmes pourront aller les consulter ensuite. Si elles veulent être examinées par le gynécologue, l'opération est faite sur place, grâce au matériel transporté en voiture. Les examens sont strictement gratuits. De même, le matériel est fourni gratuitement aux généralistes, qui peuvent envoyer les *prélèvements (frottis) au siège* de l'association.

Deux problèmes habituels au dépistage se posent. Qui paye et qui interprète les prélèvements ? « *Un frottis coûte 57 F* », dit la secrétaire générale de l'association, « *la femme ne paie rien. Nous recevons 60 F de l'Action sanitaire et sociale, et le reste est apporté par les legs et donations dont nous sommes bénéficiaires. De plus, tout le monde est bénévole, les seules personnes salariées étant deux secrétaires et une aide-soignante* ». L'interprétation des prélèvements est assurée bénévolement par les spécialistes du C.H.U. dans les locaux de l'association.

De soixante examens à la création, on est passé à sept mille frottis en 1979. De plus, lors de ces examens, sont enseignés l'auto-examen des seins et d'autres notions de prévention. Les infections génitales sont également surveillées et traitées.

Les responsables de l'association viennent d'entreprendre un programme de dépistage des lésions intestinales par un procédé de recherche de sang dans les selles et une prévention de l'alcoolisme par le dosage d'une substance anormalement élevée dans le sang des buveurs excessifs, la Gamma Glutamyl Transferase. Cette politique d'éducation et de prévention n'est, certes, pas unique dans son genre, mais elle est un bon *exemple d'économie dans le* domaine de la santé. — J.-D. F.

Une formule à abandonner ?

En 1970, la caisse de l'Indre de la Mutuelle générale de l'éducation nationale (M.G.E.N.) à Châteauroux décide de mettre sur pied un dépistage précoce et gratuit du cancer du col de l'utérus, pour les enseignantes du département. Elle propose, dans le cadre de la loi de finances de 1964, le financement de cette action par le conseil général de l'Indre (pour 13 %) et par l'Etat (pour 87 %). Le dossier est accepté et les actions de prévention-dépistage débutent.

L'Union départementale des sociétés mutualistes de l'Indre propose alors qu'une telle expérience soit étendue. La proposition en est faite au conseil général qui accepte, et le dossier est transmis, par l'intermédiaire de la Direction départementale de l'action sanitaire et sociale (D.D.A.S.S.), au ministère de la santé. Réponse du professeur Jean-Charles Sournia, directeur général de la santé : « La formule du dépistage systématique est à abandonner, en raison de son coût élevé par le nombre d'analyses qu'il entraîne sans réelle justification. Dans ces conditions, non seulement la participation de l'Etat ne peut être espérée par les mutuelles de l'Indre, mais l'imputation au titre des dépenses obligatoires de lutte contre le cancer des frais de fonctionnement de la consultation organisée par la M.G.E.N., autorisée par ma lettre du 24 juillet 1970, doit prendre fin. »

En fait, l'expérience de Châteauroux pourra continuer, en liaison avec la Fondation Métadie de Tours, mais restera limitée à la M.G.E.N. (cent cinquante à deux cents frottis par ans) avec un budget de l'ordre de 10 000 francs.

Si l'on veut bien faire abstraction du problème humain que pose l'apparition d'un cancer, il reste à savoir si, comme le précisait le ministère de la santé en août 1979, « c'est à la population féminine de prendre la responsabilité de la surveillance de sa santé » *ou si l'Etat doit y prendre part.* — J.-Y. N.



Le Monde des loisirs et du tourisme

Les voyageurs forceront-ils la main aux politiques ?

Israël sur les sentiers de l'Égypte

TOURISME et politique ont rarement été aussi liés qu'ils le sont aujourd'hui dans les relations entre Israël et l'Egypte. Théoriquement, pour la première fois depuis 1948, les frontières entre les deux pays ont été ouvertes au début de la semaine. Il devrait donc être possible de relier directement par la route, via El Arish à l'extrémité septentrionale du Sinaï, Jérusalem au Caire. De même des liaisons aériennes régulières devraient pouvoir être établies entre les deux capitales.

La réalité, du moins durant ces premiers jours de la « normalisation » s'est révélée plus décevante. Le poste d'El Arish ne délivre pas de visa, et les ambassades des deux pays n'étant pas encore installées, les candidats au voyage ne savent où s'adresser pour obtenir l'autorisation de franchir la frontière. Même incertitude pour les liaisons aériennes. El Al annonçait l'inauguration, le 22 janvier, d'une ligne régulière desservant deux fois par semaine Tel-Aviv et Le Caire ; elle a dû reporter son projet.

Cette situation ne surprend pas les milieux officiels israéliens. Les porte-parole du ministère du commerce n'ont jamais vendu la peau de l'ours. « On a dit que les frontières seraient ouvertes ; cela ne veut pas dire que les frontières sont ouvertes. » *Explication de cette prudence :* « Pour les Egyptiens il s'agit là d'une question essentiellement politique et la négociation sur l'ouverture des frontières fait encore partie de l'ensemble des négociations qui restent à conduire, notamment sur l'autonomie de la Transjordanie ».

Prudence donc, et la plus affirmée, du côté des politiques. Les responsables et les professionnels du tourisme adoptent une tout autre attitude. Inutile d'attendre que les échanges soient possibles pour les préparer. Et d'abord pour tenter de les évaluer.

La situation touristique des deux pays paraît d'abord très comparable : 1 130 000 entrées en Israël en 1979, ayant rapporté 785 millions de dollars en devises étrangères ; 1 200 000 entrées en Egypte et un « bénéfice » d'environ 900 millions de dollars.

Ici s'arrête la comparaison. Les deux tiers des visiteurs enregistrés en Egypte sont venus des pays arabes ; les deux tiers de ceux qu'on a vus en Israël étaient des Européens (dont 125 000 Français) ou des Américains. Ils ont passé en moyenne six nuits en Egypte mais vingt-trois en Israël. Israël peut offrir 25 000 chambres « normalisées », l'Egypte 5 500 seulement. Quelques chiffres encore : 440 000 Israéliens (près du sixième de la population totale) voyagent chaque année à l'étranger ; beaucoup voudront visiter l'Egypte. Quelque 50 000 Américains parcourent plusieurs pays lorsqu'ils font un tour au Proche-Orient et un certain nombre d'entre eux devraient profiter de l'ouverture de la frontière du Sinaï pour inclure Israël dans leur circuit. De même pour les Européens. On peut donc partir de cette hypothèse : 40 000 Egyptiens sont susceptibles de visiter chaque année Israël et les trois tours opérateurs européens qui organisent des voyages sur Israël et l'Egypte avec détour par Athènes attendent de la normalisation des rapports entre Jérusalem et Le Caire quelque 30 000 passagers supplémentaires.

Le marché existe. Personne ne se dissimule que bien des étapes restent à franchir avant qu'il puisse être normalement exploité. La question des visas reste primordiale ; elle peut être résolue par une simple décision politique. De difficiles tractations seront sans doute nécessaires pour normaliser les relations aériennes entre Israël et l'Egypte, les aéroports étrangers et ces deux pays. Les Israéliens, par exemple, manifestent l'intention de demander l'autorisation de desservir non seulement Le Caire mais aussi Alexandrie à partir non seulement de Tel-Aviv mais aussi d'Eilath. Leur impression est que l'Egypte qui pourrait faire appel à une autre compagnie que sa compagnie nationale pour relier Le Caire à Tel-Aviv laissera dans un premier temps El Al « débroussailler » le terrain et ne s'engagera que plus tard.

Autre dossier épineux : celui des tarifs, notamment ceux qui seront pratiqués au départ des aéroports européens ou américains. Première approche : il paraît à peu près certain, en tout cas, que cette aventure sera une nouvelle occasion pour les charters de briser l'ostracisme dont, sous la pression d'El Al, ils pâtissaient sur leurs destinations israéliennes.

Aucune de ces difficultés ne semble de toute façon devoir entamer le dynamisme des professionnels du tourisme en Israël. Pour ce pays en proie à l'une des plus graves crises économiques de son histoire (plus de 110 % d'inflation l'année dernière), le tourisme reste, après ou avec la taille des diamants et la vente des agrumes et légumes frais, la troisième industrie exportatrice. Rien ne devrait être négligé de ce qui peut en multiplier l'impact. « Nous sommes prêts à recevoir les visiteurs égyptiens, *disent les agences de voyages de Jérusalem.* Nous avons les guides et les prospectus pour cela puisque nous recevons déjà bon an mal an quelque cent cinquante mille visiteurs arabes. Il nous suffira de nous mettre à jour. »

Plus profondément, dans ce petit pays qui souffre facilement sinon d'un complexe d'encerclement du moins d'un sentiment d'enfermement, tout ce qui peut élargir l'horizon est un don du ciel. Dix à quinze mille Israéliens ont déjà visité l'Egypte depuis le mois de mai. Plusieurs dizaines de milliers sont impatients de le faire à leur tour. C'est pour eux plus qu'un désir, un besoin. On comprend mieux ainsi cette réflexion d'un responsable : « Dans des affaires comme celle de la normalisaition des relations entre Israël et l'Egypte, où on a l'habitude de traiter le tourisme en dernier dans les annexes des traités, l'expérience montre pourtant que ce sont les échanges touristiques qui se développent les premiers et le plus rapidement. »

J.-F. SIMON.

★ **L'Office national israélien du tourisme (14, rue de la Paix, 75002 Paris, tél. : 261-01-97) et la compagnie El Al et Air France proposent, par exemple, un aller-retour Paris - Tel-Aviv pour 1 600 F.**

La compagnie américaine TWA propose, autre exemple, un forfait de huit jours Paris-Tel-Aviv-Jérusalem, la Galilée Beersheva pour 1 898 F, et un circuit Israël - Egypte de quatorze jours à partir de 5 720 F.

LES ARÈNES CHERCHENT UN NOUVEAU PATRON

Nîmes veut mieux vivre de ses mises à mort

BIEN que les arènes soient désertes et le « corral » vide, bien que la presse locale soit particulièrement discrète, jamais, cependant, dans la cité des Antonins, et bien au-delà, l'amphithéâtre romain n'a fait autant parler de lui. Passion et clameurs répondent, en effet, à l'initiative, prise par la municipalité d'union de la gauche, dirigée par M. Emile Jourdan (P.C.), de lancer un appel d'offres pour la concession d'exploitation des arènes. L'enjeu : plus de 5 millions de francs de chiffre d'affaires en 1979, dont la plus grande partie a été engrangée les jours où les guichets du vieux monument étaient ouverts aux amateurs de spectacle taurin.

C'est en effet le 15 novembre dernier que la concession accordée par la ville, de gré à gré, depuis plus de vingt-cinq ans à M. Ferdinand Aymé a pris fin. En décidant alors, à l'unanimité, de lancer cet appel d'offres, les conseillers municipaux nîmois ont donc mis fin à une politique de plus en plus contestée. Autre innovation : alors que le contrat précédent prévoyait une concession globale pour l'organisation de tous les spectacles (taurin et variétés), qui ont laissé, en 1979, une somme de 222 000 francs dans les caisses de la ville, l'appel d'offres actuel ne concerne que la tauromachie et la course libre. « *Cette décision permettra à la mairie d'utiliser les arènes avec beaucoup plus de liberté pour organiser d'autres spectacles* », assure M. Robert Jonis (P.C.), premier adjoint au maire, qui ne se fie guère, du point de vue de la réputation de la municipalité, au caractère fantasque des taureaux. Curieux homme que ce Ferdinand Aymé, âgé aujourd'hui de quatre-vingts ans, et qui est, naturellement, candidat pour un nouveau bail en compagnie de ses vieux compagnons de route, comme M. Gilbert Coppens, fondé de pouvoir au Crédit lyonnais, et le manadier Henri Laurent. Bien davantage homme de spectacle — il dirige notamment les théâtres de Nîmes, Nice et Toulon — qu'organisateur de manifestations taurines, cet ancien contremaître laissera son nom attaché à l'histoire des arènes de Nîmes, qu'il dirige depuis 1941. Son prédécesseur, avant de quitter la place, lui vendit tout le matériel de l'amphithéâtre, qui, après avoir été entretenu et renouvelé au fil des ans, serait estimé à plus de 1 million de francs.

JEAN PERRIN.

(Lire la suite page 18.)

Cinquante mille visiteurs certains jours...

Le château de Versailles en surcharge

« *SI vous voulez me suivre...* » Derrière un loup et un vison synthétiques, deux familles de Sud-Américains partent pour une croisière de quatre-vingt-dix minutes dans « les petits appartements » de Versailles, parcourant dans un crissement de semelles crêpe, la « galerie de Pierre ». Arcades blanches, sol bicolore de marbre lisse, éclairage en pointillés... au temps où la Cour était à Versailles, on venait acheter ici dentelles et sucreries aux marchands installés sous les voûtes.

« *Il n'y a pas beaucoup de monde aujourd'hui à Versailles* »... derrière les grilles dorées, au fond de l'immense cour de pavés gris et orangés, le château pose sa tranquille géométrie de brique, de pierre, d'ardoise et le planton qui informe les visiteurs : « *L'entrée est au fond à droite* », n'est pas, ce jour d'hiver et de semaine, surchargé de travail.

Cette porte d'entrée, rien ne la signale sinon des piquets en fer et des cordes autour desquels un slalom s'organise. Le gardien fait ouvrir tous les sacs « *car il y a eu plusieurs alertes à la bombe* ». Devant lui, une horde de Japonais défilent, les mains en l'air, comme dans un western. Ensuite, tout le monde fonce sur les caisses. « *Revenez donc au printemps ou à l'automne,* affirme une employée happée à la sortie de sa cloche de verre. *Nous faisons alors chacune plus de cinq mille entrées par jour. Les visiteurs s'énervent, nous injurient. Et puis, les jours de grande affluence, ça tape aux carreaux, ça coince dans les portes, heureusement que nous sommes enfermées.* »

Dans le hall, les habitués restent sur la file de droite et se dirigent d'un pas alerte vers « les grands appartements » situés au premier étage du château. Les autres se heurtent, à gauche, à une seconde caisse. C'est pour les « petits appartements ». Les flux se séparent.

L'Opéra par lequel commence la visite du rez-de-chaussée ressemble à une boîte avec ses tentures bleues, son marbre rose, ses dorures et... sa moquette usée jusqu'à la corde. Un guide sorti tout droit de l'Ecole du Louvre ou de l'institut d'art raconte sans respirer l'histoire de la salle à ses auditeurs attentifs installés sur les banquettes garnies de housses. « *Construite par l'architecte Gabriel à la demande de Louis XV qui désirait donner des fêtes à l'occasion du mariage de ses petits-enfants.* » « *Inaugurée pour le mariage du dauphin et de Marie-Antoinette.* » « *On y donna grandes fêtes.* » « *Trois mille bougies, trois mille invités.* » « *Définitivement rénové après la guerre.* » « *Le président Coty y reçut la reine d'Angleterre.* » « *Kennedy, le roi du Maroc, les souverains du Danemark y sont venus depuis, lors des visites officielles...* »

Sur le livre des réclamations

Les Sud-Américains se traduisent *mutuellement les informations* du guide qui embarque son groupe dans les « petits appartements » : l'antichambre où logeaient les chiens, la chambre que Louis XV, frileux, s'était fait aménager après avoir déserté celle de son grand-père (100 mètres carrés, 10 mètres de hauteur de plafond. Inchauffable). La salle du conseil. Les rideaux rouges et les chaises sont recouvertes d'une carapace en plastique, les meubles barricadés derrière des moulages transparents.

Deuxième round : la visite des « grands appartements ». De retour dans le hall, il faut éviter de se faire happer par le groupe des collégiennes qui s'enroule dans l'escalier de marbre, puis parcourir, livré à soi-même, les salles immenses et souvent nues, puisque les meubles du château ont été vendus au moment de la Révolution.

Pas question de suivre le groupe de Japonais ni les lycéens qui piaillent autour de leur professeur. Le groupe de militaires peut-être... mais ils sont en formation trop serrée autour de leur guide. On n'entend rien de ses explications. Tout le monde finit par déboucher dans la galerie des Glaces qui a l'imposante beauté des choses parfaites. On peut s'y promener, y flâner, y rêver en se souvenant qu'enfant on est venu ici en famille et que le guide qui conduisait alors les visiteurs racontait si bien son histoire qu'on se prenait à regretter qu'elle ne figure pas au programme de la classe cette année-là.

Qui a dit : « *Le plus intéressant dans les musées, ce sont les fenêtres ?* » La galerie des Glaces est belle aussi par la vue que l'on a depuis ses larges baies. Les vitres sont sales, striées de larmes de crasse, mais en bas les jardins étirent leur sereine ordonnance : brins de gazon au garde-à-vous derrière l'impeccable découpage des murets carrés de verdure, cône lisse des sapins. La pièce d'eau dort en attendant le printemps. De mai à septembre, les premier et troisième dimanches du mois, les jets d'eau lui donnent son relief.

« *Vous voulez le livre des réclamations ?* avait demandé l'hôtesse, dont l'amabilité semblait être à toute épreuve, *le voici...* »

MARIE-CHRISTINE ROBERT.

(Lire la suite page 19.)





Nîmes veut mieux vivre de ses mises à mort

(Suite de la page 17.)

Matériel que la municipalité a décidé de racheter *« pour qu'il n'y ait pas de contentieux entre un éventuel nouveau concessionnaire et l'ancien »*, affirme M. Jonis.

Le 4 avril 1953, le maire de Nîmes, par arrêté, prorogeait la concession des arènes à Ferdinand Aymé. Cette pratique, contre laquelle s'éleva une partie de l'opinion, s'expliquait par le besoin de la direction des arènes, soucieuse de rentabiliser ses investissements, de recevoir une assurance de maintien dans les lieux. *« On entrait ainsi dans un cercle vicieux d'où toute adjudication était exclue à Nîmes et ailleurs »*, précise M. Pierre Dupuy, chroniqueur taurin avisé. D'autant plus que par ce procédé les municipalités se déchargeaient du poids de certains investissements et se mettaient aussi à l'abri d'une surprise toujours possible à la suite d'une adjudication : une direction incompétente pour l'organisation de grands spectacles.

Le bilan de la gestion de Ferdinand Aymé ressemble au découpage de l'arène . « sol » y « sombra ». Côté « sol » : sous la poigne du vieux spécialiste, Nîmes est devenu incontestablement une « plaza » sérieuse. On y voit, en effet, de bons toreros, parfois d'excellents taureaux comme les Torestrella du dimanche de Pentecôte 1979. Côté « sombra » : *« Il n'y a pas assez de corridas économiques, c'est-à-dire de courses sans picadors qui permettent aux jeunes de débuter »*, murmure-t-on dans la rue. *« Aymé se contente de respecter un calendrier, un point c'est tout. »* On reproche aussi au directeur des arènes, Ferdinand Aymé, d'être trop lié avec les Espagnols ou plutôt avec Javier Chopera. Il faut savoir, en effet, que les toreros sont sous contrat avec un imprésario. C'est donc avec ces derniers qu'un concessionnaire d'arène doit traiter s'il veut monter un cartel. Or Javier Chopera « drive » la plupart des vedettes de la tauromachie ou, comme l'on voudra, les plus commerciales qui n'acceptent de combattre que des élevages à leur convenance. *« Résultat,* explique un vieil « aficionado », *à Nîmes ce sont toujours les mêmes taureaux face aux mêmes toreros que l'on voit à la feria. » « Les meilleurs toreros »*, rectifie M. Gilbert Coppens. Bref, avec l'équipe de Ferdinand Aymé, la tradition assurée, c'est la tranquillité économique pour la municipalité et la sûreté dans l'organisation du spectacle. Peut-elle gagner le 18 février prochain, lors de l'ouverture des plis ? *« Elle a beaucoup de chances,* affirme-t-on autour du cirque romain, *car il y a de vieilles amitiés avec certains élus qui pèseront lourd à l'heure du choix. »*

Face à la tradition, voilà maintenant le romantisme et la fougue. C'est ainsi que l'on pourrait définir le groupe formé par M. Bernard-Dombs, plus connu sous le nom de Simon Casas, qui obtint en 1968, alors jeune torero, le prix de la Bourse de la vocation, par Robert Piles, autre torero français, qui fut un temps « chapeauté » par la maison Dominguin, et Louis Petit, le neveu de Ferdinand Aymé. Ce groupe attaque dur. Il veut absolument gagner, et, pour cela, il s'est lancé dans une véritable campagne électorale auprès des élus municipaux. *« La concession qui doit être accordée met en jeu le marché taurin français, monopolisé par les hommes d'affaires espagnols qui font ce qu'ils veulent dans nos arènes. Gérer les arènes de Nîmes, cela implique de prendre en considération toutes les parties prenantes de la corrida : les toreros, y compris les français, les élevages, et les spectateurs »*, déclare Simon Casas. Cet homme de trente-trois ans a raté sa vie de torero. Il veut aujourd'hui devenir un grand organisateur de spectacles taurins et diriger la carrière de certains toreros, notamment français. Il veut également briser le monopole espagnol, organiser davantage de courses dans les arènes, et mettre fin au règne de Ferdinand Aymé, *« complètement incompétent en tauromachie »*. Avec quel argent ? *« Nous avons des banques derrière nous »*, affirme ce jeune homme miné par une cruelle expérience dans les arènes, et qui n'a jamais réussi à redescendre tout à fait de la planète des taureaux. Il a gardé de solides amitiés en Espagne, avec, notamment, un autre membre de la famille Chopera, Manolo, qui est lui aussi imprésario. Ce dernier dirige actuellement Christian Montcouquiol, affiché au cartel sous le nom de Nimeno II.

Les cent vingt ans d'une manade

Loin des clameurs, un homme tranquille Hubert Yonnet, président de l'Association des éleveurs de taureaux de combat, administrateur du parc de Camargue, il est aussi candidat à la concession des arènes de Nîmes. Dans son mas, la Belugo, situé près de Salin-de-Giraud, construit en 1708, il explique : *« Je suis candidat, pas contre Aymé qui est un homme sérieux en affaires, mais candidat tout simplement. » « A Nîmes, ça pourrait être mieux. Il faudrait organiser plus de courses économiques et de « novilladas » pour permettre aux jeunes de débuter. Une arène ça doit tourner toute l'année. »* Il ajoute : *« De tels spectacles draineraient aux arènes ceux qui, faute de moyens, ne peuvent s'offrir les grandes corridas. »* Après avoir été concessionnaire des arènes de Vichy et de Lunel, Hubert Yonnet, qui fêtera les cent vingt ans de sa manade au printemps prochain, s'occupe aujourd'hui des arènes de Palavas. Il connaît bien le milieu taurin. Ses liens avec le señor Balaña, autre imprésario, sont connus. Quoi qu'il arrive son nom restera attaché à l'histoire de la tauromachie puisque c'est le premier éleveur français dont les bêtes sont « sorties » dans une arène « tras los montes », à Barcelone précisément, l'été dernier. L'expérience sera renouvelée cette année. Ses chances pour Nîmes seront certaines, selon lui, si les partisans des deux autres groupes candidats au sein de la municipalité gardoise se déchirent à un point tel qu'il sera alors nécessaire de trouver un recours. Hubert Yonnet, discret, attend en compagnie de ses trois cents taureaux et de ses cent vingt chevaux qui paissent sur 2 000 hectares.

D'autres candidats pourront répondre à l'appel d'offres de la mairie d'ici au 14 février, date limite de la remise des plis. Mais, s'il est bien vrai que dans les arènes de Nîmes *« on ne peut pas faire n'importe quoi »*, il n'en reste pas moins manifeste que cet appel d'offres a déclenché une âpre bataille qui met au grand jour un visage peu connu, mais primordial, de la corrida : celui de l'argent.

JEAN PERRIN.

SUR LA PISTE DE DANSE DU SAVOY

On ferme !

L'énorme piste de danse surélevée de l'hôtel Savoy, à Londres, a été définitivement rabaissée au niveau du sol sous les yeux attendris des derniers fidèles des célèbres dîners dansants. L'orchestre ne joua pas, comme sur le Titanic, Plus près de Toi mon Dieu, *mais le chant des adieux, repris par les danseurs, conscients d'assister à un petit événement historique à la fin d'une ère. Avec nostalgie, les vieux habitués et les maîtres d'hôtel aux cheveux blancs évoquèrent les grandes ombres de la Pavlova, de Maurice Chevalier, de Noë Coward, qui, parmi tant d'autres, animèrent les folles soirées du Savoy.*

Pendant un demi-siècle, la jeunesse dorée de Londres côtoya, dans les lambris et sous les chandeliers, la petite foule des provinciaux et les « débutantes » timides, accompagnées par leurs parents. Une soirée au Savoy, c'était la récompense de la vertu, du travail, le début d'une aventure, la promesse d'un mariage et, surtout, l'occasion d'y rencontrer des célébrités... Des générations de Britanniques y dansèrent le tango, le fox-trot, le boston et, bien sûr, la valse... Certaines jeunes évaporées osèrent même, un soir de débauche, danser le charleston entre les tables.

A l'époque du disco, le Savoy était un charmant anachronisme. Malheureusement de moins en moins rentable, victime de la télévision, qui retient les Anglais chez eux et attire les bons artistes par des cachets plus alléchants. Le cabaret perdait 250 000 livres par an... Jusqu'au dernier soir, cependant, des couples d'âge mûr continuèrent de danser, joue contre joue, sur les rythmes « pépères » d'un orchestre très brillant, en attendant l'entrée des girls — un peu fatiguées, comme leurs admirateurs. Elles ne savent plus bien où aller : les plus jeunes vont se recycler à Paris ou à Las Vegas.

Un sommelier chevronné, qui avait la charge de garder les bouteilles des habitués, rappelle qu'un de ses clients, revenu après sept ans d'absence, lui demanda : « Charles, please, mon brandy », *et un autre vieux serviteur ajoutait ce commentaire en haussant les épaules :* « Savez-vous l'air que les danseurs préfèrent aujourd'hui ?... Viva Espana. Il était temps de fermer. »

HENRI PIERRE.

Le *France* en vente... sur les dépliants publicitaires

La Norwegian Caribbean Line (N.C.L.), qui a racheté l'été dernier le paquebot France, *a commencé, le 28 janvier, à faire de la publicité pour le transatlantique rebaptisé* Norway *et pour les croisières qu'il fera dans les Caraïbes.*

Après avoir rappelé ce que fut l'histoire du France *et sa construction, la N.C.L. affirme qu'il a été remodelé afin d'être adapté aux nouveaux désirs de la clientèle américaine. L'espace inutile a été réaménagé au goût de 1980. Des suites ont été installées à la place des ponts couverts, et le pont de promenade a été transformé en « rue principale ».*

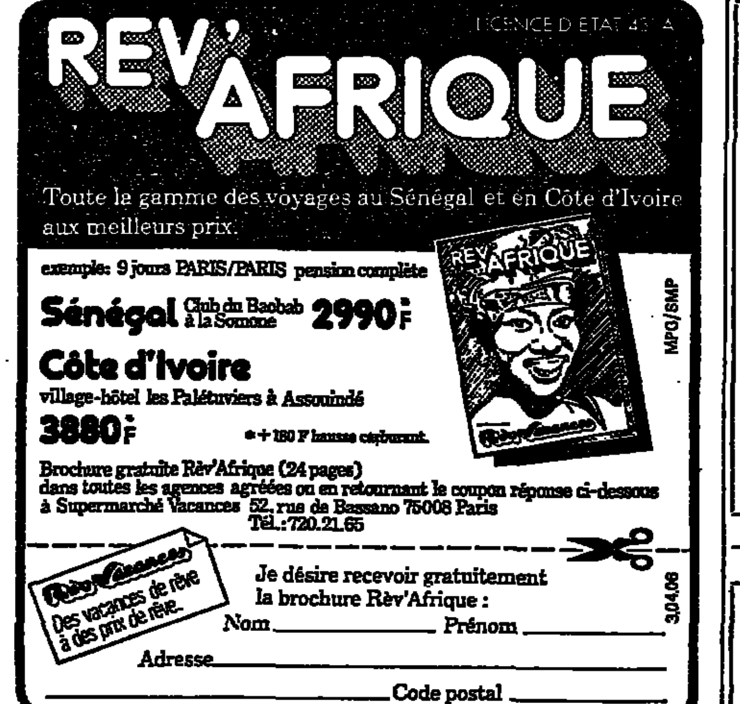
La première croisière d'une semaine commencera à Miami début juin et conduira les passagers vers les Bahamas et les îles Vierges. N.C.L. a baptisé ces vacances « La plus grande semaine du monde » et propose les voyages au départ de cent sept villes américaines, avec transport par avion jusqu'à Miami. Mais les prix ne sont pas encore publiés.

La publicité est accompagnée d'un dessin du nouveau Norway, *avec son nom entre les deux grandes cheminées repeintes en blanc, bleu nuit et bleu ciel.*

Sur les traces d'Ulysse

Cap sur Ithaque. C'est le nom d'une croisière en Méditerranée dont le thème, l'Odyssée, amènera les passagers, du 9 au 23 août, de Crète en Sicile, d'Athènes à Samothrace et à Corfou. M. Jacques Bompaire, professeur à la Sorbonne, et des guides archéologiques confirmés, feront découvrir, durant quinze jours le cadre des poèmes homériques. Le circuit du Neptune a été fixé en fonction des textes de l'auteur antique. Le prix de la croisière varie entre 4 900 francs pour les jeunes, et 14 640 francs.

★ Grécorama, 19, avenue Victor-Hugo, 75116 Paris. Tél. : 500-74-24.





Le château de Versailles en surcharge

(Suite de la page 17.)

« *Théoriquement*, explique-t-elle, *c'est un cahier de remerciements et de réclamations, mais en fait il n'y a que des plaintes.* »

C'est tout d'abord un groupe de Hongkong qui se plaint en anglais d'avoir eu quelques difficultés avec les « *three ladies* » qui vendent des cartes postales. Sans doute, un jour de cohue... Puis l'avalanche internationale des critiques : les écoliers, les étudiants étrangers, les groupes d'Anglais se plaignent en toutes les langues d'avoir visité le château « *sans personne pour raconter son histoire* ». On regrette l'absence de guides. « *Le château est devenu source de profits et non plus d'éducation* », affirme une visiteuse. « *Restaurer ne sert à rien si on n'explique pas* », souligne une étudiante danoise.

La « *mauvaise signalisation* » et l'« *absence de fléchage* » catalysent aussi l'indignation des visiteurs, qui se plaignent de ne pas être assez ou mal informés.

« *Il y a trop de monde à Versailles* », affirment les gardiens. « *Il y a trop de monde à Versailles* », répondent en écho, les caissières. « *Certains jours, les gens se marcheraient dessus s'ils le pouvaient. Nous nous souvenons d'un jour où on leur a demandé d'avancer dans la chambre de la reine, leurs pieds ne touchaient plus terre.* » Versailles est submergé par un flot de touristes que nul ne peut plus maîtriser, mais c'est au détriment du bon fonctionnement du château et de la bonne humeur de tous, ainsi que le prouvent les réactions tant des visiteurs que du personnel chargé de les accueillir.

Dès que les choses vont mal, l'usage veut qu'on reporte sur le partenaire la responsabilité des avanies. « *Si nous mettions des panneaux supplémentaires, les visiteurs ne les regarderaient pas* », affirme un gardien. « *Ils ne remarquent même pas celui de l'entrée, et ceux qui le voient ne s'en approchent pas de peur de perdre leur place dans le rang. Ils avancent tout droit et n'écoutent même pas les appels que l'hôtesse fait par micro. Et puis nous ne pouvons tout de même pas mettre des affiches lumineuses partout, nous sommes à Versailles pas dans un supermarché. Alors, les visiteurs viennent nous demander des renseignements et nous insultent. C'est dur le public... Ah ! si tous le monde était japonais !...* »



(Dessin de LIZZIE NAPOLI.)

Dernière observation des visiteurs : « *Versailles est sale.* » « *Vous trouvez que c'est sale, vous ? Que pensez-vous du parquet ? Il n'est pas beau le parquet ?* », demande le gardien, qui se met à parcourir la galerie des glaces et vous oblige à regarder par terre avec des accents de ménagère outragée. « *Le lundi, jour de fermeture du château, nous passons de la cire liquide, puis nous lustrons. Tous les jours, une heure avant l'ouverture, nous faisons à nouveau le ménage. Mais lorsque vingt mille personnes sont passées par-là, le soir, les parquets sont blancs de poussière. Les carreaux, bien sûr, nous les faisons pas. C'est une entreprise qui s'en charge.* » Mais le budget du château ne permet qu'un nettoyage par an.

« *Il y a trop de monde à Versailles.* » Le conservateur a la sérénité de ceux qui ne sont pas quotidiennement sur le champ de bataille, mais il ne cache pas lui non plus les difficultés qu'il rencontre : « *En 1970*, affirme-t-il, *nous avons enregistré 1,7 million d'entrées ; en 1979, 3,3 millions. Nos murs ne sont pas extensibles. Nous sommes à la limite de la sécurité. Un jour de Pentecôte, une vieille dame s'est évanouie. Nous n'avons pas pu sortir de la salle où elle se trouvait. Nos 160 gardiens et nos 60 conférenciers (dont 25 à plein temps) n'y suffisent plus.*

» *Nous sommes ici dans un château qui a été construit pour être habité par cinq mille personnes, et nous sommes parfois obligés d'y accueillir cinquante mille visiteurs en une seule journée. C'est pourquoi les visites guidées des « grands appartements », qui avaient été autorisées, ont été supprimées, car l'existence de groupes qui stationnent pour écouter les explications ne permettaient pas un écoulement suffisant des visiteurs.* »

Déprédations

Les déprédations involontaires se multiplient : les montants de porte et leur peinture s'usent lorsque ces milliers de personnes s'y frottent et qu'elles y restent coincées, et puis « *les visiteurs respirent* » (oui, cela se fait) et « *l'oxyde de carbone qu'ils dégagent noircit les dorures* ». « *Enfin*, souligne le conservateur, *il faut éduquer le public.* » On change les bébés sur les banquettes, on emporte les glands de rideaux. Sans parler de la pollution par le chewing-gum. « *Ils en collent partout*, soupire un responsable, *on en retrouve sur le parquet, sous les consoles, et nous avons parfois toutes les peines du monde à leur faire cracher avant d'entrer dans le musée.* »

Versailles victime de son succès. Est-ce réellement la loi du genre ? La signalisation du château a sans nul doute besoin d'être révisée, et il est décevant de parcourir, sans autres explications que celles d'un guide acheté au rez-de-chaussée, les vastes salles des « grands appartements ». Mais si les conclusions des visiteurs s'auréolent d'agressivité, si le ton monte du côté des gardiens, c'est que le musée n'a pas su maîtriser le raz de marée de ses clients. La coquetterie de ces hauts lieux du tourisme, dont le château fait partie, risque fort de les perdre, car ils ne savent ni préserver la qualité des visites ni respecter leur capacité d'accueil.

17 heures. Versailles va fermer ses portes. 17 heures, c'est tôt, en été. En hiver, le jour commence à tomber. Une bande de gamines a transformé pour quelques minutes la cour du palais en cour de récréation. Le planton, en bas, est glacé de froid. Il faut partir nanti de l'ultime recommandation d'un guide : « *Si vous voulez visiter le château, venez en hiver, surtout pas en été.* »

Versailles de notre enfance, tu n'existes plus. Le château des rois de France est devenu un musée. Sans âme. D'une tristesse qui déteint, car ce qui est à tout le monde n'est plus vraiment à personne...

MARIE-CHRISTINE ROBERT.

HORAIRES

Le château de Versailles est ouvert toute l'année de 9 h. 45 à 17 h. 30 sauf le lundi et les jours fériés. Les caisses ferment à 17 heures. Le prix d'entrée est fixé à 7 F. Certaines catégories de visiteurs (enfants, étudiants, personnes âgées) bénéficient de tarifs préférentiels.

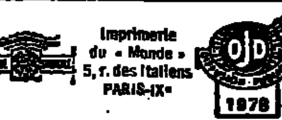
Le Grand Trianon est ouvert de 9 h. 45 à 18 heures en été (fermeture des caisses à 17 h. 30), de 9 h. 45 à 17 heures en hiver (fermeture des caisses à 16 h. 30).

Des visites à thèmes plus approfondies sont organisées le samedi à 14 h. 30 sur des sujets tels que : Molière à Versailles, Mme de Maintenon, Mme du Barry, etc.

Pour tout renseignement, s'adresser au 950-58-32.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX°



Commission paritaire n° 57 437.

DES VACANCES

SUR LES PLANCHES

Ski de piste, mais aussi ski de fond ou de randonnée. De multiples façons d'aller à la découverte de la montagne. Nous publions ci-dessous une liste de stages qui ont lieu en mars et en avril à des prix raisonnables. Ils sont proposés par des associations agréées par le ministère de la jeunesse, des sports et des loisirs.

Pour enfants

— *Pour les six-dix-huit ans*, pendant toutes les vacances scolaires de printemps, des stages de ski alpin ou de ski de fond, dans toutes les régions montagneuses de France, en Autriche et en Suisse. Centres spécialisés par âges. Séjours de dix à quatorze jours. Forfait Paris-Paris, incluant cours et remontées mécaniques, de 1 560 F à 2 400 F (location du matériel non comprise).

★ Ligue française de l'enseignement, 7, boulevard Saint-Denis, 75141 Paris, tél. 277-11-40.

— *Pour les six-dix-huit ans aussi*, du 29 mars au 13 avril. Séjours de ski alpin. Forfait Paris-Paris. Pour les six-dix ans, dans le Vercors : possibilité de ski de fond et autres activités prévues (piscine, équitation...) : 2 250 F. Pour les dix-quatorze ans, en Haute-Savoie : 2 000 F. En Autriche : avec autres activités prévues (patinoire, piscine, langue allemande : une ou deux heures par jour) : 2 350 F. Pour les quatorze-dix-sept ans, en Suisse, avec possibilité d'aller à la patinoire : 2 500 F.

★ AROCEA, 12-29, rue Curial, 75019 Paris, tél. 202-22-90 et 200-67-46.

A partir de dix-huit ans

La plupart de ces séjours s'adressent d'abord aux adultes, mais acceptent également — en nombre limité — des mineurs de quatorze à seize ans — sous réserve d'une décharge de responsabilité écrite des parents.

● CHALETS INTERNATIONAUX DE HAUTE MONTAGNE. — Stages de ski alpin dans les Alpes et en Haute-Savoie : de 650 à 970 francs. Ces prix comprennent la pension complète et les cours, mais pas le matériel, les remontées mécaniques, ni le voyage. Ski de fond dans le Jura, les Hautes-Alpes et le Massif Central : de 680 à 930 francs, comprenant la pension complète, les cours et le matériel. Voyage non compris. Initiation au ski de randonnée (hors pistes) niveau skieur non débutant obligatoire : 950 francs, voyage non compris.

★ 15, rue Gay-Lussac, 75005 Paris, tél. 325-70-90.

A partir de douze ans

— *Pour les douze-dix-huit ans*, des séjours de ski intensif de huit jours et demi entre le 29 mars et le 13 avril. Environ six heures de ski par jour. Ces stages sont conseillés aux skieurs non débutants. Forfait Paris-Paris : 1 520 francs (forfait de remontées illimitées en supplément : 430 F).

★ Vacances Jeunes, 67, rue de Rome, 75008 Paris, tél. 292-29-29.

— *Pour les quatorze-vingt ans*, séjours de ski alpin entre le 29 mars et le 13 avril à Tignes. Cours facultatifs de six heures par jour avec matériel vidéo (cours obligatoires pendant les trois premiers jours pour les débutants). Option : ski acrobatique (saut, figure) avec matériel prêté. Courses hors pistes pour skieurs de bon niveau. Forfait Paris-Paris, pour une semaine : 1 100 francs. Pour deux semaines : 2 100 francs (remontées mécaniques et matériel non compris).

★ Voyages et connaissances, 3, impasse de la Ferme, 94210 La Varenne.

● UNION NATIONALE DES CENTRES SPORTIFS DE PLEIN AIR (U.C.P.A.). — Pour les jeunes de dix-huit à trente-cinq ans. Trente-trois centres de ski dont sept pour le fond. Des centres nouveaux : *Ceillac* et Vars-le-Hoppy (premier centre U.C.P.A. entièrement réservé aux couples) dans le Queyras ; les Orres, dans les Alpes ; ou rénovés : La Pesse, dans le Jura, et Barège-La Mongie, dans les Pyrénées. Pour les vacances de printemps, forfaits de sept jours comprenant le prêt du matériel et les remontées mécaniques. Quatre à cinq heures de cours de ski par jour, par groupes de huit à douze personnes. De 710 à 990 F pour le ski alpin. De 630 à 820 F pour le ski de fond. Pour les skieurs de piste confirmés, ski de haute *montagne* (hors pistes), initiation, randonnées dans les hauts massifs, raids alpins, de sept à douze jours : de 850 F à 1 480 F. Raid à ski de fond dans le Jura suisse : 890 F pour sept jours au mois de mars.

★ 62, rue de la Glacière, 75640 Paris cedex 13, tél. 336-05-20.

● FEDERATIONS UNIES DES AUBERGES DE JEUNESSE. — Séjours pendant les vacances scolaires de printemps dans les Alpes, le Massif Central, *le Jura et les Vosges. Ski de piste* et ski de fond, pour une semaine : entre 700 F et 900 F, voyage non compris. Séjours mixtes : dans le Jura, ski de fond et artisanat du cuir (environ deux heures par jour, en soirée) dans le Jura. Dans le Massif Central, ski de fond et sculpture sur bois ou ski alpin ou de fond et équitation (une séance par jour). Forfait : 800 F pour une semaine, voyage non compris.

★ 6, rue Mesnil, 75116 Paris, tél. 261-84-03.

● LIGUE FRANÇAISE POUR LES AUBERGES DE LA JEUNESSE. — Stages de ski alpin ou de fond à l'Alpe d'Huez, pendant les vacances de printemps. Pour huit jours : 1 210 F ; pour quatorze jours : 1 930 F ; pour quinze jours : 2 040 F. Forfait comprenant les remontées mécaniques, la piscine, la patinoire et quatre heures de cours de ski par jour. Voyage et location du matériel pour le ski alpin non compris.

★ 38, boulevard Raspail, 75007 Paris, tél. 548-69-84.

Attention à l'assurance

L'assurance est, en général, comprise dans les prestations proposées par les divers organismes. Il est préférable, toutefois, de se faire préciser les risques couverts, notamment pour les activités destinées aux enfants. Si l'assurance n'est pas incluse, ou paraît insuffisante, il est recommandé de recourir à une assurance volontaire auprès de son assureur. Celle-ci couvre *les personnes* en cas d'accident pour elles-mêmes (individuelle-accidents) et pour les autres (responsabilité civile). Son prix dépend des activités concernées. Pour les enfants scolarisés, l'assurance extra-scolaire joue également dans ces cas si les parents y ont souscrit.

Sports et artisanat pour tous les goûts

Les vacances de printemps sont de plus en plus l'occasion d'autres expériences que la pratique traditionnelle du ski. Activités sportives ou culturelles, de nombreux stages existent qui concernent surtout les adultes et jeunes adultes, mais certains s'adressent aux enfants.

● **Organisation centrale des camps et activités de jeunesse et du tourisme populaire (OCCAJ).**

— *Pour les six-douze ans*, séjours dans l'Yonne où le poney est l'activité principale : montée et quelques cours d'hippologie. Jeux de plein air, travaux manuels, veillées. Logement dans un château entouré d'un parc de 50 hectares ; 1 480 francs du 30 mars au 8 avril ; 1 610 francs du 29 mars au 8 avril.

— *Pour les huit-douze ans*, séjours au cœur du Vercors, dans l'Isère, initiation à la « monte » de poneys avec promenade en forêt au bout de quelques jours et initiation aux sports de neige. Poney : deux heures par jour. Neige : ski de fond, ski de piste, luge... suivant le temps et l'enneigement. Activités intérieures : ateliers créatifs, cinéma, veillées, jeux. Forfait, 1 840 francs pour dix jours (prêt du matériel compris).

— *Pour les dix-quatorze ans*, dans le Gard. Pour les garçons, des stages de football avec entraînement, initiation à l'arbitrage, rencontres amicales avec les équipes locales. Pour les filles, stages de danse, initiation à la danse moderne. De plus, pour tous, initiation au tennis, tir à l'arc, randonnées, vélo. Forfait pour dix jours : 1 790 francs.

— *Pour les quinze-dix-sept ans*, séjours de tennis : deux heures de cours minimum par jour avec un moniteur, et possibilité de tennis libre, rencontres, tournois. Autres activités : randonnées cyclomotoristes, pédestres. Forfait : 1 840 francs.

— *Pour les plus de dix-huit ans*, stages de tennis sur la base de deux heures ou quatre heures de cours par jour (les balles d'entraînement sont fournies). Possibilité de jouer toute la journée. Dans le Var, de 1 550 F à 1 750 F la semaine. Ecole de croisière en Méditerranée sur un voilier de 11 mètres. Programme de navigation côtière. Forfait : 720 F la semaine (le prix comprend la location du bateau. Pour la nourriture prévoir environ 150 F).

★ 13, rue de Vienne, 75008 Paris, tél. 296-15-02.

● **Union nationale des centres de plein air (U.C.P.A.).**

Le nautisme sous toutes ses formes : voile, stages d'une semaine, de 640 F à 680 F. Plongée sous-marine, une semaine : 810 F. Initiation à la croisière sur l'Atlantique ou la Méditerranée, une semaine : 950 F. Perfectionnement, pour deux semaines : 1 190 F. Stages de tennis, forfait : 650 F pour six jours.

★ 62, rue de la Glacière, 75640 Paris cedex 13, tél. 336-05-20.

● **Centre nautique inter-universitaire.**

Croisières côtières sur First 30 (sept places) ou sur Mousquetaire (cinq places). En Manche (départ de Deauville) et Atlantique (départ de La Baule) : 480 F pour une semaine, nourriture non comprise. Ouvert à tous les âges, mais autorisation des parents demandée pour les mineurs.

★ 3, rue Censier, 75005 Paris, tél. 337-92-48.

● **Ligue française pour les auberges de la jeunesse (L.F.A.J.).**

Poterie, dans le bas-Rhin, pour une semaine : 800 F (hébergement, pension complète, quatre heures de poterie, matériel fourni). Activités supplémentaires : visites accompagnées de monuments et de musées de la région. Voyage individuel non compris. Adhésion : 20 F.

★ 38, boulev. Raspail, 75007 Paris, tél. 548-69-84 et 548-38-67.

● **Fédération unie des auberges de jeunesse (F.U.A.J.).**

Du 30 mars au 6 avril, et du 10 au 20 avril, à Paimpol, stages de tissage : 550 F pour une semaine, 700 F pour dix jours (hébergement, nourriture, mais voyage non compris). Matériel fourni mais matériaux (laine, coton) en supplément. Initiation à la poterie : 550 F pour une semaine, 700 F pour dix jours, tout compris. Pendant les vacances scolaires de printemps, à Brives, stages d'équitation. Une heure et demie de cours théorique et deux heures de pratique. Pour une semaine : 840 F, voyage non compris. La bombe et les bottes ne sont pas fournies. Stage de tennis : 985 F pour une semaine. Six heures de tennis par jour, pour tous les niveaux. Raquettes et balles fournies. A Beaugency, stage de reliure, 845 F pour dix jours. (Le matériau utilisé pour l'habillage et le voyage ne sont pas compris). Le participant doit apporter trois livres à relier. Bicyclette, du 31 mars au 11 avril et du 7 avril au 18 avril : 1 035 F tout compris (bicyclette équipée).

★ 6, rue Mesnil, 75116 Paris, tél. 261-84-03.

● **Animation-jeunesse.**

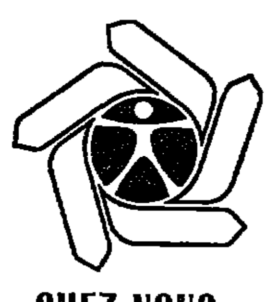
Du 8 au 12 avril, ateliers dans village de gîtes ruraux en Normandie : atelier théâtre, expression musicale, peinture sur tissus, vannerie, forfait de 500 F qui comprend les frais d'enseignement, le matériel et trente-cinq heures d'enseignement. Pour l'hébergement : possibilité de pension complète en gîte rural, tout confort, avec chambre individuelle (75 F par jour, soit 375 F pour cinq jours de stage). Voyage individuel. Tissage à Aix-en-Provence, du 14 au 18 avril, 500 F pour trente-cinq heures d'enseignement. Hébergement : 400 F pour cinq jours. Voyage individuel.

★ 13, rue de Fuci, 75006 Paris, tél. 354-38-07 et 325-61-74.

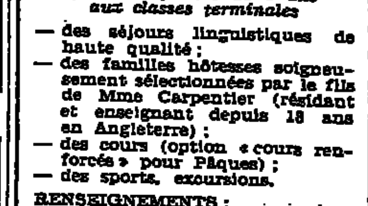
● **Les Chpneuneuneux.**

Stages peinture (aquarelle et gouache), dessin et couleur, son — illustrations sonores, sculpture, poterie, 595 F pour dix jours matériel et matériaux compris (assurance : 30 F). Possibilité d'hébergement gratuit. Stage photo : 670 F pour dix jours.

★ La Boissière, 19310 Ayen-France, tél. (55) 25-15-69.

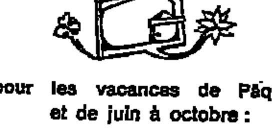


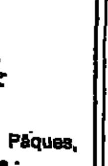






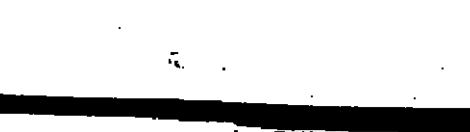












هكذا عن الأصل

POUR LES JEUNES

L'heure des langues

Aucun enfant ne reviendra bilingue d'un séjour linguistique de deux semaines. Toutefois, même de durée limitée, un tel séjour est un bon moyen de se familiariser avec la langue ou de compléter son acquis. Séjours classiques, avec cours, plus indiqués pour un premier contact avec l'étranger ou pour ceux qui désirent un travail plus intensif, ou séjours d' « immersion » totale dans une famille, qui conviennent surtout à des enfants ayant déjà une certaine connaissance de la langue, ces séjours, qui mêlent étude et distractions, constituent, en outre, — quand ils ont lieu pendant les vacances scolaires de printemps, une excellente préparation pour les élèves qui se présentent à un examen à la fin de l'année.

Il existe plus d'une centaine d'organisations de séjours linguistiques. Le choix n'est donc pas aisé. Les prix, qui peuvent varier du simple au double, ne sont pas toujours une garantie de qualité. Certains critères permettent néanmoins de faire la différence. L'agrément du ministère de la jeunesse, des sports et des loisirs, par exemple, constitue un élément de sérieux pour l'organisation, mais d'autres aspects sont aussi à considérer. Pour les séjours « classiques », le nombre d'heures de cours par semaine, leur contenu, la nationalité et la qualification des professeurs sont des données importantes. Il n'est pas inutile non plus de vérifier que l'organisation veille à l'homogénéité des groupes (âge des participants, niveau des connaissances...) et de s'assurer que l'enfant sera le seul hôte francophone dans la famille d'accueil.

Pour les séjours « libres », il faut choisir de préférence des organismes qui proposent des lieux de séjour à l'écart des régions trop touristiques et qui garantissent qu'un partenaire du même âge que l'enfant sera présent dans la famille d'accueil. Enfin, plus généralement, il importe que la documentation fournie par l'organisme soit claire et précise ; elle doit permettre, entre autres informations, de savoir ce que recouvre exactement le prix forfaitaire indiqué pour le séjour (voyage, pension, cours, excursions, activités collectives...).

CLAUDE BARAF.

Outre-Manche

● **Séjours classiques en famille avec cours.**

— *Pour les onze-seize ans*, du 30 mars au 12 avril, avec deux heures de cours par jour, sous la direction de professeurs anglais ; activités de groupe, sportives et culturelles (enquêtes, excursions...). De 1 750 F à 2 160 F selon les centres (Centre de coopération culturelle et sociale).

— *Pour les onze-vingt ans*, du 30 mars au 12 avril, ou du 7 avril au 19 avril, huit à onze heures de cours par semaine. Forfait à partir de 1 440 F, avec laboratoire de langues dans certains centres. Les activités de l'après-midi ne sont pas toujours comprises dans le prix ; elles sont alors facultatives et payantes sur place. Pour les jeunes de treize à dix-huit ans, des formules de séjour sont proposées avec, en plus des cours de langue : soit seize heures de sports divers (selon les possibilités locales et les conditions atmosphériques) pour un forfait total de 1 570 F, soit seize à dix-huit heures de voile, douze heures de tennis ou huit heures d'équitation pour un forfait de 1 450 F à 1 800 F. Les sports sont pratiqués avec des moniteurs spécialisés (Ligue française de l'enseignement).

— *De la sixième à la troisième*, sur la côte sud de l'Angleterre, dix-huit heures de cours pour deux semaines de séjour, avec un programme de visites et de sports, compris dans le prix, et une excursion d'une journée entière par semaine. Forfait : 1 760 F (voyage en supplément : environ 320 F). Une formule de séjour avec équitation est proposée sur la côte ouest de l'Angleterre : forfait de 1 985 F pour dix-huit heures de cours de langue, et quinze heures d'équitation avec des moniteurs anglais (Organisation scolaire franco-britannique).

— *Pour les élèves de la sixième à la terminale*, du 30 mars au 13 avril inclus, ou du 6 avril au 20 avril inclus, deux heures de cours le matin, par groupes de douze à seize élèves (une heure avec un professeur français, une heure avec un professeur anglais). Activités culturelles et excursions. Activités sportives une à deux après-midi par semaine, inclues dans le prix du séjour (natation, tennis, ping-pong, football, bowling), de 1 510 F à 1 580 F. Ne sont pas inclus dans le forfait : l'équitation (environ 25 F de l'heure) et d'autres sports (badmington, patinage...) qui peuvent être pratiqués en fonction des possibilités locales (Coordination culturelle et linguistique).

— *Pour les jeunes âgés de treize à dix-huit ans*, dix heures de cours par semaine dans des localités des environs de Londres. Excursions une fois par semaine et visites culturelles, de 1 610 F à 1 970 F (voyage compris) (Club des quatre vents).

— *Pour les élèves de seconde, première et terminale*, dans la région ouest de l'Angleterre et la région de Londres, une formation plus intensive est proposée : *trois heures de cours par jour*, plus des activités complémentaires (visites...). Possibilité de pratiquer un sport (équitation, golf...), en comptant un supplément. Forfait de 1 880 francs (supplément pour le voyage de 300 à 400 francs) (Organisation scolaire franco-britannique.)

● **Séjours « libres », en famille sans cours.**

— *Pour tous les âges*, séjours de treize jours « sport-langue ». Pas de cours de langue mais quatre séances de deux heures par semaine du sport choisi. Deux excursions comprises dans le forfait Paris-Paris. Avec patinage, tennis et natation : à partir de 2 025 francs. Avec équitation : à partir de 2 200 francs. Avec judo, dans la région de Londres : 1 995 francs (Séjours internationaux linguistiques et culturels).

— *Pour les élèves de la sixième à la terminale*, séjours dans des familles anglaises ne recevant qu'un seul hôte étranger à la fois. Programme de travail personnel (environ deux heures par jour) auto-contrôlable, supervisé une fois par semaine par un « tuteur » anglais. Du 30 mars au 12 avril, ou du 6 au 19 avril. Frais de séjour : 1 690 francs (voyage Paris-Paris en train-bateau : 440 francs ; en avion : 760 francs) (Eurolangues-Vacances studieuses).

— *Pour les élèves de la troisième à la terminale*, séjours avec programme de travail personnel dont l'élève choisira lui-même l'objectif avant le séjour. Travail régulièrement contrôlé par des professeurs français et anglais. Forfait de séjour : 1 600 francs (supplément voyage : 320 francs) (Organisation scolaire franco-britannique).

Outre-Rhin

● **Séjours classiques.**

— *Pour les onze-seize ans*, dans la vallée de la Moselle, près de Coblence, du 30 mars au 12 avril. Deux heures de cours par jour : 1 870 francs (Centre de coopération culturelle et sociale).

— *De la sixième à la terminale*, séjours dans une famille d'accueil avec un seul hôte étranger. Trois heures de cours tous les matins (par groupes de douze à quinze élèves de même niveau), donnés alternativement par des professeurs français et allemands. Activités de détente et de découverte l'après-midi, sports, visites touristiques. A partir de la seconde, les élèves disposent facultativement de deux après-midi de liberté. Frais de séjour : 1 760 francs (supplément voyage : Paris-Paris : 470 francs. Strasbourg-Strasbourg : 30 francs) (Eurolangues-Vacances studieuses).

— *A partir de treize ans*, séjours en Rhénanie et Westphalie, *jusqu'à dix heures de cours de* conversation par semaine. Excursions une fois par semaine. Visites culturelles : 1 600 francs pour les vacances de printemps (Club des Quatre Vents).

— *A partir de quatorze ans*, séjours avec trois heures de cours par jour, par groupes d'environ dix élèves. Une heure avec un professeur français pour la grammaire et le vocabulaire ; une heure avec un professeur allemand (étude de documents) et une heure de conversation avec les deux professeurs réunis. Recommandé à ceux qui ont un examen à préparer. Du 29 mars au 13 avril, en Sarre : 1 590 F (prévoir supplément pour les activités sportives). Visites culturelles et excursion d'une journée dans la région comprises (Association culturelle franco-allemande pour la jeunesse).

— *Pour les élèves de troisième et terminale*, pendant les vacances scolaires de printemps, cours renforcés pour l'entrée en seconde et la préparation du baccalauréat. Trente-cinq heures de cours. Exercices de grammaire, thème et version, essais, entraînement à l'expression orale, civilisation (pour les terminales). Epreuve de fin de séjour dans les conditions de l'examen. Forfait : 1 910 F (supplément voyage : Paris-Paris : 470 F) (Eurolangues-Vacances studieuses).

● **Séjours « libres ».**

— *Pour les onze-dix-huit ans*, séjours sans cours. Aucune activité organisée, mais présence d'un jeune Allemand de même âge dans la famille. Deux semaines à Berlin-Ouest, à partir de 1 370 F (Association culturelle franco-allemande pour la jeunesse).

LES ADRESSES

- Association culturelle franco-allemande pour la jeunesse (ACFAJ), 204, rue de la Croix-Nivert, 75015 Paris, tél. 557-30-51.
- Bureau international de liaison et de documentation (BILD), 50, rue de Laborde, 75008 Paris, tél. 387-25-50.
- Centre de coopération culturelle et sociale (C.C.C.S.), 26, rue Notre-Dame-des-Victoires, 75002 Paris, tél. 261-53-84.
- Centre des échanges internationaux, (C.E.I.), 21, rue Béranger, 75003 Paris, tél. 887-20-94.
- Club des quatre vents, 1, rue Gozlin, 75006 Paris, tél. 329-60-20 et 10, rue des Marronniers, 69002 Lyon, tél. (78) 37-25-69.
- Coordination culturelle et linguistique (C.C.L.), 8, rue de la Glacière, 75013 Paris, tél. 331-36-36.
- Eurolangues-Vacances studieuses, 3, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 75008 Paris, tél. 265-59-25.
- Ligue française de l'enseignement, 7, boulevard Saint-Denis, 75141 Paris cedex 03, tél. 277-11-40.
- Organisation scolaire franco-britannique (O.S.F.B.), 43, rue de Provence, 75009 Paris, tél. 526-63-49.
- Séjours internationaux linguistiques et culturels (SILC), 56, av. Jules-Ferry, 16000 Angoulême, tél. (45) 95-83-56.













LE CONGRÈS DE LA FÉDÉRATION NATIONALE DE L'HOTELLERIE DE PLEIN AIR

L'arrivée de « M. Camping »

Le tourisme est devenu la première industrie française importatrice de devises. A lui seul, le camping-caravaning draine le quart de cette manne apportée par les étrangers qui viennent passer leurs vacances en France. En écoutant M. Jean-Pierre Soisson présenter les comptes de cette activité économique, le conseil des ministres a pris, le 16 janvier, conscience de son poids dans la bataille engagée pour compenser le renchérissement de nos importations pétrolières. *« Voilà enfin reconnue notre importance »*, a pu s'exclamer M. Jean Gassier, président de la Fédération nationale de l'hôtellerie de plein air (F.N.H.P.A.) lors du récent congrès de son association à Deauville.

Pour la première fois, il a eu l'impression *« de ne plus crier dans le désert »* devant les nombreux responsables de l'administration venus dialoguer avec les gérants des terrains de camping. Longtemps, les dirigeants de la F.N.H.P.A. n'ont pu avoir, avec les services de l'équipement, les contacts qu'ils souhaitaient, alors même que leurs griefs étaient nombreux. Ils critiquaient notamment l'oubli du camping dans les documents d'urbanisme. Souvent, dans les plans d'occupation des sols (POS) des communes du bord de mer, les rares zones encore disponibles sont réservées aux constructions immobilières. Celles que l'on veut protéger sont interdites aux campeurs. Résultat : au nom de la protection de la nature, les créations ou les extensions de terrains de camping sont freinées, voire interdites.

La Fédération fait état de trois cent trente dossiers bloqués qui permettaient de créer cent mille places en plus des quatre-vingt mille créations annuelles. Elles permettraient d'augmenter de 10 % les possibilités actuelles (1,8 million).

Les professionnels voulaient rencontrer l'administration. Celle-ci était disposée à les écouter. Deauville était le lieu idéal pour discuter avec les techniciens de M. Michel d'Ornano, ministre de l'environnement et du cadre de vie. Effectivement, le courant est passé dans les neuf commissions régionales regroupant propriétaires des terrains, délégués régionaux au tourisme et directeurs départementaux de l'équipement. Chacun a pris conscience des problèmes des autres, mais la Fédération présente d'autres revendications qui ne sont pas seulement du domaine des fonctionnaires chargés d'appliquer la réglementation en vigueur. Elle voudrait qu'il soit possible d'installer de nouvelles hôtelleries de plein air dans les zones classées « agricoles » dans les plans d'occupation des sols. Ne serait-ce que provisoirement pendant le « coup de feu » de l'été. Sur ce point, M. Michel d'Ornano n'a pris aucun engagement, même si plusieurs de ses propos ont tinté agréablement aux oreilles des quatre cent cinquante professionnels présents sur les 2 074 adhérents de la Fédération, qui regroupe 60 % des quelque trois mille exploitants commerciaux.

Inventaire des sites

Le ministre a déclaré : *« Je compte donner de nouvelles instructions aux directeurs départementaux de l'équipement pour que l'élaboration des documents d'urbanisme ne se fasse pas en ignorant la place à donner au camping-caravaning »*. Il a aussi annoncé la création d'un groupe de travail sur le thème des modes d'hébergement léger et de leur insertion dans l'espace naturel. Il s'est déclaré prêt à financer « des crédits d'études » pour « un inventaire général des sites » aptes à recevoir des terrains de camping, comme cela a été fait dans le Finistère, mais s'est aussi montré favorable « à une utilisation transitoire » des réserves foncières des communes pour les activités de camping et de loisirs d'une manière qui « soit compatible avec leur qualité et leur destination finale ».

Enfin, il a annoncé la nomination d'un « M. Camping » dans son cabinet, qui sera chargé de régler les problèmes en suspens. Les professionnels de l'hôtellerie de plein air auraient eu toutes raisons de repartir satisfaits de ce congrès de Deauville si une mauvaise nouvelle ne les y avait atteints. Depuis longtemps, le gouvernement prépare une réglementation des « parcs résidentiels de loisirs ». En créant une telle catégorie de terrains, les pouvoirs publics veulent lutter contre la prolifération anarchique des « maisons mobiles », sortes de bungalows facilement transportables mais que leurs propriétaires implantent un peu n'importe où, au mépris des règlements d'urbanisme. Depuis deux ans, la F.N.H.P.A. n'avait plus entendu parler de cette affaire. A Deauville, elle a appris qu'un projet de décret avait été transmis au Conseil d'Etat pour avis.

Le texte gouvernemental en profite pour renforcer l'interdiction des caravanes transformées en maisons fixes dans les terrains de camping traditionnels. La Fédération affirme que cela condamnerait un grand nombre d'installations de ses adhérents. Certes, M. Alain Serieyx, directeur du tourisme au ministère de la jeunesse, des sports et des loisirs, a parlé de la préparation de ce décret. M. Michel d'Ornano, lui, a prudemment renoncé à la partie de son discours où il l'évoquait. Le représentant de M. Soisson a annoncé qu'à partir du 1er mars le directeur départemental de la jeunesse et des sports serait, dans chaque département, l'interlocuteur privilégié des professionnels du camping-caravaning. N'est-ce pas un peu passéiste ? Il y a longtemps que le camping n'est plus réservé aux jeunes et que le caravaning n'est plus une activité sportive.

THIERRY BRÉHIER.

Philatélie

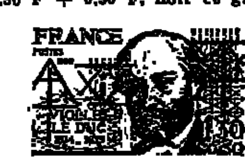
N° 1 622

FRANCE : Série « personnages célèbres », Eugène Viollet-le-Duc.

C'est par un architecte et écrivain du dix-neuvième siècle (Eugène Viollet-le-Duc (1814-1879) que débutera la série de « personnages célèbres » de l'année.

Vente générale le 18 février (8e/80). — Retrait prévu pour le 5 septembre 1980.

1,30 F + 0,30 F, noir et gris.



Format 36 × 22 mm. Maquette et gravure de Marie-Noëlle Goffin. Tirage : 3 000 000 d'exemplaires. Taille-douce, Atelier du timbre de Périgueux.

Mise en vente anticipée :

— Les 16 et 17 février, de 9 h. à 18 h., au bureau de poste temporaire ouvert à l'Ecole des beaux-arts, 17, quai Malaquais, Paris-6e. — Oblitération « P.J. ».

— Le 16 février, de 8 h. à 12 h., à la R.P., 52, rue du Louvre, Paris-1er, et au bureau de Paris-41, 5, avenue de Saxe, Paris-7e, et, de 10 h. à 17 h., au Musée de la poste, 34, boulevard de Vaugirard, Paris-15e. — Boîtes aux lettres spéciales pour « P.J. ».

Bureaux temporaires des manifestations.

⊙ 94400 Vitry-sur-Seine (palais des Sports Maurice-Thorez), les 2 et 3 février. — Congrès national de la jeunesse communiste.

⊙ 93500 Pantin (42, avenue Ed.-Vaillant), les 2 et 3 février. — Vingtième Exposition philatélique.

⊙ 83500 La Seyne-sur-Mer (hôtel de ville), les 2 et 3 février. — Dix-neuvième Exposition philatélique.

⊙ 36100 Saint-Valentin (mairie), le 17 février. — Fête des fiancés.

Nouvelles brèves

● ALGERIE. — *« Mosaïque dionysiaque de Sétif », 1,20, 1,35 et 1,40 da. se tenant. Emission pour le 14 février 1980.*

● COREE DU SUD. — *10e anniversaire de la fondation des lignes aériennes du pays, 20 won.*

● GUINEE. — *Histoire de l'aviation, 3, 5, 6,50, 7, 8,50, 10, 20 et 20 sylis. Les sujets sont, dans l'ordre : Aerial Steam Carrige, 1842 ; Flyer, 1903 ; Caudron, 1934 ; Spirit og St. Louis, 1927 ; Bristol Beau-fighter, 1940 ; Blériot XI, 1909 ; Boeing, 1963 et Concorde.*

● PAYS-BAS. — *Nouveaux carnets avec assortiments de valeurs correspondantes aux tarifs entrant en vigueur le 14 janvier : 1) carnet de cinq timbres « Juliana Regina », à 60 c., prix 3 fl. ; 2) carnet composé de timbres à « chiffre », 4×50+2×45+2×5 c., prix 3 fl.*

● TAIWAN. — *Xe composition de la « Vocation nationale », 2 et 10 dol.*

● L'Association internationale des relations publiques, au cours de son congrès qui se tiendra à Paris, du 9 au 11 juin 1980, célébrera son vingt-cinquième anniversaire. En effet, elle fut fondée en 1955, notamment par trois Français, et représente actuellement cinquante-six pays. En outre, elle a le statut consultatif dans la section des organisations non gouvernementales des Nations unies.

Le timbre commémoratif programmé (« le Monde » du 5 janvier 1980) sera, très certainement émis pour le congrès.

● Les philatélistes qui ont visité l'exposition « Trente ans de Bernard Buffet » lors de l'émission du timbre de « l'Institut et le pont des Arts » au Musée de la poste (« le Monde » du 28 janvier 1978) pourront parcourir une nouvelle exposition organisée, à partir du 2 février, sur les « nus », aux Galeries Maurice-Garnier, 6, avenue Matignon, Paris-8e.

ADALBERT VITALYCS.

Plaisirs de la table

En Inde

DES quelques restaurants de cuisine indienne à Paris, voici sans doute le plus intéressant : *Raajmahal*, 193, rue de la Convention (quinzième arrondissement), téléph. 533-15-57, fermé le dimanche et le lundi midi.

C'est une cuisine intéressante que celle-ci et bien mal connue. Pour le Français, le curry est une épice, par exemple. Alors qu'il n'est qu'une sauce et que le mélange d'épices, le massala, est, aux Indes, multiforme (et de proportions souvent gardées secrètes). Les mélanges massala de l'Inde du Nord sont généralement secs. Ceux du Sud, humidifiés. Le tandoor est un four, sorte de grosse jarre en terre cuite enterrée et murée dans le sable. Il y brûle en permanence un feu de charbon de bois et on y cuit non seulement les pains — nan, chapati, papadam — mais aussi des plats nombreux dont il faudra ici, pour débuter le repas, commander un éventail. Ensuite, vous aborderez un curry (agneau, poulet ou crevettes, au choix) accompagné d'un riz « Basmati » très remarquable (c'est une variété supérieure du nord de l'Inde, au grain long et très fin). Pour apaiser la chaleur des épices et des chutneys (de mangues, de citron, de menthe, de tamarin, etc.) d'accompagnement, ne manquez pas le raita (mélange de yaourt, de concombres, de tomates et d'herbes).

Ensuite, le plateau des fruits exotiques vous fera également bouche fraîche.

De reste, en mangeant, ne jouez pas les Français agressifs incapables de se passer de leur vin. Commandez plutôt un lassi (genre de petit lait étendu d'eau et aromatisé. Il peut être sucré, salé ou nature, voire « à la rose ») ou simplement un thé. Le thé de M. Kassam, qui a créé cette belle maison, est aromatisé, lui aussi, de cardamone, de girofle et de cannelle. Il est délicieux.

Les cuisiniers du *Raajmahal*, venus de l'Inde, traitent leurs produits avec une aisance et une gravité *avoisinant le* respect. Cela est sympathique. La carte est très explicative. Cela est nécessaire. Faute d'avoir commandé l'agneau entier farci cuit au tandoor, j'ai goûté tout à la fois agneau, poulet et kebab du « rayon » des tandooris, puis un jinga sag massala (gambas entières dans une sauce au gingembre frais, ail, coriandre et épices), enfin les fruits exotiques après *l'inévitable, l'indispensable* riz safrané (pullao) et le raita.

LA REYNIÈRE.

N.B. — Le *Raajmahal* a un service de traiteur. Je vous signale également les succulents chutneys de *Corcellet* (46, rue des Petits-Champs, tél. 296-51-82). Et bientôt le riz Basmati va être commercialisé en France.

MIETTES

● *Au chapitre des prix prohibitifs,* savez-vous combien est compté le plateau de fromages du restaurant (français) de l'hôtel Nikko ? 25 F... Et sous cette dénomination burlesque : « Les affinés à souhait du maître fromager. » Ça doit être traduit du japonais !

● *Très beau numéro spécial* de la revue *Touring* sur le vin. Le vin dans l'art, dans la cuisine et... sur la table. Mais, à propos, que sera le millésime 79 ? Unanimement, les spécialistes disent : récolte abondante et vin médiocre. Pourtant, les Champenois assurent un déficit de la récolte et les Bordelais sont optimistes quant à la qualité.

Une charte pour la bouillabaisse

« *UNE bouillabaisse à 32 francs, mon petit, c'est une plaisanterie. A 25 francs, c'est une escroquerie ! Parce que, à ce prix, il ne peut pas y avoir « ce qu'il faut dedans ».*

La casquette, la stature et le verbe de Raimu dans *César*, Alphonse Mounier — dit « *Fonfon* » — qui règne depuis trente-cinq ans sur le vallon des Auffes lové dans la corniche marseillaise et a fait goûter la bouillabaisse à plus d'une célébrité, d'Edouard Daladier... à John Wayne ! — ajoute aussitôt en posant à plat ses larges mains sur son comptoir : « *Et c'est comme ça qu'on est en train de tuer la réputation de ce plat qui est le fleuron de la cuisine méditerranéenne. Une spécialité que Marseille a fait connaître à l'autre bout de la Terre. A force de donner à leurs clients quelque chose qui n'avait de bouillabaisse que le nom, certains les en ont dégoûtés. Et c'est un coup bas de plus contre notre ville. C'est pour ça qu'il fallait que nous fassions quelque chose.* »

Ce « *quelque chose* » est fait, sous la forme d'un dépliant orné d'*une nature morte* de Pierre Ambrogiani, représentant les poissons de Méditerranée et intitulée « *Charte de la bouillabaisse marseillaise* ». Cette charte, qui comporte un historique du plat, la manière de la servir, les différentes espèces et ingrédients entrant dans sa composition ainsi que la recette traditionnelle, a été signée par dix-sept restaurateurs de Marseille, Cassis et Martigues. C'est à la fois un document contractuel, puisque les signataires s'engagent à fournir un mets correspondant à la tradition, et une sorte de mise en garde éventuelle contre ceux qui prétendent « vendre » de la bouillabaisse mais en fait la dénaturent... et en détournent les amateurs.

Tirée à cent mille exemplaires, la « Charte de la bouillabaisse marseillaise » qui va être diffusée par les offices de tourisme et les syndicats d'initiative en France et à l'étranger, a reçu l'appui de la chambre régionale de commerce et de l'office municipal du tourisme à Marseille.

Il y a longtemps que l'idée d'une action susceptible de redorer la réputation de ce plat souvent si maltraité trottait dans la tête des restaurateurs marseillais qui ont établi leur réputation sur lui et pâtissent de la contre-publicité que lui font subir certains de leurs confrères. Aussi, sous l'autorité de leur président, M. Antoine Zanaboni, ont-ils désigné trois des leurs, Tony Visciano, fils et successeur du célèbre « *Michel des Catalans* », à qui la bouillabaisse marseillaise doit une partie de sa renommée, Alex Calligani et « *Fonfon* » pour assurer le lancement et élaborer cette charte.

Plat de pauvres

Car ce qui complique tout, avec ce mets, c'est que sa composition n'est pas immuable. Plat de pêcheurs, plat de pauvres, la bouillabaisse se faisait, à l'origine, avec ce que l'on avait sous la main. Souvent, les pêcheurs la confectionnaient avec les pièces non présentables à la vente. Et selon l'arrivage. La règle d'or étant une fraîcheur absolue du poisson. Pour le reste, il s'agit plus d'un tour de main que d'une savante élaboration (1).

Mais il est vrai que la tradition en a fait peu à peu un « plat de riches » dans la composition duquel entrent quatre ou cinq *espèces de poissons de roche* et qui demande un service compétent et attentionné. Du fait de sa rareté (2), le poisson de roche a vu ses tarifs grimper, et il n'est pas rare, dans les bonnes maisons, de se voir proposer une « vraie » bouillabaisse marseillaise entre 60 F et 120 F par convive, sans qu'il y ait là à crier au voleur, quand on sait qu'à la criée le moindre kilo de poisson de roche coûte au bas mot 50 F.

Lorsque l'on voit certains proposer une « vraie » bouillabaisse à 30 F, on est en droit de se poser des questions. Elle est certainement composée d'espèces qui ne devraient pas s'y trouver et les « fonds » doivent plus souvent leur absence de qualité au maniement de l'ouvre-boîte qu'au savoir-faire du chef.

C'est pour cela que la charte insiste sur les composants et fournit même une recette-type. Bien sûr, un tel plat ne peut se normaliser et dépend toujours des arrivages. C'est pourquoi les signataires ont indiqué pour sa composition qu'il y faut « *au moins* » quatre espèces parmi une liste qui va de la rascasse (rouge et blanche) au chapon (scorpène), en passant par la vive, la galinette (rouget-grondin), le fielas (congre), le saint-pierre et la baudroie (lotte). Certains y ajoutent la langouste, ce qui est pour le moins inutile.

« *Ce qui est primordial,* ajoute Tony Visciano, *c'est la qualité du poisson et la confection à l'instant même de la commande. Le dicton rappelle justement que « la bouillabaisse ne doit pas attendre le client. C'est lui qui doit attendre la bouillabaisse.* » Oignon, fenouil, tomates, safran et huile d'olive soutiennent l'assaisonnement et, d'autre part, on a soin de préparer un « fond » composé de petits poissons de roche écrasés qui donneront « du liant » au « bouillon d'or » dont parlait Mistral.

Le service a, lui aussi, ses règles que les signataires s'engagent à respecter. Deux plats différents contiennent, l'un, le bouillon maintenu au chaud sur table et, l'autre, le poisson découpé devant les convives qui procéderont selon leur goût au mélange des deux et au « maniement » des sauces (aïoli, rouille, croûtons frottés d'ail).

« *Il était nécessaire,* ajoute Alex Galligani, *de faire figurer ces détails dans notre charte, car elle s'adresse surtout aux non-Marseillais qui visitent notre ville. Il importe de les mettre en garde et de faire leur éducation afin qu'ils ne se laissent pas proposer n'importe quel bouillon de poisson sous le nom de bouillabaisse.* »

Mais n'y a-t-il donc dans la région marseillaise que dix-sept professionnels prêts à s'engager à servir une bouillabaisse digne de ce nom ?

« *Absolument pas,* précisent les signataires. *Mais notre profession est très individualiste. Certains attendent sans doute les premiers résultats pour s'engager. De toute façon, nous restons ouverts à tous ceux qui désirent nous rejoindre sur la base des engagements que nous prenons.* »

« *Mais,* précise Tony Visciano, *il faut qu'ils sachent que c'est du sérieux. Nous en faisons une question d'honneur.* »

Et l'honneur, comme dit Pagnol, c'est comme les allumettes : ça ne sert qu'une fois...

JEAN CONTRUCCI.

(1) En choisissant le genre masculin, la langue provençale insiste plus sur la manière de faire que sur la composition du plat : le *bouiabaisso*, cela signifie « quand ça bout, on abaisse » (le feu) de manière à ne point trop cuire le poisson, qui se déferait.

(2) La pollution a chassé les espèces de la côte marseillaise. Et il est des rascasses tunisiennes qui sont « *naturalisées* » phocéennes *in extremis* avant d'aller rejoindre le bouillon...

Jeux

échecs N° 850

SURPRISES

(Tournoi international de Tilburg, 1979)

Blancs : SOSONKO
Noirs : HUBNER
Début catalan.

1. d4	Cf6	12. éxd5	Fxd5 (m)
2. ç4	é6	13. Dg4!! (n)	
3. g3 (a)	d5 (b)		h5 (o)
4. Fg2	dxç4 (ç)	14. Fxd5! (p)	
5. Cf3 (d)	a6 (é)		çxd5
6. 0-0 (f)	b5	15. Df5	Ta7 (q)
7. Cé5 (g)	Cd5 (h)	16. Té1!	Té7
8. Cç3! (i)	ç6 (j)	17. Fg5!	g6 (r)
9 Cxd5! (k)	éxd5	18. Fxé7! (s)	
10. é4 !	Fé6		abandon (t)
11. a4! (l)	b4		

NOTES

a) Le « début catalan », célèbre depuis le grand tournoi AVRO de 1938.

b) La réponse usuelle qui ferme la diagonale h1-a8 et empêche les Blancs de contrôler rapidement la case é4. D'autres idées sont possibles comme 3..., ç5, invitation à l'avance d4-d5 et 3..., Fb4+ avec passage à la « défense ouest-indienne ».

ç) Entrant dans la « variante ouverte ». On peut aussi poursuivre le développement par 4.... Fé7 ; 5 Cf3, 0-0 ; 6. 0-0, Cb-d7 ou 6..., ç6 ou 6.... ç5 ou 6.... b6 ou 6.... Cç6 ou bien encore continuer par 4..., ç5. La prise e4.... dxç4, qui ouvre la diagonale du Fg2, a pour but de faire perdre du temps à l'adversaire dans sa reconquête du pion ç4 et d'utiliser ce temps pour attaquer le pion d4.

d) Une autre variante consiste en 5. Da4+, Cb-d7 ; 6. Dxç4, a6 ; 7. Dç2, ç5 ; 8. Cf3, b5. Les Blancs prennent ici leur temps pour regagner le pion ç4 et sont prêts à un jeu de gambit.

é) Une réplique logique, liée à la conservation du pion via b7-b5 mais 5.... Fé7 est aussi à considérer comme 5.... ç5 et 5.... Cç6 ou 5.... Fb4+.

f) Le plus agressif. Après 6. a4, ç5 ; 7. 0-0, Cç6 ; 8. dxç5, Dxd1 ; 9. Txd1, Ca5 ; 10. Cé5, Cd7! le jeu est égal. Si 6. *Dç2*, b5 ; 7. Cé5, Ta7! et si Cb-d2, b5 ; 7. Cé5, Ta7 ; 8. Cd-f3, Fé7 ; 9. a4, ç6 ; 10. 0-0, 0-0 ; 11. Dç2, Fb7 ; 12. Td1, Cd5 ; 13. é4, Cb4 ; 14. Dé2 et rien n'est bien clair (Medina-Van den Berg, Bewerwijk, 1965). Une bonne idée est aussi 6. *Cé5*, ç5 (ou 6.... Fb4+ ; 7. Cç3, Cd5 ; 8. Fd2, b5 ; 9. a4, Fxç3 — si 9.... Fb7 ; 10. Cxd5, Fxd2+ ; 11. Dxd2, Fxd5 ; 12. é4, Fb7 ; 13. axb5, axb5 ; 14. Txa8, Fxa8 ; 15. Da5! — ; 10 bxç3, Fb7 ; 11. é4, Cf6 — et non 11.... Cb6 ; 12. Dg4, Rf8 ; 13. f4, Cb8-d7 ; 14. 0-0, ç5 ; 15. f5! — ; 12. Db1!). Ou encore 6. Cé5, Ta7 ; 7. 0-0, b6 (si 7.... ç5 ; 8. Fé3!) ; 8. Cç3, Fb7 ; 9. Da4+, Cb-d7 ; 10. Fxb7, Txb7 ; 11. Cç6!, Cxç6 ; 12. Dxç6, Ta7 ; 13. Fé3, Fé7 ; 14. d5, éxd5 ; 15 Cxd5, 0-0 ; 16. Ff4! (Neistadt-Scheffer, 1966).

g) Ou 7. a4, Fb7 ; 8. Cç3, ç6 ; 9. é4 suivi de Dé2 et de Td1.

h) Et non 7.... Ta7 à cause de 8. a4!

i) Une première surprise et une idée neuve. On poursuit généralement par soit 8. é4, Cf6 ; 9. Té1, Fb7, ce qui donne une position complexe où l'on estime que le fort centre des Blancs compense largement le pion sacrifié, soit par 8. a4, Fb7 ; 9. é4, Cf6 ; 10. axb5, axb5 ; 11. Txa8, Fxa8 ; 12. Cç3, ç6 ; 13. Fg5, Fb7 ; 14. Cg4!? comme le propose Sosonko dans sa partie contre Donner à Amsterdam, 1974, au lieu de 14. d5, Fé7 ; 15 dxé6, fxé6 ; 16. Fh3, Dxd1 ; 17. Txd1, Cf-d7.

j) Si 8.... Cxç3 ; 9. bxç3, Ta7 ; 10. a4! et si 8.... f6 ; 9. Cxd5, éxd5 ; 10. é4! fxé5 ; 11. éxd5 avec une forte attaque. Cependant, 8..., Fb7 est encore à examiner.

k) Deuxième surprise : il s'agit, en effet, d'ouvrir maintenant par é2-é4 la colonne é.

l) Menaçant 12. axb5, cxb5; 13. éxd5, Fxd5 ; 14. Cxf7! Rxf7 ; 15. Dh5+, Ré6 ; 16. Dé5+ et 17. Fxd5.

m) Si 12..., çxd5 ; 13. Cxç4 ou 13. f4!

n) Un très fort coup de D. inattendu, qui gêne considérablement le développement des Noirs.

o) Si 13.... Fxg2 ; 14. Té1!!, Fé7 ; 15. Dxg7. Si 13.... Fé6 ; 14. Dh5, g6 ; 15. Cxg6, fxg6 ; 16. Dé5.

p) Voici qui surprit surtout le grand maître allemand : si 14..., hxg4 ; 15. Fxf7+, Ré7 ; 16. Fg5+, Rd6 ; 17. Fxd8 et les Blancs ont gagné un F et si 14.... Dxd5 ; 15. Dç8+, Dd8 ; 16. Db7.

q) Si 15.... Dç7 ; 16. Té1!

r) Si 17.... f6 ; 18. Dg6 mat.

s) Le plus simple et le plus efficace.

t) Si 18..., Dxé7 ; 19. Dç8+, Dd8 ; 20. Cç6+, Fé7 ; 21. Dxd8 mat ; si 18..., gxf5; 19. Fxd8, Rxd8; 20. Cxf7+; si 18..., Rxé7 ; 19. Cxf7 mat ; si 18..., Fxé7 ; 19. Dxf7 mat.

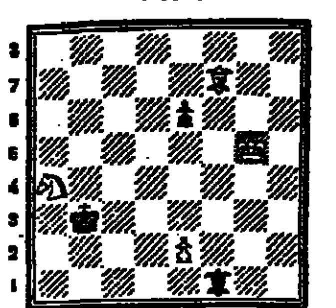
SOLUTION DE L'ETUDE N° 849

V. KOVALENKO, « Chakmaty », 1979
(Blancs : Rg5, Pé6, g6, g3, b4. Noirs : Rg7, Pé3, f2, f7, f5, g4.)

1. é7, f6+! (après 1..., f1=D ; 2. é8=D, Dç4 ; 3. Dé5+, Rf8 — si 3..., Rg8 ; 4. Rh6 — ; 4. Dh8+, Ré7 ; 5. Df6+, Rd7 ; 6. g7, é2 ; 7. g8=D, Dç1+ ; 8. Rh5 les Blancs gagnent) ; 2. Rh5, f1=C! ; 3. é8=C+!, Rf8 ; 4. g7+, Rf7 ; 5. Rh6, é2 ; 6. Cxf6!, é1=D ; 7. g8= D+, Rxf6 ; 8. Df8+, Ré 6 ; 9. Dé8+ et 10. Dxé1 et les Blancs gagnent.

ÉTUDE

E. PUHAKKA (1971)



BLANCS (4) : Rg6, Pf7, Ca4, Pé2.

NOIRS (3) : Rb3, Pf1, Pé6.

Les Blancs jouent et gagnent.

CLAUDE LEMOINE.

bridge N° 847

A LA MANIÈRE DE CULBERTSON

Même quand un contrat est certainement sur table, il est bon de ne pas désespérer et de chercher à imaginer une ruse qui pourrait tromper le déclarant et lui faire adopter une trajectoire qui se terminera dans un fossé.

Ainsi, dans cette donne tirée d'une épreuve de sélection en Ecosse, le jeune Anglais John Mac Laren arriva, grâce à son.. sang-froid, à faire chuter une manche sur table.

	♠ A 5 ♥ A D V ♦ A R 8 3 ♣ D 8 6 5	
♠ 10 9 6 ♥ 10 5 4 ♦ D 10 9 5 2 ♣ 9 3	N O E S	♠ D 7 2 ♥ R 3 ♦ 7 4 ♣ R V 10 7 4 2
	♠ R V 8 4 3 ♥ 9 8 7 6 2 ♦ V 6 ♣ A	

Ann. : S. don. N.-S. vuln.

Sud	*Ouest*	*Nord*	*Est*
Paterson	Culbert.	Baxter	McLaren
passe	passe	1 ♣	passe
1 ♠	passe	2 SA	passe
3 ♥	passe	3 SA	passe
4 ♥	passe	5 ♦	passe
6 ♥	passe	passe	passe

Ouest ayant entamé le 9 de trèfle, Sud a pris avec l'as sec, et il a joué aussitôt le 2 de cœur de la main pour le 5 d'Ouest et le valet du mort. *Comment Est a-t-il joué* pour faire chuter SIX CŒURS qui étaient théoriquement imperdables ?

Réponse :

Regardez cette brillante défense : *Est a fourni le 3 de cœur* sans broncher. Le déclarant est alors revenu dans sa main par une coupe à trèfle afin de refaire l'impasse à cœur, et, quand il a fourni la dame de cœur du mort, Mac Laren a pris et il a continué trèfle pour permettre à Tom Culbertson de couper avec le 10 de cœur, la levée de chute !

En refusant de prendre la première fois à cœur, Est avait incité le déclarant à refaire l'impasse et à ouvrir ainsi la coupe à trèfle de son partenaire. Quant à ceux qui croiraient qu'ils n'auraient pas chuté ce contrat, ils sont évidemment influencés parce qu'ils ont vu les mains adverses et savent que les piques vont s'affranchir sans problème.

LA PROTECTION INVISIBLE

Si vous voulez découvrir quelques-uns des secrets de la technique, regardez la donne suivante. Elle a été réussie à la table et la solution adoptée n'est pas simple, même en regardant les mains adverses. En fait, il s'agit d'un coup qui passait autrefois pour « difficile à comprendre » ?

	♠ V 8 7 3 ♥ A 4 ♦ 6 2 ♣ R V 6 5 4	
♠ A R 5 ♥ D V 7 3 ♦ D V 8 7 3 ♣ 8	N O E S	♠ 6 2 ♥ R 10 8 6 5 ♦ 10 5 4 ♣ D 7 3
	♠ D 10 9 4 ♥ 9 2 ♦ A R 9 ♣ A 10 9 2	

Ann. : S. don. Pers. vuln.

Sud	*Ouest*	*Nord*	*Est*
1 ♣	contre	sur.	1 ♥
1 ♠	2 ♥	2 ♠	passe
3 ♠	passe	4 ♠	passe...

Ouest entame le 8 de trèfle, *comment Trad, en Sud, a-t-il gagné* QUATRE PIQUES contre toute défense ?

Note sur les enchères :

Nord n'a pas la force requise en points d'honneurs pour surcontrer, mais son fort soutien à trèfle lui permet de compter la distribution et d'évaluer sa main à une douzaine de points. Cependant, l'enchère finale de « 4 ♠ » paraît assez courageuse.

Quant à l'entame du singleton à trèfle dans la couleur adverse, elle n'est pas illogique avec le double contrôle à l'atout et l'espoir que le partenaire aura une reprise de main. Elle a cependant l'inconvénient de renseigner exactement le déclarant sur la distribution des trèfles.

PHILIPPE BRUGNON.

dames N° 112

UN SAVOUREUX TRIPLET

Championnat inter-clubs des PAYS-BAS, septembre 1979.

Blancs : CL. PIPPEL
Noirs : F.W.J. HERMELINK
Ouverture : RAPHAEL

1. 32-28	17-22 (a)	24. 41-37	11-17 (m)
2. 28×17	12×21	25. 46-41	2-7
3. 34-29 (b)	7-12	26. 49-44	7-11 (n)
4. 40-34	1-7	27. 34-30	23×34
5. 45-40	21-26 (c)	28. 30×39	20-24
6. 31-27 ! (d)		29. 41-36	17-22
	19-23	30. 47-41	22×31
7. 29-24 (e)		31. 36×27	18-23 (o)
	20×29	32. 33-28	3-8
8. 33×24	14-20 (f)	33. 41-36	8-12
9. 39-33	20×29	34. 48-43	13-18
10. 33×24	10-14	35. 38-33	9-13
11. 44-39	5-10 (g)	36. 43-38	12-17
12. 34-30!! (h)		37. 44-40	4-10
	14-19	38. 50-45 (p)	
13. 30-25 (i)	19×30		26-31!!
14. 25×34	15-20	39. 37×26	24-29
15. 35-30	10-14 (j)	40. 33×24	19×39
16. 30-25	13-19	41. 28×8	
17. 38-33 (k)	8-13		14-19!! (r)
18. 33-29	11-17	42. 35×22	17×48
19. 43-38! (l)	7-11	43. 26×17	11×31
20. 40-35	17-22	44. 36×27	48×2!!
21. 39-33	22×31	45. 27-22	2-35!
22. 36×27	12-17	Abandon.	
23. 37-32	17-21		

NOTES

a) République dynamique pour chasser provisoirement les Blancs du centre, mais assez rarement adoptée (R. Koot-Th. de Bruijn, *le Monde* du 4 février 1978, F. Nimbi-H. Jansen, *le Monde* du 15 avril 1978).

b) Insolite, inhabituelle continuation, pour la première fois appliquée parmi toutes les parties étudiées pour le choix des affrontements proposées aux lecteurs depuis la chronique n° 1.

c) 5... (12-17 ??) ; 6. 29-24 (19×30) ; 7. 35×24 (20×29) ; 8. 34×1, B+ après ce coup de dame très simple.

d) Le premier ballon d'oxygène pour l'aile gauche.

e) La fin des préliminaires avec l'installation d'un pion taquin à 24.

f) A exclure : 8. ... (12-17 ? ?) : 9. 27-21 (16×27) ; 10. 37-31 (26×37) ; 11. 41×1 rafle de quatre pions et coup de dame gagnant car B+2 après la prise de la dame par 11... (2-7) : 12. 1×12 (18×7).

g) Si 11. ... (4-10) ; 12. 49-44 interdisant bien sûr 12. ... (11 - 17 ? ?) ; 13. 24-19 (13×24) ; 14. 27-21 (16×27) ; 15. 37-31 (26×37) ; 16. 42×4 B+ sur ce coup de dame précédé d'une rafle de quatre coups.

h) Un degré de plus dans l'initiative, les Blancs menaçant de 24-19, mais surtout rendant intempestive maintenant l'attaque 12. ... 14-20 ? ; 13. 39-33 (20×29) ; 14. 33×24 et les Noirs ne pourraient s'opposer au gain du pion.

Ainsi :

h1) 14. ... (11-17, vaine tentative de parade) ; 15. 27-21 ! h'1 (16×27) ; 16. 37-31 (26×37) ; 17. 42×11 (6×17) ; 18. 24-20 (15×24) ; 19. 30×28, B+1.

h'1) Cet échange préalable est obligatoire puisque 15. 24-20 ? (15×24); 16. 30×28 et les Noirs rétablissent l'égalité numérique par le deux (deux pions sacrifiés) pour trois (trois pions raflés) 16. ... (26-31 !) ; 17. 37×26 (17-21) ; 18. 26×17 (12×23 !).

h2) 14. ... (10-14 ? ?) ou (9-14 ? ?) ; 15. 24-19 (13×24) ; 30×28, B+1.

h3) 14. ... (23-28), sans doute le meilleur, mais cet avant-poste paraît difficilement défendable.

i) Les Blancs perdant des temps pour se regrouper et disposer ultérieurement, si les deux camps se trouvent corps à corps sur plusieurs points de la ligne du front, d'une possibilité de choix au moins, faculté dont on peut être privé si tout nouveau mouvement suppose le sacrifice d'un pion. C'est le sens qu'il faut donner, dans cette éventualité, à l'expression « être pris par les temps ».

j) Intéressante perspective de combinaison si 15. ... (11-17) ; 16. 50-45 ! tentant la faute 16... (13-19?); 17. 30-24 ! (20×29 j1) ; 18. 27-21 (16×27) ; 19. 38-32 (27×38) ; 20. 42×11 ! rafle de cinq-pions et B+1.

j1) 17. ... (19×30) ; 18. 34×5, B+.

k) Et non 17. 38-32 (11-17), prélude à l'enchaînement, en général lourd de conséquences, de toute l'aile gauche des Blancs au temps suivant par le simple coup positionnel (17-21).

l) Rendant inopérant maintenant 19... (17-21) ; 20. 29-24 ! [collage permettant par la suite le développement de l'aile gauche en toute quiétude] (21×43) ; 21. 24×15, etc.

m) A ce niveau-là, les Blancs ne sauraient envisager, après 24. 41-37 :

m1) 24. ... (23-28 ?) ; 25. 32×12 (21×41) [ou (21×43)] ; 26. 46×37 (2-8) ; 27. 34-30 (8×17) ; 28. 30-24 (19×30) ; 29. 35×15, B+1.

m2) 24. ... (4-10) livrant un six pour six positionnellement avantageux pour les Blancs 25. 27-22 ! (18×27) ; 26. 29×18 (13×22) ; 27. 37-31 (26×30) ; 28. 35×24 ! [rafle de cinq pions] et les Blancs déborderaient irrésistiblement sur l'aile gauche considérablement affaiblie. A noter un coup de dame sans doute perdant pour les Blancs sur (4-10) au vingt-quatrième temps de cette variante : 25. 37-31 ? (26×30) ; 26. 35×4 (21×43) ; 27. 49×38 (23×34).

n) 26. ... (19-24 ?) livrerait un coup de dame en sept temps : 27. 34-30 ! (23×34) ; 28. 30×10 (4×15) ; 29. 25×14 (9×20) ; 30. 44-40 (34×45) ; 31. 27-22 (17×39) ; 32. 38-33 (39×28) ; 33. 32×1 !, +.

o) Menaçant de (24-29) 33×24 (19×30) 25×34m (23-28) 32×23 (21×43) 42-38* (43×32) 37×28, mais, à plus ou moins long terme, passage à dame des Noirs par l'aile gauche ennemie.

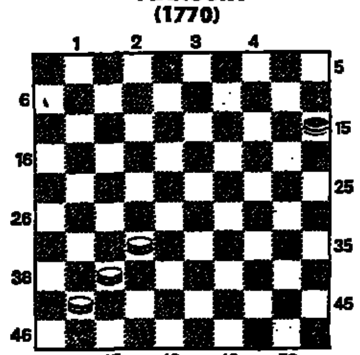
p) La faute qui va provoquer une tornade sous forme de combinaison en sept temps avec succession de trois rafles : c'est un coup triple.

r) La pointe de ce dévastateur triplet.

● CHAMPIONNAT DU MONDE JUNIORS (SNEEK, décembre 1979) : victoire du Soviétique E. Skliarov, 18 points devant A. Weltman (Canada), 17, W. Wirny (U.R.S.S.), 16, T. Harmsma (Pays-Bas), 14, J. Stokkel (Pays-Bas), 14, C. Piol (France), 13, G. Salomé (France), 10, J. Sysel (Tchécoslovaquie), 9, D. Verschuren (Belgique), 6, B. Lemmens (Belgique), 6, A. Ribeiro (Brésil), 5 et G. Schwarzman (Israël), 4.

PROBLÈME

MANOURY (1770)



Les Blancs jouent et gagnent en cinq temps par enfermé.

● SOLUTION COMPLETE : 41-47 ! (15-4) 32-38!! [forçant la dame noire à venir à 36 en raison de la menace du coup du trébuchet 37-32, etc.] (4-36*) 38-15! (36-27...) 37-31 (27×36) 15-41, + par enfermé.

JEAN CHAZE.

les grilles du week-end

MOTS CROISÉS

N° 78

Horizontalement

I. Une confiance qui n'inspire pas confiance. — II. Manières ; Emporterait. — III. Fit peur aux Anglais ; Sans feu ni lieu. — IV. Blanchie ; Idolatrée. — V. Personnels ; Possessif ; Ponte. — VI. Pour le lauréat ; Point de départ ; C'est très personnel. — VII. Amendées. — VIII. Voyelles ; Plaisir ; C'est rapide si c'est répété. — IX. Dunes ; A la saveur tenace. — X. Résultat : néant.

Verticalement

1. N'inspirent pas, non plus, confiance. — 2. Normale ; En arrêt. — 3. Une des opérations nécessaires pour obtenir le 1 du IV. — 4. Officier ; On a supprimé le mal. — 5. Paumée ; Note. — 6. Adverbe ; Encouragement ; En ordre, c'est un gala. — 7. A l'œil ; Machiné. — 8. On n'a pas pu les contredire. — 9. Vaut dix ; Pouffe ; Note. — 10. Aplatit ; Délices et orgues, mais pour les amours ?... — 11. Donnait quelques garanties. — 12. Signala ; Dans le crâne. — 13. Elles n'ont jamais pu s'en sortir.

SOLUTION DU N° 77

Horizontalement

I. Transcription (1). — II. Oiseau ; Nargue. — III. Réserves ; Anrc. — IV. Tue ; Décervelé. — V. Irraisonné ; Es. — VI. Man ; Usurpés. — VII. Omelette ; Se. — VIII. Lent ; Aa ; Lot. — IX. Intersidérale. — X. Sternutatoire.

Verticalement

1. Torticolis. — 2. Rieur ; Ment. — 3. Assermenté. — 4. Née ; Aalier. — 5. Sardine ; Rn. — 6. Cutès ; Tasu. — 7. Ecoutait. — 8. Insensé ; Da. — 9. Pa ; Rnu ; Met. — 10. Travers ; Ro. — 11. Igne ; Pelai. — 12. Ourlée ; Olr. — 13. Nécessitée.

FRANÇOIS DORLET.

(1) Une fâcheuse coquille a fait écrire « piano ou violon » là où il fallait lire « piano au violon ».

(2) *Bis repetitates* « fermentés » et non pas « fermetés ».

ANA-CROISÉS (★)

N° 78

Les ana-croisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres de mots à trouver. Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais implaçables sur la grille. Comme au scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans la première partie du Petit Larousse illustré (les noms propres ne sont pas admis).

Horizontalement

1. ELOPTUV. — 2. ABDERUU. 3. EEINRTT (+ 6). — 4. CEILLOU. — 5. AEFGIPU. — 6. CEMOORSY. — 7. AEGIRTU (+ 4). — 8. AGIKNRT. — 9. AEIINPS (+ 1). — 10. AEFGRTU. — 11. AEIKNSS. — 12. — CEELRRU (+ 1). — 13. DEEEPSS. — 14. EEGILPS.

Verticalement

15. AKLOPUV. — 16. AGIOSTU (+ 1). — 17. ACELRSTU (+ 1). 18. AAEEPFG. — 19. CIOPRRST. 20. ENORSUU. — 21 AEGIMSRT (+ 1). — 22. BEEILNP. — 23. AEGINTZ (+ 1). — 24. AENNNOT (+ 1). — 25. AEEHMRUX. 26. EEIIPST. — 27. BEELORSU.

SOLUTION DU N° 77

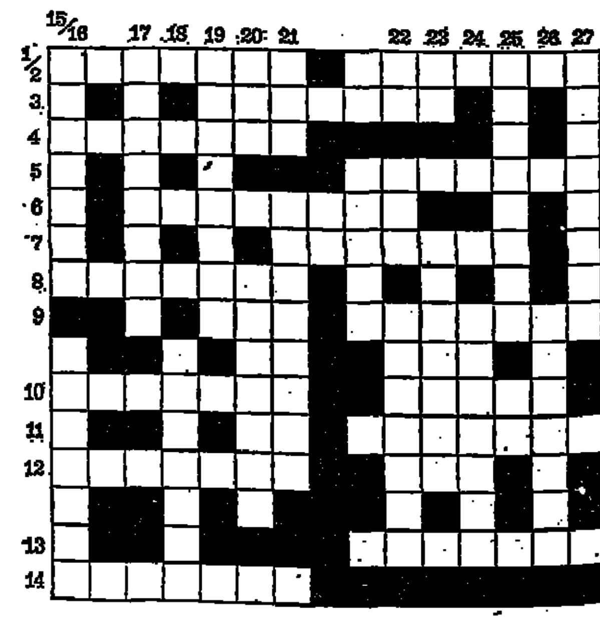
Horizontalement

1. ANECDOTE. — 2. DASYURE. — 3. EUNECTE. — 4. EREPSINE (INESPERE, PERINEES). — 5. QUINTES. — 6. SALIVER (RIVALES, VIRALES). — 7. AVARICE (CAVERAI). — 8. TALETHS. — 9. INUTILE. — 10. PATURIN. — 11. JABLOIR. — 12. OTTOMAN. — 13. YTTRIAS. — 14. FIEROTE. — 15. — NEREIDE. — 16. COLVERT. — 17. SENEVES.

Verticalement

18. ADEQUAT. — 19. POLYSOC. — 20. ESTIVAL (VITALES). — 21. CYANURE. — 22. ITERATIF. — 23. CHUINTAI. — 24. TERSEES (RESTEES, STEREES, TESSERE, TRESSEE). — 25. EPSILON (EPILONS, PELIONS, SINOPLE). — 26. NILGAUT (LANGUIT, LIGUANT). — 27. CEVENOL. — 28. LEPREUX. — 29. TRICEPS (SCRIPTE).

MICHEL CHARLEMAGNE et CATHERINE TOFFIER.



Le Monde

culture

LE JOUR DU CINÉMA

« Oui au filmopéra ».

Un sondage effectué par le Monde de la musique *révèle le succès du « filmopéra » ; 85 % des mille personnes interrogées sont* « favorables à l'idée d'aller voir un opéra dans une salle de cinéma », *85 % aussi aimeraient que* « le grand répertoire des opéras existe en films ».

Si le cinéma l'emporte sur la télévision (60 % des gens préfèrent le grand écran des salles obscures), 82 % des réponses indiquent que la télévision est « un bon moyen pour diffuser l'opéra ». *A 89 %, les téléspectateurs mettent le son de France-Musique lorsqu'il y a diffusion simultanée.*

Cette « consultation en famille », *où l'on trouve* « aussi bien les vieux connaisseurs que les amateurs qui font leurs premiers pas dans l'art lyrique », *écrit* le Monde de la musique, *est accompagnée d'arguments, de jugements qui éclatrent utilement les réponses concernant la télévision.*

Rétrospective Gordian Troeller et Claude Deffarge.

La revue trimestrielle Cinémaction *et* Inter-service migrants, *qui vient de créer une branche d'activité nouvelle chargée de la diffusion des films du tiers-monde, s'apprêtent à publier un dossier sur l'ensemble des films de Gordian Troeller et Claude Deffarge, réunis sous un titre générique,* Au nom du progrès. *Les 2 et 3 février, à partir de 11 heures du matin, ils proposent une rétrospective de ces films.*

De la Tentation de la puissance, *sur l'Iran, à* Liberté interdite, *sur les nomades de Somalie, en passant par* les Panthères grises, *Gordian Troeller et Claude Deffarge proposent des documentaires passionnants qu'on a rarement l'occasion de voir, analysant sans relâche les mécanismes de l'exploitation politique, économique, sociale. L'année dernière, ils ont commencé une nouvelle série de films sur* les Femmes dans ce monde.

★ 12, rue Guy-de-La-Brosse, 75005 Paris.

Interdiction d'un film en Espagne.

Le film qui a été sélectionné pour représenter l'Espagne au Festival de Berlin (18-29 février) est le premier film à avoir été interdit en Espagne depuis la suppression de la censure franquiste. Le Crime de Cuenca, *de Pilar Miro, a pour thème une erreur judiciaire qui a eu lieu dans la province de Cuenca en 1913. Deux hommes avaient été accusés du meurtre d'un berger et avaient avoué le crime après avoir été torturés pendant plusieurs semaines par la garde civile. Le berger étant réapparu treize ans plus tard, les deux hommes avaient été réhabilités.*

Selon la réalisatrice, qui a présenté son film à la presse étrangère à Madrid, ce sont l'armée et la garde civile qui ont fait pression pour qu'il ne soit pas projeté. Le ministère de la culture autorise automatiquement la sortie des films. En décembre, il a considéré que le Crime de Cuenca *constituait un délit et remis l'affaire au procureur général.*

■ **La nomination de M. Louis Erlo, directeur de l'Opéra de Lyon, à la direction général du Festival international d'Aix-en-Provence à partir de 1981, a été confirmée par M. Alain Joissains, maire de la ville et président du conseil d'administration de cette manifestation (« le Monde » du 8 et du 9 août 1979). En 1981, cependant, son prédécesseur, M. Bernard Lefort, qui doit prendre pour sa part la direction de l'Opéra de Paris en 1980, assurera la programmation du festival comme le prévoyait son contrat, mais en qualité de « conseiller technique ».**

■ **Des poèmes de Jacques Parent, auteur du recueil « Les rues sont vides », seront lus par Jacqueline Huppert, Michel Albertini et Éric Echeynne, le dimanche 3 février à 16 heures et le lundi 4 février à 20 h. 30, à l'occasion de la « Revue parlée » organisée au Centre Georges-Pompidou. Ce spectacle comprend également un montage audio-visuel où Jacques Parent, handicapé profond dit ses propres textes.**

■ **L'acteur et metteur en scène italien Romolo Valli est mort dans la nuit du 31 janvier au 1er février à la suite d'un accident de voiture.**

[Agé de cinquante-cinq ans, Romolo Valli avait appartenu à plusieurs compagnies théâtrales (le Teatro Stabile de Bolzano, le Piccolo Teatro de Milan, la Compagnia dei Giovani) et tenu quelques rôles au cinéma, notamment dans « le Guépard ». Il avait présidé le Festival des deux mondes de Spolète]

« LE CHASSEUR D'OMBRES » de Teri McLuhan

La fille du grand McLuhan a monté dans un long métrage des portraits d'Indiens du photographe américain Edward Curtis, des bribes de son journal dites par une voix off, des extraits de ses films, des interviewes *de gens qui l'ont connu et des passages* de fiction, filmés récemment, qui tentent de reconstituer, avec des acteurs, des épisodes de sa vie.

Edward Curtis a d'abord ouvert un petit studio, où les dames de sa ville venaient se faire photographier *dans de jolies robes, puis il s'est* lassé de cette vie et il est parti à l'aventure, avec sa femme et ses deux filles, ses appareils, sur la trace des derniers Indiens. Il s'agissait, disait-il, de prendre ces peuplades de l'« intérieur », en s'immisçant dans leur vie. Il improvisait un studio sous une tente, les Indiens défilalent les uns après les autres pour se laisser « prendre leur ombre », et tous ces portraits sont vraiment étonnants, vrais et émouvants. Pourtant le journal de Curtis a des accents de prédateur, d'homme obsédé par *l'exploit. Il n'aimait pas les concurrents.*

Ses premières photos d'Indiens ont donné lieu à une exposition à New-York, qui a connu un grand succès et les encouragements de Roosevelt. Les crédits débloqués lui permettent de continuer son investigation, et de 1896 à 1930, il va prendre quarante mille photos d'Indiens. Il va aussi réaliser un film, qui est très loin de la véritable ethnographie, un sombre mélo, *les Chasseurs de têtes,* qui va être un échec commercial et qui fait encore bien rire les derniers survivants de la tribu des Kwakiutl en Colombie, que Teri McLuhan a judicieusement interviewés : « *On devait porter des perruques parce qu'il n'aimait pas la couleur de nos cheveux, on était payé 5 centimes de l'heure, M. Curtis était très colérique, il manquait souvent de battre son assistant...* » Maintenant ces vieux Indiens portent des vêtements américains, de la dentelle recouvre leurs fauteuils de velours, ils ont des croix au mur, et des portraits de famille encadrés. *Teri McLuhan leur fait* entonner une dernière fois leur ancienne incantation, et c'est un moment à la fois beau et triste, risible et grandiose.

La première démarche de Teri McLuhan a donc été d'aller sur les traces de Curtis, un demi-siècle plus tard, à travers le Nouveau-Mexique, l'Arizona, la Californie, comme une espèce de pèlerinage photographique, et de filmer les paysages où il était passé pour les faire coïncider, en fondu-enchaîné, avec ses photos. La tactique commune pour filmer une photographie est de la cadrer d'abord globalement, puis de s'en approcher, au zoom, un peu comme fait l'œil quand il détaille une image. Les passages de fiction, qui se veulent des intermédiaires, des « raccords », entre les photos, le texte du journal et les films originaux, *sont un peu l'écueil de ce* documentaire réalisé en 1974 : Curtis écrit dans son journal que ses plaques de verre photographiques se sont cassées lors d'une expédition, contre une montagne, et on voit du verre brisé. Cela fait penser à ces élèves des cours d'art dramatique qui récitent un poème où l'on dit que la pluie tombe, et qui font alors un geste de tête, de haut en bas, pour « montrer » la pluie qui tombe.

Le passage du film frelaté de Curtis, *les Chasseurs de têtes,* où l'on voit des canoës de guerre glisser sur la mer en transportant les silhouettes géantes et gesticulantes de l'ours Grizzli et de l'oiseau Tonnerre est si beau, si irréel, à la fois King Kong et Fellini, qu'il faut, ne serait-ce que pour ces images très rares, aller voir *le Chasseur d'ombres.*

HERVÉ GUIBERT.

★ Olympic, tous les jours de la semaine, à 18 heures.

PHOTO

Lewis Hine à la Remise du Parc

Il y a deux parties distinctes et presque antinomiques dans l'œuvre de Lewis Hine, photographe américain né en 1874 et mort en 1940 : des images de la misère, de l'exploitation, de l'insalubrité qui datent des années 1905-1920, puis des images costaudes, mieux composées, qui sont comme une imbrication harmonieuse de muscles dans une machinerie et datent des années 1921-1930. Les premières images disent que le travail, dans ses conditions d'alors, est une souffrance, une injustice ; les secondes images semblent dire qu'il est la condition du bonheur. Cela voudrait dire qu'un changement économique radical est survenu entre ces deux séries de photos, ou que le changement s'est produit dans l'individu Lewis Hine, que Hine a quitté les pauvres pour entrer dans le clan des riches.

*En 1930, il accepte une commande de la ville de New-York pour photographier la construction de l'Empire State Building, qui est comme un symbole du capitalisme. Ses photos vertigineuses remettent l'homme, l'ouvrier, dans une situation de danger, de déséquilibre: suspendu à des centaines de mètres au-dessus du sol, il peut tomber d'un moment à l'autre, mais bientôt ce sont des hommes en hauts-de-forme qui vont se laisser tomber du haut de ces buildings : les spéculateurs après le krach boursier de Wall Street.

Sur une photo de 1936, quatre ans avant sa mort, Lewis Hine, avec ses petits binocles ronds sous son front plissé, sa chemise à carreaux et sa cravate à fleurs, son sourire las et interrogateur, a *une bonne tête de pasteur ou* de vieil instituteur. Il déclare : « Il y a deux choses que je voulais faire : montrer ce qui devait être changé et montrer ce qui devait être apprécié. » En fait, ce n'est pas le travail que dénigre Hine, mais ses mauvaises conditions, contre lesquelles il brandit une réglementation, spécialement pour les enfants, une sorte d'hygiène, de bon usage du travail.

A l'âge de vingt-sept ans, Hine quitte l'école normale d'Oshkosh, son village natal, où il enseigne, pour étudier la sociologie à l'université de Chicago, puis il *s'installe à New-York. En 1905,* après avoir obtenu un diplôme de pédagogie, il entreprend sa première série de photographies sur les juifs émigrants d'Ellis-Island, qui se pressent vers la « terre promise ». La photographie est simple, directe : elle se contente de centrer un visage, un vêtement, un regard, un désarroi, lors de l'embarquement. Mais certains groupes familiaux ont une composition d'icônes, les enfants groupés autour d'une mère-madone. En 1907, il photographie des bidonvilles de Noirs à Washington. En 1908, il commence à photographier des enfants dans les rues, et il devient photographe employé par le National Child Labor Comitee, un organisme qui lutte pour la protection des enfants et vise à faire changer les lois qui légitiment leur exploitation.

Ses *photos détourées font l'objet* d'affiches, il publie des pamphlets, fait des conférences. Pendant presque vingt ans, il photographie des enfants au travail, avec une obstination peut-être moins innocente qu'elle n'en a l'air : les *petits vendeurs de journaux, les petites fileuses de coton* dans les usines de textile. Il descend dans les mines de charbon où travaillent encore, en 1911, des enfants de moins de dix ans. A chaque fois la photo est accompagnée d'une légende : il note l'âge de l'enfant, en quoi consiste exactement son travail, quels gestes il doit accomplir, pendant combien de temps, et contre quel salaire. Il improvise même une toise pour le mesurer, dans une vague idée anthropométrique liée à la besogne, et à la sous-alimentation. Il précise la température de l'endroit. Il prend aussi des photos plus cruelles : une petite fille aveugle qui joue avec sa poupée, un jeune Noir au bras coupé qu'une infirmière rééduque, les enfants d'une institution de débiles. Il gagne du terrain peu à peu, en faisant remonter, an par an, l'âge minimum qui interdit le travail aux enfants. Mais quand il vient à Paris en 1918, il ne peut s'empêcher, sans idée fixe d'ordre social, de prendre des visages d'enfants qui lui sourient et qui le touchent.

Les premières photos montrent des taches de saleté sur les peaux, *elles sont de petit format, et nous* parviennent généralement retaillées, détachées d'albums, ou de panneaux de propagande. Les secondes photos sont massives, et propres, elles sont reluisantes de force, d'énergie, elles exaltent la productivité. La Remise du Parc propose actuellement une exposition Lewis Hine qui est loin d'égaler, par le nombre, la grande rétrospective qu'on a pu voir l'été dernier à Venise, mais qui, par son choix, excellent, en donne le même sentiment, et une information supplémentaire, en présentant aussi les affiches que réalisait Hine à partir de photographies, et qu'il rephotographiait ensuite.

HERVÉ GUIBERT.

★ 2, impasse des Bourdonnais. Jusqu'au 20 février.

« RETOUR EN FORCE », de Jean-Marie Poiré

Époux, père et truand

Avec *les Petits Câlins,* où il traçait le portrait d'une fille d'aujourd'hui, Jean-Marie Poiré avait réalisé une amusante et pittoresque comédie de caractère. Dans *Retour en force,* il change de registre et s'abandonne, cette fois, à la pure fantaisie. Mais on retrouve dans ce nouveau film la liberté d'allure et la gaieté qui faisaient le charme du précédent.

En prison, un truand malchanceux, Adrien, a vécu d'illusions. Se fiant aux lettres de sa femme, il est persuadé que toute sa famille l'attend dans l'ordre et dans la dignité. Or voilà que, le jour de sa libération, il découvre que son épouse bien-aimée s'est mise en ménage avec un conducteur d'autobus, que son fils a abandonné ses études de médecine pour se livrer à de minables chapardages et que sa fille aurait tendance à glisser dans la galanterie.

Tragédie ? Drame ? Nullement. C'est sur le ton du vaudeville que Jean-Marie Poiré relate cette série de catastrophes. Après quelques coups de gueule, Adrien, en effet, s'installe chez sa femme, c'est-à-dire chez le très affable et très hospitalier conducteur d'autobus. Situation pratique, mais à laquelle Adrien, qui a le sens de l'honneur et des convenances, s'accommode mal. Pour en sortir et remettre ses enfants sur le droit chemin, il ne voit qu'une solution : accomplir un nouveau casse.

Tout cela, on le voit, ne s'embarrasse guère de vraisemblance et de subtilité. Mais c'est raconté avec une bonne humeur contagieuse et sur le rythme qui convient. C'est en outre joliment dialogué. Grâce aux interprètes (Victor Lanoux, attendrissant en faux dur bourru et naïf, Bernadette Laffont, dans une forme éblouissante, Pierre Mondy, dis*crètement efficace), les rapports* de ce trio où c'est le mari qui joue le rôle de l'intrus prennent une saveur originale. C'est également une bonne idée que d'avoir exigé des protagonistes du casse imaginé par Adrien des qualités d'alpiniste. Des gags classiques sont ainsi rajeunis, et l'intervention finale d'une équipe de la R.A.T.P. apporte à l'affaire un grain de folie inattendu.

Les comédies à la française ont souvent mauvaise presse. Sans chercher à renouveler le genre, celle-ci fait mouche. Elle semble promise au succès.

JEAN DE BARONCELLI.

★ Voir les films nouveaux.

ROCK

« THE SELECTER » AU PALACE

La folie du ska

Inouï. Sur la simple base d'un 45 tours (ils apparaissent également sur la face B du premier 45 tours des Specials), The Selecter a rempli, mercredi 30 janvier, la salle du Palace, et si les Inmates n'avaient pas donné de concert à la même heure, au Bataclan, on aurait sans doute refusé du monde à l'entrée. C'est ça la folie du ska. La folie du moment. Il suffit de prononcer le mot pour attirer les foules et, si c'est un phénomène de mode, c'est aussi un signe d'excellente santé pour le rock.

Ils sont sept sur scène, six Noirs (un chanteur et une chanteuse, un organiste, un guitariste, un batteur et un bassiste) pour le *fun,* la *soul* et la magie, et un guitariste blanc pour la touche de rock indispensable à la formule du ska, réactualisée pour les besoins de la *décennie. The Selecter* est un groupe de scène spectaculaire, qui a en commun, avec les Specials et Madness, le nombre important de musiciens, la compagnie discographique qui les a découverts et surtout cette manière de meubler l'espace en bougeant perpétuellement, en bondissant nerveusement en tous sens. Ces prestations relèvent de la performance sportive. Les musiciens dansent, se percutent, se battent, se jettent la tête la première dans le public, proposent une conception tout à fait nouvelle du spectacle, cocasse, facétieuse, anarchique et turbulente. Et le public suit. Il a raison.

The Selecter est sans doute le groupe de ska qui sacrifie le moins à la mode, contrairement à Madness dont les concerts se sont avérés décevants en dépit d'un disque prometteur. Outre les rythmes spécifiques et fortement prononcés du ska, la musique de Selecter est largement empreinte de rhythm'n blues. Il y a ce son plein et volumineux, cette section rythmique qui tourne sur des pulsions ronflantes avec un bassiste coiffée de dread-locks à la jamaïquaine, cette chanteuse au charisme rayonnant qui chante d'une voix claire et puissante. Il fallait voir ce contact délirant et spontané entre le public et le groupe, cette chaleur envahissante, surtout lorsque les musiciens ont joué (deux fois) leur hit, *On My Radio,* et leur version ska du thème de James Bond. Trois rappels n'ont pas suffi mais, encore trop jeunes, ils n'avaient plus de morceaux à proposer. A ce moment précis, avec un seul 45 tours, The Selecter était le plus grand groupe du monde.

ALAIN WAIS.

★ Discographie chez Phonogram (la sortie du 33 tours est prévue pour la semaine prochaine).

■ **M. Jean-Philippe Lecat, ministre de la culture et de la communication, vient d'annoncer la promotion des écoles nationales de musique de Limoges et d'Angers au rang de conservatoires nationaux de région (ce qui porte le nombre de ceux-ci à vingt-huit) et la création ou la rénovation de dix écoles nationales à Arras, Boulogne-sur-Mer, Calais, Châteauroux, Grand-Couronne, La Rochelle, Mâcon, Notre-Dame-de-Gravenchon, Saint-Germain-en-Laye et Tahiti (le nombre de ces écoles étant désormais de quarante-cinq).**

■ **Le Syndicat professionnel de la critique dramatique et musicale a réélu à sa présidence M. André Camp.**

■ **M. Jean-Charles Edeline a été réélu, le 30 janvier, président de la Fédération nationale des cinémas français, au cours d'une assemblée plénière, où étaient représentés les trente-deux syndicats d'exploitants de salles.**

CULTURE

MUSIQUE

Promenades en sous-sol

Les concerts-promenades ont longtemps été une spécialité londonienne ; on les appelle plus familièrement des « Prom's », et, pendant tout l'été, c'est le plus populaire des festivals. En France, le concert-promenade est apparu plus récemment dans certains festivals, mais le titre ne fait plus allusion à la possibilité d'écouter debout à tarif réduit : il implique des étapes de plusieurs kilomètres d'un concert à l'autre (généralement de château en château) tout au long de l'après-midi. C'est un sport culturel et touristique qui exige un sens infaillible de l'orientation et un bon entraînement, faute de quoi on arrive au milieu du concert et quelquefois jamais, certains participants préférant peut-être se disperser dans la nature...

Le concert-promenade français est donc une sorte de marathon de luxe, et l'idée d'en proposer un aux habitants de Bagnolet au cours de la quinzaine « Musique-Champ visuel » laissait supposer de la part des organisateurs — l'Atelier théâtre et musique Georges Aperghis — l'intention de renouveler un peu le genre ; et, effectivement, l'exploration musicale des sous-sols de la tour TH-8, par exemple, aurait fait la joie des mélomanes parisiens s'ils avaient eu la curiosité de pousser leur promenade dominicale jusqu'à la rue de la Capsulerie. Mais la banlieue, lorsqu'on n'y habite pas, semble le bout du monde, et c'est peut-être aussi bien ainsi, car, exception faite de trois journalistes et de deux photographes, le public, où se mêlaient sans façon les vieilles dames, les jeunes gens et les petits enfants, était venu à pied et connaissait les lieux puisque c'est là précisément que l'ATEM a commencé ses activités il y a quatre ans.

Ainsi, de 15 heures à 18 heures, entraîné de salle en salle par un essaim de gamines effrontées et charmantes, on revenait plusieurs fois dans les mêmes lieux sans s'en apercevoir, découvrant successivement l'atelier Folk, qui chantait Couchée tard, levée matin *ou* Pucelette *; l'atelier de musique de chambre, qui présentait une composition de Thomas Marco :* Arcadia, *et Etienne Rolin dirigeant une de ses œuvres pour six flûtes et sept guitares.*

L'atelier Vincent Colin proposait une musique de table d'un genre assez particulier puisque ce sont les gestes, la vaisselle et des bribes de conversation qui constituent l'élément visuel et sonore de ce spectacle gastronomique, dont la mise au point parfaite révèle un travail de longue haleine. D'ailleurs, pourquoi le cacher, les ateliers du conservatoire de Romainville et les groupes de Bagnolet, qui se succédaient ainsi de façon ininterrompue, ont répété depuis deux mois : cela se sent mais n'a pas détruit pour autant le parfum d'amateurisme qui garantit à ce genre de manifestation une authenticité qu'on cherche parfois en vain dans bien des festivals.

Là encore, une Pavane, *de Dowland, pour quatre guitares, ailleurs deux pièces de piano (Chopin et Bartok), à nouveau l'atelier Folk puis, toujours sous la conduite experte de Totolle, Rocky, Floflo, Baby et Zazou trouant l'obscurité des couloirs avec la flamme d'un briquet, on pouvait aller finir l'après-midi en dansant au son des instruments de « La Guinguette ».*

La quinzaine Musique-Champ visuel (1) continue, après la promenade, avec deux concerts : Michel Portal au Cinhoche, le 31 janvier, et Jean-Pierre Drouet à la Maison pour tous, le 4 février, ainsi que la reprise de la Pièce perdue, *de Georges Aperghis (1, 2, 5, 6, 7, 8 février à la Maison pour tous).*

GÉRARD CONDÉ.

(1) Renseignements : 360-01-02.

L'« ORFEO » de Monteverdi, en opéra-ballet

Après le sublime Couronnement de Poppée *qu'il nous avait offert à l'auditorium de Lyon, on regrette que Louis Erlo n'y ait pas lui-même monté l'Orfeo, car les œuvres de Monteverdi sont tellement « ouvertes », libres de toute attache scénique, immenses poèmes lyriques planant entre ciel et terre, qu'il faut pour les incarner dans des êtres, des mouvements, des décors, un tact extrême.*

Non que Gaston Benhaim ait traité l'Orfeo de manière irrespectueuse, mais pour animer une œuvre dont la nudité effraie, il a laissé la bride sur le cou au chorégraphe Robert Thomas, qui a fait, des deux premiers actes surtout, un véritable opéra-ballet ; ces exercices gymniques de couples sensuels, ces poses expressionnistes et maniérées, qui se changent en convulsions après l'annonce de la mort d'Eurydice, envahissent tout, sonnent faux et brouillent le déploiement dramatique et linéaire de l'œuvre, empêchent littéralement d'écouter.

Le décor très dépouillé de Christine Marest s'acordait bien cependant avec la sobriété d'un opéra mythique où les lieux ne peuvent être que symboliques : utilisant comme toile de fond l'immense orgue déployé, symbolisant à la fois les puissances et les mystères orphiques de la musique, elle se contente d'éléments mobiles, huit colonnes brisées de hauteurs différentes et une « montre » de quelques tuyaux d'orgue en escalier, qui s'agencent, sur un beau parterre de parc classique, en défilés, en murs, en pentes abruptes, en calices, imageant de façon simple les péripéties et le sens de l'action.

*Malheureusement, la régie des acteurs (mise à part même la calamiteuse chorégraphie) n'est pas assez sensible à l'acuité dramatique prodigieuse de Monteverdi. Un seul exemple : l'entrée de la Messagère, un des moments les plus tragiques de l'histoire de la musique. On ne la voit pas arriver, les danseurs sont pour une fois figés, et ses premiers mots laissent tout le monde indifférent, prostré, même quand elle prononce le nom d'Orphée. Malgré la voix merveilleuse, gonflée d'émotion, de Magarita Zimmermann, on reste de glace. Du coup, les commentaires des bergers sonnent faux, on ne comprend pas l'immobilité d'Orphée et, lorsque, enfin, il chante son air sublime (*Tu se' morta*), celui-ci passe presque inaperçu.*

Là pourtant, c'est l'interprétation musicale qui est en cause. La belle voix d'Orphée (Lajos Kosma) manque de virilité et d'expression profonde, et surtout son phrasé semble toujours vouloir gommer les arêtes vives de la ligne mélodique, banaliser l'inexprimable force, la fierté, l'intensité de Monteverdi, pour la ramener à une humanité commune. Kosma témoignera, certes, d'émotion intérieure dans l'air du deuxième acte aux immenses ornementations, mais sans jamais atteindre à la grandeur flamboyante d'un Eric Tappy.

Il y a cependant de beaux moments dans cette représentation, où le lyrisme de Monteverdi se déploie librement, grâce aux excellents chœurs de Dominique Debart, à l'Orchestre de l'English Bach Festival avec ses merveilleux instruments anciens, à un continuo lyonnais de haute qualité, sous la direction fervente et précise de Claire Gibault, cependant un peu trop jeune pour discerner toujours l'exact phrasé insaisissable avec l'infaillibilité d'un Michel Corboz.

Dans une distribution de qualité, on soulignera surtout les mérites de Margarita Zimmermann, de Michèle Lagrange, une Proserpine à la voix de lumière au milieu des ténèbres, et de Colette Alliot-Lugaz, idéale Dona Musique comme une Madone de Raphaël portant une partition sur son cœur.

JACQUES LONCHAMPT.

■ Le récital que devait donner, jeudi soir, le pianiste Arturo Benedetti Michelangeli au profit des réfugiés du Cambodge n'a pu avoir lieu, en raison d'ennuis techniques survenus à son piano. Il est reporté au 7 février, à 18 h. 30, salle Gaveau.

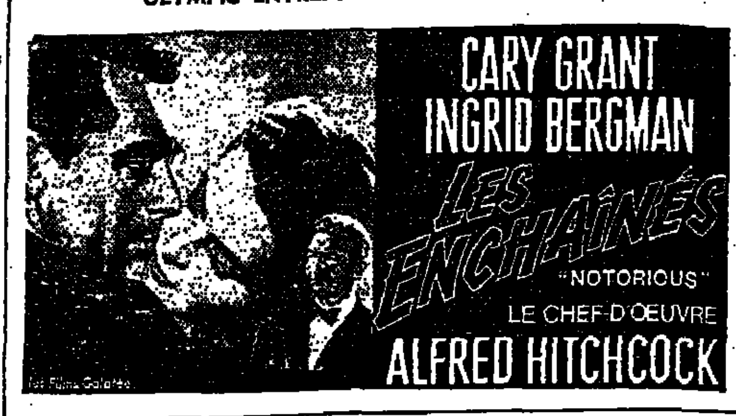
THÉATRE

A Avignon

« L'ORESTIE » D'ESCHYLE INTÉGRALE

Le théâtre du Chêne noir, que dirige Gérard Gelas, présente depuis le vendredi 25 janvier *l'Orestie* d'Eschyle. Créée ici pour la première fois dans son intégralité, cette trilogie tirée de la légende des Atrides est montée dans sa structure originelle et se décompose en trois saisons : *Agamemnon, les Choéphores* et *les Euménides*.

José Artur a déjà réalisé, pour le magazine « Pleins feux » le tournage de quelques extraits de cette tragédie pour TF1, et, depuis le 15 janvier, le forum informations du Centre Georges-Pompidou présente une exposition de photos du spectacle et un document vidéo sur le montage et les répétitions. (Salle Sainte-Catherine, à Avignon, les 2, 8 et 10 février, 20 h 30.) — *(Corresp.)*







SPECTACLES

Vendredi 1er février

théâtres

Nouveaux spectacles

Chaillot (727-81-15), Salle Gémier, 20 h. 30 : Un dimanche indécis dans la vie d'Anna.

Cartoucherie de Vincennes, Théâtre de la Pie-Rouge (374-24-08), 20 h. 30 : Héroïne nationale. — Théâtre de l'Aquarium (374-99-61), 20 h. 30 : Flaubert.

Gaîté-Montparnasse (322-16-18), 20 h. 30 : Le Père Noël est une ordure.

Théâtre Marie-Stuart (508-17-80), 20 h. 30 : Tricoter à Pontoise.

Les salles subventionnées et municipales

Opéra (742-57-50), 19 h. 30 : Cosi fan tutte.
Salle Favart (296-12-20), 19 h. 30 : Erwartung ; le Château de Barbe-Bleue.
Comédie-Française (296-10-20), 20 h. 30 : Bérénice ; le Pain de ménage.
Odéon (325-70-32), 20 h. 30 : Un balcon sur les Andes.
Petit Odéon (325-70-32), 18 h. 30 : *Créanciers.*
T. E. P. (797-96-06), 20 h. : Pezza contre Tchorba.
Petit T. E. P. (797-96-06), 20 h. 30 : Intimité.
Centre Pompidou (277-12-33), débats, 20 h. 30 : Rencontres internationales de la poésie sonore. — Théâtre (278-79-95), 20 h. 30 : Le mime Pradel.
Carré Silvia Monfort (531-28-34), 20 h. 30 : Hommage à Maurice *Clavel.*
Théâtre de la Ville (274-11-24), 18 h. 30 : Fabienne Thibeault ; 20 h. 30 : La musique adoucit les mœurs.

Les autres salles

Antoine (208-77-71), 20 h. 30 : Une drôle de vie.
Arts-Hébertot (387-23-23), 20 h. 45 : l'Ours ; Ardèle ou la marguerite.
Atelier (606-49-24), 21 h. : Audience ; Vernissage.
Athénée (742-67-27), 21 h. : la Fraîcheur de l'aube.
Bouffes-du-Nord (239-34-50), 20 h. 30 : Macbeth.
Bouffes-Parisiens (296-60-24), 20 h. 45 : Silence, on aime.
Cartoucherie, Théâtre du Soleil (374-24-08), 20 h. : Méphisto.
Centre d'art celtique (254-97-62), 20 h. 30 : Barzaz Breiz.
Centre culturel de Belgique (271-26-16), 20 h. 45 : Hamlet Machine.
Cité internationale (589-67-57), Galerie, 20 h. 30 : le Songe d'une nuit d'été. — Grand Théâtre, 20 h. 30 : Le Farré sifflera trois fois.
Comédie Caumartin (742-43-41), 21 h. : la Cuisine des anges.
Daunou (261-69-14), 21 h. : l'Homme, la Bête et la Vertu.
Dunois (584-72-00), 18 h. 30 : les Ikons et les Miliques.
Edouard-VII (742-57-49), 21 h. : le Piège.
Fontaine (874-82-34), 18 h. 30 : la Voix humaine ; 21 h. : les Trois Jeanne.
Grand Hall Montorgueil (233-80-78), 21 h. : Mascafemme.
Gymnase (246-79-79), 20 h. 30 : l'Atelier.
Huchette (326-38-99), 20 h. 30 : la *Cantatrice chauve* ; la Leçon.
La Bruyère (874-76-99), 21 h. : Un roi qu'a des malheurs.
Lucernaire (544-57-34), Théâtre noir, 19 h. : En compagnie d'A. Chedid ; 20 h. 30 : Stratégie pour deux jambons ; 22 h. 15 : A la recherche du temps perdu. — Théâtre rouge, 19 h. : En compagnie de Ritsos ; 20 h. 15 : Albert ; 21 h. 30 : Dog's Dinner.
Madeleine (265-07-09), 20 h. 30 : Tovaritch.
Maison des Amandiers (797-19-59), 20 h. 45 : l'Oiseau-Tonnerre.
Mathurins (265-90-00), 21 h. : les Frères ennemis.
Michel (265-35-02), 21 h. 15 : Duos sur canapé.
Michodière (742-95-22), 20 h. 30 : Coup de chapeau.
Montparnasse (320-89-90), 20 h. 30 : *On a feulé chez M. Sloop* ; 22 h. : L'empereur s'appelle Dromadaire.
Musée des monuments français (727-35-74), 20 h. 30 : Une fille à brûler.
Nouveautés (770-52-76), 21 h. : Un clochard dans mon jardin.
Oblique (355-02-94), 20 h. 30 : le Cuisinier de Warburton.
Œuvre (874-42-52), 20 h. 45 : Un habit pour l'hiver.
Orsay (548-38-53), I, 20 h. 30 : Elle est là. — II, 20 h. 30 : Zadig.
Palais des congrès (758-27-78), 20 h. 45 : Danton et Robespierre.
Palais des glaces, 20 h. 45 : Lionel Rocheman.
Palais-Royal (297-59-81), 20 h. 30 : Joyeuses Pâques.
Péniche (205-40-39), 20 h. 30 : Bécassouille.
Plaisance (320-00-06), 20 h. 30 : le Bleu du ciel.
Potinière (261-44-16), 20 h. 30 : le Volcan de la rue Arbat.
Présent *(203-02-55), Amphi, 20 h. 30 :* le Motif.
Studio des Champs-Elysées (723-35-10), 20 h. 45 : Les orties, ça s'arrache mieux quand c'est mouillé.
Studio-Théâtre 14 (539-88-11), 20 h. 30 : le Journal d'un fou.
TAI-Théâtre d'Essai (274-11-51), 20 h. 45 : Artaud roi.
Théâtre des Deux-Portes (361-24-51), 20 h. 30 : Catherine, un soir de *novembre.*
Théâtre 18 (226-47-47), 20 h. 30 : la Senorita.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 20 h. 45 : L'arche du pont n'est plus solitaire.
Théâtre du Marais (278-03-53), 20 h. 30 : les Amours de Don Perlinplim ; 22 h. 15 : Dracula-Waltz.
Théâtre Marie-Stuart (508-17-80), 22 h. 30 : Qui n'a pas son minotaure ?
Théâtre de la Plaine (842-32-25), 20 h. 30 : Arlequin, défenseur du beau sexe.
Théâtre 13 (627-36-20), 20 h. 30 : la Belle Sarrasine.
Théâtre 347 (526-29-08), 21 h. : la Poube.
Théâtre de la Villa (542-79-56), 20 h. 30 : la Cagnotte.
Tristan-Bernard (522-08-40), 20 h. 30 : l'Homme au chapeau de porcelaine.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin (296-29-35), 19 h. 45 : *le Bel Indifférent ; le Menteur* ; 21 h. : Printer and Co. ; 22 h. 15 : la Revanche de Nana.
Blancs-Manteaux (887-16-76), 20 h. 15 : Areuh = MC2 ; 22 h. 30 : Cause à mon c..., ma télé est *malade* ; 23 h. 45 : P. Triboulet.
Caf' Conc' (372-71-15), 21 h. : Phèdre à repasser ; 22 h. 30 : Paris 80 ; 23 h. : Segelstein ; 24 h. : Contes et légendes.
Café d'Edgar (322-11-02), I, 20 h. 30 : *Charlotte* ; 22 h. : *les Deux Suisses* ; 23 h. 15 : Couple-moi le souffle. — II, 22 h. 15 : Tallla.
Cafessaion (278-46-42), 20 h. 30 : Parlez-nous d'amour.
Café de la Gare (278-52-51), 20 h. 30 : *L'avenir est pour demain* ; 22 h. 30 : Quand reviendra le vent du nord.
Coupe-Chou (272-01-73), 20 h. 30 : le Petit Prince ; 22 h. : le Silence de la mer ; 23 h. : Petrolimonade.
Cour des Miracles (548-85-60), 19 h. : Célébration ; 20 h. 30 : Claire ; 21 h. 30 : Confetti en tranches ; 23 h. 45 : Essayez donc nos pédalos.
L'Ecume (542-71-16), 20 h. 30 : Antoine Tomé ; 22 h. : J.-L. Guitard.
Le Fanal (233-91-17), 19 h. 45 : F. Brunold ; 21 h. 15 : le Président.
La Grange-au-Soleil (727-43-41), 21 h. : Pinatel.
Petit Casino (278-36-50), I, 21 h. : Racontez-moi votre enfance ; 22 h. 15 : R. Obaldia. — II, 20 h. 30 : Abadi-don ; 22 h. 30 : R. Marino ; 23 h. 15 : A. Desplanques.
Le Point-Virgule (278-67-03), 20 h. 30 : Offenbach, Bagatelle ; 21 h. 30 : la Crue du Nil ; 22 h. 30 : Les Pieds-Nickelés sont épatants.
Sélénite (354-53-14), I, 22 h. : Musique populaire. — II, 21 h. : les Amitiés particulières de Verlaine et Rimbaud.
Soupap (278-27-54), 20 h. : Chansons de femmes ; 21 h. 30 : la Plus Forte ; le Défunt.
La Tanière (337-74-39), 20 h. 30 : C. Antonini.
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48), 20 h. 20 : Y. Dautin ; 21 h. 20 : les Jumelles.
Théâtre des Quatre-Cents-Coups (329-39-69), 20 h. 30 : D. Kaminka ; 21 h. 30 : Magnifique, magnifique ;
La Vieille-Grille (707-60-93), 21 h. : la Tournée ; 23 h. : R. Godard, P. Barrault.

La danse

Théâtre de Plaisance (320-00-06), 18 h. 45 : Ballets Josy Krassovsky.
Palais des sports (828-40-10), 20 h. 30 : Ensemble national folklorique polonais Mzowsze.

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45), 21 h. : Raymond ou Comment s'en dé... Babarrasser.
Deux-Anes *(606-10-26), 21 h.* : Pétrole... Ane.

Le music-hall

Bobino (322-74-84), 20 h. 45 : Jacques Villeret.
Comédie des Champs-Elysées (359-37-03), 20 h. 45 : les Frères Jacques
FIAP (707-25-69), 20 h. 30 : Troupe folklorique Landy Volafosty.
Forum des Halles (297-53-47), 18 h. 30 : Amiel ; 20 h. 30 : Pauline Julien.
Gaîté-Montparnasse (322-16-18), 20 h. 30 : Leny Escudero.
Marigny (256-04-41), 21 h. : Thierry Le Luron.
Olympia (742-25-49), 21 h. : Daniel Balavoine.
Porte-Saint-Martin (607-37-53), 21 h. : le Grand Orchestre du Splendid.
Théâtre Marie-Stuart (508-17-80), 18 h. 30 : Vermenton-Plage.

Les concerts

Salle Gaveau, 21 h. : Quatuor Amadeus (Mozart).
Lucernaire, *19 h. 30* : T. Mercier, guitare (Fleury, Barrios...).
Salle Cortot, 21 h. : A. Ponce, J. Quevedo, guitare (Sor, Soller, Albeniz...).
Théâtre des Champs-Elysées, *20 h. 30 : Claude Kahn (Bach,* Beethoven, Chopin...).
American Center, 21 h. : Groupe de musique électro-acoustique de Bourges.

Jazz, pop', folk

Caveau de la Huchette (326-65-05), 21 h. 30 : Marc Laferrière.
Centre culturel 17 (227-68-81), 21 h. : Impression.
Chapelle des Lombards (236-65-11), 20 h. 30 : Workshop de Lyon ; 22 h. 45 : Azuquita y su Melao.
Dunois (585-72-00), 20 h. 30 : Intercontinental Free Dance Music Orchestra.
Gibus (770-78-88), 22 h. : Olivier Lorquin.
Riverbop (325-93-71), 21 h. 30 : Aldo Romano Quintet.
Slow-Club (488-84-30), 21 h. 30 : Claude Luter.
Théâtre Noir (797-85-14), 20 h. 30 : Deka and Co.

SPECTACLES

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot (704-24-24), 16 h. : le Roi, de P. Colombier ; 18 h. : la Traviata, de C. Gallone ; 20 h. : Absences répétées, de G. Gilles ; 22 h. : la Dame au manteau d'hermine, d'E. Lubitsch.

Beaubourg (278-35-57), 15 h. et 19 h., Cinéma russe et soviétique (15 h. : le Printemps dans la rue Zaretchnaïa, de F. Mironer et M. Koutsiev ; 19 h. : l'Oiseau blanc marqué de noir, d'Y. Ilienko) ; 17 h. et 21 h., Cinéma italien (17 h. : la Provinciale, de M. Soldati ; 21 h. : les Evadés de la nuit, de R. Rossellini).

Les exclusivités

AIRPORT 80 CONCORDE (A., v.o.) : Elysées Point Show, 8e (225-67-29). — V.f. : Maxéville, 9e (770-72-86).
ALIEN (A., v.o.) : Contrescarpe, 5e v. o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (335-78-37), U. G. C. Marbeuf, 8e (225-18-45). — V.f. : Haussmann, 9e (770-47-55) ; Espace-Gaîté, 14e (320-99-34).
L'AMOUR-MENSONGE (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
APOCALYPSE NOW (A., v.o.) : France-Elysées, 8e (723-71-11). — V.f. : Capri, 2e (508-11-69).
LA BANDE DES QUATRE (A., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23).
BASTIEN ET BASTIENNE (Fr.) : Forum des Halles, 1er (297-53-74) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
LES BRONZES FONT DU SKI (Fr.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Haussmann, 9e (770-47-55).
BUFFET FROID (Fr.) : 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Studio-Médicis, 5e (633-25-97) ; Paramount-City, 8e (225-45-76) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 11e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
CABO BLANCO (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
C'EST ENCORE LOIN L'AMERIQUE ? (Fr.), Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; George V, 8e (225-41-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43).
C'EST PAS MOI, C'EST LUI (Fr.), Richelieu, 2e (233-56-70) ; Gaumont Les Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
C'ETAIT DEMAIN (A., v.o.), Gaumont Les Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain Studio, 5e (354-42-72) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; (v.f.), Impérial, 2e (742-72-52) ; Capri, 2e (508-11-69) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LE CHASSEUR D'OMBRES (A., v.o.), Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S., D.).
LE CHEMIN PERDU (Fr.), Studio Cujas, 5e (354-89-22).
CLAIR DE FEMME (Fr.), U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
CORPS A CŒUR (Fr.) (*), Le Seine, 5e (325-95-99) H. Sp.
CUL ET CHEMISE! (A., v.o.), Marignan, 8e (359-92-82) ; (v.f.), Berlitz, 2e (742-60-33) ; Athéna, 12e (343-07-48).
LA DEROBADE (Fr.) (*), U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
DON GIOVANNI (Fr., v. It.), Gaumont Les Halles, 1er (297-49-70) ; Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Gaumont Rive Gauche, 6e (548-26-36) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67).
LA FEMME FLIC (Fr.), Gaumont les Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
FIN D'AUTOMNE (Jap.) v.o. : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
GENESE D'UN REPAS (Fr.), La Clef, 5e (337-90-90) ; Forum des Halles, 1er, (297-53-74).
LA GUERRE DES POLICES (Fr.) (*), Normandie, 8e (359-41-18) ; Caméo, 9e (246-66-44).
LA GUEULE DE L'AUTRE (Fr.), Colisée, 8e (359-29-46) ; Madeleine, 8e (742-03-13) ; Gaumont les Halles, 1er (297-49-70) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-72) ; Ternes, 17e (380-10-41).
HAINE (Fr.) (**), Colisée, 8e (359-29-46) ; *Français, 9e (770-33-88)* ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
HAIR (A.), v.o. : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
HEUREUX COMME UN BEBE DANS L'EAU (Fr.), la Clef, 5e (337-90-90).
I COMME ICARE (Fr.), Mercury, 8e (225-75-90) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Cambronne, 15e (734-42-96).
INTERIEURS (A.), v.f. : Calypso, 17e (380-30-11).
LA LEGION SAUTE SUR KOLWEZI (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93). ; Bretagne, 6e *(222-57-97) ; Normandie,* 8e (359-41-18) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 2e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Les Tourelles, 20e (626-51-98).
LIES PAR LE SANG (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; v.f. : Rotonde, 6e (633-08-22) ; Rio-Opéra, 2e (742-82-54).
LA LUNA (It., v.o.) (**) : Epée-de-Bois, 5e (337-47-57).
MAMAN A CENT ANS (Esp., v.o.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59).
MANHATTAN (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.o. et v.f. : Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
MAMITO (Fr.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; La Clef, 5e (337-90-90) ; *Espace Gaîté, 14e (320-99-34)* ; Moulin-Rouge, 18e (606-63-26).
LE MARIAGE DE MARIA BRAUN (All., v.o.) : 14-Juillet-Beaugrenelle 15e (575-79-79) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Murat, 16e (651-99-75).
METEOR (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; *U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32)* ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
MOLIERE (Fr.) : Styx, 5e (633-08-40).
MOONRAKER (A., v.f.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40).
LA MORT EN DIRECT (Fr., vers. Ang.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; v.f. : Colisée, 8e (359-29-46) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont-Les-Halles, 1er (297-49-70) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Nations, 12e (343-04-67) ; *P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42)* ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Wepler, 18e (387-50-70).
NOUS ETIONS UN SEUL HOMME (Fr.) (**) : Le Seine, 5e (325-95-99).
LE PIEGE A CONS (Fr.) : Studio Raspail, 14e (320-38-98).
LES PETITES FUGUES (Fr.) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).
LE PULL-OVER ROUGE (Fr.) : Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
RENCONTRE AVEC DES HOMMES REMARQUABLES (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).
REGGAE SUNSPLASH (A., v.o.) : Palais-des-Arts, 3e (272-62-98) ; Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
REGARDE, ELLE A LES YEUX *GRANDS OUVERTS* (Fr.) (*) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).
LE REGNE DE NAPLES (All.-It., v. o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; La Pagode, 7e (705-12-15).
RIEN NE VA PLUS (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).
SANS ANESTHESIE (Pol., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).
SARTRE PAR LUI-MEME (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22). H. Sp.
LE SEIGNEUR DES ANNEAUX (A., v.o.) : J. Cocteau, 5e (354-47-62) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23). — V.F. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 1er (758-24-24).
SIBERIADE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (548-62-25).
SIMONE DE BEAUVOIR (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22). H. sp.
LE SOLEIL EN FACE (Fr.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Epée de Bois, 5e (337-57-47).
LE TAMBOUR (All., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Balzac, 8e (561-10-60).
LE TESTAMENT DU DOCTEUR MABUSE (All., v.o.) : Olympic St-Germain, 6e (222-87-23) ; Olympic, 14e (542-67-42).
TESS (Fr.-Brit., v. angl.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassien, 14e (329-83-11). — V.F. : Impérial, 2e (742-72-52).
TETES VIDES CHERCHENT COFFRE PLEIN (A., v.o.) : Paramount-City, 8e (225-45-76). — V.F. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
TOUS VEDETTES (Fr.) : Paris, 8e (359-53-99) ; Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
TRES INSUFFISANT (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86) ; La Clef, 5e (337-90-90) ; Espace Gaîté, 14e (320-99-34).
UN COUPLE PARFAIT (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
LE VOYAGE EN DOUCE (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; La Pagode, 7e (705-12-15) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Passy, 16e (288-62-34).
MACADAM COW BOY (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
MARY POPPINS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).
MONTY PYTHON, SACRE GRAAL (Ang., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12).
ORANGE MECANIQUE (A., v.f.) (**) : Haussmann, 9e (770-47-55).
PAIN ET CHOCOLAT (It., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04).
PATTI SMITH AND THE DOORS (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34), vend., dim., mard.
PROFESSION REPORTER (Ital., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
LE SEXE FOU (It., v.o.) : Champollion, 5e (534-51-60)
TOMBE LES FILLES ET TAIS-TOI (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE SEXE... (A., v.o.) (**) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
UN AMOUR DE COCCINELLE (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; La Royale-Disney, 8e (265-82-66) ; U.G.C.-Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; 3-Murats, 16e (651-99-75) ; Napoléon, 17e (380-41-46).
UNE FEMME MARIEE (Fr.) : A.-Bazin, 13e (337-74-39).
LES VACANCES DE M. HULOT (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44), H. sp.
LES VALSEUSES (Fr.) (**) : Palace-Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
LE VENT DE LA PLAINE (A., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
VIVRE (Jap., v.o.) : 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Racine, 6e (633-43-71) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

LES FILMS NOUVEAUX

COMME UNE FEMME, film français de Christian Dura : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).
KWAIDAN, film japonais de Masaki Kobayashi (version intégrale : 4 contes), v.o. : Olympic, 14e (542-67-42).
LES PHALLOCRATES, film français de Claude Pierson : Boul'Mich, 5e (354-48-29) ; *Saint-Lazare-Pasquier, 8e* (387-35-43) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
RETOUR EN FORCE, film français de Jean-Marie Poiré : Quintette, 5e (354-35-40) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, *15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé,* 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
HULK REVIENT, film américain de Kenneth Johnson. V.o. : Marignan, 8e (359-92-82). V.f. : A.B.C., 2e (236-55-54) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; Madeleine, 8e 742-03-13) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Eldorado, 10e (208-18-76) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
ARRETE DE RAMER, T'ES SUR LA PLAGE, film américain de Ivan Reitman. V.o. : Paramount-City, 8e (225-45-76). V.f. : Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Max-Linder, 9e 770-40-04) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24). Paramount-Montmartre, 18e 606-34-25).
LE QUINTETTE DE SVEN KLANG, film suédois de Stellan Olsson (v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).

Les grandes reprises

ALICE'S RESTAURANT (A., v.o.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).
ANNIE HALL (A., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
L'ARBRE AUX SABOTS (It., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).
AROUND THE STONES (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-61-34), H. Sp. Mer., J., S., L.
ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Mac Mahon, 17e (380-24-81).
AVENTURES *DE ROBIN DES BOIS* (A., v.f.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93), H. Sp.
LE CID (A., v.f.) : Broadway, 16e (527-41-16).
LES CONTES DE CANTERBURY (It., v.o.) : Actua Champo, 5e (354-51-60).
LA COLLECTIONNEUSE (Fr.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).
LE CRIME DE L'ORIENT EXPRESS (A., v.o.) : Palace Croix Nivert, 15e (374-95-04)
LE DERNIER ROUND (A.) : Marais 4e (278-47-86) ; Panthéon, 5e (354-15-04).
DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Templiers, 3e (272-34-56).
LES DIABLES (A., v.o.) (**) : Lucernaire, 6e (544-57-34) (sf Mer., S., apr.-midi)
UN DIMANCHE COMME LES AUTRES (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44), H sp.
DROLE DE DRAME (Fr.) : Studio Logos, 5e (354-26-42).
LES ENCHAINES (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
LE FAUCON MALTAIS (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).
FANTASIA (A., v.f.) : Lumière, 9e (246-49-07).
FRENZY (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66)
LE GRAND SOMMEIL (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44), H. sp.
GROS PLAN (Fr.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
IF (Ang., v.f.) : Escurial, 13e (707-28-04).
JOURS TRANQUILLES A CLICHY (Fr.) (**) : Vendôme, 2e (742-97-52), Bonaparte, 6e (326-12-12), Balzac, 8e (561-10-60).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34).
LE LIVRE DE LA JUNGLE (A., v.f.) : La Royale, 8e (265-82-66), Bretagne, 6e (222-57-97), U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59), Grand Pavois, 15e (554-46-85), Secrétan, 19e (206-71-33), Napoléon, 17e (380-41-46), U G C. Marbeuf, 8e (225-18-45), U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
LE LOCATAIRE (Fr.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76).
LUCKY STARS (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).

Les séances spéciales

L'AMOUR (A., **, v.o.), Olympic, 14e (542-67-42), 18 h.
A QUI EST LE MONDE ? (All., v.o.), Olympic, 14e (542-67-42), 18 h.
BLUE COLLAR (A., v.o.), Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h.
CHRONIQUE D'ANNA MAGDALENA BACH (All., v.o.), Le Seine, 5e (325-95-99)
DESSINS ANIMÉS AMÉRICAINS (v.o.), à partir du 4, American Center, 14e (354-99-92).
L'EMPIRE DES SENS (Jap., **, v.o.), Saint-André-des-Arts, 6e (326-43-18), 24 h.
LA *FEMME* DU GANGE (Fr.), Le Seine, 5e (325-95-99), 18 h.
LA FICTION DOCUMENTAIRE DANS LE CINÉMA SUISSE ALÉMANIQUE Porte de la Suisse, 9e (265-00-39).
FRITZ THE CAT (A., **, v.o.), Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 0 h 15, 12 h.
HAROLD ET MAUDE (A., v.o.), Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h.
LES LARMES AMÈRES DE PETRA VON KANT (All., v.o.), Olympic, 14e (542-67-42), 18 h.
LES LARMES TATOUÉES (A., v.o.), Le Seine, 5e (325-95-99), 16 h. 30 *et 19 h. 30.*
NEXT STOP, GREENWICH VILLAGE (A., v.o.), Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h.
RÈGLEMENT DE COMPTES (A., v.o.), Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) 24 h.
UN TRAMWAY NOMMÉ DÉSIR (A., v.o.), Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23), 12 h.
VIVRE SA VIE (Fr.), Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h.
ZOO ZERO (Fr.), Le Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 30.

Les festivals

FRED ASTAIRE, v.o., Action La Fayette, 9e (878-80-50) : la Grande Farandole.
DIX ANS DE CINEMA ALLEMAND, v.o., Olympic, 14e (542-67-42) : le Marchand de quatre saisons.
LAUREL ET HARDY, Studio Acacias, 17e (754-97-83), 14 h. : les Conscrits ; Maison de tout repos ; 15 h. 30 : les Aventures de Laurel et Hardy ; les Deux vagabonds ; 17 h. 30 : la Bohémienne ; la Flotte est dans le lac ; 19 h. : Tête de pioche ; Livreurs sachez livrer ; 20 h. 30 : Fra Diavolo ; 22 h. : Sous *les verrous ; Au-dessous de zéro.*
ALFRED HITCHCOCK, v.o., New Yorker, 9e (770-63-40) : Une femme disparaît.
RETROSPECTIVE MANOEL DE OLIVEIRA, v.o., Grands Augustins (633-22-13) : l'Acte du printemps. — Action-République, 11e (805-51-38), v. o. : Amour de perdition.
STUDIO GALANDE, 5e (354-72-71), v.o., 14 h. : le Prête-Nom ; 15 h. 35 : Rollerball ; 18 h. 10 : Qui a tué le chat ? ; 20 h. 10 : Salo ; 22 h. 15 : Rocky Horror Picture Show ; ven., sam., 24 h. : Théâtre de sang.
MARILYN MONROE, v.o., Studio de *l'Etoile, 17e (380-19-93), 18 h. :* Marilyn ; 20 h. 30 : le Milliardaire ; 22 h. 30 : le Prince et la Danseuse.
FESTIVAL L'AUTRE AMERIQUE, v. o., Denfert, 14e (354-00-11) : Du sang pour Dracula.
PALACE CROIX-NIVERT, 15e (374-95-04), en alternance : le Ballon rouge ; Crin Blanc.
SAINT-LAMBERT, 15e (532-91-68) (v. o.) : le Décaméron.
ERIC ROHMER, 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) : Ma nuit chez Maud.
STUDIO 28, 18e (606-36-07) : le Port de l'angoisse.
CHATELET VICTORIA, 1er (508-94-14) (v.o.), I. 14 h. 20 : Bilitis ; 15 h. 55 : le Dernier Tango à Paris ; 18 h. 5 : Dersou Ouzala ; 20 h. 35 : Music Lovers ; 22 h. 35 et 0 h. 40 : Orange mécanique. — II. 14 h. : A bout de souffle ; 16 h. 5 : Easy Rider ; 17 h. 55 : Love ; 20 h. 20 : Marathon Man ; 22 h. 40 : Hiroshima mon amour.
JOEL SERIA, Calypso, 17e (380-30-11), 14 h 15 : Charlie et ses deux nénettes ; 16 h. : Marie Poupée ; 18 h. 15 : Comme la lune ; 20 h. : les Galettes de Pont-Aven ; 22 h. : Mais ne nous délivrez pas du mal.
BOITE A FILMS, 17e (662-44-21) v.o. — I. : 10 h. 30 : Kashima Paradise ; 12 h. 30 : le Troisième Homme ; 14 h. 45 : Yellow Submarine ; 16 h. 20 : le Lauréat ; 18 h. 15 : le Charme discret de la bourgeoisie ; 20 h. 10 : Bonnie and Clyde ; 22 h. : Délivrance ; ven., samedi, 24 h. 10 : Flash Gordon. — II. : 11 h. : Missouri Breaks ; 13 h. 15 : Iphigénie ; 15 h. 30 : Electre ; 17 h. 45 : Jérémiah Johnson ; 19 h. 45 : Mort sur le Nil ; 22 h. 10 : Midnigth Express ; ven., sam., 24 h. : The Song Remains the Same.
MARGUERITE DURAS, Le Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 20 : India Song ; 14 h. 30 : le Navire Night ; 18 h. : la Femme du Gange ; 21 h. : Détruire, dit-elle.

RADIO-TÉLÉVISION

Vendredi 1er février

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

18 h 30 L'île aux enfants.
18 h 55 C'est arrivé un jour.
19 h 10 Une minute pour les femmes.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les beaux joueurs.
20 h Journal.
20 h 35 Au théâtre ce soir : « Ne quittez pas ».
Pièce de M.-G. Sauvajon et G. Bolton, avec
19 h. 5, La musique et la mer.
L. Patrick, A. Medina.
Une histoire de soufre et de femmes : Paul Chênevier, de retour du Venezuela, a rencontré Silvia, dont la voiture était en panne. Le rendez-vous pris pour le thé a quelque peine à se réaliser.
22 h 30 Cinquante ans de nouvelle histoire.
L'histoire « non événementielle », depuis la fondation par Lucien Febvre et Marc Bloch de la revue les Annales, *en 1929. Avec la participation de Jacques Le Goff, auteur de* Pour un autre Moyen Age *(Gallimard).*
23 h 35 Journal et cinq jours en Bourse.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 35 Feuilleton : Tarendol.
D'après le roman de R. Barjavel. Réalisation L. Grospierre. Avec J. Penot, F. Pernel, M. Duchaussoy.
Deuxième épisode : Jean et Marie, tout à leur amour, ont oublié que le monde est en guerre, mais ils seront bientôt séparés.
21 h 35 Apostrophes.
Au service de qui, de quoi ?
Avec MM. Yvon Gattaz (*la Fin des patrons*) ; Honoré Gevaudan (*Fiac*) ; Philippe Lamour (*le Cadran solaire*) ; Antoine Spire (*Profession : permanent*).

22 h 55 Journal.
23 h 5 Ciné-club (cycle Elia Kazan) : « le Fleuve sauvage ».
Film américain d'E. Kazan (1960), avec M. Clift, L. Remick, J. van Fleet, A. Salmi, J.-C. Flippen, B. Loden, B. Dern (v.o. sous-titrée. Rediffusion).
En 1933, au cours des travaux de construction d'un barrage, dans le Tennessee, un ingénieur s'efforce de convaincre une vieille femme de vendre l'île qu'elle habite au milieu du fleuve et qu'elle ne veut pas quitter.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Les contes du folklore japonais : le Chat paresseux ; Des livres pour nous.
18 h 55 Tribune libre.
Les métiers d'art, avec Pierre de Haye.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Histoire de France : Montjoie Saint-Denis.
20 h Les jeux.
20 h 30 V 3 - Le nouveau vendredi : La filière colombienne.
Emission de J.-M. Cavada et M. Thoulouzé ; réal. P. Ammann ; reportage de P.-P. Rossi.
Ce reportage remonte la plus importante filière de drogue qui existe actuellement dans le monde, celle qui va de Colombie aux Etats-Unis.
21 h 30 Changement de décor : La veuve de l'Estaque.
Scénario de J.-J. Sirkis et R.-M. Arlaud ; avec C. Rouvel, R. Castel, P. Roberts, J. Bouchard, L. Cox, etc.
22 h 25 Journal.
22 h 45 Magazine : Thalassa.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « Aimé de son concierge », d'après E. Chavette.
19 h. 30, Les grandes avenues de la science moderne : les photopiles.
20 h., « L'adolescence et nous ».
21 h. 30, Black and blue : la Salsa (2e partie).
22 h. 30, Nuits magnétiques : crise, ou comment la voir ? (le barbare et le sauvage).

FRANCE-MUSIQUE

J.-P. Bouvier, M. Game, H. Courseaux,
20 h., Concert (en direct de Stuttgart) : « Scènes de Faust » (Schumann), par l'Orchestre symphonique de la Radio de Stuttgart, les Chœurs d'enfants de Tolz, les Chœurs de la N.D.R. et les Chœurs de la Sudfunk, dir. Michaël Gielen, avec J. Beckmann, D. Soffel, M. Neubauer, A. Rolfe-Johnson, G. Reich, T. Yoshie, H. Berger-Tuna et R. Holl ; 22 h. 15, La musique et la mer.
0 h. 5, Ouvert la nuit : Les musiques du spectacle, les grands émigrants.

Samedi 2 février

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h 55 Philatélie club.
12 h 30 La vie en vert.
12 h 45 Jeune pratique.
13 h Journal.
13 h 30 Le monde de l'accordéon.
13 h 50 Au plaisir du samedi.
13 h. 50, La croisière s'amuse : « Farces et Attrapes » (n° 5) ; 14 h. 40, Avec des idées que savez-vous faire ? 15 h., Rugby : Tournoi des cinq nations, France-Angleterre (en direct du Parc des Princes) ; 17 h., Télétroc ; 17 h. 8, Plume d'Elan ; 17 h. 15, Temps X ; 17 h. 55, Dessin animé.
18 h 10 Trente millions d'amis.
18 h 40 Magazine auto-moto.
19 h 10 Six minutes pour vous défendre.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les beaux joueurs.
20 h Journal.
20 h 30 Show Johnny Hallyday.
Au Pavillon de Paris (première partie).
21 h 30 Série : Anna Karénine.
22 h 15 Etoiles sur glace.
22 h 30 Télé-foot 1.
23 h 30 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

11 h 45 Journal des sourds et des malentendants.
12 h La vérité est au fond de la marmite.
12 h 30 Samedi et demi.
13 h 35 Monsieur Cinéma.
14 h 20 Les jeux du stade.
14 h. 30, Boxe ; 15 h., Rugby : Tournoi des cinq nations (France-Angleterre, en direct du Parc des Princes) ; 17 h., Bobsleigh : championnat d'Europe.
17 h 10 Les moins d'vingt et les autres.
17 h 55 Course autour du monde.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 35 La nuit des Césars.
En direct de la salle Pleyel.
La cérémonie annuelle où Georges Cravenne et Antenne 2, pour la cinquième fois, présentent un palmarès des professionnels du cinéma toutes catégories.
22 h 30 Documentaire : Le signe du cheval.
Concours complet aux Jeux olympiques (deuxième partie).
23 h Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

12 h 30 Les pieds sur terre.
Magazine sécurité de la Mutualité sociale agricole : la récolte et le stockage des céréales.
14 h 55 Hugues le loup.
Réal. : P. Planchon (redif.)
18 h 30 Pour les jeunes.
Il était une fois l'homme : l'âge d'or des provinces unies : Téléscope bricolage : l'hydroglisseur.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Histoire de France : Philippe Auguste.
20 h Les jeux.
20 h 30 Retransmission lyrique : « Rigoletto ».
Opéra de Verdi, retransmis du Grand-Théâtre de Bordeaux. Orchestre de Bordeaux-Aquitaine.
22 h 30 Journal.
22 h 50 Ciné-regards.

FRANCE-CULTURE

11 h. 2, La musique prend la parole : « 1979-1980 : les Maîtres chanteurs », de R. Wagner.
12 h. 5, Le Pont des arts :
14 h., Sons.
14 h. 5, Machines à sons, journées de musique électro-acoustique par le Groupe de musique extérimentale de Bourges, à la Maison des jeunes de La Rochelle.
16 h. 20, Livre d'or : Danièle Laval, piano « Sonata reminiscenza », de Medtner ; « Sonate n° 3 », de Kabalewsky ; « Préludes, études et barcarolle », de Rachmaninov ; « Humoresque, barcarolle et scherzo », de Tchaïkovski.
17 h. 30, Pour mémoire : les lundis de l'histoire (la Grande Armée, de G. Blond).
19 h. 30, Radio-Canada présente : Et la poésie (2e partie).
20 h., « La Reine », de J. Pineiro, avec M. Pillet et J.-F. Delacour.
21 h. 55, Ad lib, avec M. de Breteuil.
22 h. 5, La fugue du samedi.

FRANCE-MUSIQUE

9 h., Samedi (en direct du studio 119), magazine de Jean-Michel Damian.
16 h., Concert du Théâtre d'Orsay : « Sonate n° 3 opus 2 » (Beethoven), « Klavierstücke opus 76 » (Brahms), « Trois consolations » (Liszt), « Sonate n° 3 opus 28 » (Prokofiev).
17 h. 15, Ouverture : présentation de la semaine du « Matin des musiciens » : « le Roi Arthur » (Purcell).
20 h. 5, Saison lyrique (en direct de Radio-France) : « Adriano in Siria » (Pergolèse), première audition en France, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. Vittorio Negri, avec M. Cononovici, A. Murray, B. Brewer, P. Landridge.
23 h. 5, Ouvert la nuit : Comment l'entendez-vous ? A. Schoenberg ; 1 h., Le dernier concert : Semaines de Fresnes 1977.

Dimanche 3 février

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

9 h 15 A Bible ouverte.
9 h 30 La source de vie.
10 h Présence protestante.
10 h 30 Le jour du Seigneur.
11 h Messe.
En la nouvelle église Sainte-Jeanne-d'Arc de Rouen.
Prédicateur : Père Michel Dubost.
12 h La séquence du spectateur.
12 h 30 TF 1 - TF 1.
13 h Journal.
13 h 30 C'est pas sérieux.
14 h 30 Les rendez-vous du dimanche.
De Michel Drucker.
15 h 30 Tiercé.
15 h 40 L'île fantastique.
16 h 40 Sports première.
18 h Dramatique : Terreur sur le « Queen Mary ».
Réal. : J. Gay, avec R. Stack, D. Hedison, R. Bellamy.
19 h 25 Les animaux du monde.
Une fenêtre sur Slimbridge.
20 h Journal.
20 h 35 Cinéma : « les Aventures d'Arsène Lupin ».
Film français de J. Becker (1956), avec R. Lamoureux, L. Pulver, O. E. Hasse, H. Rollan, R. Mary, H. Hue. (Rediffusion.)
Inspiré des romans de Maurice Leblanc. Reconstitution minutieuse de la Belle Epoque, perfection d'un style de comédie intimiste. Mais le Lupin de Becker n'est pas le Lupin mythique.
22 h 20 Concert de musique française.
L'Apprenti Sorcier (P. Dukas) ; Bacchus et Ariane (A. Roussel), *Prélude à l'après-midi d'un faune* (C. Debussy), par l'Orchestre national de France, dir. L. Maazel.
23 h 10 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

9 h 30 Même le dimanche.
11 h On we go.
11 h 15 Chorus.
12 h Concert.
Diffusion simultanée avec France-Musique.
12 h 45 Journal.
13 h 20 Série : Wonder woman.
Le jugement de l'espace.
14 h 10 Jeu : Des chiffres et des lettres pour les jeunes.
15 h Des animaux et des hommes.
15 h 50 Majax : Passe-passe.
16 h 35 Feuilleton : Les dames de la côte.
De Nina Companez.
17 h 30 Les Muppets.
Avec Elke Sommer.
18 h Dessine-moi un mouton.
18 h 45 Top club.
19 h Stade 2.
20 h Journal.
20 h 35 Feuilleton : Détroit.
De M. Lampell et H. Searls, réal. J. London.
Deuxième épisode : Adam, que sa femme a quitté, s'éprend d'une autre femme. Le sort l'empêchera-t-il de divorcer ?
22 h 20 Fenêtre sur...
La médecine vieille comme le monde : Pérou.
22 h 50 Petit théâtre d'Antenne 2.
« Annonce matrimoniale », de Guy Foissy ; réal. J. Berzosa.
23 h 20 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

10 h Emissions de l'I.C.E.I. destinées aux travailleurs immigrés.
Images d'Algérie.
10 h 30 Mosaïque.
Emission spéciale réalisée en Yougoslavie.
16 h Il n'y a pas qu'à Paris.
Avant Marseille.
17 h Prélude à l'après-midi.
« La Création », de Haydn, par l'Orchestre national philharmonique de Lille, direction J.-C. Casadessus, et la Chorale de Düsseldorf.
18 h 20 Théâtre de toujours : George Dandin.
De Molière. Mise en scène : J.-P. Roussillon, avec R. Hirsch, J.-P. Roussillon, M. Etcheverry, M. Aumont, A. Pralon, D. Gence, C. Samie, C. Hiegel (redif.).
19 h 45 Spécial DOM-TOM.
20 h Rire et sourire au Comic'Palace.
Avec P. Topaloff.
20 h 30 L'inventaire des campagnes : 5) Les fêtes et les saisons.
Série de D. Vigne, avec E. Le Roy Ladurie.
21 h 25 Journal.
21 h 40 L'invité de FR 3 : Robert Hirsch.
22 h 35 Cinéma de minuit (cycle le docteur Mabuse et F. Lang) : « le Testament du docteur Mabuse ».
Film allemand de F. Lang (1932), avec R. Klein-Rogge, O. Wernicke.
(Version originale sous-titrée - N. rediff.)
Dernier film tourné par Fritz Lang en Allemagne avant son exil. Les procédés terroristes des nazis et le personnage maléfique de Hitler y sont dénoncés. Cette version originale allemande, interdite par Goebbels, est admirable et rare.

FRANCE-CULTURE

10 h., Messe au collège Saint-Charles à Athis-Mons.
11 h., Regards sur la musique : « Julietta », opéra de Martinu (2e partie).
12 h. 5, Allegro.
12 h. 45, Récital Régine Crespin.
14 h., Sons.
14 h. 5, La Comédie-Française présente : « Edith détresse », de J.-L. Bauer, et « Qui perd gagne », de S. Martin.
16 h. 5, Les musiciens français : « le Fou », avec M. Landowski.
17 h. 30, Escales de l'esprit : la comtesse de Ségur (les Mémoires d'un âne).
18 h. 30, Ma non troppo.
19 h. 10, Le cinéma des cinéastes.
20 h., Albatros : la poésie grecque (Yannis Ritsos).
20 h. 40, Atelier de création radiophonique : « Spike Jones », par D. Caux.
23 h., Musique de chambre.

FRANCE-MUSIQUE

8 h. 30, Les chants de l'âme : Liturgies traditionnelles.
9 h. 30, Cantate (pour le dimanche de la Septuagésime) : « Ich Bin Vergnügt mit Meinem Gluecke » BWV 84 (J.-S. Bach), par le Consentus Musicus de Vienne.
10 h. 30, Disques présentés par les enfants.
12 h., Le concert de midi (en simultané avec Antenne 2) : « Concerto pour quatre cors et orchestre » (Schumann), « Concerto pour quatre cors et orchestre » (Rossini), par l'Orchestre national de France, dir. Zdenek Macal, avec A. Fournier, M. Cantin, A. Gantiez et S. Duchesne.
13 h. 30, Jeunes solistes.
14 h. 15, Les après-midi de l'orchestre : « Fantaisie sur la Tempête » (Berlioz), dir. P. Boulez, avec J.-L. Barrault, récitant ; « Ouverture de Médée » (Cherubini), dir. A. Toscanini ; « Requiem Tuba Mirum » (Berlioz), dir. Ch. Münch ; « Symphonie funèbre et triomphale » (Berlioz), dir. D. Dondeyne ; « Harold en Italie », marche des pèlerins (Berlioz), dir. Th. Beecham ; « Symphonie fantastique » (Berlioz), transcription de Liszt ; « les Francs-Juges » (Berlioz), dir. C. Davis.
16 h. 15, La tribune des critiques de disques : « Septième Symphonie » (Brückner).
19 h., Jazz vivant : Le pianiste Paul Bley et le Quartett de Gary Burton.
20 h. 30, Rencontres internationales de musique contemporaine, Metz, 1979 : « Eclats-Multiples » (Boulez), « Concerto pour piano » (Schoenberg), « Trois pièces pour orchestre », opus 6 (Berg), par l'Orchestre symphonique de la B.B.C., dir. P. Boulez, avec M. Beroff, piano.
22 h. 30, Ouvert la nuit : Equivalences, œuvres de Rachmaninov, Chopin, par Bernard d'Ascoli ; 0 h. 5, Rites et traditions popu-

TRIBUNES ET DÉBATS

SAMEDI 2 FÉVRIER

— Le magazine *Vécu* est consacré aux problèmes de la montagne, sur France-Inter, à 12 heures.

— *M. Philippe Lamour*, président du comité économique et social du Languedoc-Roussillon, est le rédacteur en chef du « *Journal inattendu* » de R.T.L., à 13 heures.

DIMANCHE 3 FÉVRIER

— *M. Jean Lecanuet*, président du C.D.S., participe à l' « Interview-événement » de R.T.L., à 13 h. 45.

— *M. Henry Kissinger*, ancien secrétaire d'Etat américain, est l'invité du « Club de la presse » d'Europe 1, à 19 heures.

SCIENCES HUMAINES

Renaissance de la théorie de l'État ?

(Suite de la première page.)

Cela n'empêche pas Badie et Birnbaum de proposer une hypothèse fort stimulante que Marx lui-même a entrevue, mais dont sa propre idéologie lui a interdit de tirer les conséquences. Ils pensent que l'Etat moderne s'est développé surtout dans les sociétés où les structures féodales ont résisté à l'industrialisation et au capitalisme. L'application de ce modèle aux nations contemporaines permet de confronter les pays « sous-étatisés » (Grande-Bretagne, Etats-Unis) et les pays « bureaucratiques » (France, Prusse). L'Etat anglais est probablement moins faible qu'on nous le peint, et l'on peut douter qu'il soit aux mains de la société civile. Cela ne diminue pas l'intérêt des propositions avancées. Toute la « Sociologie de l'Etat » mérite d'être lue avec attention. On y trouve une accumulation d'analyses tirées d'une masse d'ouvrages. Si l'on peut regretter que chacune soit trop rapide, leur juxtaposition constitue une mosaïque d'informations passionnantes intelligemment rapportées.

Le défaut principal du livre tient à l'imprécision du concept d'Etat. D'un côté, les auteurs considèrent celui-ci comme « le produit d'une histoire, celle de l'Europe occidentale, et d'une époque, celle de la Renaissance ». De l'autre, ils retiennent la définition de Tilly : « Organisation qui contrôle la population occupant un territoire défini, dans la mesure où elle est différenciée des autres organisations opérant sur le même territoire, où elle est autonome, où elle est centralisée, et où ses subdivisions sont coordonnées les unes avec les autres. » Si cette formule exclut l'Etat-cité dont Badie et Birnbaum parlent par ailleurs, elle s'applique à tous les empires dont ils soulignent l'importance dans leur introduction, et qu'ils oublient ensuite tout à fait, sauf à citer l'ouvrage classique d'Eisenstadt. En définitive, on ne sait trop de quel Etat ils font la sociologie.

⁂

Le premier mérite de Blandine Barret-Kriegel est d'avoir mieux délimité son sujet. La philosophe se montre ici plus concrète que les sociologues empiriques. Dans « l'Etat et les esclaves », elle confronte les conceptions classiques de l'Etat de droit appliquées en Europe occidentale aux conceptions modernes de l'Etat despote, incarnées dans l'Allemagne hitlérienne et les pays de l'Est. Elle suit une piste précise : celle de l'histoire des idées. Elle situe d'emblée le problème sur le terrain d'où tout le monde s'efforce de le déplacer : celui du droit et des institutions. Sacrifiant à la mode, Badie et Birnbaum se vantent d'avoir arraché la théorie de l'Etat aux juristes. Blandine Barret-Kriegel la leur restitue, en les idéalisant quelque peu.

Depuis la fin du Moyen Age, les légistes français ont édifié une notion du pouvoir politique également éloignée de l' « imperium » et du « dominium » romains, le premier fondé sur la force militaire, le second sur l'appropriation des hommes assimilés aux choses. Libérant les rois de la tutelle du saint empereur germanique et du système féodal, ils construisent un Etat fondé sur les lois, qui s'imposent au souverain lui-même. Cet Etat libère ainsi les esclaves et les serfs. Il ouvre la voie à la théorie des droits de l'homme. Celle-ci a été ruinée par « la même nation qui par deux fois engendre les doctrines et les deux versions du totalitarisme : la fasciste et la communiste ».

Comme les juristes français ont construit l'Etat de droit, les romantiques allemands auraient fondé l'Etat despotique. Pour Fichte, « la patrie et le peuple incarnent l'unité et l'éternité ici-bas ». Alors, la transcendance des codes fait place à l'immanence de la nation. Au droit exprimé par la loi, on préfère les coutumes issues de l'esprit populaire : le « Volksrecht ». Contre l'Empire français qui répandait les règles rationnelles et morales de la Révolution, on invoque celles de l'Empire germanique, interprétant les vieux principes romains en insistant sur l' « imperium » et le « dominium », sources de conquête et de servage. Le retour à la mystique médiévale aboutit à séculariser la foi. « Il faut que la politique devienne notre religion », proclame Feuerbach, qui veut élever l'anthropologie au niveau de la théologie. Marx réalisera ce projet de maître. A travers son disciple Lénine, il aboutit au parti-Etat, comme les émules de Fichte à la nation-Etat.

Ce trop bref résumé ne rend pas compte de la richesse d'un livre passionnant et passionné, où l'auteur annonce fièrement la couleur. Son dyptique fait un peu penser à ceux du Moyen Age : l'Etat de droit y figure le ciel et l'Etat despote l'enfer. Le second mérite certainement qu'on l'assimile au royaume de Lucifer. On est moins sûr que le premier ne devrait pas se voiler de quelques ombres atténuant ses couleurs paradisiaques. Il y a de l'idéalisme à sous-estimer les arrière-pensées politiques des légistes, prompts à faire du roi de France un empereur en son royaume, moins vifs à l'enchaîner dans un cadre légal qui le contraigne réellement. Les rapports entre la souveraineté et l'absolutisme mériteraient aussi d'être approfondis, afin de préciser le point où l'on glisse de la première au second. A trop insister, on oublierait cependant que l'auteur nous prévient dès les premières pages que cet ouvrage « est davantage un essai spéculatif sur les problèmes de l'histoire de l'Etat que cette histoire elle-même ».

Encore un mot, à propos de quelques-uns. Il est dommage que l'écriture incisive et percutante de Blandine Barret-Kriegel ne répugne pas à l'usage de néologismes discutables. Pour éviter une périphrase, fallait-il appeler « jus naturalisme » la théorie du droit naturel ? Comment parler sans trébucher d'un « consensus jurisimmanent » ? Il est vrai que Badie et Birnbaum emportent peut-être la palme des prononciations impossibles avec leur démocratie « consociationnelle ». Les philosophes, les sociologues et les autres ne pourraient-ils s'empêcher de déparer leurs ouvrages par de telles scories ?

★ **SOCIOLOGIE DE L'ETAT**, de Bertrand Badie et Pierre Birnbaum, Grasset, 250 pages. Environ 49 F.

★ **L'ETAT ET LES ESCLAVES**, de Blandine Barret-Kriegel, Calmann-Lévy, 262 pages. Environ 57 F.

MAURICE DUVERGER.

PRESSE

A Lyon

UNE SOCIÉTÉ SPÉCIALISÉE DANS LES JOURNAUX GRATUITS PREND LE CONTROLE D'UN BIMENSUEL

(De notre correspondant.)

Lyon. — Comareg S.A. (Société pour la communication et les marchés régionaux), fondée et dirigée par son actionnaire principal, M. Paul Dini, vient d'acquérir la majorité du capital de la Compagnie lyonnaise d'édition, qui publie, à Lyon, le magazine bimensuel *Résonance - Lyon - Région*. A la suite de ce rachat, M. Régis Neyret abandonne la direction de la publication, créée il y a vingt-sept ans. M. Jean Patissier, imprimeur, qui possédait 50 % des parts de l'ancienne société éditrice, demeure actionnaire à 20 % de la C.L.E.

Comareg S.A., dont le siège social est à Villeurbanne, édite deux autres périodiques régionaux : *Activités Dauphiné* à Grenoble et *Savoie magazine* à Annecy. Elle contrôle depuis peu, à travers sa filiale Est contact, 95 % du capital de la société éditrice du *Journal de Dole*, publié à Besançon.

Cette société est également active dans le domaine du cinéma et de l'audio-visuel par le biais de participations majoritaires. Mais l'essentiel de ses activités concerne le secteur des journaux gratuits : vingt-cinq titres d'hebdomadaires gratuits d'annonces (le 38, le 69, le 42, etc.) sont édités par ses soins dans toute la région et représentent un tirage d'un million et demi d'exemplaires environ.

Selon le communiqué publié par Comareg S.A., M. Paul Dini devient « *gérant lyonnais d'édition et directeur de Résonance. L'équipe des collaborateurs de la revue n'est pas modifiée* ».

● *L'hebdomadaire « Vendredi »*, qui avait été lancé le 26 octobre 1979, a décidé de suspendre sa parution. L'équipe de rédaction prépare une nouvelle formule hebdomadaire, dont le premier numéro sortira le vendredi 7 mars (24 pages, 6 F). *Vendredi* ne se consacrera plus exclusivement au domaine culturel et abordera les questions de politique intérieure et internationale.

● *La Lettre de la Nation*, organe du R.P.R., évoque en ces termes, vendredi 1er février, les poursuites engagées contre *le Canard enchaîné* (*le Monde* du 1er février) :

« *Tout est possible en politique et il n'y a pas de limite à la bêtise. Elle a été quand même franchie par le juge d'instruction qui a fait mettre sur table d'écoute un journaliste du* Canard enchaîné *et a versé au dossier la transcription de ses conversations. Ce dossier ne sera vraisemblablement jamais publié. Dommage ! Le magistrat qui a pris cette imprudente initiative ne devait pas être au courant. Pas plus que celui qui a engagé des poursuites contre le* Canard enchaîné.

» *En effet, si l'on se place dans la logique des poursuites engagées, la seule réponse des accusés est de dire tout ce qu'ils savent. Ce serait affreux. Mais cela peut arriver.* »

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05

offres d'emploi

gfi groupement français d'informatique

ingénieurs commerciaux

Notre groupe de Sociétés de Services en Informatique poursuit son développement : 900 personnes, 200 millions de Francs de C.A., croissance de 40 % par an. Ceci grâce à la qualité de ses produits et à la puissance de ses moyens de traitement (10 agences et filiales régionales reliées à 2 centres ordinateurs équipés de matériels AMDAHL et IBM 370 + un centre équipé de 2 CII/HB 66/40).

Nous recherchons des hommes de contact, à fort potentiel, aimant analyser les besoins, trouver des solutions compétitives ... et CONCLURE; des hommes (et des femmes) jeunes et ambitieux aptes à saisir les opportunités.

Formation supérieure grandes écoles commerciales ou équivalent.

Nous offrons des postes à responsabilité commerciale au sein de notre groupe (8 postes à pourvoir dans différents secteurs d'activité Paris et province). Une expérience commerciale réussie chez un constructeur ou une SSCI est indispensable.

La rémunération et le dynamisme interne seront deux sources vigoureuses de motivation.

Adresser C.V. et prétentions à : qui étudiera confidentiellement votre candidature et vous proposera le poste le mieux adapté à vos aspirations.



DIVISION SERVICES

Tour Neptune - Cedex 20
92086 Paris La Défense
à l'attention de M. Jean ROLLAND

média-system

Le groupe Egor rappelle aux lecteurs du Monde ses postes qu'il a proposés depuis le 21 janvier

- DIRECTEUR COMMERCIAL réf. VM 630 AN
- RESPONSABLE DES VENTES réf. VM 3351 A
- INGENIEUR DES VENTES réf. VM 5103 BU
- JEUNE INGENIEUR GENERALISTE réf. VM 5103 BQ
- CHEF DES SERVICES PERSONNEL ET ADMINISTRATIF réf. VM 5150 F
- CONTROLE DE GESTION réf. VM 5103 BT
- JURISTE D'ENTREPRISE réf. VM 8365 A
- ADJOINT AU RESPONSABLE DU DEVELOPPEMENT INTERNATIONAL réf. VM 396 B
- JEUNE RESPONSABLE EXPORT réf VM 2327 B
- ADJOINT AU DIRECTEUR DES VENTES réf VM 3249 B

Pour recevoir informations complémentaires, écrire en précisant la référence choisie à

8 rue de Berri
75008 Paris
groupe egor

PROMOTEUR LOGEMENTS SOCIAUX
recherche

COORDONNATEUR

sous la direction du chef de programme.

Il sera chargé de :
- participer à la mise au point des appels d'offres ;
- assurer les liaisons techniques avec l'équipe d'ingénierie ;
- représenter le maître d'ouvrage pendant le déroulement des travaux, pour assurer les respects des prestations et du planning ;
- suivre les dépenses techniques dans le cadre du bilan.

Le candidat diplômé I.U.T. génie civil ou équivalent doit avoir de bonnes connaissances techniques, notamment thermiques et un goût certain pour l'innovation.

Adresser C.V. et prétentions
LE LOGEMENT FRANÇAIS
12, rue Paul Baudry - 75008 Paris

Banque d'Affaires de 1er ordre
recherche

ADJOINT de haut niveau

pour assister le Directeur Bancaire
- ayant une grande expérience du montage des crédits ;
- possédant le goût des contacts technico-commerciaux et les qualités requises ;
- pratiquant couramment des langues étrangères (anglais minimum) ;
- âge minimum 35 ans.

Prière adresser C.V., lettre manuscrite, photo et prétentions à N. 5678
PUBLICITES REUNIES
112, Bd Voltaire - 75011 Paris

INGENIEUR ANALYSTE
(Ecole d'ingénieur ou équivalent) pour participer à l'analyse et à la mise en place d'applications d'informatique documentaire mettant en jeu un gros système I.B.M. (ultérieurement C.I.I.) et plusieurs mini-ordinateurs expérience mini-ordinateur et télétraitement souhaitée. Poste pouvant convenir à un ingénieur libéré des obligations militaires. Envoyer C.V. et prétentions : Centre de Documentation de l'Armement - 26, bd Victor, 75996 PARIS ARMEES

CENTRE de DOCUMENTATION rech. VACATAIRES : JEUNES INGENIEURS (nationalité française) Rég. Paris, lisant angl., all. ou russe pour travaux signalétiques en électroniques, mécaniques constructions navales aérospatiales. Envoyer C.V. au nº 23.484, Centrale d'Annonces 121, rue Réaumur, 75002 PARIS

VILLE DE SAINT-OUEN 93406 recherche pour ses centres médicaux
INFIRMIÈRES D.E.
Tél. 257-14-60, poste 377
Cand. av. C.V. et cop. diplôm. à adr. Maire de St-Ouen 93406 Ced.

Recherchons :
UNE DÉCOMPTEUSE
pour caisse nationale mutualiste de la FNACA pour une durée de trois mois renouvelables
Tél. : 797-13-79

JNE CADRE H. ou F.
pour direction :
CLINIQUE CHIRURGICALE
Direction personnel et gestion. Lettre man., C.V., réf. et prét. : IMBERT, 23, chemin des Antes, 91370 VERRIERES-LE-BUISSON.

URGENT : TRES BON
AT 3 ou ATP
(Ingénieur) Basic, Fortran PL.1 préembauche rés. Micral-Solar ou ingénieur connaissant PDP 11 région Sud Paris.
E T.T - 355-37-37

Importante Société recherche
— Informaticiens APL ;
— Ingénieurs chefs de projets ;
— Organisateurs-Analystes ;
— Programm. (COBOL Ass.) ;
— Préparateurs de travaux en O.S. expérimentés.
Env. C.V. et prét. à M. JARBAU Service du personnel, 6. r. Bertin-Poirée, 75001 PARIS

Association recherche
ANIMATEUR DIPLOME
avec expér. pour club quartier. Tél. jeudi ou vendredi matin : 626-20-85, ou écr. : Association Maison Famil. du Bas-Meudon, 35, av. Gallieni, 92190 Meudon

---

Recherchons pour PARIS
INGÉNIEUR DIPLOMÉ
ENSAM, A. et M. ou équivalent
Connaissances appréciées en physique des matériaux de construction et en mécanique, des fluides.
— Notions anglais.
Ecrire avec C.V., photo et prétentions à : A.M.P. sous référ. 8328/JR, 40, rue Olivier-de-Serres, Paris-15e, qui transmettra.

Centre René-Huguenin
5, rue Gaston-Latouche
92211 St-Cloud - rech.
ASSISTANTE SOCIALE D.E.
— Quelques années expérience ;
— Poste à pourvoir rapidement.
Env. C.V. et lettre manuscrite ou prendre rendez-vous 602-70-50 poste 315.

ORGANISME PROFESSIONNEL ETOILE - rech. pour tenue statistiques, études économiques et études de marché
SPECIALISTE EXPERIMENTE
possédant formation mathématiques et connaissances secteur mécanique.
Env. C.V. et prét. nº 40.621 M JRP 39, rue de l'Arcade (8e), qui transmettra.

Industrie Chimiq. OISE, ch. Ingénieur chimiste pour conseils assistance utilisateurs résines pour peintures, encres. 100.000 + T. 297-49-95

Impte Entreprise ch. Attaché de Direction pour gestion administrative et contrôle SUP de CO. E.S.S.E.C. + DECS 100.000 + CENAF. - 297-49-95

INTERNAT.

Importante librairie papeterie DAKAR recherche
DIRECTEUR
Libraire de métier, connaiss. en gestion, catholique, engagement sous contrat expatrié. Envoyer C.V., photo et prétentions à PROCURE ARCHIDIOCESE B.P. 3.155 - DAKAR - Sénégal

RÉGIONALES

Pays d'accueil de Fougères. Sous-préfecture 35300. Poste ASSISTANT (E) TECHNIQUE. Etudes supér. Option tourisme rural. Connaissances en dactylographie. Salaire : 4.000 F net.

Sté recherche pr Saint-Dizier :
CHEF COMPTABLE
Niveau DECS
Expér. indisp. Ecr. av. prétent. Ecr. nº 7412, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris C. 09

SOCIETE REGION DAUPHINOISE recherche pour son bureau de Paris
UN PROJETEUR CHIFFREUR
en installation de matériel concassage, criblage et manutention.
Adress. C.V., photo et prétent. sous nº 1367 - B.P. 297 38044 GRENOBLE, qui transm.

SOCIÉTÉ ESSO
de Recherches et d'Exploitation Pétrolières
recherche
FOREUR
pour conduite chantier de forage en FRANCE
— Baccalauréat et DUT (ou équivalent) nécessaire.
— Connaissance de l'Anglais nécessaire.
Ecr. avec C.V. détaillé au Service Relations Sociales ESSO REP
B.P. nº 150 - 33321 BEGLES

information divers

Pour connaître les possibilités d'emplois outre-mer, étranger (Canada, Australie, Afrique, Amériques, Asie), demandez la revue spécialisée « Migrations » (LM). 3, rue Montyon. — PARIS-IXe.

secrétaires



FRANCE

IMPORT. SOCIETE DE PRODUITS CHIMIQUES
LOCALISATION BANLIEUE SUD-OUEST
recherche

SECRÉTAIRE DE DIRECTION

Placé sous la responsabilité du Directeur du département matières plastiques, assurera le secrétariat bilingue anglais-français ainsi que le suivi administratif de la gestion du département.

— sténo anglaise indispensable ;

— sens de l'organisation et goût pour les chiffres.

Adr. C.V. + photo et prétent. sous réf. 5 au : Serv. du Personnel, 3, av. Réaumur. 92506 Clamart

Recherchons
UNE STÉNODACTYLO
pour remplacement d'un mois.
Tél. : 797-13-79

cours et leçons

Prof. Américaine exp. tous niveaux, donne cours particulier d'anglais. Téléphone : 584-47-08.

représentation offres

BONNAL RENAULAC S.A.

Fabricant de Peintures
recherche
pour sa branche BATIMENT
sur la Région Parisienne

COMMERCIAL

30 ans minimum

Solides connaissances Peintures

Bien introduit dans la clientèle Peintres

Salaire minimum 91.000 F an à débattre suivant expérience

Adresser C.V. et photo à :
BONNAL RENAULAC S.A., B.P. 161, 33321 BEGLES.

GUY LAROCHE
Lunettes solaires et sports
cherche
REPRÉSENTANTS (ES)
Env. C.V., photo à SODIMODE 64, r. Voltaire, 08000 Charleville-Mézières.

ORGANIS. INTERNATIONALE
recherche
REPRÉSENTANTS
introduits prêt-à-porter MASCULIN, FEMININ ET ENFANTS
Tél. 770-84-75

capitaux ou proposit. comm.

ENTREPRISE INDUSTRIELLE
SIEGE A BILBAO (Espagne)
voudrait contacter
UNE PERSONNE/UNE SOCIÉTÉ
pour commercialiser en France :
— Vis à injection et extrusion de matières plastiques.
— Machines et éléments pour l'entretien et rechange des usines à onduler papier.
— Autres produits industriels
conjointement ou séparément.
Les candidats doivent être bien introduits dans les domaines, un au moins, indiqués.
Conditions de collaboration ouvertes à être fixées avec les candidats.

Prière de s'adresser à : PUBLICIDAD PREGON. Aptdo 789 BILBAO, Espagne.
Référence à indiquer sur l'enveloppe : TN.

BRIVE (19)
Part. rech. concession exclus. bois, contre-plaq., etc., de préf. ou appareil électroménager ou pièces détachées, mais toute autre concess. ser. à étud. Ecr. nº T 018.002 M. REGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Participation active pour firme à succursales multiples (export)
Garantie d'achat en DM 60.000 dollars.
Ecrire en allemand ou en Anglais sous nº KO 3300 à WESTAG WERGEAGENTUR GWA Bruderstrasse 5 D. 5000 Koln 1

Lab. réputé off., concess. rég. prod. esthét. excl. vendu en pharm. Cap. néc. 50.000. Ecrire nº 33 P.E. CONSEIL 12, av. Gde-Armée. 75017 Paris

formation profession.

STAGE DESTINÉ AUX FEMMES
avoir 25 ans et plus
stage gratuit rémunéré.
Formation 1 an Paris
CONSEILLÈRE TECHNIQUE EN RADIO TV HI-FI
Tél. pour recrutement 721-31-10

demandes d'emploi

Cherchons COUPLE
Hme : Maître hôtel, chauffeur. Femme : cuisinière, ménage. Lieu de travail : PARIS (16e) Sérieuses références exigées. TELEPH. : 574-85-35

UNIVERSITAIRE BILINGUE
Jeune universitaire BRITANNIQUE avec formation, 2e cycle, en MARKETING, expérimenté en recherches pratiques et analyse quantitative, expert en traduction de documents commerciaux, recherche placement en stage dans une entreprise française pendant 1980-1981. Durée du stage : 1 à 9 mois. Rémunération autour du SMIC. S'adresser à Mme Doris LOFT, Department of Marketing, Gillow House, University of Lancaster, Bailrigg, LANCASTER, ANGLETERRE. Nº Tél. (1944 524) 65201, p. 4799

JEUNE FILLE 20 ans
NOTIONS ANGLAIS
STANDARDISTE CONFIRMÉE
recherche
EMPLOI MI-TEMPS (matin)
Ecr. nº 820 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

JEUNE FILLE 22 ans
MAITRISE DROIT PRIVÉ
ch. emploi ds entreprise ou autre SUD de la FRANCE
Mlle SALEIX, 38, rue Corderant, 16000 Angoulême. T. (45) 95-62-37

J.H. 23 ans
MÉTREUR FERRAILLAGE
B.A. sur site nucléaire sous contrat se terminant. Form. et pratiq. Dessin Bât. et Electr., ch. pl. responsab. Fr. ou étrang. Etud. ttes prop. suiv. formation et poste proposé. Ecr. HAVAS, 49400 SAUMUR nº 15

Homme jeune
Formation JOURNALISTE
(C.F.J.), longue expérience presse hebdomadaire et mensuel. Spécialisation « Spectacle » (musique, cinéma). Expérience radio (producteur France-Musique et France-Culture). Directeur artistique pendant plusieurs mois tr. import. lieu de concerts. Cherche poste à responsabilité dans une des trois branches. Tél. 277-64-98 ou écr. nº 6174 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09.

Conseiller littéraire
réécriture tous textes.
Tél. 820-23-80 (soir)

automobiles

vente

5 à 7 C.V.

Part. vend cause double emploi ALFA SUD super 1300, 7 CV très bon état. 25.000 km. Tél. Bureau 287-13-62 après 18 h. : 937-24-09

BREAK GS SPECIALE modèle 78, vert métallisé. 35 000 km, prem. main. 18 000 F. M. Raison, Boisy-sous-St-Yon, tél. (h. bur.) 083-90-10 (pste 341) et 456-29-22, (après 19 heures).

8 à 11 C.V.

Part. vd 1308 GT Mai 1978 bronze, 35.000 km. 23.900 F. Tél. 781-69-68

A vendre, R 20 TS. 60.000 km. avril 78. 1re main, Dir. assist. carb. neuf, bon état. 920-97-99

divers

LANCIA AUTOBIANCHI
NOUVELLE VERSION A 112
JUNIOR-ELITE-ABARTH
11, rue Mirbel - Paris 5e
336.38.35 +

CONCESSIONNAIRE
B.M.W
63, Bd J. Jaurès
92 CLICHY. Tél. 731-05-05

ACHETER ou LOUER VOTRE B.M.W.
PRESENTATION et ESSAIS de
TOUTE LA GAMME
NEUVES DISPONIBLES
Nombreuses OCCASIONS.
GARANTIE BMW.

location

104/FIESTA, 57 F par jr + km.
505 GR/SR, 94 F par jr + km.

EXPRESS ASSISTANCE
504-01-50.

VOIR NOTRE IMMOBILIER PAGE SUIVANTE

l'agenda du Monde

Artisans

ENTREPRISE, sérieuses références, effectue rapidement travaux peinture, décoration, coordination tous corps d'Etat. Devis gratuit. Tél. 368-47-84 - 893-30-02.

ALLO ! EUROCHAUFFAGE
Tél. : 357-31-68
spécialiste du chauffage toutes énergies
DEVIS GRATUIT CRÉDIT TOTAL
1re mensualité à la commande. Remise 10 % jusq. fin févr. 1980. 104-106, rue Oberkampf, 75011 PARIS. Documentation gratuite Magnifique surprise.

Bijoux

BIJOUX ANCIENS BAGUES ROMANTIQUES se choisissent chez GILLET. 19, rue d'Arcole, 4e. T. 354-00-83.

Carrelages

DIRECT USINES GRAND CHOIX NOMBREUX LOTS
BOCAREL
8, rue de la Tour-d'Auvergne, PARIS (9e) (Métro Cadet) Téléph. : 526-65-48 - 526-13-36.

Cours

PROFESS. D'ARABE PARLE donne des cours particuliers Téléphone : 579-33-33.

COURS D'ALLEMAND à Vienne (Autriche). Cours intensifs dans un cadre moderne. Logement compris. 4 semaines : 3 900 francs. Rens. : Chantilly, Téléph. : 4/457-49-90 ou directem. : A-1030 WIEN Untere Viaduktgasse 43. Tél. : 19-43/222-72-24-43.

Profes. expér. langue maternelle allemande donne cours et leçons d'allem. « commerc. et littér. » tous niv. Tél. 8-13 h. : 320-25-03.

Débarras

DÉBARRAS INTÉGRAL
Cave - Grenier - Appartement. Tous locaux - Tél. : 606-60-06.

Décoration

PAPIERS JAPONAIS
Importation directe
150 F le rouleau
PAPCO - Tél. : 720-18-89 l'a.-m.

Instruments de musique

A SAISIR
AVANT DEMENAGEMENT ATELIERS ET MAGASINS en l'état de stock. Occasions pianos droits et à queue récents, ou anciens expertisés. Prix très intéressants. DANIEL MAGNE 50, rue de Rome, 75008 PARIS TEL. : 522-30-90.

PIANO Bösendorfer quart de q. Parfait état. Sonorité admirable. A vendre 75 000 F. T. 325-85-34.

ORGUE, entièrement laqué noir, 3 claviers + grand pédalier. Electronique de pointe. Batterie, effets spéciaux. 2 grandes baffles. Possibilités innombrables classiq. et mod. Evolutif par module. A vendre 45.000 F - T. 325-85-34.

Vds : HARPE celtique Aoyama, 34 cordes sur pieds vissés. Exc. état, peu utilisée. Px : 3.000 F. Téléphone : 011-65-00.

Chapelle prochain. désaffect. vd ORGUE A TUYAUX Téléph. : (16-27) 88-67-88.

Livres

Achète roman de Brut de Wace, éd. Picard par I. Arnold, 2 vol. 1938-1940. Téléphone : 382-15-47.

Meubles

Véritable
Table Bistro à partir 550 F
marbres ttes dimens., ts coloris. DEPOMOB, 15, r. Em.-Savart, Montreuil. 287-44-54. Mo Cx-Chav.

BUREAU Impéria Prestige, rec. cuivre, 4 plans de trav. couliss. et 5 tiroirs. A vendre : 5.900 F Téléph. : 325-85-34 - 325-71-76.

Moquette

GROS RABAIS MOQUETTE
dégriffée, laine et synthétique stock. 50.000 m2. Téléphone : 757-19-19.

Psychologie

Stages GRAPHES créativité, expressivité, analyse. 23-24 févr. ou 1er-2 mars. Espace Arc 3 château - Saint-Sylvère 95000 CERGY - T. 030-06-13.

Rencontres

A. RUCKEBUSCH
MARIAGES DE L'ÉLITE
par ses rencontres et prestations hors du commun
5, rue du Cirque, 75008 PARIS - Tél. 720.02.78/02.97
Entre Rond-Point Champs-Elysées et rue du fg Saint-Honoré

Pêche

CAP-VERT DAKAR
PÊCHE SPORTIVE AU TOUT GROS
Bateaux parfaitement équipés. Ecrire LEPINAY Centre de pêche Hôtel Meridien, DAKAR.

Relations

Isol. ds mil. profess., recontrer. néo-Parisiens autres couples, décennie 40. Ecr. nº 6.171 « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

Répondeur

Répondeurs téléphoniques avec INTERROGATION A DISTANCE Garantie : 1 an - CREDIT. Prix de gros. Tél. : 763-59-56.

VACANCES - TOURISME - LOISIRS
Mer - Montagne - Campagne

POUR SKIER EN FEVRIER, MARS OU AVRIL
LOUEZ A LA NORMA
(aux pieds des pistes)
dans la vallée de la MAURIENNE des 2 pièces (4/5 personnes) ou des 3 pièces + mezzanine (7/9 personnes) entièrement équipés dans de superbes chalets savoyards.
Renseignements et réservation
CLUB MONTAMER - Tél. (79) 05-16-17.

GUADELOUPE. Stud., cuis., bd plage, 15 j. 2.200 F, 1 m. 3.500 F. Tél. 16 (49) 46-02-92 apr. 18 h.

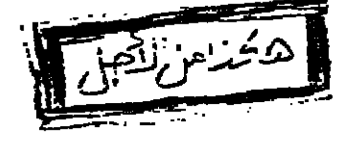
COURCHEVEL 1650
A louer studio 5 pers. 11 au 16 février et mars. T. (79) 33-09-25.

AUBERGE DE LA VEZERE
Pêche - Bon air - Repos. Téléph. : 16 (55) 73-15-60. 19450 CHAMBOULIVES.

PRESQU'ILE RHUYS et GOLFE MORBIHAN
choix import. belles locat. d'été, près ports et plages. Liste sur demande. Cabinet BENEAT-CHAUVEL - 56370 SARZEAU - Tél. : (97) 41-81-81.

A louer COMBLOUX
Zone A. Vacances févr. : 1.500 F. Appart. 4/5 pers. ds chalet, près pistes Téléphone : 354-25-52 soir.

SANT-GERVAIS (HTE-SAVOIE) STUDIO TT CONFORT, TTES PERIODES. Tél. (94) 57-20-61.



Le Monde

économie

CONJONCTURE

DES SIGNES DE DÉGRADATION APPARAISSENT estime l'INSEE

« La situation conjoncturelle de l'industrie reste assez bonne, mais son évolution récente fait apparaître quelques signes de dégradation », écrit l'INSEE au vu des résultats de son enquête mensuelle menée en janvier auprès des chefs d'entreprise.

« La croissance de la production, soutenue jusqu'à la fin de 1979, s'est un peu ralentie en début d'année dans les secteurs de biens de consommation et de biens intermédiaires », poursuit l'INSEE, qui ajoute : *« Un infléchissement transparaît également dans les appréciations portées par les industriels sur leurs carnets de commandes et leurs stocks de produits finis : les premiers, quoi qu'encore bien garnis, se réduiraient légèrement sous l'impact d'une diminution, perceptible dans tous les secteurs, de la demande étrangère ; les seconds sont jugés un peu plus élevés qu'au cours des deux mois précédents et apparaissent excessifs dans les secteurs de biens de consommation.*

» Les chefs d'entreprise sont nettement moins optimistes que les deux mois précédents sur l'évolution probable des affaires : toutefois, leurs perspectives pour les trois prochains mois correspondent encore à une croissance modérée de la production. Les industriels sont toujours nombreux à prévoir des hausses des prix des produits manufacturés. »

LOGEMENT

Les pouvoirs publics veulent aider les constructeurs à exporter

Les premiers contrats de croissance dans le secteur du bâtiment et des travaux publics ont été signés le mardi 29 janvier par M. Michel d'Ornano, ministre de l'environnement et du cadre de vie. Par cette procédure, les pouvoirs publics entendent inciter des entreprises financièrement saines à améliorer leur productivité, développer les exportations, ou à soutenir une « priorité » gouvernementale comme les économies d'énergie ou la filière-bois. Les huit contrats signés concernent des entreprises petites et moyennes (de 15 à 500 millions de francs de chiffre d'affaires).

Par contrat, les entreprises s'engagent sur des objectifs de croissance à trois ou quatre ans. De son côté, l'Etat accorde une subvention remboursable en cas d'échec d'un million de francs en moyenne (17 millions sont inscrits au budget de l'environnement pour 1980) et rassemble plusieurs types d'aide (prêts du F.D.E.S., aides de l'Agence de valorisation de la recherche, aide au groupement par la SOFREDEX...)

Parmi les entreprises choisies maisons individuelles en bois, technique dont le gouvernement souhaite encourager le développement afin de favoriser l'approvisionnement dans les forêts françaises. On remarque aussi l'entreprise Pascal (deux mille emplois), qui a déjà construit vingt mille logements à l'étranger (sur un total de cent mille) et qui compte ouvrir des chantiers au Venezuela et en Algérie.

SOCIAL

Après une semaine de grève

LES SYNDICATS CONSULTENT LES « CHEMINOTS » DES HOUILLÈRES DE LORRAINE

Les quatre cents conducteurs de loco-tracteurs, accrocheurs et aiguilleurs des Houillères du bassin de Lorraine (H.B.L.) poursuivent la grève déclenchée le 25 janvier. Ils réclament des modifications de leurs classifications.

Une réunion a eu lieu jeudi, à Freyming-Merlebach (Moselle), entre la direction et les délégués syndicaux C.G.T., C.F.D.T. et F.O. Ces derniers ont refusé de commenter les résultats de l'entrevue et annoncé qu'une assemblée générale aurait lieu vendredi après-midi.

Pour l'instant, la grève paralyse le trafic des trains de charbon vers les aires de stockage et les gares de triage de la S.N.C.F., ce qui pose des problèmes d'approvisionnement en charbon et d'évacuation du coke des unités de Marienau et de Carling (Moselle).

La direction a déclaré qu' *« il n'était pas impossible que l'on aille jusqu'au chômage forcé pour les ouvriers du fond »*.

ACCORD SUR LA « GARANTIE DE FIN DE CARRIÈRE » POUR LES OUVRIERS DE LA MÉTALLURGIE

Plusieurs accords viennent d'être signés dans la métallurgie entre certains syndicats et l'Union des industries métallurgiques et minières (U.I.M.M.). Trois accords portent sur les rémunérations et la carrière des ouvriers : le premier institue un niveau supplémentaire — comprenant deux échelons — dans la grille de classification des ouvriers ; le deuxième crée une « garantie de fin de carrière » des ouvriers mutés à partir de 50 ans, en leur accordant dans ce cas le maintien du salaire pendant six mois et une compensation égale à 60 % de l'ancienne rémunération les six mois suivants ; le troisième majore de 5 % les barèmes des salaires minimaux à partir du 1er février.

Seule F.O. a, pour le moment, signé ces textes ; la C.G.T. estime ces dispositions *« notoirement insuffisantes »* ; la C.F.D.T., la C.F.T.C. et la C.G.C. ont demandé un délai de réflexion.

Début janvier, un autre accord a été signé par tous les syndicats sur le relèvement des appointements minimaux des ingénieurs et des cadres : 11,8 % d'augmentation pour la période janvier 1979-janvier 1980.

● *Limoges : les éboueurs reprennent le travail sans obtenir satisfaction.* — La Société versaillaise d'exploitation a maintenu son refus d'accorder les augmentations de rémunération et l'allongement des congés payés, réclamés par les ouvriers, en invoquant les dispositions de la convention collective nationale. La reprise du travail, mercredi 30 janvier, après neuf jours de grève, sera suivie, selon la C.G.T., d'autres formes d'actions. — *(Corresp.)*

● *Reprise du travail aux faïenceries Digoin (Saône-et-Loire).* — Les ouvriers de cette entreprise (725 personnes) — en grève depuis un mois — ont repris le travail jeudi 31 janvier. Les grévistes protestaient contre la répartition, jugée inégalitaire, d'une prime d'un montant de 20 000 F. Un constat de négociation entre la direction et le syndicat prévoit une augmentation comprise entre 6 et 7,2 %, selon les catégories, et une prime exceptionnelle de 200 francs.

SYNDICATS

« L'Humanité » : MM. Edmond Maire et André Henry servent de courroie de transmission au P.S.

La polémique reprend entre la C.G.T. et la C.F.D.T. *L'Humanité*, qui s'était montrée sévère à l'égard des cédétistes en commentant l'échec de la rencontre E. Maire - G. Séguy du 26 janvier, est revenue à la charge le 31, ce qui a suscité le jour-même une déclaration de la commission exécutive de la C.F.D.T.

« Déjà, en septembre dernier, dit-elle, *le P.C.F. avait tout fait pour limiter la portée de l'accord passé entre la C.F.D.T. et la C.G.T. et créer des difficultés entre les organisations syndicales. Le P.C.F. est-il décidé à poursuivre dans cette voie et à tout faire pour rendre impossible la recherche de l'unité d'action entre la C.F.D.T. et la C.G.T. ? (...). En tout état de cause, la C.F.D.T. poursuivra ses efforts en vue de développer les luttes et de surmonter les difficultés qui subsistent, concernant l'unité d'action avec la C.G.T. »*

Le même texte répond aux acusations de *l'Humanité*, déjà formulées à diverses reprises par la C.G.T., selon lesquelles la C.F.D.T., lors de la dernière réunion de la commission supérieure des conventions collectives, avait abandonné les revendications définies en commun entre la C.G.T. et la C.F.D.T. Cette dernière, pour l'essentiel, réplique qu'il n'est pas réaliste d'exiger la réalisation immédiate d'objectifs ne pouvant être atteints que par étapes.

L'Humanité du 1er février riposte à son tour en mettant de nouveau en cause des déclarations antérieures, faites par M. Jacques Chérèque, secrétaire général adjoint de la C.F.D.T. : *« Ainsi la C.F.D.T. est-elle prête à négocier dans les limites définies par le patronat et le gouvernement. Elle est prête à aménager la politique d'austérité, pour répartir entre les salaires les miettes laissées par les patrons.*

» La C.F.D.T. est décidée à aller très loin dans cette voie. Mais elle ne dit pas la vérité aux travailleurs parce que ceux-ci, heureusement pour notre pays, ne sont pas décidés à accepter les sacrifices auxquels les convie Jacques Chérèque.

» Les dirigeants de la C.F.D.T. veulent couvrir par la violence de leurs attaques à notre endroit la réalité de leur pratique de collaboration de classes.

» C'est le consensus anticommuniste pour préparer le consensus social. Edmond Maire et son camarade André Henry servent en cela de courroie de transmission au parti socialiste. »

(Publicité)

FAIRE REMONTER L'INFORMATION

Le C.E.P.R.E.P., Centre de Perfectionnement et de Recherche des Relations Publiques organise :

Les 28 et 29 Février 1980

Un séminaire sur :
« L'Information ascendante dans les collectivités du travail »
— Organiser, exploiter et canaliser vers les Centres de décision l'expression des salariés pour améliorer les communications internes ;
— Etudes de cas ;
— Méthodologiques et techniques

Animé par Jacques LAMBERT, docteur en science de l'information, auteur de « l'Information ascendante dans les entreprises ».

Destiné aux responsables de l'information interne des entreprises, directeurs du personnel.

Sur simple demande : Programme détaillé des 21 séminaires d'initiation ou de perfectionnement à la communication.

C.E.P.R.E.P. : 280-10-01
22, r. de Châteaudun, 75009 Paris.

L'immobilier

appartements vente

3e arrdt.

MARAIS
Bel Hôtel du XVIIIe siècle, restauré : du 2 au 6 Pièces. SFPGI (GROUPE SUEZ). Téléphone : 272-53-40 - 271-72-80.

4e arrdt.

S.F.P.G.I. (Groupe Suez) vend PLACE DES VOSGES dans imm. 17e. Superbes appts du 3 au 6 pièces. Grand confort. Parking en sous-sol. Tél. : 271-72-80 - 272-53-40

MARAIS Centre Beaubourg
Mo RAMBUREAU - CALME
3 PCES Ent., cuis., gde salle bains, wc, tél, 1er ét. à rénover. - Prix intéressant. 23, rue des Blancs-Manteaux, samedi, dimanche, lundi 14-17 h.

5e arrdt.

S.F.P.G.I. (Groupe Suez) vend dans très belle restauration du studio au 6 pièces. Tél. : 271-72-80 325-32-77

VAL-DE-GRACE Métro Censier
Imm. récent, tt confort, 67 m2. SEJOUR + 1 chbre, coin repas, entrée, cuisine, s. bains, w.-c. 18, RUE BERTHOLLET samedi, dim., lundi, 14 à 17 h.

7e arrdt.

SAINT-FRANÇOIS-XAVIER
Magnifique séjour double, salle à manger, 3 chambres, 2 bains, 175 m2, chambre de service. GARBI - 567-22-88

38, R. VANEAU NEUF GD STAND.
STUDIOS, 2 P., 3 P. S/place 11 h. - 19 h. — Tél. : 550-21-26.

9e arrdt.

TRINITE - Rare. Imm. bourg. Gd 3 pces, CALME s/jdin, CFT. 700.000 F justifié. Part. à part. S/place le 2 février 526-13-37.

10e arrdt.

Mo GARE-DU-NORD
BON IMM., 3e ETG. S/RUE : LIVING dble + 1 chbre, entr., cuis., office, salle d'eau, w.-c., à rénover. Prix intéressant. 4 RUE DE BELZUNCE, samedi, dimanche, lundi, 14-17 h.

Partic. vend : 12, rue de Lancry (Mo République), imm. pierre de t., côté cour, calme, 1er ét. 2 pces, cuis., salle d'eau, entrée, petite débarras. Cave. Remis à neuf. Pour renseign. : Téléphoner au 781-16-18

14e arrdt.

Porte Orléans s/Montrouge
Imm. bourgeois, 14, rue Radiguey, appt 4 p., entr., cuis., bns, wc, 82 m2. Libre 350.000 F. Miloyen 45 m2. Occupé 150.000. 520-13-57 ou s/pl. 16 h. à 18 h. samedi, dimanche et lundi.

MONTSOURIS STUDIO 200.000 F
Tél. : (20) 72-56-02

BD MONTPARNASSE Part. vend
2 p. 61 m2, ét. élevé, pl sud, tr. calme, tt cft park. cave. 750.000. Tél. : 354-03-99, sam. 15 à 19 h.

15e arrdt.

153-155, R. DE LOURMEL
Encore un très beau 3-4 Pièces avec loggia. Livrable immédiatement, cuisine équipée, double exposition, entrée et salle de bains éclairées. Sur place tous les jours, sauf dimanche, de 14 à 19 heures. Téléphone : 557-43-90.

Mo VAUGIRARD
Immeuble récent : séjour + 2 chambres, entrée, cuisine, w.c., salle de bains, 70 m2, balcon, au 3e étage, parking. Prix 640.000 F. Tél. 566-00-75.

PASTEUR
Part. vend dans imm. grand standing, 1973, très beau 5 pces 125 m2 + 18 m2 balcon. Magnifique réception. Sol., calme, 1.100.000 F. Sur place : samedi 2 février, de 14 h. à 19 h., 15, rue Labrouste, 2e étage, ascenseur, ou tél. : 250-49-98 après 19 h.

17e arrdt.

40 m2 - 215.000 F
2 Pièces, S. d'eau, w.-c., bon immeuble, calme. 54, rue des Batignolles, samedi, 15 à 17 h.

MONCEAU (Près)
TR. BEL IMM. PIERRE DE T. 5e ET. - ASCENS. - BALCON ENSOLEILLEM. EXCEPTIONN. **8 PIECES** 330 m2 environ + 4 CHBRES SERV. IDEAL PROFESS. LIBERALE
PRIX 2.495.000 F
Visites samedi de 14 à 18 h. **114,** AV. DE WAGRAM ou 723-91-22

Part. de préfér. à part. vend, 21, rue du Colonel-Moll (17e), immeuble pierre de taille, grd standing appt 150 m2 environ, parfait état, 3e étage sur rue, asc. + ch. serv. possib., parkg. Visite : vendredi 1er et samedi 2 février, de 14 h. à 18 h.

19e arrdt.

Propriét. vd maison particul., PROCHE BUTTES-CHAUMONT, 11 Pces, 254 m2 habit. s/3 nivx + jard. et cave : 1.800.000 F. Téléphone : 208-23-31

Quartier Buttes-Chaumont
Soleil, calme, 28, rue Ourcq, appt 2 pces entrée, cuis., bains, w.-c., 35 m2, libre, 135.000 F mitoyen 42 m2 occupé 95.000 F. 224-02-86 ou s/place 13 h. à 15 h., sam., dim. et lun.

92 Hauts-de-Seine

LEVALLOIS, grand studio, tt cft, 2e ét. TRES CLAIR, TEL, cave. Px 140.000 F s/pl. 57, r. Edouard-Vaillant. Samedi et dimanche, 14 h. 30 à 17 h. ou 263-82-70

DÉFENSE
Part. vend 5 P., 104 m2, lux. amén., 2 bns, 2 park., 9e étage, vue tout Paris. Tél. : 775-14-65 (téléphonez entre 17 et 18 h.).

93 Seine-St-Denis

Limite LILAS, métro, dans résidence 76, grande pièce 56 m2, cuis. équipée, interphone. 280.000 F., park, ss-sol compris. Tél. 644-03-05

94 Val-de-Marne

Cachan 1' R.E.R. Pont-Royal 5 p. sans vis-à-vis, pet imm. p. de taille, cuis. aménagée, tt cft. 450.000 F. Tél. 663-46-17

CACHAN
LE SIGNAL DE LA PLAINE : quartier neuf, dans 7.800 m2 de verdure, appartements du 2 au 5 Pièces, entièrement terminés, livrables immédiatement. Prix fermes et définitifs. Prêts conventionnés. Téléphoner sur place au : 665-07-55 ou 665-04-11 ou au siège au : 387-52-11.

Province

PARTICULIER vend St-Etienne F4, tout confort, 18 unités. Tél. (77) 25-40-73

Venez visiter la Résidence
LES MOUFLONS 1500
dans la jolie petite station du
PRAZ-DE-LYS
EN HAUTE-SAVOIE
(ski alpin, ski de fond, raquettes)
A tout acheteur d'une semaine de vacances d'hiver à vie dans un appartement pour 4/5 personnes (à partir de 11 700 F) remise en espèces, correspondant aux frais d'hébergement d'une nuit sur place, et au transport S.N.C.F. pour 2 personnes. Offre valable jusqu'au 30/04/80. Renseignements :
ALPIMOR
Centre commercial « Record »
74700 SALLANCHES. Tél. (50) 58-03-49.

le parc des aigles
CHANTILLY-GOUVIEUX
LANCEMENT 3e TRANCHE
■ 28 mn Paris-Nord
■ en forêt de Chantilly
■ 3 tennis
■ piscine (en cours)
■ proche golf et chevaux
très beaux DUPLEX
dans petits immeubles "à la Mansart"
sur place : (4) 457.32.62 - au siège 387.52.11

appartem. achat

RECH. appts 2 à 4 Pces Paris avec ou sans travaux, préfère rive gauche, près facultés. Ecr. Lagache, 16, av. Dame-Blanche 94120 FONTENAY-SOUS-BOIS

Société recherche appts de standing, bel ancien, récent 11e, 12e, St-Mandé. 373-05-81

immeubles

Achète compt. immeubles Paris, banlieues. Ecr. E. Gadencourt, 44, rue La Boétie. — Paris-8e.

Pavillons-sous-Bois — 93320
31 appartements + 4 boutiques. Rapport 260.000 F par an. Prix 3.850.000 F. Immobilier Victor-Hugo — Téléphone : 848-54-55.

ACHETE imm. de tte import. même avec travx. M. MOHR, 137, bd Kœnig, Neuilly-s/Seine.

maisons individuelles

CHELLES Centre résidentiel Prox. commodités
Mais. 6 p., terr. 570 m2. 600.000. S/pl. week-end + lundi de 10 à 19 heures, 52, av. Alb.-Caillou, 77500 Chelles. — Tél. : 957-03-79.

bureaux

Votre SIEGE SOCIAL
CONSTITUT. DE STES
Domiciliation, Secrétariat, Télex, tous services. Prix compétitifs, délais rapides
ASPAC : 281-18-18

MONTEZ VOTRE PROPRE
ENTREPRISE
Nous établirons vos statuts et exécuterons ttes les démarches. Domiciliation de v/siège av. ou Location Bureau Meublé ac. Téléphone, Télex, Secrétariat. ORGAGESCO, 21, bd St-Martin 75003 Paris. Tél. 272-67-30

fonds de commerce

Ch. boutique env. 100 m2, blire, proche parking, 1er, 2e, 3e, 4e, 9e, 17e arrdts, avec cave ou réserve. Tél., jusqu'à 19 h., au : 722-79-07 ou 75-37, ou écrire à la Coopérative du Te. roir, 25, rue Jacques-Dulud, 92200 NEUILLY.

Pour reconv. sans conn. spéciales, proche banl. nord Paris : bazar cadeaux, aff. saine, ten. 14 ans. Sacrif. 200.000 F, cause retraite, bel appt, ag. moderne. Ecr. no 7.471, « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

locaux commerciaux

Vends à GUERET (Creuse) : atelier carrosserie, peinture de 2.000 m2 dont 900 m2 couverts. Cabine peinture Korec. Téléphone : (16-55) 52-16-56.

10e arrdt. vendons droit au bail local commercial tous commerces. 110 m2, bien agencé. Tél. Pet. loy. Pr rens. Tél. 387-21-38.

A VENDRE
locaux commerciaux Montreuil, près Mo, 1.250 m2 + terrain 1 450 m2 (constructible) + un pavillon de 220 m2 : 2.000.000 F. Téléphone : 370-36-86.

locations non meublées Offre

paris

Pte ST-CLOUD, vue panoramique sur square, 6/7 Pces récent 170 m2. 5.500 F + charges. Tél. 548-76-25

LA GARANTIE MUTUELLE DES FONCTIONNAIRES LOUE DIRECTEMENT
4 et 5 PIÈCES
TERRASSE - DUPLEX
dans immeuble neuf bon stdg, 200, RUE DE LOURMEL. Vis. s/pl. apr.-midi sf dimanche.

ODEON Refait neuf, joli 2 p., kitchenette, s. de bains, 1.800 F. - 523-36-11.

ALESIA 3 PIECES, entrée, cuis., salle d'eau, w.-c., rez-ch. cour. 1.750 F. - POR. 03-83.

16e STUDIO 20 m2, entrée, s. salle d'eau, wc, tt confort, 1.000 F NET. - 707-03-83.

294, rue de BELLEVILLE
2 pièces, neuf, parking, tél. 523-15-95 ou 797-58-08. Visite samedi de 15 à 19 h.

Région parisienne

VESINET 4' R.E.R. DANS PARC 4 PCES, entrée, cuis. bns, w.-c., débarras, chff. cent. TEL. 3.000 F. - 280-41-26

NEUILLY 3 pièces, luxe, 5.000 F net. TIMM'S - 548-63-50

pavillons

HERBLAY. Pavillon 1975 sur jardinet, sous-sol total garage, chauff. cent. gaz. Rez-de-ch. : ent., cuis, av. éléments. Séjour av. cheminée, terrasse, w.-c. 1er étage : palier, 3 chbres, s. de bns, w.-c. Prix 329.000 F dont C.F. 42.700 F environ. Ct VERMEILLE, 919-21-27. 16, av. Carnot à CONFLANS

PLAISIR (78)
Dans petite résidence avec tennis, vue splendide Pav. 6 pces, sal., séj. 45 m2, avec mezzanine, 4 chambres, s. bains, s. douche, 2 cab. toil. wc, cuis. équipée. Gar. 2 voit. Atelier, chaufferie. Terrain de 600 m2 environ 750.000 F. Tél. H.B. à partir de 10 h. : 780-81-50 sauf lundi

châteaux

SEINE-MARITIME
Beau château au 18e siècle Avec ferme et herbage 45 ha. Idéal séminaire et congrégation. 3.700.000 F. Immobilière Victor-Hugo 848-54-55

villas villas villas

Kaufman & Broad réalise 11 maisons de luxe
avec des terrains de 1.500 à 2.500 m2.
2 modèles de plain-pied, des réceptions de 64 m2 à 68 m2.
Prix ferme : à partir de 1.350.000 F
à Saint-Nom-la-Bretèche
le Parc de Launay
Pour tous renseignements et ventes Rue des Deux Croix / 045 64.80.
Tous les jours de 10 h à 20 h, sauf le mercredi.

LE VESINET Très résidentiel Proche R.E.R.
Séjour triple, 3 chbres, beau jardin, état except. 1.260.000 F. H. LE CLAIR - 071-30-02

LE VESINET près R.E.R. Sur 800 m2
terrain, villa, gd séjour, bur., 5 chbres, sur sous-sol complet, garage + 1 autre maison de 4 pièces. 1.976.000 F. H. LE CLAIR - 071-30-02

LE PECQ Calme, charmante *VILLA parfait* état, séjour, 3 ch., cuis., bains, tt cft, chauffage gaz. Beau jardin de 400 m2. EXCLUSIVITE AGENCE de la TERRASSE LE VESINET - 976-05-90

CAMPAGNE AIXOISE
pr. du joli village de Puyricard dans 8.000 m2 de terrain, très *jolie villa de style provencal*, d'architecture peu commune, 185 m2 habitables, 4 chbres, cheminée, 2 s. bns, beau séjour av. patio intérieur, gde cuisine équipée, matériaux de qualité, 2 cabanons, double abri voitures. Prix : 1.280.000 F
CAB. LOGEPRIM (42) 62-43-71

Mo CROIX-DE-BERNY
Calme. Belle maison meulière bien décor., gd cft. Liv. 45 m2. Terras. s/ gd jdin, 5 ch., 2 bns, sous-sol. 950.000 F - 350-50-86

Vends - quartier
RÉSIDENTIEL - NIMES
ensemble immobilier comprenant 3 villas, dépendances, s/6.000 m2. Prix : 3.300.000 F. Possibilité vente villa indépendante avec terrain.
Tél. : (66) 64-51-82 ou (66) 64-39-64 H.R.

domaines

PÉRIGORD
BELLE DEMEURE DU XVe S. à restaurer, jouxtant hameau : dépendances, terrain 5.000 m2, beaux ombrages, vue dégagée : 185.000 F. - Documentation sur dem. PROPINTER S.A., BP 33, 24103 Bergerac. T. (53) 57-53-75.

propriétés propriétés

Hameau, 20 km. Caen maison *rurale, anc., restaur., chff.* cal propane, séj., chemin, poutres. cuis., s. d'eau, 2 w.-c., cellier. Au 1er : 4 chbres, gren. amén., jard. clos + verger (1.000 m2), 276.000 F. S'adr. X. Rogé (sauf mardis). Tél. : (16-31) 93-36-82

Prix. TOULOUSE ds parc, 4 ha magnifique moulin de style, 600 m2 habit., ruisseau plan d'eau, maison gard, 2.500.000 F. *Ecr. Mme COUREAU, Ste-Foy-de-Peyrolières*, 31470 SAINT-LYS Tél. (16-61) 91-73-24

RESIDANT EN TUNISIE vend à *Monastir*, villa neuve, 8 pces près mer sur terrain 2.800 m2. Clôture plantes d'oliviers. Tél. 739-93-81 ou à Tunis 275-451

PROX. GIEN (LOIRET)
PROPRIETE SUR 3 HA *Maison de maître + Maison de gardien*. Me CAUQUY 45420 BONNY-SUR-LOIRE Tél. (38) 31-60-23

PROPRIETE NOGENT-*sur-SEINE*
12 km Provins. Terrain 3.4000 m2 *Maison meulière* tt confort, séjour, 4 chambres, caves, greniers. Nomb. dépend. S.N.C.F. - Pêche - Chasse SINEGRE, Notaire, 7, place de la Halle, 10400

ORRY-LA-VILLE
35 km Paris-S.N.C.F. direct Bourg tous commerces - Prox. FORET DE CHANTILLY Sur 2.000 m2, ppté bourgeoise en pierre comprenant r.-de-ch. : 1 hall, séj. dble avec cheminée, gde cuisine, 1 chbre, 1 s. de bains. - 1er ét. : 2 chbres + grenier aménageable, sous-sol, dépendances, chauffage central. Prix 565.000 F (prêt conventionné possible).
DEVIQ 104, rue République 60300 SENLIS Tél. : 16 (4) 453-05-05/14-85

LES ANDELYS
Ds résid. au milieu des bois, av. piscine, tennis, jolie PPTE sous-sol, cuis., liv. 40 m2, 3 chbres, s. bns, dches, garages, jard. 869 m2, cft, jolie vue. Px 440.000 F. Me LUCAS-LECLIN, notaire, 27700 LES ANDELYS. - (16-32) 54-22-47

SOLOGNE - 80 ha
NORD-OUEST 150 KM PARIS Excellente ppté chasse, rapport 1/2 plaine 1/2 bois, bel étang. Bât. à aménager. LIBRE A LA VENTE. IMMOB. REMANGEON S.A. 18104 VIERZON - B.P. 132 Tél. (48-) 71-39-91

terrains terrains

A VENDRE territoire d'Harmeville, Haute-Marne. Pré d'une surface de 8 ha 47. Clos avec eau. Prix 125.000 F. Loué 4 quintaux l'hectare. Reste bail 10 ans. Conviendrait pour placement. Tél. (16-80) 71-28-74 après 20 heures.

EXCEPTIONNEL : à vendre à Carnac, terrains proches plage. S'adr. SERVICE IMMO, 7, rue Bernus, 56000 VANNES. Tél. (97) 63-28-63

CROISSY-SUR-SEINE
beau TERR. 900 m2, faç. 25 m., tte viabilité. Prix TVA incluse. AGENCE DE LA TERRASSE LE VESINET - 976-05-90.

CHATOU Résidentiel Calme
Beau terrain 800 m2 - COS 0,60 Agence Mairie - 976-52-52

DANS L'YONNE
Placement exceptionnel
8 HA 72 Etang 4 ha poissonneux
Terrain 4 ha 72 arboré *Idéal pour la pêche*. Autorisation de construire une maison. Eau, électricité, voie d'accès goudronnée. Très beau site et environnement. AGENCE CENTRALE Grand-Place 45320 COURTENAY Tél. 16 (38) 94-31-51

16620 MONTBOYER
A vendre terrain à bâtir, sud de la Charente, bien situé s/coteau 25.500 m2. Certif. d'urban. Viab. 21 F le m2, 40 km. sud Angoulême, 90 km. nord Bordeaux. Ecr. no 6.172, « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

ÉTRANGER

AU JAPON

Les paiements courants ont été déficitaires de 8,6 milliards de dollars en 1979

La balance commerciale du Japon a été excédentaire de 730 millions de dollars en décembre 1979. Pour l'ensemble de l'année dernière, le commerce extérieur du Japon aura été équilibré : + 2 milliards de dollars. Ce résultat traduit une nette dégradation par rapport à 1978, année où l'excédent avait été de 24,6 milliards.

La détérioration est du même ordre de grandeur en ce qui concerne les paiements courants. En décembre, ceux-ci ont été légèrement déséquilibrés (— 230 millions de dollars). Malgré l'amélioration enregistrée par rapport aux mois précédents (— 2,2 milliards de dollars en novembre, — 1,1 milliard de dollars en octobre), le bilan pour 1979 est lourdement déficitaire : — 8,6 milliards de dollars contre des excédents de 16,5 milliards de dollars en 1978 et 11 milliards de dollars en 1977.

Ce retournement de situation extrêmement rapide et brutal s'explique en grande partie par la forte baisse du yen qui s'est produite depuis la fin de 1978. A cette époque (octobre 1978), il fallait seulement 175 yens pour 1 dollar. Nous en sommes actuellement à 239 ou 240 yens. Cette glissade de la monnaie japonaise a longtemps paru difficile à expliquer. On y a vu une manœuvre des autorités monétaires pour provoquer (par renchérissement des importations) un déficit des paiements extérieurs destiné à couper court aux reproches des nations industrialisées (C.E.E., Etats-Unis), très critiques à l'égard des formidables excédents enregistrés par Tokyo en 1977 et 1978.

Il semble bien qu'en fait la baisse du yen ait surpris tout le monde au Japon, à commencer par les pouvoirs publics. Cette baisse aurait été provoquée quasi accidentellement par le très bas niveau du taux d'escompte (3,5 % jusqu'à avril 1979) qui a fait sortir des quantités importantes de capitaux attirés par les taux plus rémunérateurs servis dans d'autres pays. En d'autres termes, c'est bel et bien une erreur de politique économique qui aurait été à l'origine du glissement du yen : dans leur volonté d'alléger les charges des entreprises nippones très endettées, les pouvoirs publics auraient négligé ou sous-estimé les effets indirects de taux d'intérêt très bas sur la tenue du yen, déjà ébranlé par les hausses successives du prix du pétrole.

Il faut ajouter que de très fortes importations de produits stratégiques et énergétiques (stockage) ont beaucoup gonflé le volume des importations, alors que, dans le même temps, les exportations étaient encore freinées par les effets à retardement du haut niveau du yen, qui, jusqu'à octobre 1978, n'avait cessé de s'apprécier.

En 1980, la situation se retournera aussi brutalement qu'en 1979. Les exportations vont maintenant commencer à bénéficier des effets de la baisse du yen, qui rend très compétitifs les produits japonais sur les marchés extérieurs. La plupart des chefs d'entreprise nippons sont persuadés que la croissance japonaise sera en 1980 « tirée » par les ventes extérieures. Il est donc probable qu'avec le ralentissement — sinon l'arrêt — des importations stratégiques la balance des paiements courants japonais se redressera cette année tout aussi rapidement qu'elle s'était détériorée. — Al. V.

En R.F.A.

PREMIER DÉFICIT DEPUIS QUATORZE ANS

Wiesbaden. — Le déficit de la balance des paiements courants de l'Allemagne fédérale s'est, en 1979, établi à 9 milliards de DM (21 milliards de francs). Il s'agit du premier résultat négatif enregistré depuis 1965 (6 milliards de DM). En 1978, les opérations courantes s'étaient soldées par un excédent de 17,6 milliards de DM.

L'excédent commercial est revenu de 41,2 milliards de DM en 1978 à 22,5 milliards de DM en 1979. De son côté, le déficit des services, traditionnel du fait des dépenses élevées des touristes allemands à l'étranger, s'est élevé à 11,4 milliards de DM en 1979. Enfin les transferts, notamment des travailleurs immigrés en R.F.A., ont provoqué un déficit de 20,1 milliards de DM en 1979.

Les importations (292,2 milliards de DM) ont augmenté, en 1979, de 20 % en valeur et de 9 % en volume. Les exportations (314,7 milliards de DM) ont progressé beaucoup moins fortement, de 10 % en valeur et de 7 % en volume. En décembre, les achats ayant diminué de 5 % (en valeur) et les ventes de 8 % (en valeur), l'excédent commercial a régressé de 1,5 milliard de DM en novembre à 0,8 milliard. Le déficit des opérations courantes s'est tassé de 0,7 milliard de DM en novembre à 0,5 milliard en décembre.

SELON L'O.C.D.E.

La Finlande doit préserver avant tout sa compétitivité

« *L'objectif prioritaire de la politique sera encore d'assurer la viabilité et la compétitivité internationale de l'industrie finlandaise.* [...] *Le maintien d'un contrôle strict sur les coûts et les prix intérieurs est une condition préalable indispensable à la réalisation de cet objectif.* » Tel est le conseil que, dans leur rapport annuel, les experts de l'O.C.D.E. adressent à la Finlande pour 1980. L'organisation prévoyant une contraction des échanges internationaux (le taux d'expansion des marchés occidentaux pouvait revenir de 8 % à environ 5,5 %), la dépendance de l'économie finlandaise, par rapport à l'extérieur, l'oblige à tendre ses efforts vers le maintien de sa compétitivité.

Dans ce but, l'O.C.D.E. prévoit qu'un « durcissement de la régulation de la demande » sera nécessaire, jugeant tout à fait opportun le choix d'un budget plus strict pris pour 1980. Les négociations salariales prévues pour février 1980 révèlent à cet égard une importance particulière, et l'O.C.D.E. incite vivement les parties en présence à la modération.

Les experts prévoient une croissance du P.I.B. de l'ordre de 4,5 %, la Finlande se distinguant encore par ce taux élevé du reste de la zone de l'O.C.D.E. L'année 1979 fut en effet « *marquée par une amélioration de la situation économique, la production augmentant nettement plus vite que dans n'importe quel pays de l'O.C.D.E. (croissance du P.I.B. en termes réels de 7 %), le chômage accusant un net fléchissement. L'évolution des coûts et celle de la balance des paiements sont restées relativement favorables.* »

Ces bons résultats ont été rendus possibles par l'orientation plus expansionniste donnée à la politique économique et grâce à l'effort à l'exportation qui s'est traduit par une expansion de leur volume de 10 % pour l'ensemble de l'année. Les conditions particulières dans lesquelles l'économie finlandaise se fournit en énergie lui permettent aussi d'« accuser » plus facilement les chocs des hausses du prix du pétrole. Tout en étant fortement tributaire de l'extérieur pour cet approvisionnement en brut — d'autant que les industries du bois sont grandes utilisatrices d'énergie et que le climat est rigoureux, — les accords de clearing conclus avec l'Union soviétique lui permettent de compenser les effets de hausse par une augmentation de ses exportations. L'accord quinquennal prévoit que la Finlande importera chaque année de ce pays, pour la période 1981-1985, entre 7 et 8 millions de tonnes de pétrole brut, soit les deux tiers de ses importations, et 1,4 milliard de mètres cubes de gaz naturel.

ÉTRANGER

Tribune internationale

Les racines de la crise économique sont fondamentalement politiques

par GIOVANNI MARCORA (*)

LES récents événements d'Afghanistan ont tiré la classe dirigeante et les gouvernements européens de la douce béatitude et du climat d'optimisme superficiel dans lesquels ils étaient plongés ces derniers temps. L'embargo pétrolier de 1973 avait marqué le renversement de la tendance de la croissance économique dans les pays occidentaux. Il a marqué en même temps l'écroulement d'une conception du monde fondée sur l'équilibre politique instauré par les superpuissances en Europe.

On s'est caché la portée politique de cette mutation en en exagérant l'aspect économique. En d'autres termes, on n'a pas tiré des événements de la dernière décennie la leçon qui s'imposait, à savoir que les racines de la crise économique sont de nature fondamentalement politique. Mais ce n'est pas tout. Le retour à la prédominance du politique sur l'économique a une autre conséquence fondamentale pour l'Europe en particulier ; il a eu pour effet de ramener au premier plan l'exigence d'une plus grande cohésion politique des Neuf.

Ce changement de conditions n'a pas été compris, non pas tant dans ses conséquences que dans les obligations qu'il implique. Il y a à peine un an, après que les Russes eurent donné aux Cubains le signal d'une intervention armée sur le continent africain, les chefs d'Etat et de gouvernement européens faisaient preuve, à la Guadeloupe, de l'optimisme le plus béat sur l'état de la situation internationale. Le mois dernier encore, ils adoptaient une attitude non moins inconcevable sur le problème du réarmement de l'Europe. Ces dernières semaines enfin, face aux demandes américaines de boycottage économique du bloc soviétique, la recherche d'une position européenne originale — comme cela a été dit — risque de déboucher sur une hypothétique équidistance, alors que l'Europe n'a ni la force ni la cohésion politique nécessaires pour la pratiquer.

Ces réflexions devraient nous conduire à examiner dans quelle mesure nous sommes et nous serons réellement capables de rattraper le temps perdu. Et ce n'est pas une mince tâche. A l'heure actuelle, il faut au moins parvenir à dénouer les différents nœuds qui semblent freiner plutôt que favoriser la cohésion de la Communauté. Parmi ces derniers, j'aimerais en rappeler au moins trois, ne serait-ce qu'en raison de leur impact immédiat.

LE premier de ces points est le problème agricole. Les agriculteurs sont près de huit millions. Ils représentent par conséquent un pourcentage important de la population active. Dans divers Etats membres, les voix des ruraux sont capitales pour dégager une majorité gouvernementale. Dans les années à venir, l'agriculture est appelée à jouer un rôle stratégique important.

La politique agricole de la Communauté est déjà allée très loin ; mais, comme elle n'a pas réussi à donner une véritable dimension européenne aux problèmes de ce secteur, l'action de la Communauté risque maintenant de se dégrader, laissant ainsi la place à des initiatives nationales. En effet, pour admirables qu'ils soient, les mécanismes d'intervention qui ont été adoptés fonctionnent de manière anormale. S'il est vrai que la politique agricole commune garantit en général les revenus des agriculteurs, elle crée aussi des déséquilibres régionaux. Sensible aux intérêts économiques multinationaux, elle reste pratiquement sourde à des considérations politiques telles que, par exemple, le problème de l'alimentation dans le monde.

C'est pourquoi cette politique doit tenir compte davantage des véritables intérêts de l'Europe grâce à une gestion moins mercantile et plus politique. En réalité, on constate que, faute d'une volonté de progresser rapidement sur la voie de l'intégration européenne, le problème de l'agriculture a été au contraire ramené à une simple question budgétaire. On sait comment, pour ne pas courir le risque que les dépenses budgétaires ne dépassent sous peu 1 % du produit intérieur brut de la Communauté, on cherche à amorcer une politique de réduction de la production. Face à la crise alimentaire dont souffrent des continents entiers, ce choix paraît pour le moins paradoxal.

LE second problème est celui de l'adhésion à la Communauté de la Grèce, du Portugal et de l'Espagne. Ces pays ont choisi l'Europe pour affermir une démocratie politique naissante ou retrouvée. Pour appuyer l'engagement politique et moral qu'implique un tel choix, la Communauté devrait veiller à ne pas transformer l'adhésion en annexion, au contraire, la lenteur et les hésitations que l'on observe dans le processus de renforcement de l'intégration de l'Europe des Neuf comportent le risque que le nouvel élargissement ne contribue à diluer politiquement la Communauté plutôt qu'à la renforcer. Sur ce point également, on constate une situation paradoxale. En effet, l'intégration risque précisément de régresser au moment où l'Europe vient de se doter d'un véritable Parlement.

Le troisième problème enfin a trait au rôle et à la place qu'il convient d'attribuer à l'Assemblée européenne élue au suffrage universel en juin dernier. Les problèmes soulevés par le rejet du budget montrent qu'on ne peut pas ignorer politiquement le Parlement. Maintenant que les Etats membres ont pris la décision de l'élire, ils ont le devoir d'en permettre le fonctionnement.

Ignorer le rôle du Parlement aurait aujourd'hui au moins deux conséquences : premièrement de retarder l'union politique, deuxièmement de compromettre les possibilités pour l'Europe de retrouver un rôle à sa mesure sur l'échiquier mondial.

(*) Ministre italien de l'agriculture, président en titre du conseil des ministres des Neuf.

A la troisième conférence de l'ONUDI

L'ÉPREUVE DE FORCE EST ENGAGÉE ENTRE LES « 77 » ET LES PAYS INDUSTRIALISÉS

New-Delhi (*A.F.P.*). — La troisième conférence de l'ONUDI (Organisation des Nations unies *pour le développement industriel*), se trouvait engagée, le 30 janvier, dans une épreuve de force à l'issue incertaine. Les pays industrialisés ont refusé de céder à la requête des « 77 » qui voulaient inclure la « *déclaration de Delhi* » dans les négociations. Cette attitude a entraîné le blocage des travaux et la suspension de la séance jeudi après-midi.

Ces pays estiment avoir fait des concessions en acceptant de prendre le « plan d'action » des « 77 » comme fil conducteur des négociations. Ils refusent toutefois de négocier sur un « texte politique » qui reprend largement la déclaration de la conférence des non-alignés de La Havane de septembre 1979, et apporte son soutien à plusieurs mouvements de libération nationale (*le Monde* du 31 janvier).

Le groupe des « 77 », pour sa part, considère que la « *déclaration de Delhi* » est indissociable du plan d'action. Le blocage est intervenu, alors qu'un démarrage effectif des négociations était attendu. Selon les observateurs, une solution diplomatique serait difficile à trouver. Cette situation risque de mener à l'affrontement et de compromettre définitivement la conférence qui doit se terminer le 8 février.

Cependant, parmi les « 77 », de nombreux pays, notamment africains, apparaissent partagés entre le désir de préserver l'unité du groupe et celui de s'opposer aux pays proches de l'U.R.S.S., comme Cuba. D'après un délégué sénégalais, de nombreux pays de ce groupe ne feraient pas entendre leur voix, et le système du consensus permettrait à une minorité d'imposer ses vues.

Outre le message adressé à la conférence par le président Fidel Castro, les délégués ont entendu, jeudi, la plaidoirie du chancelier autrichien, M. Kreisky, en faveur du lancement d'un « plan Marshall » pour les pays en développement. Evoquant le scepticisme de certains Etats à l'égard d'un tel projet, il a indiqué que l'Autriche associé à quelques autres pays d'Europe et aussi à quelques Etats pétroliers, pourrait mettre en place un plan de ce type, à échelle restreinte et destiné à un petit nombre de pays en développement, afin de « *montrer que ce n'est pas une utopie* ». Le délégué algérien, M. Abdelaziz Khalef a, quant à lui, déclaré que « *la responsabilité de la lutte contre le sous-développement incombait à l'ensemble de la communauté internationale* ».

DOUZE RÉACTEURS NUCLÉAIRES ENTRERAIENT EN SERVICE AUX ÉTATS-UNIS EN 1980

Douze nouvelles centrales nucléaires entreront probablement en service d'ici à la fin de 1980 aux Etats-Unis, a indiqué le 1er février M. Duncan, secrétaire américain à l'énergie, devant la commission des sciences de la Chambre des représentants. M. Duncan a précisé que la commission de réglementation nucléaire (N.R.C.) allait recommencer à accorder des licences d'exploitation à de nouvelles centrales nucléaires à partir de mai. Après l'accident de Three Mile Island, la N.R.C. avait décidé de ne plus accorder de telles licences jusqu'au printemps 1980, pour permettre aux centrales d'améliorer leurs dispositifs de sécurité.

● *Baisse du prix du naphta sur le marché de Rotterdam.* — Le naphta, matière de base utilisée dans la fabrication d'une multitude de produits chimiques et de matières plastiques, a baissé, pour la première fois depuis un an, sur le marché libre de Rotterdam. Son prix est passé de 400 dollars la tonne, il y a un mois, à 370 dollars la semaine dernière, et 355 dollars le 30 janvier.

Aux États-Unis

LE SECRÉTAIRE AU TRÉSOR EST MIS EN CAUSE DANS UNE AFFAIRE DE POTS-DE-VIN VERSÉS PAR LA SOCIÉTÉ TEXTRON

Washington (*U.P.I.*). — La commission américaine des opérations de Bourse (Securities and Exchange Commission, S.E.C.) a mis en cause, jeudi 31 janvier, le secrétaire au Trésor, M. William Miller, ancien président de la firme Textron, qui fabrique des hélicoptères et des montres, dans l'affaire des pots-de-vin payés par cette société à des personnalités étrangères. La S.E.C. estime que Textron, à travers son président, a donné des informations erronées aux actionnaires de la société lors des réunions annuelles de 1976 et 1977, afin de dissimuler les paiements illégaux effectués à l'étranger.

Selon la S.E.C., le montant des sommes versées directement ou indirectement par Textron est de 5,4 millions de dollars entre 1971 et 1978. Le plus gros pot-de-vin concerne l'Iran. Le commandant en chef de l'aviation iranienne aurait ainsi reçu au moins un demi-million de dollars entre 1973 et 1975 par l'intermédiaire d'une filiale de Textron chargée de la vente en Iran des hélicoptères produits par la firme. D'autres paiements ont été effectués dans plusieurs pays.

Le sénateur démocrate du Wisconsin, M. Proxmire, président de la commission bancaire du Sénat, et seul membre de la Haute Assemblée à avoir refusé d'approuver la nomination de M. Miller à son poste de secrétaire au Trésor, a déclaré que le rapport de la S.E.C. montrait que les pots-de-vin faisaient partie de la politique d'entreprise de Textron et que l'on pouvait en conclure que M. Miller était au courant.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U.	4,0765	4,0810	— 75	— 40	— 150	— 115	— 390	— 310
$ can.	3,5320	3,5270	— 55	— 15	— 110	— 75	— 220	— 145
Yen (100)	1,6960	1,6995	+ 45	+ 75	+ 105	+ 135	+ 315	+ 370
DM	2,3395	2,3425	+ 60	+ 85	+ 135	+ 175	+ 420	+ 480
Florin	2,1190	2,1225	+ 5	+ 25	+ 25	+ 50	+ 95	+ 145
F.B. (100)	14,3980	14,4200	— 300	— 135	— 475	— 310	—1310	— 910
F.S.	2,4945	2,4905	+ 125	+ 160	+ 285	+ 315	+ 780	+ 855
L. (1 000)	5,0485	5,0560	— 430	— 350	— 830	— 730	—2130	—1920
£	9,2550	9,2700	— 485	— 390	— 930	— 835	—2000	—1805

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	8	8 3.8	8 3/16	8 9/16	8 5/16	8 11/16	8 3/8	8 3/4
$ E.-U.	13 1/4	13 7/8	13 13/16	14 3/16	14 1/16	14 7/16	14 1/8	14 1/2
Florin	9 3/4	10 3/4	10 7/8	11 9/16	10 7/8	11 9/16	10 15/16	11 5/8
F.B. (100)	13 3/4	15 1/4	14 3/16	14 3/4	14 3/16	14 15/16	14 1/8	14 13/16
F.S.	13/16	1 3/16	4 3/4	5 1/8	5 1/4	5 5/8	5 5/8	6
L. (1 000)	17 3/4	20 1/4	21	23	20 3/4	22 1/4	20 1/4	21 3/4
£	17 5/8	18 3/8	18	19 1/8	17 3/4	18 1/2	16 5/8	17 3/8
Fr. franç.	12	12 1/4	12	12 1/4	12 1/4	12 1/2	13 1/4	13 1/2

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

CONSOMMATION

UNE ENQUÊTE DE LA REVUE « QUE CHOISIR ? »

Le « triste bilan » de la libération des prix du livre

L'Union fédérale des consommateurs (1) publie dans sa revue Que choisir ?, *de février (n° 148) une enquête de ses unions locales sur l'évolution des prix du livre. L'analyse des consommateurs faite à partir d'un relevé de deux mille cinq cents prix portant sur un échantillon de vingt-sept titres et effectué dans dix villes de France, montre que la libération décidée le 1er juillet 1979 par M. Monory, ministre de l'économie, amplifie les difficultés de ce secteur.*

Cette analyse recoupe aussi les résultats du sondage réalisé pour le compte du Syndicat national de l'édition (le Monde du 18 janvier) et confirme dans une large mesure les craintes exprimées dans le Monde *daté 1er-2 juillet et 7 décembre 1979. Elle devait tempérer enfin l'optimisme manifesté jusque-là par la Fédération des syndicats de libraires.*

L'enquête de l'Union fédérale des consommateurs s'est déroulée dans la semaine du 10 au 15 décembre dernier auprès de quatre-vingt points de vente *(de la librairie à l'hypermarché)*. L'échantillon retenu comprenait des livres « prévendus » comme le *Petit Larousse 80* ou *Tintin*, des best-sellers tels que *Fausse Rivière* de Maurice Denuzière, des prix littéraires et des ouvrages comme l'*Etat d'apesanteur* d'André Kusniewicz.

Les consommateurs enregistrent des différences de prix sur un même ouvrage qui vont de 23 à 135 %. Les différences les plus importantes concernent les ouvrages de grande diffusion et confirme le phénomène de « best-sellérisation » de la vente du livre.

L'inflation sur les prix s'est accélérée et touche parfois des best-sellers. L'U.F.C. cite en exemple les albums *Tintin* pour lesquels il a été relevé une hausse de 7,7 % en moins de six mois.

Les consommateurs notent aussi que les lecteurs ruraux (qui lisaient déjà moins que les citadins) sont plus défavorisés tant dans le domaine du choix que dans celui des prix, par rapport aux lecteurs des *centres urbains*.

Les conditions d'achats entre libraires et grandes surfaces sont particulièrement inégales. L'U.F.C. cite l'exemple d'une librairie qui achète un livre 7,24 F en septembre 1979 vendu 6,90 F dans le supermarché local. De nombreux éditeurs et diffuseurs ont diminué la remise *qu'ils accordaient aux petites librairies*. Des « largesses » sont consenties, en revanche, aux gros distributeurs. Mais de grandes inégalités peuvent exister dans cette dernière catégorie.

« Les inconvénients du système adopté, estime l'U.F.C., *seulent aujourd'hui aux yeux : diminution des titres vendus grâce à la généralisation des prix d'appel sur quelques ouvrages, disparition entamée des libraires des petites villes concurrencés par les maigres rayons « littéraires » des hypermarchés, renforcement de la puissance de quelques grands distributeurs (...) dictant leurs conditions aux éditeurs. »*

Pour éviter l'aggravation de ce « triste bilan », *l'U.F.C.*, propose au ministre de l'économie les mesures « urgentes » suivantes :

« L'interdiction de la vente de livres aux magasins incapables de commander des livres pour leurs clients quand ils ne les ont pas en rayon (hypermarchés, principalement) ;

» Le retour aux prix conseillés des éditeurs, ce qui limitera certains prix abusifs sans préjuger de réductions ou de discount ;

» La fixation des limites aux injustes différences de condition d'achat des libraires. »

(1) 7, rue Léonce-Reynaud, 75781 Paris Cedex 16, tél. 723-61-29, 720-30-35.

PRIX

HAUSSE DE 3 % SUR LES MÉDICAMENTS

L'arrêté autorisant les firmes pharmaceutiques à majorer de 3 % les prix des médicaments remboursés par la Sécurité sociale à compter du 1er février prochain (« le Monde » du 10 janvier) est paru au « Bulletin officiel des services » du 31 janvier.

Pour la première fois, les laboratoires pourront moduler cette hausse comme ils l'entendent, à l'intérieur de leurs gammes de produits, à condition que le taux moyen de majoration n'excède pas les 3 % autorisés. Cette innovation devrait leur permettre de relever de façon substantielle les tarifs de certaines spécialités notoirement trop bas. Ne seront toutefois pris en compte que les médicaments inscrits sur la liste des *produits remboursables* avant le 30 juin 1978.

HAUSSE DE 12 % SUR LES GROS DIAMANTS

Les prix des diamants bruts vont augmenter de 12 % en moyenne à compter du 18 février. Cette majoration, décidée par la De Beers, qui commercialise 85 % des diamants vendus dans le monde, ne s'appliquera toutefois qu'aux diamants pesant 1 carat et plus (5 % du marché en volume mais infiniment plus en valeur). Elle ne devrait donc pas affecter le commerce de la joaillerie, *déjà pénalisé par* la hausse des métaux précieux.

La hausse sera modulable selon la taille et la qualité des pierres. Elle pourra, dans certains cas, atteindre, voire dépasser 40 %. Les dernières majorations décidées par la De Beers remontent aux mois de septembre 1979 (+ 13 %) et d'août 1978 (+ 30 %).

Depuis le début de 1971, les prix des diamants ont augmenté d'environ 300 %.

● *La régie Renault augmentera ses prix de 4,8 % en moyenne* à compter du 4 février. La précédente majoration de tarifs, le 15 octobre 1979, était de 3,2 % en moyenne ; elle avait porté à 8,6 % *l'augmentation des* prix de Renault pour l'ensemble de l'année 1979. En 1978, Renault avait majoré ses tarifs de 11 % en moyenne en trois fois.

ÉNERGIE

LA FRANCE ACHÈTE DU CHARBON AU CANADA

(De notre correspondant.)

Montréal. — *La France s'est engagée* à acheter 200 000 tonnes de charbon par an, à partir de 1983, à la société canadienne Denison-Mines. Selon le vice-président de cette société, M Parmelee, les Charbonnages de France et la Cogema (1) signeront cette semaine un accord prévoyant l'achat de 5 % de la production annuelle (4 millions de tonnes) de la mine Quintette, située dans les Rocheuses canadiennes, dans la province de Colombie-Britannique.

(1) Compagnie générale des matières nucléaires, filiale à 100 % du Commissariat à l'énergie atomique (C.E.A.).

AFFAIRES

LE CONSTRUCTEUR DE POIDS LOURDS AMÉRICAIN INTERNATIONAL HARVESTER ACQUIERT 35 % DU CAPITAL DU CONSTRUCTEUR ESPAGNOL ENASA.

International Harvester, premier constructeur américain de camions de moyen et de gros tonnage, a *conclu un accord de* principe pour acquérir 35 % du capital du second producteur espagnol de camions, Enasa (marque Pegaso), auprès de l'Institut Nacional de Industria (INI), société holding d'Etat, qui détenait jusqu'ici 67 % du capital d'Enasa, le reste étant réparti entre plusieurs banques, dont la Banco de Bilbao.

L'accord prévoit aussi la construction dès 1983 d'une nouvelle usine de moteurs Diesel à Madrid, dans le cadre d'une société créée à cet effet, dont le capital sera *détenu* à 65 % par International Harvester et à 35 % par l'INI et Enasa.

Enasa est le second constructeur espagnol de camions. La firme a produit *en 1978* quelque dix-huit mille neuf véhicules de gamme haute, moyenne et basse, commercialisés sous les marques Pegaso et Sava (pour les véhicules légers). Enasa produit ses propres moteurs Diesel, ainsi qu'une faible quantité de matériel de construction. Elle emploie douze mille salariés dans ses trois usines de Madrid, Barcelone et Valladolid.

International Harvester contrôle déjà en Europe le constructeur britannique de camions Seddon Vehicules Limited et détient une participation de 35 % dans le capital du groupe néerlandais Daf. Jusqu'à présent toutefois l'essentiel de ses efforts sur le vieux continent avait porté sur le matériel agricole, secteur dans lequel il dispute la direction à John Deere.

LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE MUNITIONS EST MISE EN RÈGLEMENT JUDICIAIRE

Le tribunal de commerce de *Paris a décidé, le 31* janvier, de prononcer la mise en règlement judiciaire de la Société française de munitions (S.F.M.), une entreprise spécialisée dans la fabrication des munitions pour armes de guerre.

Née en 1978 du regroupement des activités de fabrication de munitions de plusieurs sociétés, la S.F.M., *filiale à 65,82 % du* groupe Gevelot, a enregistré lors de sa première année d'activité une perte de 23,33 millions de francs, et l'année 1979 devrait également faire apparaître une perte d'environ 25 millions de francs. Ces difficultés avaient conduit à la nomination d'un administrateur judiciaire le 10 janvier dernier (*le Monde* du 26 janvier).

La S.F.M. emploie mille huit cents personnes — et non cinq cent trente-cinq comme nous l'avions écrit par erreur — dans des usines ou établissements situés à Paris (siège), Issy-les-Moulineaux, Survilliers, Valence et Pitres, près de Rouen.

Le président du tribunal de commerce a reçu jeudi une délégation du personnel, qui était venu manifester. La délégation a souligné, à l'issue de l'audience, que les salariés n'étaient « *absolument pas responsables* » de la situation et a exprimé sa crainte de voir la mise en règlement judiciaire se traduire par « *des licenciements massifs et rapides* ».

Rappelons que quatre personnes, dont trois cadres de la S.F.M., ont été inculpés d'infraction à la législation sur les armes le 25 janvier.

VIIIe PLAN

UN RAPPORT DE PROSPECTIVE A LONG TERME

Les choix possibles

La France, par choix et par nécessité, tient de plus en plus compte des données internationales du monde dans lequel elle vit. Est-ce à dire qu'elle doive entièrement les subir ? A l'heure où les tensions montent et se multiplient, s'abstraire de la propagande, des idéologies et des différentes doctrines dominantes pour réfléchir en termes de probabilités aux composantes de l'avenir qui nous attend et aux limites de nos possibilités d'influence sur lui n'est pas un luxe. En même temps, c'en est un très grand... puisque seulement un très petit nombre de pays peuvent se l'offrir.

« *Décrivez aussi précisément que possible les événements avec lesquels la France va devoir compter dans les années qui viennent, dites quels devront être les objets prioritaires de son attention et concluez sur la marge de manœuvre disponible...* » Tel est, en substance, l'ordre qui a été donné au printemps dernier au groupe spécial de prospective internationale réuni sous la présidence de M. Jacques Lesourne dans le cadre du commissariat général du Plan (1). Les conclusions qu'il remet ces jours-ci sont destinées à éclairer les débats d'orientation sociale et économique qui doivent avoir lieu rue de Martignac, dans différentes commissions spécialisées, puis au Parlement. Tâche difficile. Chacun n'a-t-il pas de l'avenir sa propre vision, en fonction de ses hypothèses privilégiées et de ses orientations politiques personnelles ? Au reste, n'est-il pas de bon ton d'accueillir avec circonspection tout ce qui vient du Plan, sachant que la politique au jour le jour se fait ailleurs ?

« *Le changement du monde est souvent présenté comme une donnée qui s'imposerait à notre pays et sur laquelle il n'aurait aucune prise,* écrivent les rapporteurs du groupe de prospective internationale. *Certes, la France se trouvera demain confrontée à des situations qu'elle n'aura pas voulues. Celles-ci pourront, selon les cas, réduire ses marges de manœuvre ou, au contraire, lui laisser une large autonomie quant à ses choix de société. Mais la France sera également un acteur dans le monde. Le schéma est trop simpliste, en définitive, qui consiste à présenter la contrainte extérieure comme une donnée intangible imposant strictement une certaine marge de manœuvre. La dialectique est complexe entre les comportements nationaux et les évolutions internationales. Elle l'est tout particulièrement dans le cas français, tant il est vrai que notre pays aborde les vingt prochaines années avec un rare mélange de forces et de faiblesses.* »

Militaro - économique

Peu nombreuses sont les instances, en France et dans les autres pays européens, où l'on ose aborder simultanément les questions économiques et militaires, en les liant aussi étroitement qu'elles le sont dans la réalité politique. Cela n'arrive plus depuis des années qu'à ce qu'il est convenu d'appeler « le plus haut niveau ». Pourtant, devant les réalités, les tabous reculent. Si M. Lesourne a pu animer un énorme travail de synthèse, avec assez de précision, c'est parce qu'il a pu disposer des bases d'information chiffrées réunies en deux années de travail par l'équipe du programme Interfuturs de l'O.C.D.E., qu'il avait précédemment dirigée ; mais c'est aussi parce que son groupe s'est trouvé libéré, rue de Martignac, des contraintes diplomatiques inévitablement pesantes au Château de la Muette, où sont représentés, autour des Etats-Unis, l'ensemble des pays industrialisés. En partant des scénarios mondiaux préparés pour l'ensemble des pays à l'échéance de l'an 2000, il a été possible d'arriver à des conclusions précises pour la France, parce qu'on ne s'est pas privé de porter des jugements réalistes sur le déséquilibre stratégique entre les Etats-Unis et l'Union soviétique, la réalité de la menace militaire en Europe, les perspectives d'évaluation de l'alliance atlantique et de la Communauté européenne, par exemple.

Si le potentiel américain reste considérable, il est désormais acquis que le pouvoir de régulation internationale des Etats-Unis diminuera et qu'ils peuvent avoir, à l'avenir, une stratégie internationale plus étroitement inspirée par leurs intérêts à court terme. L'équilibre entre les deux super-puissances se caractérisera, dans les années qui viennent, par une asymétrie, tant du point de vue des moyens d'interventions militaires et politiques que par la volonté de les utiliser. En ce qui concerne les armements nucléaires stratégiques, l'Union soviétique est en passe d'obtenir une capacité de première frappe contre les missiles balistiques intercontinentaux américains basés au sol. Si cette vulnérabilité, qui culminera au milieu des années 80, a toutes les chances de rester théorique en raison des autres composantes (notamment les sous-marins) des forces nucléaires américaines qui continueront d'entretenir la menace d'une « destruction mutuelle ». Il n'en reste pas moins que la marge de manœuvre de l'U.R.S.S. s'en trouvera élargie et celle des Etats-Unis réduite.

Malgré leurs inévitables querelles d'experts, les spécialistes des questions militaires réunis par M. Lesourne dans son groupe, mais aussi dans une commission *ad hoc* animée par M. Jean-Louis Gergorin, chef du Centre d'analyse et de prospective au Quai d'Orsay, sont finalement tombés d'accord sur un ensemble de considérations complexes dont il ressort que si, « *depuis la fin de la guerre d'Algérie, les Français ont eu tendance à considérer les problèmes militaires comme relativement secondaires pour leur pays, il est temps aujourd'hui pour tous de comprendre que nous sommes rentrés dans un contexte où les questions militaires pèseront lourd dans la nature et la qualité des relations internationales de la France* ».

L'Europe vulnérable

Un document annexe à celui de M. Lesourne, rapportant les travaux d'un groupe examinant l'avenir de l'Europe, sous la présidence de M. Jacques Pelletier, apporte à cet égard un intéressant éclairage. Constatant à la fois l'inégalité et la mauvaise coordination des efforts militaires européens, l'augmentation de la menace à l'Est et la diminution de la protection américaine en raison de multiples causes, dont certaines sont purement techniques, il conclut à une vulnérabilité accrue, et davantage ressentie en Europe. Mais il exclut toute perspective de défense intégrée européenne. Entre deux évolutions possibles, celle d'une neutralisation de l'Europe centrale sous prétexte de réduction mutuelle des forces en Europe plaçant l'Allemagne en position de charnière entre l'Est et l'Ouest, mais desservant la construction européenne, et celle du renforcement militaire du « pilier européen » de l'édifice atlantique, c'est une solution intermédiaire qui parait le plus vraisemblable : modernisation modérée de l'armement conventionnel, tentatives de raffermissement de l'alliance, le tout accompagné de mesures partielles destinées à limiter le déploiement des armes les plus destructrices (notamment les armes nucléaires dites de théâtre qui vont être mises en place).

Pour la France, quatre orientations sont *a priori* inconcevables, car illusoires ou inacceptables. Abandonner toute défense et pratiquer une doctrine pacifique serait dangereux au moment où elle devra, au contraire, lutter pour que les négociations internationales de demain ne viennent pas laminer progressivement sa capacité d'action. Rechercher strictement la « sanctuarisation de son territoire » serait négliger, de manière puérile, l'équilibre européen environnant et les risques de déstabilisation dans les régions auxquelles sont liés ses engagements ou ses intérêts. Rechercher sa sécurité dans un système de défense européen nucléaire serait hypothétique et risquerait de provoquer une réaction soviétique vis-à-vis de l'Allemagne. Réintégrer l'OTAN serait se priver de son autonomie de décision alors qu'elle va en avoir bien besoin. Finalement, la perspective la plus riche de possibilités consisterait à moderniser ses forces nucléaires stratégiques, son armement nucléaire tactique et ses forces classiques sans hésiter à poser le problème de la taille et de la vocation de son armée de terre et quelques autres questions délicates. Améliorer la coopération européenne par la production en commun de certains systèmes d'armes, afin d'améliorer l'interopérabilité des armements des différents alliés, est-il encore prématuré ? En tout état de cause, il apparaît que la défense de l'Europe ne se passera pas, avant longtemps, des Etats-Unis.

Les dimensions de la défense sont multiples. Elles intéressent aussi bien la recherche, l'industrie et l'économie, que la politique étrangère. On le voit aussi bien dans les hypothèses de « ruptures » que dans celles de « continuité ». Le plus grand risque de rupture porte sur l'approvisionnement énergétique de l'économie mondiale. Elle pourrait engendrer des opérations militaires locales des Etats-Unis, entraînant en retour un développement du terrorisme et l'extension de phénomènes révolutionnaires. Elle pourrait aussi conduire les Etats-Unis à utiliser plus systématiquement l'arme alimentaire. Devant une explosion des prix du pétrole, une récession qui ne serait pas maîtrisée entraînerait des troubles sociaux et vraisemblablement des bouleversements politiques. Ne parlons pas d'une guerre entre les Etats-Unis et l'Union soviétique...

Pour une « adaptation créatrice »

En tout état de cause, on assiste déjà à la fragmentation du système économique mondial, avec une escalade protectionniste entre le Nord et le Sud. Les risques de faillite d'un opérateur majeur sur le marché de l'eurodollar, avec des conséquences politiques et militaires, ne sont pas nuls non plus. Même dans les scénarios dits de continuité, l'horizon n'est pas rose. Une croissance moyenne de 3 % par an en Europe signifierait probablement plus de neuf millions de chômeurs dans la Communauté européenne en 1990, au lieu de six millions aujourd'hui. La montée des tensions sociales prévisibles poussera-t-elle chaque pays à défendre ses intérêts dans une optique nationale, qui risquerait de conduire à une Europe en stagnation, ou incitera-t-elle chacun à rechercher le salut dans une plus grande coopération ? La vie communautaire supposera, dans cette phase, l'acceptation de disciplines accrues et une plus grande coordination des politiques économiques. Tous ne s'y soumettront pas également. Il n'est pas impossible que l'on assiste alors à l'émergence d'une « Europe à plusieurs vitesses ». Ce qui est plus que probable, c'est que les pays qui resteront à la traîne seront ceux qui ne pourront ou ne voudront pas accepter ces disciplines.

La France ne peut ni céder à la tentation de l'isolement, ni sacrifier à une intégration absolue, à une adaptation à tout prix. « *Si la France des vingt dernières années a manifesté des capacités remarquables d'adaptation au monde, on peut s'interroger sur les chances et sur l'opportunité de donner à ce processus la forme d'une adaptation subie* », écrit M. Lesourne. En mettant l'accent exclusivement sur l'effort immédiat de compétitivité internationale, on risque de minimiser les investissements qui ne s'avéreront efficaces que sur le long terme et en particulier ceux qui concernent la formation et la valorisation des hommes. Mais le principal risque est l'accroissement des inégalités : à court terme, par suite des préjudices subis par ceux qui perdent leur emploi, et à long terme, par constitution de groupes d'exclus de la croissance. Aussi, en accélérant le rythme d'une adaptation déjà ressentie comme rapide et douloureuse, on s'expose au risque de blocage du pays en accentuant dangereusement sa propension au dualisme social. Paradoxalement, en prétendant accélérer l'histoire, cette stratégie risquerait de la freiner en renforçant, chez nombre de Français, le désir du retour en arrière et l'attrait d'un certain immobilisme.

Finalement, c'est pour un « développement adapté et créateur » que sont indiquées les « orientations stratégiques » possibles. Il s'agit de « concilier la nécessité de la compétitivité internationale avec l'exigence de la cohésion sociale, s'assurer contre les risques que l'évolution de l'environnement international fait peser à la France, et favoriser la construction d'un monde équilibré dans lequel la France peut s'épanouir » ; ces trois objectifs étant étroitement interdépendants et liés à des politiques sectorielles précises. Un rayonnement plus grand de la culture française à l'étranger et une contribution accrue à la solution des problèmes de l'énergie, du système monétaire et de la paix dans le monde pourraient figurer à côté d'une politique de défense modernisée parmi les moyens de l'action internationale française. Mais, géographiquement, si l'Afrique et le Moyen-Orient constituent le « troisième cercle » de la France, alors que les pays sous-développés à économie de marché sont le second, le premier reste celui de la solidarité européenne qui, avec l'extension de la Communauté, s'étend au monde méditerranéen.

« *L'Europe communautaire doit être le cadre privilégié de l'action internationale de la France dans les vingt prochaines années,* écrit M. Lesourne. *Tout autre choix serait vain. Une communauté atlantique serait insuffisamment solidaire, une communauté franco-africaine anachronique et faible, une France isolée très vulnérable. Il ne s'agit pas pour autant de fondre progressivement, jusqu'à la faire disparaître, la France dans la Communauté européenne, mais de développer des politiques communes, en multipliant et en mettant à profit les synergies potentielles.* »

JACQUELINE GRAPIN.

(1) Commissariat général du Plan. « Choisir son avenir dans un monde d'interdépendance : la France face aux perpectives à long terme de son environnement international. » A paraître à la Documentation française.

Le Monde

régions

L'INSTALLATION DES CENTRALES NUCLÉAIRES

• PLOGOFF : un grand rendez-vous dimanche prochain

Plogoff, dans le Finistère, avait le 31 janvier au matin le visage d'un lendemain d'émeutes. D'énormes pierres tirées des murets jonchaient la chaussée là où avait été dressée durant la nuit la principale barricade. Des pneus achevaient de se consumer, cependant que de vieilles machines agricoles et des carcasses de voitures gisaient dans le fossé, poussées par les bulldozers des forces de l'ordre.

Pourtant la nuit a été, de l'avis général, moins dure que prévu : pratiquement pas de blessés et peu de heurts directs. Les grenades lacrymogènes tirées à l'horizontale par les gendarmes mobiles ont-elles eu les effets dissuasifs recherchés ? Ce n'est pas impossible.

Mais la population, qui n'a pas recherché l'affrontement, sait aussi que l'épreuve de vérité se déroulera dimanche, que ce jour-là des milliers de Bretons afflueront vers le site de Feuteun an Aod où doit s'élever la future centrale nucléaire de 5 200 mégawatts. Quant aux fourgonnettes baptisées mairies-annexes et installées par la préfecture — devant le refus des maires de prêter les locaux administratifs — protégées par des gendarmes en tenue de combat, elles attendaient leurs premiers visiteurs.

Une manifestation s'est déroulée jeudi après-midi à Plogoff dans le calme et devant des volets tirés. Elle rassemblait deux à trois mille personnes. C'est de Quimper qu'est venue la surprise, puisque deux mille cinq cents lycéens — établissements publics et privés confondus — se sont retrouvés spontanément dans la rue. Tout l'après-midi ils ont défilé en silence. Sur l'une de leurs nombreuses pancartes on pouvait lire : « *Non aux neutrons, oui aux moutons* », allusion à la bergerie qui a été construite sur l'emplacement de la future centrale.

5200 mégawatts à la pointe du Raz

C'est à 3 kilomètres seulement de la pointe du Raz, l'un des sites les plus célèbres et les plus visités du monde — mais déjà partiellement défiguré par un grand centre commercial et un immense parking, — que l'E.D.F. projette d'édifier, « les pieds dans l'eau », quatre réacteurs de 1 300 mégawatts chacun. La centrale nucléaire, située sur la côte sud de la pointe, dans un endroit actuellement désert, mais tout proche du village de Plogoff, nécessitera de très importants travaux semblables à ceux qui ont été entrepris à Flamanville, dans la Manche. Il faut, en effet, entamer la falaise pour établir au bord de l'eau une plate-forme, un port, des ouvrages de prises et de rejet d'eau, et des digues qui occuperont 77 hectares du domaine public maritime. 90 hectares seront occupés sur la terre ferme.

Si l'ouvrage est déclaré d'utilité publique, le chantier des deux premiers réacteurs devrait ouvrir en 1983. Il restera ouvert durant cinq ans et occupera, aux périodes de pointe, deux mille ouvriers. Coût prévu : 7 milliards de francs. Une fois en fonctionnement, vers 1988, les deux réacteurs produiront 15 milliards de kilowatts-heures par an, soit la totalité de la consommation électrique de la région Bretagne prévue pour 1990. Cette consommation était, en 1978, de 6,5 milliards de kilowatts-heures par an.

La taxe professionnelle versée par la centrale rapportera au département du Finistère et aux communes voisines 30 millions de francs.

Les conséquences de la construction de la centrale sur l'environnement seront loin d'être négligeables, puisque celle-ci pompera chaque seconde 180 000 litres d'eau qui seront rejetés à la mer réchauffés de 15 degrés. Elle émettra aussi des effluents radioactifs sous forme de gaz (41 600 curies par an) et de liquides (1 882 curies par an). Elle produira encore des déchets solides, qui seront évacués vers le centre de la Hague. En revanche, l'E.D.F. a tenté d'éviter au village de Plogoff les outrages des lignes haute tension, qui au sortir de la centrale devaient le survoler. Les lignes sortiront d'abord en souterrain sur 3 kilomètres et ne deviendront aériennes qu'au centre des terres, dans un vallon.

Le conseil économique et social de Bretagne a dit oui au site de Plogoff en septembre 1978, immédiatement suivi par le conseil régional, puis par le conseil général du Finistère. En revanche, le conseil municipal de Brest (union de la gauche) a dit non, ainsi que la plupart des communes de la pointe du Raz. Dans la commune même de Plogoff, c'est le maire, M. Jean-Marie Kerloc'h (P.S.), qui a pris la tête d'une contestation, qui groupe la quasi-totalité de la population. Un groupement foncier agricole a été créé, qui s'étend sur 150 hectares, et sur le site même une bergerie-symbole a été construite en août dernier.

• GOLFECH : avis favorable de la commission d'enquête

De notre correspondant régional

Toulouse. — La commission d'enquête sur le projet de centrale nucléaire de Golfech (Tarn-et-Garonne) a émis, le jeudi 24 janvier, un avis favorable à la construction de quatre réacteurs de 1 300 mégawatts. Cette commission, constituée à l'occasion de l'enquête publique, est présidée par M. Daudignon, maire de Beaumont-de-Lomagne (P.S.).

Cette prise de position a suscité de vifs remous parmi les écologistes et les militants des partis de gauche de la région Midi-Pyrénées. L'Association toulousaine d'écologie vient d'exprimer son indignation car, constate-t-elle, « *la commission s'est prononcée le jour même où le collectif « Pour une autre politique de l'énergie »*, qui groupe le P.S., *le P.S.U., la C.F.D.T., le M.R.G., les Amis de la Terre, exigeait une consultation et des décisions démocratiques sur les grands choix énergétiques et la suspension du programme électronucléaire actuel.* » L'Association rappelle que M. Daudignon faisait partie de ce collectif et s'était déclaré opposé au projet de centrale. En conséquence, les écologistes se retirent du collectif toulousain.

De son côté, le P.S.U. de la Haute-Garonne dénonce « *le double jeu du parti socialiste qui, associé à la pétition nationale, s'oppose à la centrale de Golfech mais ne désavoue pas le président de la commission d'enquête, maire socialiste de la région* ».

Quant aux responsables de Midi-Pyrénées - Écologie politique, ils constatent eux aussi que le parti socialiste « *a pris des positions locales, régionales et nationales non conformes à ce qui découle du texte de la pétition ; qu'il n'a pas désavoué le maire socialiste de Beaumont-de-Lomagne ; qu'il a par le biais du président du conseil régional de Midi-Pyrénées, socialiste, nommé une commission d'étude dotée de crédits fort importants et présidée par un scientifique pro-nucléaire, le professeur Neel ; qu'il a adopté à sa récente convention une option énergétique acceptant le programme nucléaire du gouvernement jusqu'en 1985* ».

LÉO PALACIO.

TRANSPORTS

Les mésaventures d'un pétrolier de « complaisance »

L'équipage du « Salem » a-t-il sabordé le navire après avoir détourné sa cargaison ?

La cargaison du super-pétrolier libérien *Salem*, qui a coulé le 17 janvier au large du Sénégal (*le Monde* du 31 janvier), était destinée à la France, a indiqué, jeudi 31 janvier, un porte-parole de la Shell à Londres. Le porte-parole a ajouté que Shell — qui avait acheté le pétrole (d'origine koweïtienne) en cours de voyage à la compagnie suisse Pontoil, de Lausanne — ne s'était pas inquiété outre mesure de la longue durée du voyage du *Salem* car, a-t-il indiqué, « *cela nous arrangeait* ».

Mais les enquêteurs de la célèbre compagnie d'assurance Lloyds sont intrigués par le fait que le navire approchait seulement des Canaries trente-sept jours après son départ de Koweït. Selon les assureurs londoniens, qui se fondent sur le témoignage d'un marin tunisien du navire, le bâtiment a été sabordé après que sa cargaison de 193 000 tonnes de pétrole brut eut été déchargée dans un port de l'Afrique du Sud — probablement Durban — et remplacée par de l'eau de mer. Les assureurs refusent de payer les indemnités (quelques 84 millions de dollars pour la cargaison et le navire) avant la fin de l'enquête en cours à Dakar, et Scotland Yard a annoncé de son côté que sa brigade des fraudes venait d'ouvrir sa propre enquête pour « *examiner certains aspects de l'affaire concernant le Royaume-Uni* ».

Le matelot tunisien, rapporte l'A.F.P., a indiqué que les vingt-quatre membres de l'équipage avait reçu une prime, en francs suisses, avec pour stricte instruction de « *garder le silence* ».

La Lloyd estime que « l'accident » mystérieux du *Salem* pourrait être la la plus grande escroquerie maritime jamais enregistrée. Un « mystère » qu'alourdit encore la nationalité du *Salem*, construit, il y a dix ans, en Suède. En effet, il s'agit d'un navire libérien, et l'on sait que le Libéria es le principal pavillon de complaisance de la flotte mondiale.

Le *Salem*, lui-même, avait changé de propriétaire au cours de son voyage, ont révélé les assureurs. L'Exford Shipping Company libérienne qui l'avait acheté, au début de novembre 1979, à Dubaï, l'avait revendu peu après à une autre compagnie, également libérienne, la Pimmerton Shipping, dont l'un des actionnaires serait le commandant du navire. C'est également au cours du voyage que le changement de nom est intervenu. Parti de Koweït sous le nom de *South Sun*, il était devenu, en route, le *Salem*.

L'équipage — dix tunisiens et quatorze Grecs, — qui avaient été recueilli par un pétrolier britannique et conduit à Dakar, a été autorisé, après interrogatoire par les autorités sénégalaises, à quitter le pays à l'exception du commandant et du chef mécanicien. — (A.F.P.)

● *Perturbations limitées à la R.A.T.P.* — Depuis le 30 janvier, une partie du personnel des ateliers de « grandes révisions » de la R.A.T.P. est en grève, provoquant des perturbations du trafic. Sur la ligne de métro Fort-d'Aubervilliers - Mairie-d'Ivry, trois rames sur quatre circulent ; sur le R.E.R. Saint-Germain-en-Laye, Noisy-le-Grand-Mont-d'Est, Boissy-Saint-Léger, le trafic était maintenu au rythme habituel, mais les voyageurs devaient se serrer dans un nombre réduit de voitures. Les grévistes (C.G.T.-C.F.D.T.) s'opposent à la réductions des « temps alloués » aux opérations d'entretien qui, selon la direction, compenserait les progrès de productivité.

Pays de la Loire

Un prêt « européen » de 30 millions de francs aidera au financement de la liaison Nantes-Cholet

De notre correspondant

Nantes. — Le premier emprunt réalisé par un établissement public régional auprès d'une banque européenne sera signé le 13 février prochain à Nantes par M. Olivier Guichard (R.P.R.), président du conseil régional des Pays de la Loire. Il porte sur un montant de 30 millions de francs. Il est consenti pour une durée de quinze ans et à un taux d'intérêt de 11,15 %, par la B.E.I. (Banque européenne d'investissement), qui se présente comme l'institution de financement à long terme de la Communauté européenne.

Ces fonds sont destinés à la construction d'un tronçon de 40 kilomètres de la nouvelle voie express Nantes-Cholet, une liaison intra-régionale dont l'E.P.R. des Pays de la Loire avait inscrit l'amélioration parmi les priorités au cours du VIIe Plan. Le coût total des travaux représente 271 millions de francs. Une première section de cette voie va être ouverte à la circulation dans quelques semaines.

La région espère obtenir d'ici la fin de l'année un second prêt de 20 millions du même organisme pour compléter le financement de cette opération.

Pour la concrétisation du premier emprunt de 30 millions de francs, la Caisse d'aide à l'équipement des collectivités locales (C.A.E.C.L.) a servi d'intermédiaire entre la Banque européenne d'investissement et l'établissement public régional. Mais ces deux partenaires se sont rencontrés tout seuls. La B.E.I., qui avait déjà beaucoup prêté en France, notamment pour la forme de radoub de Brest il y a quelques années, et plus récemment pour des constructions d'autoroutes : Paris-Bruxelles, Esterel-Côte d'Azur, autoroute de la Côte basque, cherchait à établir un contact direct avec les régions. Celle des Pays de la Loire, de son côté, était en quête de nouvelles sources de financement. La région et la Banque européenne d'investissement étudient actuellement la possibilité de négocier directement sans intermédiaire le second prêt de 20 millions de francs. — J.-C. M.

Ile-de-France

M. GEORGES SARRE : il faut rouvrir le dossier des Halles.

Après la consultation internationale pour l'aménagement des Halles, lancée par le Syndicat de l'architecture (*le Monde* daté 13-14 janvier), M. Georges Sarre, président du groupe socialiste à l'Hôtel de Ville, a demandé, le 31 janvier, au maire de convoquer le Conseil de Paris en séance extraordinaire, « *pour confronter les projets* ». Il a aussi indiqué que la fédération socialiste de la capitale organisait une pétition « carte-postale » pour demander à M. Chirac d' « *enrichir le projet d'aménagement du carreau des Halles* ».

« *Il faut rouvrir le dossier des Halles* », a déclaré M. Sarre. *Cela prendrait, au plus, quelques mois. Qu'est-ce que trois mois, à l'échelle des générations futures ?* » Le président du groupe socialiste a conclu : « *La consultation internationale est une chance à saisir, car la plupart des projets lauréats ou primés respirent une réelle force de pensée, où nos urbanistes officiels feraient bien de se ressourcer.* »

● *La villa Castel inscrite à l'inventaire.* — La villa Castel, dans le vingtième arrondissement, située entre la rue du Transvaal et la rue des Couronnes, vient d'être inscrite à l'inventaire des sites de Paris. Cet ensemble est constitué par une dizaine de petits pavillons avec jardins.

Provence-Alpes-Côte-d'Azur

Le port de Marseille compte tirer profit des travaux d'agrandissement du canal de Suez

De notre correspondant régional

Marseille. — *Avec un trafic de 109 471 000 tonnes, en augmentation de 15,84 % par rapport à l'année précédente, le Port autonome de Marseille (PAM) a battu en 1979 son record absolu d'activité établi en 1974 (109 156 000 tonnes). Ces excellents résultats sont dus à un bond de plus de 21 % du trafic des hydrocarbures, alors que les autres trafics (marchandises diverses et en vrac) se sont maintenus à leur niveau de 1978. La performance du port marseillais s'inscrit dans un mouvement général d'amélioration des grands ports européens, dont aucun n'a cependant enregistré un taux de progression aussi élevé. Sur le plan financier, le PAM devrait connaître en 1979 un nouveau déficit d'exploitation, très inférieur cependant à celui de 1978 (72 millions de francs) mais qui le contraindra à une grande prudence.*

Le PAM s'est en outre donné un nouveau président, M. Roger Heuillet, soixante ans, transitaire à Marseille. Il succède à M. Paul Fabre, récemment élu à la présidence de la chambre de commerce et d'industrie de Marseille. M. Heuillet était vice-président du Port depuis 1978.

Comme ses principaux concurrents européens, le port de Marseille a bénéficié en 1979 d'une forte croissance du trafic des hydrocarbures (+ 16 millions de tonnes par rapport à 1978).

Cette évolution résulte de la conjugaison de trois facteurs : la reconstitution des stocks de l'industrie pétrolière pour environ 10 millions de tonnes; la reprise sensible du trafic d'« éclatement » vers les ports méditerranéens (*6 millions de tonnes au lieu de* 2 millions de tonnes en 1978) et l'obtention de contrats de façonnage par les raffineries locales. Les responsables du port espèrent dans les prochaines années un développement des importations en provenance des pays d'Afrique occidentale (en particulier le Nigéria), qui ont déjà légèrement progressé en 1979 par rapport à celles du golfe Persique.

Les résultats du trafic des marchandises diverses ont été affectés par les conflits sociaux du printemps 1979, plus particulièrement dans les bassins ouest (Fos, Port Saint-Louis du Rhône), où l'on constate une diminution de plus de 540 000 tonnes par rapport à l'année précédente. Avec plus de 8 millions de tonnes, ils sont toutefois comparables à ceux de 1978, qui étaient les meilleurs de l'histoire du port.

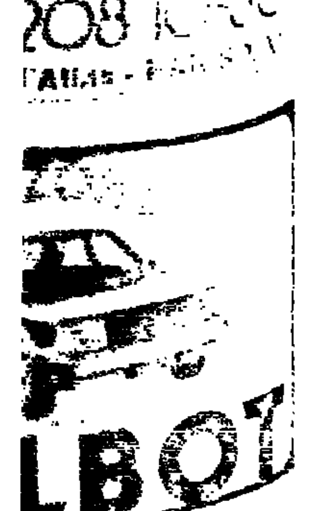
Deux événements devraient, en 1980, favoriser l'activité du port de Marseille. Il s'agit d'abord de l'ouverture du canal de Suez aux pétroliers de 150 000 tonnes, rendue possible par l'achèvement de la première tranche des travaux d'agrandissement de la voie d'eau internationale. Les responsables du PAM considèrent que cette amélioration avantagera surtout, dans un premier temps, les ports italiens, mais ils en attendent assez rapidement des retombées positives pour Marseille, bien placé notamment pour accueillir le trafic charbonnier en prévision duquel de nouveaux équipements seront aménagés dès cette année.

La fin des travaux de canalisation du Rhône, avec la mise en service — à partir de fin mars — du barrage-écluse de Vaugris, au sud de Lyon, devrait d'autre part stimuler le trafic fluvial en provenance ou à destination de la vallée rhodanienne, qui est encore modeste, mais croît régulièrement depuis 1976. Des perspectives positives existent enfin dans le domaine de la réparation navale grâce à la relance prochaine de l'ancien groupe Terrin par les Ateliers et chantiers du Havre.

GUY PORTE.

Haute-Normandie

● *Une commission des gravières dans l'Eure.* — Une commission des gravières va être mise en place prochainement dans le département de l'Eure. Elle établira un plan pluriannuel d'exploitation des granulats et de réaménagement des ballastières. C'est ce qu'a annoncé M. François Delmas, secrétaire d'Etat à l'environnement, au cours de la visite qu'il a effectué dans l'Eure jeudi 31 janvier. *(Corresp.)*



INFORMATIONS «SERVICES»

LA MAISON

Repassages

Deux heures de repassage, c'est, estime-t-on, le temps que, chaque semaine, la ménagère moyenne passe au repassage, cette tâche fastidieuse accomplie généralement debout, le fer en main, alors que la machine s'est chargée de laver 4 ou 5 kilos de linge.

Les fers ordinaires, dits « à sec », sont encore les plus utilisés. Légers et maniables, ils correspondent aux habitudes d'un repassage traditionnel. Les fers à vapeur ont leurs adeptes malgré leur poids (1,5 kilo environ, plus l'eau du réservoir) et... leur prix : un fer à vapeur coûte entre 150 et 300 F, alors qu'un fer ordinaire ne dépasse pas 100 F.

L'avantage essentiel d'un fer à vapeur est de supprimer l'humectage du linge, la vapeur étant projetée en permanence par les trous ou fentes de la semelle du fer. Attention à la capacité du réservoir : trop petite, elle exige un second remplissage en cours de repassage (1).

L'inconvénients majeur du fer à vapeur est l'entartrage. Le calcaire de l'eau du robinet bouche, en effet, les trous et fentes, et empêche la vapeur de s'échapper normalement. On peut utiliser de l'eau distillée (mais son acidité risque de corroder le fer) ou un produit déminéralisateur, vendu en flacon.

Actuellement, les fabricants tentent de remédier à l'entartrage en proposant des fers dont la semelle se démonte pour être nettoyée. C'est le cas du fer HD 1227 de Philips et du modèle 15.20 de Calor, vendu avec une clé de démontage, une petite brosse et une raclette. Dans le fer Herald, un ressort fixe le calcaire ; une fois démonté on le trempe dans du vinaigre pour le détartrer. Même procédé de nettoyage avec le modèle F 10 S de Rotary, qui est doté d'un filtre en fibre spéciale, à démonter et à épurer.

La machine à repasser est encore peu utilisée en France. Sûrement à cause de son prix : de 2 700 à 4 200 F environ, selon la longueur du rouleau et ses vitesses de rotation. Ses principaux atouts sont une économie de fatigue (on repasse assise et sans effort) et un gain de temps d'environ 50 % sur un repassage au fer. Mais il faut bien humecter et lisser le linge avant de le disposer sur le rouleau, et la machine n'est pas aussi facile à manier qu'un fer ; l'apprentissage est parfois long.

Les machines pliantes, dont le rouleau bascule verticalement, sont plus faciles à ranger que les modèles fixes. Parmi ces pliables, Pfaff a un rouleau de 65 cm ou de 85 cm, Kenwood 75 cm et Bosch 85 cm. Thimonnier et Miele ont une repasseuse à rouleau de 85 cm, dont la vitesse de rotation est commandée électroniquement. De petites machines portatives peuvent être suffisantes dans un foyer de quatre personnes. Mais leurs performances de repassage ne sont pas comparables à celles des précédentes. Elles n'ont qu'une seule vitesse et un rouleau de 55 cm (Calor) ou de 65 cm (Kenwood) ; elles valent 1 100 F environ.

Autre auxiliaire de repassage : la presse. Sur une planche où placer le linge, s'abaisse, à la main, une semelle chauffante de mêmes dimensions. La rapidité de repassage est assez comparable à celle d'une machine à rouleau, mais le maniement est un peu plus fatigant.

Une presse à repasser coûte 2 500 F environ. L'« Elnapress », l'une des plus anciennes sur le marché, existe en modèle standard ou avec avertisseur sonore et coupure de courant si l'appareil reste fermé trop longtemps (2 995 F).

Deux nouveaux appareils viennent de sortir : « Magicpress » de Singer, en modèle standard ou avec avertisseur électronique ; « Jura 2002 » de Thimonnier, avec un système de sécurité évitant tout risque de brûlure. Moulinex annonce, pour le prochain Salon des arts ménagers, une petite repasseuse bon marché (1 250 F environ) et originale.

La planche, de 54 cm de profondeur et 31 cm de large (plus petite que celles existantes), est un tapis roulant sur lequel le linge est entraîné et la presse est une plaque chauffante avec projection de vapeur.

JANY AUJAME.

(1) La revue *50 millions de consommateurs* publie, dans son nº 110 de février 1980, un essai comparatif de quinze fers à vapeur.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du 1er février 1980 :

DES DÉCRETS

● Relatif à la fixation des cotisations de Sécurité sociale dues par l'Etat au titre des stagiaires de la formation professionnelle continue ;

● Portant modification de l'article L 131-3 du code de l'aviation civile relatif à l'interdiction de survol de certaines zones du territoire français ;

● Portant modification des tarifs des télécommunications dans le régime intérieur.

UN ARRÊTÉ

● Relatif à la taxe parafiscale sur certaines viandes destinées à alimenter le Fonds national de développement agricole.

UNE LISTE

● D'aptitude aux fonctions du personnel scientifique des musées contrôlés.

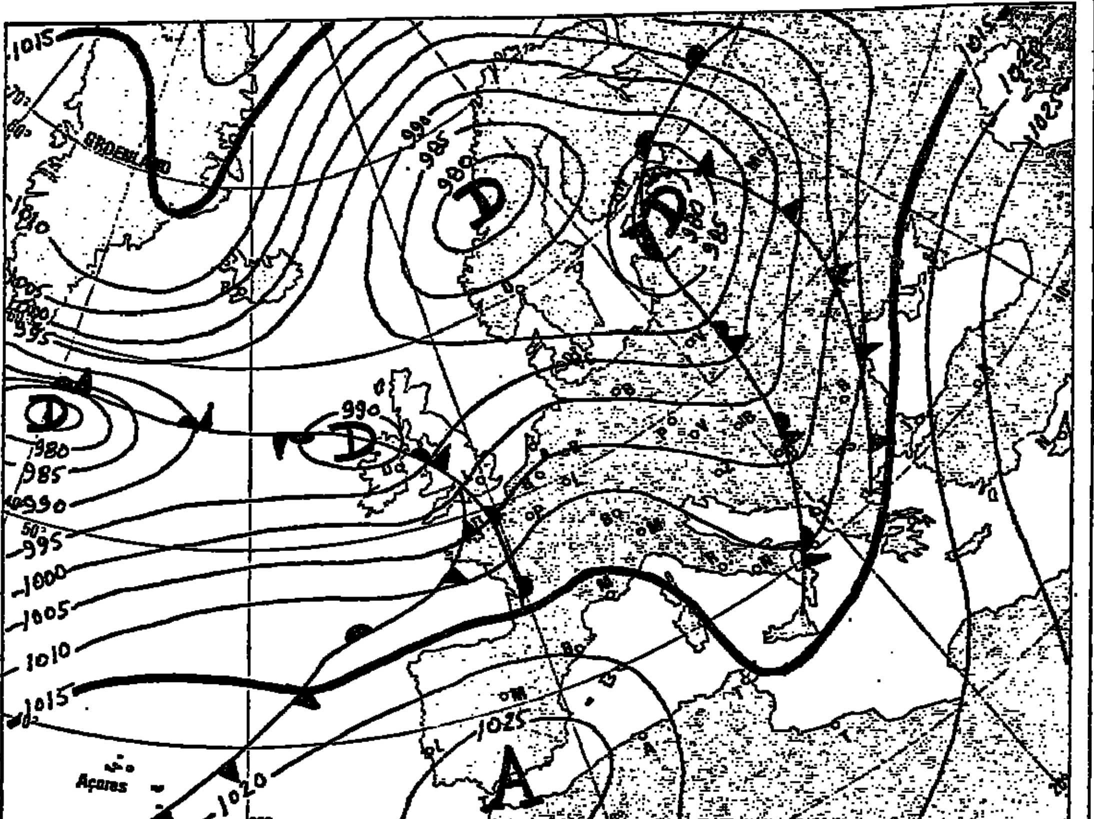
ÉDUCATION

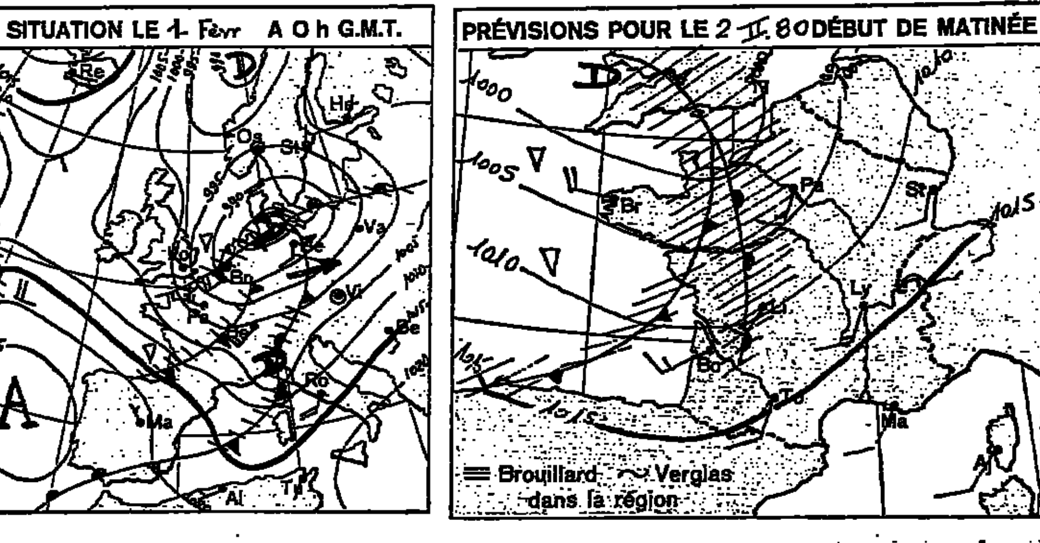
INITIATION A L'ARCHITECTURE. — La Caisse nationale des monuments historiques et des sites organise, pendant les vacances de février, un atelier d'initiation à l'architecture, au château de Vincennes, pour les jeunes de neuf ans à quatorze ans. Prix : 140 F.

★ Inscriptions : Caisse nationale des monuments historiques et des sites, hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine, Paris-4e, téléphone 887-24-14.

MÉTÉOROLOGIE

PRÉVISIONS POUR LE 2 FÉVRIER A 0 HEURE (G.M.T.)





Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)

Zone de pluie ou neige — ▽ Averses — Orages — Brouillard — Verglas

Flèche indiquant la direction d'où vient le vent — Force du vent : 5 nœuds, 10 nœuds, 50 nœuds

Sens de la marche des fronts — Front chaud — Front froid — Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le vendredi 1er février à 0 heure et le samedi 2 février à 24 heures :

Des masses d'air frais et instable ont envahi la France par le nord-ouest, mais une perturbation venant de l'Atlantique atteindra vendredi nos régions de l'Ouest ; elle traversera tout le pays au cours de la journée.

Samedi 2 février, il pleuvra le matin de la Bretagne et de la Normandie à l'Aquitaine, et il neigera sur les Pyrénées.

Sur le reste de notre pays, la matinée sera fraîche en général, et même assez froide dans le Nord-Est, où se produiront quelques gelées. Au cours de la journée, les pluies se déplaceront rapidement et traverseront toute la moitié est du pays ; il neigera sur les Vosges, le Jura et les Alpes l'après-midi et le soir. Après le passage de la perturbation, le temps deviendra de nouveau variable et plus frais, les éclaircies alternant avec quelques averses.

Les vents, de sud-ouest à ouest, modérés et irréguliers dans l'intérieur, seront assez forts près des côtes et en mer.

Le vendredi 1er février, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 007,1 millibars, soit 755,4 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 31 janvier ; le second, le minimum de la nuit du 31 janvier au 1er février) : Ajaccio, 13 et 9 degrés ; Biarritz, 14 et 10 ; Bordeaux, 13 et 7 ; Brest, 11 et 4 ; Caen, 11 et 4 ; Cherbourg, 8 et 4 ; Clermont-Ferrand, 12 et 5 ; Dijon, 10 et 6 ; Grenoble, 15 et 5 ; Lille, 11 et 1 ; Lyon, 11 et 6 ; Marseille, 14 et 6 ; Nancy, 10 et 4 ; Nantes, 12 et 4 ; Nice, 12 et 7 ; Paris-Le Bourget, 12 et 4 ; Pau, 16 et 8 ; Perpignan, 13 et 10 ; Rennes, 12 et 5 ; Strasbourg, 10 et 6 ; Tours, 11 et 6 ; Toulouse, 10 et 7 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 23 et 12 degrés ; Amsterdam, 10 et 1 ; Athènes, 14 et 9 ; Berlin, 8 et 6 ; Bonn, 11 et 0 ; Bruxelles, 12 et 2 ; Le Caire, 17 et 8 ; îles Canaries, 20 et 15 ; Copenhague, —1 et —4 ; Genève, 11 et 4 ; Lisbonne, 15 et 6 ; Londres, 10 et —2 ; Madrid, 13 et 2 ; Moscou, —9 et —9 ; New-York, —5 et —11 ; Palma-de-Majorque, 15 et 11 ; Rome, 16 et 14 ; Stockholm, —5 et —13 ; Téhéran, 1 et —4.

LES PREVISIONS POUR DIMANCHE

Sur l'ensemble de la France, les vents d'ouest seront modérés à assez forts, le ciel variable. Toutefois, les régions méridionales bénéficieront des plus belles éclaircies, alors que sur le Nord et le Nord-Est les nuages seront abondants avec des averses, qui seront de neige au-dessus de 800 mètres sur les Vosges, le Jura et la Savoie.

Les températures seront légèrement supérieures aux normales saisonnières, sans gelée en plaine.

(Documents établis avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

VIVRE A PARIS

DES VENTES LE DIMANCHE

C'est souvent pendant le week-end que les amateurs d'antiquités et de brocante donnent libre cours à leur curiosité. On va chiner aux puces, au Village suisse ou au Louvre des antiquaires, on tente sa chance aux enchères de Versailles, de Chartres ou d'Enghien.

Désormais, à Paris, Mes Loudmer et Poulain, les commissaires-priseurs dissidents, proposent en l'hôtel Nelaton (73, Faubourg Saint-Honoré), chaque premier dimanche du mois, à 14 h. 30, des ventes de marchandises courantes, sans catalogue et sans expert.

A la vente du 3 février prochain, on trouvera, par exemple, des meubles Napoléon III et des sièges de jardin, des bois dorés et des pendules, des marbres et des bronzes, ainsi que des gravures, dessins, tableaux du XIXe, faïences de Nevers et de Creil, porcelaines anglaises et chinoises.

Autre intérêt des vacations du dimanche (précédées d'une exposition les jeudi, vendredi, et samedi), elles permettent aux particuliers qui veulent se débarrasser de petits meubles et bibelots de réaliser une opération rapide : il suffit de confier à l'étude, dans la dernière semaine du mois, des objets sans grande valeur qui auront ainsi les meilleures chances d'en retrouver une au feu des enchères. — J. B.

PARIS EN VISITES

SAMEDI 2 FEVRIER

« Les salons du Conseil constitutionnel », 15 h., 2, rue de Montpensier, Mme Lamy-Lassalle.

« Musée Carnavalet », 15 h., 23, rue de Sévigné, Mme Lemarchand.

« Musée Jacquemart-André », 15 h., 158, boulevard Haussmann, Mme Meyniel.

« Le musée Marmottan », 15 h., métro Muette, Mme Oswald.

« L'alcôve d'une précieuse à l'hôtel de Sully », 15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Pennec.

« Le château de Vincennes », 14 h. 30, entrée, avenue de Paris, Mme Puchal.

« l'Institut de France », 15 h., 23, quai de Conti, Mme Vermeersch.

« Exposition tableaux flamands et hollandais », 15 h., musée du Louvre, pavillon de Flore (Approche de l'art).

« Le Sénat, palais du Luxembourg », 15 h., angle rue de Vaugirard et rue de Tournon (Arcus).

« L'Opéra », 14 h. 15, devant l'entrée (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« L'hôtel de Mondragon », 15 h., 3, rue d'Antin (Mme Ferrand).

« Sur les pas de Balzac », 15 h., 47, rue Raynouard (Mme Hager).

« Le Musée de la police », 15 h., 1 bis, rue des Carmes (Histoire et Archéologie).

« Le Marais », 14 h. 45, façade de l'église Saint-Gervais (M. de La Roche).

« Du carillon de la Bastille à la maison de Cagliostro » (Paris inconnu).

« Musée de l'histoire de France », 15 h., 60, rue des Francs-Bourgeois (Templia).

« Le Grand Orient de France », 15 h., 16, rue Cadet (Tourisme culturel).

CONFÉRENCES

14 h. 45, Théâtre Tristan-Bernard, 64, rue du Rocher, M. C. Labarraque-Ressac : « Une naissance accidentelle peut-elle détruire un foyer ? » ; M. P. Moch : « La grande politique vue par un homme quelconque » ; M. Cl.-G. Marcus : « La situation internationale » (Club du Faubourg).

15 h. 30, 191, rue Saint-Jacques, M. D. Noin : « Séance thématique sur la géographie sociale de l'agglomération parisienne » (Association de géographes français).

15 h., Palais de la découverte, avenue Franklin-D.-Roosevelt, M. X. Rodet : « Synthèse de la parole et du chant par ordinateur ».

15 h., amphithéâtre Bachelard, 1, rue Victor-Cousin, M. Léon Gérinckx : « Bâtir le futur aujourd'hui » (Université populaire de Paris).

15 h., Hôtel Normandy, 7, rue de l'Echelle : « Eckankar présente ses enseignements ».

20 h., université Paris-V, amphithéâtre nº 3, 156, rue de Vaugirard, M. Pierre Vinot : « Après Keynes, que faire ? » (AUPAC).

20 h. 30, Hôtel Moderne, 8 bis, place de la République : « Psychanalyse et expérience religieuse » (Institut de sciences humaines d'Avignon).

21 h., Institut océanographique, 195, rue Saint-Jacques, commandant Jacques-Yves Cousteau : « Quelques épaves historiques ».

BREF

CONCOURS

AFFICHES POUR SCOLAIRES. — Le Comité d'information pour la presse dans l'enseignement (CIPE), qui rassemble trente-deux journaux quotidiens et périodiques de toutes tendances, lance, avec la participation du Centre de création industrielle (C.C.I.) de Beaubourg, un concours d'affiches sur le thème : « Le journal dans la classe ».

Ce concours est ouvert à tous les élèves du second degré du public et du privé. Il est doté de cinq prix d'une valeur globale de 10 000 F, qui seront attribués par un jury tripartite composé de graphistes, de journalistes et d'enseignants. Il sera clos le 20 mars. Une exposition des meilleures affiches aura lieu du 30 avril au 26 mai prochain, au C.C.I. de Beaubourg. L'affiche lauréate sera imprimée et diffusée dans les établissements scolaires.

★ Pour participer à ce concours, s'adresser à Mme Michelle Mass, concours d'affiches CIPE, La Vie, 163, boulevard Malesherbes, 75017 Paris, tél. 766-61-86.

LOTO

TIRAGE Nº5 DU 30 JANVIER 1980

19 — 28 — 29 — 38 — 42 — 46

NUMERO COMPLEMENTAIRE : 25

	NOMBRE DE GRILLES GAGNANTES	RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE (POUR 1 F)
6 BONS NUMEROS	3	2 858 627,40 F
5 BONS NUMEROS + numéro complémentaire	25	171 517,60 F
5 BONS NUMEROS	1 057	12 170,10 F
4 BONS NUMEROS	73 692	174,50 F
3 BONS NUMEROS	1 545 351	12,00 F

PROCHAIN TIRAGE LE 6 FEVRIER 1980

VALIDATION JUSQU'AU 5 FEVRIER 1980 APRES-MIDI

SOCIETE DE LA LOTERIE NATIONALE ET DU LOTO NATIONAL

BULLETIN D'ENNEIGEMENT

Nous donnons ci-dessous les hauteurs d'enneigement, au 31 janvier, dans les principales stations françaises telles qu'elles nous ont été communiquées par l'Association des maires des stations françaises de sports d'hiver (61, boulevard Haussmann, 75008 Paris), qui met à la disposition des usagers un bulletin d'information enregistré sur répondeur automatique au 266-64-28.

Le premier chiffre indique en centimètres l'épaisseur de neige au bas des pistes ; le second, l'épaisseur de neige en haut des pistes.

ALPES DU NORD

Alpe-d'Huez : 146, 480 ; Autrans : 60, 100 ; Arêches-Beaufort : 70, 230 ; Bourg-Saint-Maurice - Les Arcs : 160, 230 ; Les Carroz-d'Arâches : 80, 200 ; Chamonix : 70, 570 ; Chamrousse : 100, 150 ; La Chapelle-d'Abondance : 60, 170 ; Châtel : 45, 150 ; La Clusaz : 70, 230 ; Combloux : 80, 250 ; Les Contamines-Montjoie : 50, 300 ; Courchevel : 75, 255 ; Les Deux-Alpes : 170, 430 ; Flaine : 105, 500 ; Flumet-Praz-sur-Arly : 90, 130 ; Les Gets : 90, 200 ; Le Grand-Bornand : 50, 200 ; Les Houches : 40, 160 ; Megève : 70, 170 ; Les Menuires : 97, 305 ; Méribel : 100, 250 ; Morzine-Avoriaz : 60, 300 ; La Plagne : 210, 390 ; Pralognan-La Vanoise : 125, 160 ; Saint-François-Longchamp : 50, 200 ; Saint-Gervais-Le Bettex : 20, 180 ; Saint-Pierre-de-Chartreuse : 40, 100 ; Samoëns : 20, 240 ; Tignes : 185, 240 ; Val-Cenis : 100, 230 ; Valloire : 70, 180 ; Villard-de-Lans : 15, 110 ; Valmorel : 115, 230.

ALPES DU SUD

Auron : 45, 150 ; Beuil-les-Launes : 70, 90 ; La Colmiane-Valdeblore : 70, 90 ; La Foux-d'Allos, 85, 180 ; Isola 2000 : 135, 165, Montgenèvre : 130, 170 ; Orcières-Merlette : 90, 200 ; Les Orres : 70, 180 ; Pra-Loup : 40, 160 ; Risoul 1850 : 120, 190 ; Le Sauze-Super-Sauze : 40, 180 ; Serre-Chevalier : 60, 150 ; Valberg : 70, 90.

PYRENEES

Les Agudes : 30, 90 ; Les Angles : 30, 90 ; Ax-les-Thermes : 50, 140 ; Barèges : 60, 100 ; Cauterets-Lys : 100, 180 ; Font-Romeu : 40, 60 ; La Mongie : 30, 110 ; Saint-Lary-Soulan : 35, 65.

MASSIF CENTRAL

Le Mont-Dore : 80, 160 ; Super-Besse : 120, 160 ; Super-Lioran : 140, 160.

JURA

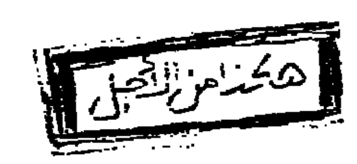
Métabief-Mont-d'Or : 30, 100 ; Les Rousses : 80, 160.

VOSGES

La Bresse : 60, 120 ; Gérardmer : 20, 50 ; Saint-Maurice-sur-Moselle : 80, 100.

Les stations étrangères

Pour les stations étrangères, on peut s'adresser à l'Office national allemand du tourisme, 4, place de l'Opéra, 75002 Paris, tél. 742-04-38 ; à l'Office national suisse du tourisme, 11 bis, rue Scribe, 75009 Paris, tél. 742-45-45 ; à l'Office national autrichien du tourisme, 12, rue Auber, 75009 Paris, tél. 742-78-57 ; à l'Office national italien du tourisme, 23, rue de la Paix, 75002 Paris, tél. 266-66-68.



LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

31 JANVIER

Reprise

Et c'est reparti. Redevenu très irrégulier, voire hésitant, vingt-quatre heures plus tôt, la Bourse de Paris a jeudi amorcé un assez sensible mouvement de reprise et en clôture, l'indicateur instantané s'inscrivait à 0,7 % au-dessus de son précédent niveau.

Tous ou presque tous les compartiments ont profité de ce regain d'intérêt de la clientèle et pêle-mêle, U.F.B. (+ 7,1 %), Nord-Est (+ 6,4 %), Générale d'Entreprises (+ 5 %), Presses de la Cité (+ 4,7 %), SIAS (+ 4 %) et Bouygues (+ 3,3 %), pour ne citer que ces valeurs, ont monté.

De nouvelles baisses ont quand même été enregistrées, mais leur nombre et leur ampleur ont diminué. Bref, ce fut une bonne séance, qui eût pu être meilleure encore sans les ventes de fin de mois au comptant, effectuées pour régler les soldes débiteurs.

Autour de la corbeille, l'on se perdait un peu en conjectures sur les motifs qui avaient pu pousser le marché à remonter. Certains faisaient état d'une conversation privée que l'ambassadeur d'Union soviétique à Washington aurait eu la veille avec un ami, à qui il aurait confié que les troupes soviétiques seraient bientôt retirées d'Afghanistan.

Mais cette rumeur apparaît vraiment trop fantaisiste pour avoir été prise au sérieux par le marché.

En fait, il apparaît que c'est, une fois encore, Wall Street qui a tiré la Bourse et, ici comme outre-Atlantique, les investisseurs surtout institutionnels cherchent à protéger leurs capitaux contre l'inflation. Il faut croire que les liquidités sont abondantes puisque, en dépit de la multiplication des emprunts, qui se placent tous comme des petits pains, de l'argent reste disponible pour venir s'investir en valeurs mobilières.

Sur le marché de l'or, le lingot a baissé, revenant de 89 000 francs à 86 800 francs. Le napoléon, en revanche, a poursuivi son avance atteignant 719,80 francs (après 719,90 francs) contre 714 francs.

LONDRES

PHYSIONOMIE NON PARVENUE

Or (ouverture) (dollars) 675 . contre 653 ..

VALEURS	CLOTURE 31 1	COURS 1/2
Beecham	123 ..	123 ...
British Petroleum	364 ...	360 ...
Courtaulds	73 ...	73 ...
*De Beers	10 5/8	10 3/4
Imperial Chemical	383 ..	381 ...
Rio Tinto Zinc Cor.	406 ..	411 ...
Shell	358 ...	350 ...
Vickers	131 .	130 ...
War Loan 3 1/2 %	32 7/8	33 5/8
*West Driefontein	81 1/2	82 3/4
*Western Holdings	62 ...	62 1/2

(*) En dollars U.S.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

PETROFINA. — Le bénéfice net consolidé s'élève pour 1979 à 8,3 milliards de francs belges contre 6,04 milliards de francs belges en 1978. Le dividende est porté de 190 FB à 230 FB (+ 21 %). Les investissements de 1980 seront du même ordre que ceux de 1979, soit 18,5 milliards de francs belges.

PERNOD - RICARD. — Le bénéfice net du groupe aurait progressé de 25 % à 30 % en 1979, a déclaré le directeur général, M. Patrick Ricard, à l'occasion de l'introduction des actions de la société à la Bourse de Francfort. Le chiffre d'affaires consolidé de l'exercice a augmenté de 13 %. Pour 1980, les résultats de 1979 devraient être maintenus en valeur réelle, a affirmé M. Ricard. Une stabilisation de la consommation d'alcool en France est attendue à la suite de la hausse des taxes (10 %) effective au 1er février, mais elle devrait être compensée par une activité satisfaisante sur les marchés extérieurs. La société compte introduire ses titres sur les marchés de pays où ses produits se vendent bien, comme la Suisse et la Grande-Bretagne.

HITACHI. — Bénéfice net pour le premier semestre de l'exercice s'achevant le 31 mars : 55 296 millions de yens (+ 20 %).

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 12 ... %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	31/1	1 2
Or (ouverture) (dollars)	239 50	240 30

NEW-YORK

Ventes bénéficiaires

Après une nouvelle avance, les cours ont sensiblement baissé jeudi à Wall Street sur d'abondantes ventes bénéficiaires, et l'indice des industrielles — parvenu un moment non loin de la barre de 900 (897,87) — s'est finalement établi à 875,85, soit à 6,06 points au-dessous de son niveau précédent.

L'activité, une des plus fortes de l'histoire du New York Stock Exchange, a porté sur 65,90 millions de titres contre 58,45 millions la veille.

D'importants dégagements se sont produits sur les valeurs les plus recherchées ces derniers temps, à savoir les actions de sociétés travaillant pour la défense nationale et celles intéressées au secteur de l'informatique. De l'avis général, cette baisse a revêtu un caractère surtout technique, survenant après trois semaines de hausse presque ininterrompue, qui avait porté le « Dow » de 828,83 à 881,91 (+ 6,4 %).

Sur 1 906 valeurs traitées, 912 ont fléchi, 628 ont monté et 366 n'ont pas varié.

Notons que le mois de janvier a été le plus actif de toute l'histoire du marché avec un milliard d'actions échangées.

VALEURS	COURS 30/1	COURS 31/1
Alcoa	62 1/4	63 1/4
A.T.T.	58 1/2	58 3/8
Boeing	68 1/4	65 1/2
Chase Manhattan Bank	41 1/4	40 3/4
Du Pont de Nemours	41 ...	40 3/4
Eastman Kodak	48 3/8	48 1/8
Exxon	60 7/8	60 7/8
Ford	33 5/8	33 7/8
General Electric	56 ..	55 ...
General Foods	29 1/4	29 ...
General Motors	55 3/8	54 7/8
Goodyear	13 7/8	13 3/4
I.B.M.	70 3/8	68 5/8
I.T.T.	28 1/8	27 7/8
Kennecott	40 1/4	40 1/8
Mobil Oil	58 1/4	58 1/4
Pfizer	37 1/4	37 5/8
Schlumberger	107 .	104 5/8
Texaco	36 1/8	34 7/8
U.A.L. Inc.	24 1/4	24 ...
Union Carbide	44 1/2	43 3/4
U.S. Steel	19 3/8	19 3/4
Westinghouse	25 3/4	26 1/4
Xerox	64 3/4	63 1/4

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 29 déc. 1979)

	30 janv.	31 janv.
Valeurs françaises	107	107,4
Valeurs étrangères	107,4	107,6

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	109,5	109,7

BOURSE DE PARIS - 31 JANVIER - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
3 %	31 50	1 [illegible]	S.P.E.G.	212 ..	227 ..	Locabail Immob.	329 ..	331 ..	Immobanque	165 ..	163 ..
5 %	48 ..	5 [illegible]	U.A.P.	563	561 ..	Loca-Expansion	135 ..	135 ..	Cie Lyon. Imm.	131 .	131 50
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	Locafinancière	.. ..	204 ..	UFIMEG	112 50	114 ..

MARCHÉ A TERME

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
197	East Kodak	198 ..	197 .	210 ..	195 60
122	East Rand	125	126	127 ..	126 .
92	Ericsson	101 50	97 60	98	97 60
230	Exxon Corp.	238 20	251 ..	251 ..	251
139	Ford Motor	136 90	138 60	138 60	138 60
220	Free State	237 50	230 ..	231 30	230
225	Gen. Electr.	225 80	231	233 ..	231 90

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
112	U. Min 1/10.	116	113 50	114	114
200	Unit. Techn.	214 90	217 80	218 40	217 80
330	West Drief.	393 .	345	345	342 60
100	West Deep	183	176 50	175 50	177 80
230	West Held	258 ..	248 .	243	249
255	Xerox Corp.	263 50	267 10	267 10	262
4 80	Zambia Corp.	4 59	4 41	4 41	4 42

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT
o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché

COURS DU COMPTANT (suite) — HORS COTE — SIC*V

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 31/1	AUX GUICHETS COURS des BILLETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	4 059	4 071	3 950	4 160
Allemagne (100 DM)	234 050	234 080	227 ...	239
Belgique (100 F)	14 416	14 412	13 800	14 300
Pays-Bas (100 fl.)	211 940	212 050	204	215
Danemark (100 krd)	74 88	74 890	72 500	77 500
Norvège (100 k)	82 720	83 370	79	84
Grande-Bretagne (£ 1)	9 197	9 236	8 850	9 350
Italie (1 000 lires)	5 032	5 040	4 680	4 950
Suisse (100 fr.)	251 120	250 720	245	258
Suède (100 krs)	97 5 0	97 710	94 500	100
Autriche (100 sch.)	32 585	32 625	31 700	33 300
Espagne (100 pes.)	6 124	6 141	5 750	6 150
Portugal (100 esc.)	8 055	8 105	7 ...	7 900
Canada ($ can. 1)	3 495	3 507	3 360	3 580
Japon (100 yens)	1 687	1 700	1 620	1 720

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 31/1
Or fin (kilo en barre)	89400	87800
Or fin (en lingot)	89000	86800
Pièce française (20 fr.)	714	719 80
Pièce française (10 fr.)	411	485
Pièce suisse (20 fr.)	525	599 90
Union latine (20 fr.)	585	578
Souverain	724 40	708
Pièce de 20 dollars	3182	3090
Pièce de 10 dollars	1620	1618
Pièce de 5 dollars	1080 50	919
Pièce de 50 pesos	3551	3599 50
Pièce de 10 florins	600 10	574 80

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

IDÉES

2. CULTURE : « Une marque déposée », par Lucien Sfez ; « L'oreille voit », par Christian Zimmer ; « En haut du sycomore », par Gabriel Matzneff.

ÉTRANGER

2-3. LA CRISE AFGHANE ET SES RÉPERCUSSIONS
— M. Babrak Karmal appelle la jeunesse à la mobilisation contre les « mercenaires étrangers ».
— Les déclarations de l'envoyé spécial de M. Carter en Inde.
— La menace de boycottage des J.O.

4-5. ASIE
— CAMBODGE : « La Marche pour la survie, moyen d'une prise de conscience », point de vue du Dr Brauman.

6. EUROPE
— PAYS-BAS : la reine Juliana abdiquera le 30 avril 1980 en faveur de sa fille Beatrix.
— R.F.A. : le procès de Kurt Lischka : un millier de Juifs français ont défilé dans les rues de Cologne.

7. AMÉRIQUES
— ÉTATS-UNIS : M. Bush, concurrent de M. Reagan pour l'investiture du parti républicain.

8. AFRIQUE
8. DIPLOMATIE
9. PROCHE-ORIENT
— IRAN : le président Bani Sadr est attaqué par l'extrême droite et les communistes.

POLITIQUE

10. Le congrès du Mouvement de la jeunesse communiste.

SOCIÉTÉ

12. L'attentat contre M. Fontanet.
12. JUSTICE
14. CATASTROPHES. — Après le passage du cyclone Hyacinthe : la Réunion sous les eaux.
14. EDUCATION : les lycéens modèles de Beaume-les-Dames.
15. MODE
16. MÉDECINE
16. RELIGION : un conseil épiscopal fera appliquer les conclusions du synode néerlandais promulguées par Jean-Paul II.

LE MONDE DES LOISIRS ET DU TOURISME

17. Les voyageurs forceront-ils la main aux politiques ? : Israël sur les sentiers de l'Egypte.
— Trop de visiteurs, certains jours, au château de Versailles.
— Nimes veut mieux vivre de ses mises à mort.
20-21. DES VACANCES POUR LES JEUNES
22. Le congrès de la Fédération nationale de l'hôtellerie de plein air.
22-24. Plaisirs de la table ; Philatélie ; Jeux.

CULTURE

25. PHOTO : Lewis Hine à la Remise du Parc.
— CINÉMA : *le Chasseur d'ombres*, de Teri McLuhan.
— ROCK : The Selecter au Palace.
26. MUSIQUE : *l'Orfeo*, de Monteverdi, en opéra-ballet.

ÉCONOMIE

31. SOCIAL
31. LOGEMENT : les pouvoirs publics veulent aider les constructeurs à exporter.
32-33. ÉTRANGER
33. TIERS-MONDE : la 3e Conférence de l'ONUDI.
34. VIIIe Plan : un rapport de prospective à long terme.

RÉGIONS

35. PROVENCE - COTE D'AZUR : le port de Marseille compte tirer profit des travaux d'agrandissement du canal de Suez.
35. L'installation des centrales nucléaires : avis favorable de la commission d'enquête à Golfech ; un grand rendez-vous dimanche prochain à Plogoff.

INFORMATIONS « SERVICES »

36. LA MAISON : repassages.

RADIO-TELEVISION (29)
Annonces classées (30 et 31) ; Carnet (15) ; *Journal officiel* (36) ; Météorologie (36) ; Mots croisés (24) ; Loto (36) ; Programmes spectacles (26 à 26) ; Bourse (37).

Le numéro du « Monde » daté 1er février 1980 a été tiré à 595 598 exemplaires.

A B C D E F G

Dans le Doubs

« Je souhaite qu'il soit mis un terme à la distinction de l'enseignement général et de l'enseignement professionnel »

déclare M. Valéry Giscard d'Estaing

M. Valéry Giscard d'Estaing est arrivé, vendredi 1er février, à Méry, maire de Baume-les-Dames dans le Doubs (voir page 14), où il a été accueilli par M. Jacques Mery, maire de Baume-les-Dames (frère du chef d'Etat-major des armées) et les personnalités locales et régionales, notamment M. Edgar Faure, président du conseil régional de Franche-Comté. Quelques dizaines de maîtres auxiliaires de l'académie de Besançon, en chômage, groupés autour du lycée, ont manifesté et crié des slogans tels que : *« Non à l'école des patrons ! », « non au chômage ! Des diamants pour l'enseignement »*.

En ville, d'autres groupes de manifestants, principalement des ouvriers de Alsthom-Atlantique (venant de Belfort) et de Rhône-Poulenc, étaient maintenus à distance par les forces de l'ordre.

Après avoir visité le lycée d'enseignement professionnel, le président de la République a déclaré : *« Former les jeunes, c'est modeler la France de demain. Notre préoccupation essentielle doit être de donner à tous les jeunes une formation de qualité, leur permettant de s'insérer sans peine dans la vie active. Les lycées d'enseignement professionnel jouent à cet égard une fonction fondamentale. (...) C'est pour développer cette prééminence que je propose à votre attention, comme à celle de tous les responsables de l'éducation, une triple démarche visant à mieux préparer les jeunes de notre pays à affronter l'avenir : — comprendre les changements en cours ; — adapter notre dispositif ; — diversifier les moyens de formation pour mieux répondre à la pluralité des aspirations et à la variété des structures de notre économie.*

» Je souhaite tout d'abord qu'il soit mis un terme à la distinction rigide et inadaptée de l'enseignement général et de l'enseignement professionnel. Elle a conduit à l'isolement de l'enseignement professionnel, à sa relégation même dans l'esprit de certains. A une voix prétendue royale, celle de l'enseignement général, répondait une voix secondaire, celle de l'enseignement professionnel recrutant trop souvent par l'échec.

» Cette conception ne correspond pas à notre évolution démocratique, elle n'est pas davantage adaptée à une société parvenue à un haut niveau technique. Elle ne donne qu'une image déformée de notre enseignement professionnel, aujourd'hui modernisé et souvent excellent, comme ici à Baume-les-Dames. L'opposition entre la culture générale et la formation professionnelle est largement artificielle. Tous les élèves de tous les ordres d'enseignement doivent recevoir une culture générale, sève de leur intelligence et de leur aptitude au changement. »

M. RAYMOND MAILLET (P.C.) EST ÉLU PRÉSIDENT DU CONSEIL RÉGIONAL DE PICARDIE

M. Raymond Maillet (P.C.F.), *député de l'Oise, maire de Monchy-Saint-Eloi*, a été élu, vendredi matin 1er février, à Amiens, président du conseil régional de Picardie. Il a obtenu, au premier tour de scrutin, 26 voix (13 P.C., 13 P.S. et 1 M.R.G.) contre 17 voix à M. Jean Legendre (C.N.I.P.), maire de Compiègne, et 1 voix à M. René Dosière (P.S.), adjoint au maire de Laon. M. Raymond Maillet, qui succède à M. Jacques Mossion (C.D.S.), sénateur de la Somme, est le premier président communiste d'un conseil régional (*le Monde* du 1er février).

UN NAVIRE CUBAIN EST DÉTOURNÉ VERS LA FLORIDE PAR SES PASSAGERS

Miami *(A.F.P.)*. — Un bateau cubain a été détourné, jeudi 31 janvier, au large de la Floride, par ses passagers, a annoncé ce vendredi 1er février le *Miami Herald*. Les passagers cherchaient à obtenir l'asile politique aux Etats-Unis. Plusieurs d'entre eux seraient armés mais aucune victime n'a été signalée.

LA HAUSSE DU DOLLAR S'ACCENTUE FERMETÉ DE L'OR

La hausse du dollar, perceptible depuis le début de la semaine, s'est accentuée vendredi 1er février sur les marchés des changes. A Francfort, le cours de la monnaie américaine est passé, en deux jours, de 1,7350 deutschemarks à 1,7450 DM, tandis qu'à Paris, il s'élevait de moins de 4,06 F à 4,09 F, et qu'à Francfort il atteignait 1,6350 F contre 1,6190 franc suisse.

Phénomène remarquable, cette hausse du dollar s'est effectuée en concomitance avec celle de l'or. Le cours de l'once de 31,1 grammes, qui avait bondi de 624 dollars au début de la semaine à 703,50 dollars mercredi, en raison du relèvement du prix du pétrole par les « modérés » de l'OPEP, s'est raffermi aux environs de 680 dollars, après avoir faibli jeudi à 650 dollars.

LA GRÈVE DES CHIRURGIENS DENTISTES A ÉTÉ LARGEMENT SUIVIE

Soixante-quinze pour cent à 95 % des chirurgiens dentistes ont répondu à l'appel de la Confédération des chirurgiens (C.N.C.D.) majoritaire dans la profession et ont fermé leur cabinet durant toute la journée du 31 janvier, indique cette organisation. Les soins d'urgence ont partout été assurés gratuitement. Les praticiens ont aussi effectué des demandes auprès des pouvoirs publics et des élus en province, auxquels certains d'entre eux ont remis leur carte d'électeur.

● A PARIS, où le mouvement a été moins suivi, les membres du bureau de la C.N.C.D. se sont rendus au ministère du budget pour procéder à cette remise de cartes.

● A LILLE, une assemblée générale a rassemblé deux cents chirurgiens-dentistes, une délégation s'est rendue à la préfecture et a déposé cinq cent dix-sept cartes d'électeurs : à Arras, trois cents participants se sont réunis et deux cent quarante cartes ont été déposées à la préfecture.

● A SAINT-ETIENNE, une délégation du syndicat départemental a été reçue à la préfecture par le secrétaire général à qui elle a remis les cartes d'électeurs des trois quarts des praticiens syndiqués du département de la Loire.

Les dentistes réclament une meilleure politique de la santé buccodentaire, une augmentation du prix des actes, du remboursement des soins et prothèses, des traitements de prévention (pour les enfants en particulier) et une révision de la taxe professionnelle « lourde et injustement répartie ».

● *M. Robert-André Vivien* (R.P.R.), président de la commission des finances de l'Assemblée nationale, a déclaré, jeudi 31 janvier, dans les couloirs du Palais-Bourbon, que le projet de loi d'orientation agricole serait le seul texte inscrit à l'ordre du jour de la session extraordinaire du Parlement, qui doit s'ouvrir à *la fin du mois de février*. M. Vivien a indiqué que M. Giscard d'Estaing lui avait donné cette assurance. Ce texte, qui a été adopté en première lecture par l'Assemblée nationale le 16 décembre dernier (*le Monde* du 18 décembre), sera soumis aux sénateurs avant de revenir, en deuxième lecture, devant l'Assemblée nationale, probablement dans la deuxième semaine du mois de mars.

En Espagne

SIX GARDES CIVILS ASSASSINÉS PRÈS DE BILBAO

Madrid *(A.F.P., Reuter, A.P.)*. — Six gardes civils ont été tués ce vendredi 1er février à Lequeitio, en Biscaye, au cours d'un attentat vraisemblablement perpétré par l'ETA, a-t-on appris de source policière à Bilbao. Les gardes ont été atteints de plusieurs rafales d'armes automatiques. Les agresseurs, qui ont réussi à prendre la fuit, se sont emparés d'un camion transportant des mortiers.

LE MOUVEMENT DE GRÈVE A ÉTÉ TOTAL DANS TOUTES LES UNIVERSITÉS

Madrid *(A.F.P.)*. — La grève nationale des étudiants et des élèves de l'enseignement secondaire, commencée mardi dernier, a été largement suivie dans toute l'Espagne, indique-t-on, vendredi 1er février, à Madrid.

La grève a été convoquée pour une semaine pour exiger le retrait d'un projet de loi sur l'autonomie universitaire présenté au Parlement par le parti gouvernemental U.C.D. (Union du centre démocratique), ainsi que d'un projet de réforme de l'enseignement secondaire.

La grève a été totale dans toutes les universités, où les étudiants ont organisé des assemblées pour donner à la grève un caractère *« actif et militant »*.

La réorganisation de l'enseignement que veut mener à bien le gouvernement instaure, selon les étudiants, une sélectivité économique accrue à tous les niveaux, favorise la privatisation de l'enseignement et renforce l'autoritarisme dans les universités et les établissements scolaires.

L'Iran relève le prix de son pétrole de 2,50 dollars par baril

L'Iran a augmenté de 2,50 dollars par baril le prix de son pétrole brut à compter du 1er février, annonce la Compagnie nationale iranienne des pétroles (NIOC)

Cette dernière hausse porte le prix du baril de brut Iranian Light à 31 dollars contre *28,5 dollars* précédemment. La même qualité de pétrole saoudien est vendue sur le marché à 26 dollars le baril. Le pétrole lourd (Iranian Heavy) coûtera désormais 30,27 dollars.

L'Iran suit donc la décision prise au début de la semaine par l'Arabie Saoudite, le Koweït, Qatar, l'Irak et les Emirats arabes unis. Mais, dans la mesure où la hausse — de 2 dollars par baril — de ces pays avait pour objet de réunifier les prix de l'OPEP, ce nouveau mouvement de Téhéran semble marquer l'échec de la politique de Ryad, puisque le prix du pétrole iranien était déjà supérieur à ceux des autres pays du Golfe.

Les pays modérés de l'OPEP ont, il est vrai, décidé, depuis déjà plusieurs mois, que les décisions iraniennes étaient marginales et ne devaient pas influencer la politique de l'Organisation. Il reste à savoir si les pays africains vont suivre.

On affirme dans les milieux pétroliers new-yorkais que l'Algérie aurait fait savoir à plusieurs compagnies américaines qu'elle se réservait le droit de procéder à une augmentation du prix de vente de son pétrole avec effet rétroactif au 1er janvier.

Si l'Algérie devait procéder à une nouvelle hausse, les prix officiels dépasseraient désormais les prix du marché libre. Les prix au comptant — qui portent sur de faibles transactions et ne sont donc pas entièrement significatifs — se situent à peine à plus de 33 dollars.